



# COLLECTION
COMPLETE
# DES ŒUVRES
DE J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE.

TOME XXXV.

# SECONDE PARTIE

DES

# CONFESSIONS

## DE J.J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE.

EDITION enrichie d'un nouveau recueil
de ses Lettres.

TOME VI.





A NEUCHATEL,

De l'Imprimerie de L. FAUCHE-BOREL,
Imprimeur du Roi.

M. DCC. XC.



# LETTRES
## DIVERSES.

## LETTRE
### *A M. le maréchal de* LUXEMBOURG.

A Yverdon, le 15 juin 1762.

ENFIN j'ai mis le pied dans cette terre de justice et de liberté, qu'il ne falloit jamais quitter. Je ne puis écrire aujourd'hui.... Il étoit temps d'arriver.

Mon adresse, sous le couvert de M. Daniel Roguin, à Yverdon en Suisse. Les lettres ne parviennent ici qu'affranchies jusqu'à la frontiere. De grace, M. le Maréchal, un mot de Mlle. le Vasseur. J'attends sa résolution, pour prendre la mienne.

## LETTRE

*A M. le prince* DE CONTI.

A Yverdon, le 17 juin 1762.

Monseigneur,

JE dois à V. A. S. ma vie, ma liberté, mon honneur même, plus augmenté par l'intérêt que vous daignez prendre à moi, qu'altéré par l'iniquité du parlement de Paris. Ces biens les plus estimés des hommes, ont un nouveau prix pour celui qui les tient de vous. Que ne puis-je, monseigneur, les employer au gré de ma reconnoissance. C'est alors que je me glorifierois tous les jours de ma vie, d'être avec le plus profond respect, etc.

## LETTRE

*A Mad. la maréchale* DE LUXEMBOURG.

A Yverdon, le 17 juin 1762.

VOUS l'avez voulu, Mad. la Maréchale. Me voilà donc exilé loin de tout ce qui m'attachoit à la vie; est-ce un bien de la

conserver à ce prix? Du moins en perdant le bonheur auquel vous m'aviez accoutumé, ce sera quelque consolation dans ma misere, de songer aux motifs qui m'ont déterminé.

Etant allé à Villeroy, comme nous en étions convenus, je remis à M. le Duc la lettre que vous m'aviez donnée pour lui. Il me reçut en homme bien voulu de vous, et me donna une lettre pour le secrétaire de M. le commandant de Lyon : mais, réfléchissant en chemin, que celui à qui elle étoit adressée, pouvoit être absent ou malade, et qu'alors je serois plus embarrassé peut-être, que si M. le Duc n'avoit point écrit, je pris le parti d'éviter également Lyon et Besançon, afin de n'avoir à comparoître par-devant aucun commandant; et prenant entre les deux une route moins suivie, je suis venu ici sans accident, par Salins et Pontarlier. Je dois pourtant vous dire, qu'en passant à Dijon, il fallut donner mon nom, et qu'ayant pris la plume dans l'intention de substituer celui de ma mere à celui de mon pere, il me fut impossible d'en venir à bout; la main me trembloit tellement, que je fus contraint deux fois de poser la plume; enfin le nom de Rousseau fut le seul que je pus écrire, et toute ma falsification

consista à supprimer l'J, l'un de mes deux prénoms. Si-tôt que je fus parti, je croyois toujours entendre la maréchaussée à mes trousses; et un courrier ayant passé la même nuit sous mes fenêtres, je crus aussi-tôt qu'il venoit m'arrêter. Quels sont donc les tourmens du crime, si l'innocence opprimée en a de tels?

Je suis arrivé ici dans un accablement inconcevable; mais depuis deux jours que j'y suis, je me sens déjà beaucoup mieux: l'air natal, l'accueil de l'amitié, la beauté des lieux, la saison, tout concourt à réparer les fatigues du plus triste voyage. Quand j'aurai reçu de vos nouvelles, que vous m'aurez dit que vous m'aimez toujours, que M. le Maréchal m'aura dit la même chose, je serai tranquille sur tout le reste. Quelque malheur qui m'attende, une consolation qui m'est sûre, est de ne l'avoir pas mérité.

Voilà, madame la Maréchale, une lettre pour M. le prince de Conti, je vous supplie de la lui faire agréer, et d'y joindre tout ce qui vous paroîtra propre à lui montrer la reconnoissance dont je suis pénétré pour ses bontés. Quand l'innocence a besoin de faveur et de graces, elle est heureuse au moins de les recevoir d'une main dont elle peut s'honorer. Je voudrois

écrire à Mad. la comtesse de Boufflers ; mais l'heure presse, et le courrier ne repartira de 8 jours.

N'ayant point encore commencé mes recherches, j'ignore en quel lieu je fixerai ma retraite ; de nouvelles courses m'effraient trop pour la chercher bien loin d'ici. Tout séjour m'est bon, pourvu qu'il soit ignoré, et que l'injustice et la violence ne viennent pas m'y poursuivre ; et c'est un malheur qu'on n'a pas à craindre en ce pays. Je n'ose vous demander des nouvelles ; je les attends horribles ; mais les jugemens du parlement de Paris ne sont pas si respectables, qu'on n'en puisse appeler à l'Europe et à la postérité. Je prends la liberté de vous recommander ma pauvre gouvernante. Dans quels embarras je l'ai laissée, et quel bonheur pour elle et pour moi, que vous ayez été à Montmorency, dans ces temps de nos calamités !

---

# LETTRE

## *A M. le maréchal* DE LUXEMBOURG.

A Yverdon, le 17 juin 1762.

JE vous écrivis de Dôle, monsieur le Maréchal, samedi dernier. Hier, je vous écrivis d'ici, par la route de Geneve; et je vous écris aujourd'hui, par la route de Pontarlier. En voilà maintenant pour huit jours avant qu'aucun courrier reparte. A l'égard de ceux de Paris pour ce pays, on peut écrire presque tous les jours : il y en a cependant trois de préférence; mais le mercredi est le meilleur.

Si quelque chose au monde, pouvoit me consoler de m'être éloigné de vous, ce seroit de retrouver ici, dans un digne Suisse, tout l'accueil de l'amitié, et dans tous les habitans du pays, l'hospitalité la plus douce et la moins gênante. Je n'ai pourtant dit mon nom qu'à M. Roguin, et je ne suis connu de personne que comme un de ses amis; mais je ne pourrai éviter d'être présenté aujourd'hui ou demain à M. le Bailli, qui est ici le gouverneur de la province. J'espere qu'en m'ouvrant à lui, il me gardera le secret.

Tous mes arrangemens ultérieurs dépendent tellement de la décision de Mlle. le Vasseur, qu'il faut que j'en sois instruit avant que de rien faire. Je verrai en attendant, tous les lieux des environs, où je puis chercher un asile; mais je ne le choisirai qu'après que j'aurai su si elle veut le partager; et là-dessus, je vous supplie qu'il ne lui soit rien insinué pour l'engager à venir, si elle y a la moindre répugnance: car l'empressement de l'avoir avec moi, n'est que le second de mes désirs; le premier sera toujours, qu'elle soit heureuse et contente; et je crains qu'elle ne trouve ma retraite trop solitaire, qu'elle ne s'y ennuie. Si elle ne vient pas, je la regretterai toute ma vie; mais si elle vient, son séjour ici ne sera pas pour moi sans embarras: cependant qu'à cela ne tienne; et fût-elle ici dès demain!

Une autre chose qui me tient en suspens, c'est le sort des petits effets que j'ai laissés; s'ils me restent, ce que Mlle. le Vasseur ne vendra pas et qui sera d'un plus facile transport, pourroit être emballé ou encaissé, et renvoyé ici par les soins de M. de Rougemont, banquier, rue Beaubourg, lequel est prévenu. Mais si le parlement juge à propos de tout confisquer et de s'enrichir de mes guenilles, il faut

que je pourvoie ici peu-à-peu, aux choses dont j'ai un absolu besoin. Voulez-vous bien, monsieur le Maréchal, me faire donner un mot d'avis sur tout cela, et vous charger des lettres que Mlle. le Vasseur peut avoir à m'écrire? Car elle n'a pas mon adresse, et je souhaite qu'elle ne soit communiquée à personne, ne voulant plus être connu que de vous. Voici une lettre pour elle. Je me crois autorisé par vos bontés à prendre ces sortes de libertés.

Je ne vous ai point fait l'histoire de mon voyage; il n'a rien de fort intéressant. Je ne vous renouvelle plus l'exposition de mes sentimens, ils seront toujours les mêmes. Mon tendre attachement pour vous est à l'épreuve du temps, de l'éloignement, des malheurs, de ces malheurs mêmes auxquels le cœur d'un honnête homme ne sait point se préparer, parce qu'il n'est pas fait pour l'ignominie, et qui l'absorbent tout entier, quand ils lui sont arrivés. En cachant ma honte à toute la terre, je penserai toujours à vous avec attendrissement, et ce précieux souvenir sera ma consolation dans mes miseres. Mais vous, monsieur le Maréchal, daignerez-vous quelquefois vous souvenir d'un malheureux proscrit?

# LETTRE

## *A Mlle.* LE VASSEUR.

A Yverdon, le 17 juin 1762.

MA chere enfant, vous apprendrez avec grand plaisir, que je suis en sûreté. Puissai-je apprendre bientôt que vous vous portez bien et que vous m'aimez toujours ! Je me suis occupé de vous, en partant et durant tout mon voyage ; je m'occupe à présent du soin de nous réunir. Voyez ce que vous voulez faire, et ne suivez en cela que votre inclination : car quelque répugnance que j'aie à me séparer de vous, après avoir si long-temps vécu ensemble, je le puis cependant, sans inconvénient, quoiqu'avec regret ; et même votre séjour en ce pays, trouve des difficultés qui ne m'arrêteront pourtant pas, s'il vous convient d'y venir. Consultez-vous donc, ma chere enfant, et voyez si vous pourrez supporter ma retraite. Si vous venez, je tâcherai de vous la rendre douce, et je pourvoirai même, autant qu'il sera possible, à ce que vous puissiez remplir les devoirs de votre religion aussi souvent qu'il vous plaira. Mais si vous aimez

mieux rester, faites-le sans scrupule, et je concourrai toujours de tout mon pouvoir à vous rendre la vie commode et agréable.

Je ne sais rien de ce qui se passe; mais les iniquités du parlement ne peuvent plus me surprendre, et il n'y a point d'horreurs auxquelles je ne sois déjà préparé. Mon enfant, ne me méprisez pas à cause de ma misere. Les hommes peuvent me rendre malheureux; mais ils ne sauroient me rendre méchant, ni injuste; et vous savez mieux que personne, que je n'ai rien fait contre les lois.

J'ignore comment on aura disposé des effets qui sont restés dans ma maison; j'ai toute confiance en la complaisance qu'a eu M. Dumoulin, de vouloir bien en être le gardien. Je crois que cela pourra lever bien des difficultés que d'autres auroient pu faire. Je ne présume pas que le parlement, tout injuste qu'il est, ait la bassesse de confisquer mes guenilles. Cependant, si cela arrivoit, venez avec rien, mon enfant; et je serai consolé de tout, quand je vous aurai près de moi. Si, comme je le crois, on ferme les yeux et qu'on vous laisse disposer du tout, consultez Mrs. Mathas, Dumoulin, de la Roche, sur la maniere de vous défaire de

tout cela, ou de la plus grande partie, sur-tout des livres et des gros meubles, dont le transport coûteroit plus qu'ils ne valent; et vous ferez emballer le reste avec soin, afin qu'il me soit envoyé par une voie qui est connue de M. le Maréchal : mais avant tout, vous tâcherez de me faire parvenir une malle pleine de linge et hardes, dont j'ai un très-grand besoin, donnant avec la malle, un mémoire exact de tout ce qu'elle contient. Si vous venez, vous garderez ce qu'il y a de meilleur et qui occupe le moins de volume, pour l'apporter avec vous, ainsi que l'argent que le reste aura produit, dont vous vous servirez pour votre voyage. Si cela, joint à l'appoint du compte de M. de la Roche, excede ce qui vous est nécessaire, vous le convertirez en lettre de change, par le banquier qui dirigera votre voyage. Car, contre mon attente, j'ai trouvé qu'il faisoit ici très-cher vivre; que tout y coûtoit beaucoup; et que s'il faut nous remonter absolument en meubles et hardes, ce ne sera pas une petite affaire. Vous savez qu'il y a l'épinette et quelques livres à restituer, et M. Mathas, et le boucher, et mon barbier à payer; je vous enverrai un mémoire sur tout cela. Vous avez dû trouver dans le couvercle

de la boîte aux bonbons, trois ou quatre écus qui doivent suffire pour le paiement du boucher.

Je ne suis point encore déterminé sur l'asile que je choisirai dans ce pays. J'attends votre réponse pour me fixer; car si vous ne veniez pas, je m'arrangerois différemment. Je vous prie de témoigner à Mrs. Mathas et Dumoulin, à Mad. de Verdelin, à Mrs. Alamanni et Mandard, à M. et Mad. de la Roche, et généralement à toutes les personnes qui vous paroîtront s'intéresser à mon sort, combien il m'en a coûté pour quitter si brusquement tous mes amis, et un pays où j'étois bien voulu. Vous savez le vrai motif de mon départ : si personne n'eût été compromis dans cette malheureuse affaire, je ne serois sûrement jamais parti, n'ayant rien à me reprocher. Ne manquez pas aussi de voir de ma part, M. le curé, et de lui marquer avec quelle édification j'ai toujours admiré son zele et toute sa conduite, et combien j'ai regreté de m'éloigner d'un pasteur si respectable, dont l'exemple me rendoit meilleur. M. Alamanni avoit promis de me faire faire un bandage semblable à un modele qu'il m'a montré, excepté que ce qui étoit à droite, devoit être à gauche : je pense que ce bandage peut

très-bien se faire sans mesure exacte, en n'ouvrant pas les boutonnieres ; en sorte que je les pourrois faire ouvrir ici à ma mesure. S'il vouloit bien prendre la peine de m'en faire faire deux semblables, je lui en serois sensiblement obligé ; vous auriez soin de lui en rembourser le prix, et de me les envoyer dans la premiere malle que vous me ferez parvenir. N'oubliez pas aussi les étuis à bougies, et soyez attentive à envelopper le tout avec le plus grand soin.

Adieu, ma chere enfant. Je me console un peu des embarras où je vous laisse, par les bontés et la protection de M. le Maréchal et de Mad la Maréchale, qui ne vous abandonneront pas au besoin. M. et Mad. Dubettier m'ont paru bien disposés pour vous : je souhaiterois que vous fissiez les avances d'un raccommodement, auquel ils se prêteront sûrement : que ne puis-je les raccommoder de même avec M. et Mad. de la Roche ! Si j'étois resté, j'aurois tenté cette bonne œuvre, et j'ai dans l'esprit que j'aurois réussi. Adieu derechef. Je vous recommande toute chose, mais sur-tout de vous conserver, et de prendre soin de vous.

# LETTRE

## *A M. le maréchal* DE LUXEMBOURG.

Yverdon, le 19 juin 1762.

N'AYANT plus à Paris d'autre correspondance que la vôtre, monsieur le Maréchal, je me trouve forcé de vous importuner de mes commissions, puisque je ne puis m'adresser pour cela qu'à vous seul. Je crois qu'on a sauvé quelques exemplaires de mon dernier livre. M. le Bailli d'Yverdon, qui m'a fait l'accueil le plus obligeant, a le plus grand empressement de voir cet ouvrage; et moi, j'ai le plus grand désir et le plus grand intérêt de lui complaire. J'en ai promis aussi un à mon hôte et ami M. Roguin. Il s'agiroit donc d'en faire empaqueter deux exemplaires, de les faire porter chez M Rougemont, rue Beaubourg, en lui faisant marquer sur une carte, qu'il est prié par M. D. Roguin, de les lui faire parvenir par la voie la plus courte et la plus sûre, qui est, je pense, le carrosse de Besançon. Pardon, monsieur le Maréchal. Je suis dans un de ces momens qui doivent tout excuser. Mes deux livres viennent d'exciter la plus

grande fermentation dans Geneve. On dit que la voix publique est pour moi ; cependant ils y sont défendus tous les deux. Ainsi mes malheurs sont au comble; il ne peut plus guere m'arriver pis.

J'attends avec grande impatience, un mot sur la décision de Mlle. le Vasseur, dont le séjour ici ne sera pas sans inconvénient; mais qu'à cela ne tienne, et qu'elle fasse ce qu'elle aimera le mieux.

---

## LETTRE

### *A M. Moultou.*

A Yverdon, le 6 juillet 1762.

JE vois bien, cher concitoyen, que tant que je serai malheureux, vous ne pourrez vous taire; et cela vraisemblablement m'assure vos soins et votre correspondance, pour le reste de mes jours. Plaise à Dieu que toute votre conduite dans cette affaire, ne vous fasse pas autant de tort qu'elle vous fera d'honneur! Il ne falloit pas moins avec votre estime, que celle de quelques vrais peres de la patrie, pour tempérer le sentiment de ma misere, dans un concours de calamités, que je n'ai jamais dû prévoir. La noble fermeté de M. Jalabert ne me

surprend point : j'ose croire que son sentiment étoit le plus honorable au conseil, ainsi que le plus équitable ; et pour cela même, je lui suis encore plus obligé du courage avec lequel il l'a soutenu. C'est bien des philosophes qui lui ressemblent, qu'on peut dire, que s'ils gouvernoient les états, les peuples seroient heureux.

Je suis aussi fâché que touché, de la démarche des citoyens dont vous me parlez. Ils ont cru, dans cette affaire, avoir leurs propres droits à défendre, sans voir qu'ils me faisoient beaucoup de mal. Toutefois, si cette démarche s'est faite avec la décence et le respect convenables, je la trouve plus nuisible que repréhensible. Ce qu'il y a de très-sûr, c'est que je ne l'ai ni sue, ni approuvée, non plus que la requête de ma famille, quoiqu'à dire le vrai, le refus qu'elle a produit soit surprenant, et peut-être inoui.

Plus je pese toutes les considérations, plus je me confirme dans la résolution de garder le plus parfait silence. Car enfin, que pourrois-je dire, sans renouveler le crime de Cham ? Je me tairai, cher Moultou, mais mon livre parlera pour moi : chacun y doit voir avec évidence, que l'on m'a jugé sans m'avoir lu.

Donzel est venu, chargé du livre de

Deluc; mais il ne m'a point dit être envoyé par lui. Ils prennent bien leur temps pour me faire des visites ! Les sermons par écrit n'importunent qu'autant qu'on veut ; mais que M. Deluc ne m'en vienne pas faire en personne. Il s'en retourneroit peu content.

Non-seulement j'attendrai le mois de septembre avant d'aller à Geneve ; mais je ne trouve pas même ce voyage fort nécessaire, depuis que le conseil lui-même désavoue le décret, et je ne suis guere en état d'aller faire pareille corvée. Il faut être fou, dans ma situation, pour courir à de nouveaux désagrémens, quand le devoir ne l'exige pas. J'aimerai toujours ma patrie, mais je n'en peux plus revoir le séjour avec plaisir.

On a écrit ici à M. le Bailli, que le sénat de Berne, prévenu par le réquisitoire imprimé dans la gazette, doit dans peu m'envoyer un ordre de sortir des terres de la république. J'ai peine à croire qu'une pareille délibération soit mise à exécution dans un si sage conseil. Si-tôt que je saurai mon sort, j'aurai soin de vous en instruire : jusque-là, gardez-moi le secret sur ce point.

Ce réquisitoire, ou plutôt ce libelle, me poursuit d'état en état, pour me faire

interdire par-tout le feu et l'eau. On vient encore de l'imprimer dans le Mercure de Neuchatel. Est-il possible qu'il ne se trouvera pas, dans tout le public, un seul ami de la justice et de la vérité, qui daigne prendre la plume, et montrer les calomnies de ce sot libelle, lesquelles ne pourroient, que par leur bêtise, sauver l'auteur du châtiment qu'il recevroit d'un tribunal équitable, quand il ne seroit qu'un particulier ? Que doit-ce être d'un homme qui ose employer le sacré caractere de la magistrature, à faire le métier qu'il devroit punir ? Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je dois vous dire que Donzel m'a questionné si curieusement sur mes correspondances, que je l'ai jugé plus espion qu'ami.

---

## LETTRE

### *AU MÊME.*

A Motiers-Travers, le 11 juillet 1762.

AVANT-hier, cher Moultou, je fus averti que le lendemain, devoit m'arriver de Berne, l'ordre de sortir des terres de la république dans l'espace de quinze jours;

et l'on m'apprit aussi que cet ordre avoit été donné à regret, aux pressantes sollicitations du conseil de Geneve. Je jugeai qu'il me convenoit de le prévenir ; et avant que cet ordre arrivât à Yverdon, j'étois hors du territoire de Berne. Je suis ici depuis hier, et j'y prends haleine, jusqu'à ce qu'il plaise à M.rs de Voltaire et Tronchin de m'y poursuivre et de m'en faire chasser ; ce que je ne doute pas qui n'arrive bientôt. J'ai reçu votre lettre du 7 : n'avez-vous pas reçu la mienne du 6? Ma situation me force à consentir que vous écriviez, si vous le jugez à propos, pourvu que ce soit d'une maniere convenable à vous et à moi, sans emportemens, sans satyres, sur-tout sans éloges, avec douceur et dignité, avec force et sagesse, enfin comme il convient à un ami de la justice, encore plus que de l'opprimé. Du reste, je ne veux point voir cet ouvrage ; mais je dois vous avertir que si vous l'exécutez comme j'imagine, il immortalisera votre nom (car il faut vous nommer ou ne pas écrire). Mais vous serez un homme perdu. Pensez-y. Adieu, cher Moultou.

Vous pouvez continuer de m'écrire sous le pli de M. Roguin, ou ici directement ; mais écrivez rarement.

# LETTRE

## *AU MÊME.*

A Motiers-Travers, le 15 juillet 1762.

VOTRE derniere lettre m'afflige fort, cher Moultou. J'ai tort dans les termes, je le sens bien; mais ceux d'un ami doivent-ils être si durement interprétés, et ne deviez-vous pas vous dire à vous-même : s'il dit mal, il ne pense pas ainsi ?

Quand j'ai demandé s'il ne se trouveroit pas un ami de la justice et de la vérité, pour prendre ma défense contre le réquisitoire, j'imaginois si peu que ce discours eût quelque trait à vous, que quand vous m'avez proposé de vous charger de ce soin, j'en ai été effrayé pour vous, comme vous l'aurez pu voir dans ma précédente. Il ne m'est pas même venu dans l'esprit, qu'une pareille entreprise vous fût praticable en cette occasion; et d'autant moins que mes défenseurs, si jamais j'en ai, ne doivent point être anonymes. Mais sachant que vous voyez et connoissez des gens de lettres, j'ai pensé que vous pourriez exciter ou encourager en quelqu'un d'eux,

d'eux, l'idée de faire ce que, sans imprudence, vous ne pouvez faire vous-même ; et que si le projet étoit bien exécuté, il vous remercîroit quelque jour peut-être, de le lui avoir suggéré.

Cependant, comme personne ne connoît mieux que vous votre situation et vos risques, que d'ailleurs cette entreprise est belle et honnête, et que je ne connois personne au monde qui puisse mieux que vous s'en tirer et s'en faire honneur, si vous avez le courage de la tenter, après l'avoir bien examinée, je ne m'y oppose pas ; persuadé que, selon l'état des choses, que je ne connois point et que vous pouvez connoître, elle peut vous être plus glorieuse que périlleuse. C'est à vous de bien peser tout, avant que de vous résoudre. Mais comme c'est votre avis que vous devez dire, et non pas le mien, je persiste dans la résolution de ne pas me mêler de votre ouvrage, et de ne le voir qu'avec le public.

Ce que M. de Voltaire a dit à Mad. d'Anville, sur la délibération du sénat de Berne à mon sujet, n'est rien moins que vrai, et il le savoit mieux que personne. Le 9 de ce mois, M. le Bailli d'Yverdon, homme d'un mérite rare, et que j'ai vu s'attendrir sur mon sort jusqu'aux larmes,

m'avoua qu'il devoit recevoir le lendemain, et me signifier le même jour, l'ordre de sortir dans quinze jours des terres de la république. Mais il est vrai que cet avis n'a pas passé sans contradiction, ni sans murmure, et qu'il a eu peu d'approbateurs dans le Deux-cent, et aucun dans le pays. Je partis le même jour 9, et le lendemain j'arrivai ici, où, malgré l'accueil qu'on m'y fait, j'aurois tort de me croire plus en sûreté qu'ailleurs Milord Maréchal attend à mon sujet, des ordres du roi, et en attendant, m'a écrit la réponse la plus obligeante.

Comment pouvez-vous penser que ce soit par rapport à moi, que je veux suspendre notre correspondance ? Jugez-vous que j'aie trop de consolations, pour vouloir encore m'ôter les vôtres ? Si vous ne craignez rien pour vous, écrivez ; je ne demande pas mieux, et sur-tout n'allez pas sans cesse interprétant si mal les sentimens de votre ami. Donnez mon adresse à M. Usteri. Je ne me cache point ; on m'écrit même et l'on peut m'écrire ici directement sans enveloppe ; je souhaite seulement que tous les désœuvrés ne se mettent pas à écrire comme ci-devant : aussi bien ne répondrai-je qu'à mes amis, et je ne puis être exact même avec eux.

Adieu ; aimez-moi comme je vous aime, et de grace ne m'affligez plus.

Remercier pour moi M. Usteri, je vous prie. Je ne rejette point ses offres ; nous en pourrons reparler.

---

# LETTRE

## *AU MÊME.*

Motiers, 24 juillet 1762.

LA lettre ci-jointe, mon bon ami, a été occasionnée par une de M. Marcet, dans laquelle il me rapporte celle qu'il a écrite à Geneve, au sujet du tribunal légal, qu'on dit devoir être formé contre M. Pictet. Comme depuis fort long-temps je n'ai eu nulle correspondance avec M. Marcet, et que j'ignore quelle est aujourd'hui sa maniere de penser, j'ai cru devoir vous adresser la lettre que je lui écris, pour être envoyée ou supprimée, comme vous le jugerez à propos. Au reste, ne soyez pas surpris de me voir changer de ton ; mon expulsion du canton de Berne, laquelle vient certainement de Geneve, a comblé la mesure. Un état dans lequel le poëte et le jongleur regnent, ne m'est plus rien ; il vaut mieux que j'y sois étran-

ger qu'ennemi. Que la crainte de nuire à mes intérêts dans ce pays-là, ne vous empêche donc pas d'envoyer la lettre, si vous n'avez nulle autre raison pour la supprimer. Je jugerai désormais de sang-froid, toutes les folies qu'ils vont faire, et je les jugerai comme s'il n'étoit pas question de moi.

Si vous persistez dans le projet que vous aviez formé, je vous recommande sur toute chose, le réquisitoire de Paris, fabriqué à Montmorency par deux prêtres déguisés, qui font la gazette ecclésiastique, et qui m'ont pris en haine, parce que je n'ai pas voulu me faire janséniste. Il ne faut pourtant pas dire tout cela, du moins ouvertement; mais en montrant combien ce libelle est calomnieux et méchant, il n'est pas défendu de montrer combien il est bête. Du reste, parlez peu de Geneve et de ce qui s'y est fait, de même qu'à Berne et même à Neuchatel, où l'on vient aussi de défendre mon livre. Il faut avouer que les prêtres papistes ont chez les Réformés, des recors bien zélés.

Je n'aimerois pas trop que votre ouvrage fût imprimé à Zurich, ou du moins qu'il ne le fût que là; car ce seroit le moyen qu'il ne fût connu qu'en Suisse et à Geneve. J'aimerois bien mieux qu'il se répandît en France et en Angleterre, où

je suis un peu plus en honneur. Ne pourriez-vous pas vous adresser à Rey, surtout si vous vous nommez ? Car si vous gardez l'anonyme, il ne faudroit peut-être pas vous servir de lui, de peur qu'on ne crût que l'ouvrage vient de moi. Du reste, travaillez avec confiance, et n'allez pas vous figurer que vous manquez de talent ; vous en avez plus que vous ne pensez D'ailleurs, l'amour du bien, la vertu, la générosité vous éleveront l'ame. Vous songerez que vous défendez l'opprimé, que vous écrivez pour la vérité, et pour votre ami ; vous traiterez un sujet dont vous êtes digne, et je suis bien trompé dans mon espérance, si vous n'effacez votre client. Sur-tout ne vous battez pas les flancs pour faire. Soyez simple et aimez-moi. Adieu.

Convenons que nous ne parlerons plus de cet écrit dans nos lettres, de peur qu'elles ne soient vues ; car je crois qu'il faut du secret.

Après un long silence, je viens de recevoir de M. Vernes, une lettre de bavardage et de cafardise, qui m'achève de dévoiler le pauvre homme. Je m'étois bien trompé sur son compte. Ses directeurs l'ont chargé de me tirer, comme on dit, les vers du nez. Vous vous doutez bien qu'il n'aura pas de réponse.

# LETTRE

## *A M. MARCET.*

*Vitam impendere vero.*

VOTRE lettre, monsieur, sur l'affaire de M. Pictet, est judicieuse; elle va très-bien au fait. Permettez-moi d'y ajouter quelques idées, pour achever de déterminer l'état de la question.

1. La doctrine de la Profession de foi du Vicaire Savoyard, est-elle si évidemment contraire à la religion établie à Geneve, que cela n'ait pas même pu faire une question, et que le conseil, quand il s'agissoit de l'honneur et du sort d'un citoyen, ait dû, sur cet article, ne pas même consulter les théologiens?

2. Supposé que cette doctrine y soit contraire, est-il bien sûr que J. J. Rousseau en soit l'auteur? L'est-il même qu'il soit l'auteur du livre qui porte son nom? Ne peut-on pas faussement imprimer le nom d'un homme à la tête d'un livre qui n'est pas de lui? Ne convenoit-il pas de commencer par avoir, ou des preuves, ou la déclaration de l'accusé, avant de pro-

céder contre sa personne? On diroit qu'on s'est hâté de le décréter sans l'entendre, de peur de le trouver innocent.

3. Le cas du parlement de Paris est tout-à-fait différent, et n'autorise point la procédure du conseil de Geneve. Le parlement ayant prétendu, je ne sais sur quel fondement, que le livre étoit imprimé dans le royaume, sans approbation ni permission, avoit ou croyoit avoir à ce titre, inspection sur le livre et sur l'auteur. Cependant tout le monde convient qu'il a commis une irrégularité choquante, en décrétant d'abord de prise de corps celui qu'il devoit premiérement assigner pour être ouï. Si cette procédure étoit légitime, la liberté de tout honnête homme seroit toujours à la merci du premier imprimeur. On dira que la voix publique est unanime, et que celui à qui l'on attribue le livre, ne le désavoue pas. Mais encore une fois, avant que de flétrir l'honneur d'un homme irréprochable, avant que d'attenter à la liberté d'un citoyen, il faudroit quelque preuve positive : or, la voix publique n'en est pas une, et nul n'est tenu de répondre, lorsqu'il n'est pas interrogé. Si donc la procédure du parlement de Paris est irréguliere en ce point, comme il est incontestable, que dirons-nous de celle du

conseil de Geneve, qui n'a pas le moindre prétexte pour la fonder? Quelquefois on se hâte de décréter légérement un accusé qu'on peut saisir, de peur qu'il ne s'échappe; mais pourquoi le décréter absent, à moins que le délit ne soit de la derniere évidence? Ce procédé violent est sans prétexte, ainsi que sans raison. Quand le public juge avec étourderie, il est d'autant moins permis aux tribunaux de l'imiter, que le public se rétracte comme il juge; au lieu que la premiere maxime de tous les gouvernemens du monde, est d'entasser plutôt sottise sur sottise, que de convenir jamais qu'ils en ont fait une, encore moins de la réparer.

4. Maintenant, supposons le livre bien reconnu pour être de l'auteur dont il porte le nom: il s'agit ensuite de savoir si la Profession de foi en est aussi. Autre preuve positive et juridique, indispensable en cette occasion: car enfin l'auteur du livre ne s'y donne point pour celui de la Profession de foi; il déclare que c'est un écrit qu'il transcrit dans son livre; et cet écrit, dans le préambule, paroît lui être adressé par un de ses concitoyens. Voilà tout ce qu'on peut inférer de l'ouvrage même; aller plus loin, c'est deviner; et si l'on se mêle une fois de deviner dans les tribu-

naux, que deviendront les particuliers qui n'auront pas le bonheur de plaire aux magistrats ? Si donc celui qui est nommé à la tête du livre où se trouve la Profession de foi, doit être puni pour l'avoir publiée, c'est comme éditeur, et non comme auteur; on n'a nul droit de regarder la doctrine qu'elle contient, comme étant la sienne, sur-tout après la déclaration qu'il fait lui-même, qu'il ne donne point cette Profession de foi pour regle des sentimens qu'on doit suivre en matiere de religion; et il dit pourquoi il la donne. Mais on imprime tous les jours dans Geneve, des livres catholiques, même de controverse, sans que le conseil cherche querelle aux éditeurs. Par quelle injuste partialité punit-on l'éditeur Genevois d'un ouvrage prétendu hétérodoxe, imprimé en pays étranger, sans rien dire aux éditeurs Genevois d'ouvrages incontestablement hétérodoxes, imprimés dans Geneve même ?

5. A l'égard du *Contrat-Social*, l'auteur de cet écrit prétend qu'une religion est toujours nécessaire à la bonne constitution d'un état. Ce sentiment peut bien déplaire au poëte Voltaire, au jongleur Tronchin, et à leurs satellites; mais ce n'est pas par-là, qu'ils oseront attaquer le

livre en public. L'auteur examine ensuite quelle est la religion civile, sans laquelle nul état ne peut être bien constitué. Il semble, il est vrai, ne pas croire que le christianisme, du moins celui d'aujourd'hui, soit cette religion civile, indispensable à toute bonne législation : et en effet, beaucoup de gens ont regardé jusqu'ici les républiques de Sparte et de Rome, comme bien constituées, quoiqu'elles ne crussent pas en Jesus-Christ. Supposons toutefois, qu'en cela l'auteur se soit trompé : il aura fait une erreur en politique ; car il n'est pas ici question d'autre chose. Je ne vois point où sera l'hérésie, encore moins le crime à punir.

6. Quant aux principes de gouvernement, établis dans cet ouvrage, ils se réduisent à ces deux principaux : le premier, que légitimement la souveraineté appartient toujours au peuple ; le second, que le gouvernement aristocratique est le meilleur de tous. Peut-être importeroit-il beaucoup au peuple de Geneve, et même à ses magistrats, de savoir précisément en quoi quelqu'un d'eux trouve ce livre blâmable, et son auteur criminel. Si j'étois procureur-général de la république de Geneve, et qu'un bourgeois, quel qu'il fût, osât condammer les prin-

cipes établis dans cet ouvrage, je l'obligerois à s'expliquer avec clarté, ou je le poursuivrois criminellement, comme traître à la patrie, et criminel de lèse-majesté.

On s'obstine cependant à dire qu'il y a un décret secret du conseil contre J. J. Rousseau, et même que sa famille ayant, par requête, demandé communication de ce décret, elle lui a été refusée. Cette maniere ténébreuse de procéder est effrayante; elle est inouïe dans tous les tribunaux du monde, excepté celui des inquisiteurs d'état à Venise. Si jamais elle s'établissoit à Geneve, il vaudroit mieux être né Turc que Genevois.

Au reste, je ne puis croire qu'on érige contre M. Pictet, le tribunal dont vous parlez. En tout cas, ce sera fournir à un homme ferme, qui a du sens, de la santé, des lumieres, l'occasion de jouer un très-beau rôle, et de donner à ses concitoyens de grandes leçons.

Celui qui vous écrit ces remarques, vous aime et vous salue de tout son cœur.

---

## LETTRE

### *AU ROI DE PRUSSE.*

A Motiers-Travers, juillet 1762.

SIRE,

J'AI dit beaucoup de mal de vous ; j'en dirai peut-être encore : cependant, chassé de France, de Geneve, du canton de Berne, je viens chercher un asile dans vos états. Ma faute est peut-être de n'avoir pas commencé par là ; cet éloge est de ceux dont vous êtes digne. Sire, je n'ai mérité de vous aucune grace, et je n'en demande pas : mais j'ai cru dèvoir déclarer à Votre Majesté, que j'étois en son pouvoir, et que j'y voulois être ; elle peut disposer de moi comme il lui plaira.

---

LETTRE

# LETTRE

## A M. MOULTOU.

Motiers, 3 août 1762.

Je soupçonne, ami, que nos lettres sont interceptées, ou du moins ouvertes; car la derniere que vous m'avez envoyée de notre ami, avec un mot de vous, au dos d'une autre lettre timbrée de Metz, ne m'est parvenue que six jours après sa date. Marquez-moi, je vous prie, si vous avez reçu celle que je vous écrivis; il y a huit ou dix jours, avec une réponse à un citoyen de Geneve, qui m'avoit écrit au sujet de l'affaire de M. Pictet. Je vous laissois le maître d'envoyer cette réponse à son adresse, ou de la supprimer, si vous le jugiez à propos.

Vous aviez raison de croire que quelqu'un qui m'écriroit à Geneve, ne seroit pas fort au fait de ma situation. Mais la lettre que vous m'avez envoyée, quoique datée et timbrée de Metz, sent son Voltaire à pleine gorge, et je ne doute point qu'elle ne soit de ce glorieux souverain de Geneve, qui, tout occupé de ses noirceurs,

ne néglige pas pour cela les plaisanteries; son génie universel suffit à tout. Laissez donc au rebut, les lettres qu'on m'écrit à Geneve. Mes amis savent bien que ce n'est pas là qu'il faut me chercher désormais.

Je viens de recevoir l'arrêt du parlement qui me concerne, apostillé par un anonyme que j'ai lieu de soupçonner être un évêque. Quoi qu'il en soit, les notes sont bien faites et de bonne main; et je n'attends pour vous faire passer ce papier, que de savoir si mes paquets et lettres vous parviennent sûrement et dans leur temps. C'est par la même défiance, que je n'écris point à notre ami que je ne veux pas compromettre; car pour vous, il est désormais trop tard. Vous êtes noté d'amitié pour moi, et c'est à Geneve un crime irrémissible. Adieu.

Réponse aussi-tôt, je vous prie, si cette lettre vous parvient. Cachetez les vôtres avec un peu plus de soin, afin que je puisse juger si elles ont été ouvertes.

---

# LETTRE

## *AU MÊME.*

Motiers, ce 10 août 1762.

J'AI reçu hier au soir votre lettre du 7 : ainsi, à quelques petits retards près, notre correspondance est en regle; et si l'on n'ouvre pas nos lettres à Geneve, on ne les ouvre sûrement pas en Suisse. De sorte qu'à moins d'affaires plus importantes à traiter, et malgré les voies intermédiaires qu'on pourra vous proposer, je suis d'avis que nous continuions à nous écrire directement l'un à l'autre.

Si notre ami lisoit dans mon cœur, il ne seroit pas en peine de mon silence. Dites-lui que, s'il peut me tenir parole sans se compromettre et sans qu'on sache où il va, j'aimerois bien mieux l'embrasser que lui écrire. Son projet de me réfuter est excellent, et peut même m'être très-utile et très-honorable. Il est bon qu'on voie qu'il me combat et qu'il m'aime; il est bon qu'on sache que mes amis ne me sont point attachés par esprit de parti, mais par un sincere amour pour la vérité, lequel nous unit tous.

L'arrêt est si volumineux, que j'ai mieux

aimé vous transcrire les notes. Attachez-vous sur-tout à la huitieme. Quelle doctrine abominable, que celle de ce réquisitoire, qui détruit tout principe commun de société entre les fidelles et les autres hommes! Conséquemment à cette doctrine, il faut nécessairement poursuivre et massacrer comme des loups, tous ceux qui ne sont pas jansénistes : car si la loi naturelle est criminelle, il faut brûler ceux qui la suivent, et rouer ceux qui ne la suivent pas. Ce que vous a mandé M. Cury ne doit point vous retenir; car outre que je n'ai pas grand' foi à ses almanachs, vous devez toujours parler du parlement avec le plus grand respect, et même avec considération, de l'avocat-général. Le tort de ce magistrat est très-grand, sans doute, d'avoir adopté ce réquisitoire sans avoir lu le livre; mais il seroit bien plus grand encore, s'il en étoit lui-même l'auteur. Ainsi, séparez toujours le tribunal et l'homme, du libelle, et tombez sur cet horrible écrit comme il le mérite. C'est un vrai service à rendre au genre humain, d'attirer sur cet écrit toute l'exécration qui lui est due; nul ménagement pour votre ami, ne doit l'emporter sur cette considération.

Je souhaiterois que l'écrit de notre ami fût imprimé en France, et même le vôtre;

car il est bon qu'ils y paroissent ; et s'ils sont imprimés dehors, on ne les y laissera pas entrer. Je pense encore qu'il ne trouvera nulle part ailleurs un certain profit de son ouvrage, et il faut un peu faire ce qu'il ne fera pas, c'est-à-dire, songer à ses intérêts. Si vous jugez à propos de me confier ce soin, je tâcherai de le remplir. Cependant je crois que l'homme, dont je vous ai parlé ci-devant, pourroit également se charger de cette affaire. Mais comme je n'ai point de ses nouvelles, je ne me soucie pas de lui écrire le premier. A l'égard de la Suisse et de Geneve, j'ai cessé de prendre intérêt à ce qu'on y pensoit de moi. Ces gens-là sont si cafards, ou si faux, ou si bêtes, qu'il faut renoncer à les éclairer.

Plus je médite sur votre entreprise, plus je la trouve grande et belle. Jamais plus noble sujet ne put être plus dignement traité. Votre état même vous permet et vous prescrit de mettre dans vos discours une certaine élévation qui ne siéroit pas à tout autre. Quelle touchante voix que celle du chrétien, relevant les fautes de son ami ! et quel spectacle aussi de le voir couvrir l'opprimé, de l'égide de l'Evangile ! Ministre du Très-Haut, faites tomber à vos pieds tous ces misérables;

sinon, jetez la plume et courez vous cacher; vous ne ferez jamais rien.

Il est certain qu'il y a des gens de mauvaise humeur à Neuchatel, qui meurent d'envie d'imiter les autres, et de me chercher chicane à leur tour; mais outre qu'ils sont retenus par d'autres gens plus sensés, que peuvent-ils me faire? Ce n'est pas sous leur protection que je me suis mis, c'est sous celle du roi de Prusse; il faut attendre ses ordres pour disposer de moi; en attendant, il ne paroît pas que milord Maréchal soit d'avis de retirer la protection qu'il m'a accordée, et que probablement ils n'oseront pas violer. Au reste, comme l'expérience m'apprend à toujours tout mettre au pis, il ne peut plus rien m'arriver de désagréable, à quoi je ne sois préparé. Il est vrai cependant, que, dans cette affaire-ci, j'ai trouvé la stupidité publique plus grande que je ne l'aurois attendue: car quoi de plus plaisant que de voir les dévots se faire les satellites de Voltaire et du parti philosophique, bien plus vivement ulcéré qu'eux, et les ministres protestans se faire à ma poursuite, les archers des prêtres? La méchanceté ne me surprend plus; mais je vous avoue que la bêtise, poussée à ce point, m'étonne encore. Adieu, ami; je vous embrasse.

# LETTRE

## *A Mad. la maréchale* DE LUXEMBOURG.

A Motiers-Travers, le 14 août 1762.

VOICI, madame la Maréchale, une troisieme lettre depuis mon arrivée à Motiers. Je vous supplie de ne pas vous rebuter de mon importunité ; il est difficile de n'être pas un peu plus inquiet d'un long silence à un si grand éloignement, que si l'on étoit plus à portée. Quand je vous écris, madame, vous m'êtes présente ; c'est en quelque sorte comme si vous m'écriviez. Il faut se dédommager comme on peut, de ce qu'on désire et qu'on ne sauroit avoir. D'ailleurs, M. le Maréchal m'a marqué qu'il croyoit que vous m'aviez écrit ; et pour savoir si les lettres se perdent, il faut accuser ce qu'on reçoit, et aviser de ce qu'on ne reçoit pas.

---

# LETTRE

## *A milord* MARÉCHAL.

Motiers-Travers, août 1762.

Milord,

IL est bien juste que je vous doive la permission que le roi me donne d'habiter dans ses états, car c'est vous qui me la rendez précieuse; et si elle m'eût été refusée, vous auriez pu vous reprocher d'avoir changé mon départ en exil. Quant à l'engagement que j'ai pris avec moi de ne plus écrire, ce n'est pas, j'espere, une condition que S. M. entend mettre à l'asile qu'elle veut bien m'accorder. Je m'engage seulement, et de très-bon cœur, envers elle et Votre Excellence, à respecter, comme j'ai toujours fait dans mes écrits et dans ma conduite, les lois, le prince, les honnêtes gens, et tous les devoirs de l'hospitalité. En général, j'estime peu de rois, et je n'aime pas le gouvernement monarchique; mais j'ai suivi la regle des Bohémiens, qui, dans leurs excursions, épargnent toujours la maison qu'ils habitent. Tandis que j'ai vécu en France, Louis XV n'a

pas eu de meilleur sujet que moi, et sûrement on ne me verra pas moins de fidélité pour un prince d'une autre étoffe. Mais quant à ma maniere de penser en général sur quelque matiere que ce puisse être, elle est à moi, né républicain et libre : et tant que je ne la divulgue pas dans l'état où j'habite, je n'en dois aucun compte au souverain ; car il n'est pas juge compétent de ce qui se fait hors de chez lui, par un homme qui n'est pas né son sujet. Voilà mes sentimens, milord, et mes regles. Je ne m'en suis jamais départi, et je ne m'en départirai jamais. J'ai dit tout ce que j'avois à dire, et je n'aime pas à rabâcher. Ainsi je me suis promis, et je me promets de ne plus écrire ; mais encore une fois, je ne l'ai promis qu'à moi.

Non, milord, je n'ai pas besoin que les agréables de Motiers m'en chassent, pour désirer d'habiter la tour quarrée ; et si je l'habitois, ce ne seroit sûrement pas pour m'y rendre invisible ; car il vaut mieux être homme et votre semblable, que le *Tien* du vulgaire et *Dalay-Lama*. Mais j'ai commencé à m'arranger dans mon habitation, et je ne saurois en changer avant l'hiver sans une incommodité qui effarouche, même pour vous. Si mes pélerinages ne vous sont pas importuns, je ferai

de mon temps un partage très-agréable, à peu près comme vous le marquez au roi. Ici, je ferai des lacets avec les femmes; à Colombier, j'irai penser avec vous.

---

## LETTRE

### *A Mad. la comtesse* DE BOUFFLERS.

Motiers-Travers, août 1762.

J'AI reçu dans leur temps, madame, vos deux lettres, des 21 et 31 juillet, avec l'extrait par duplicata d'un *P. S.* de M. Hume, que vous y avez joint. L'estime de cet homme unique efface tous les outrages donton m'accable. M. Hume étoit l'homme selon mon cœur, même avant que j'eusse le bonheur de vous connoître, et vos sentimens sur son compte ont encore augmenté les miens; il est le plus vrai philosophe que je connoisse, et le seul histórien qui jamais ait écrit avec impartialité. Il n'a pas plus aimé la vérité que moi, j'ose le croire; mais j'ai mis de la passion dans sa recherche, et lui n'y a mis que ses lumieres et son beau génie. L'amour-propre m'a souvent égaré, par mon aversion même pour le mensonge; j'ai haï le despotisme en républicain, et

l'intolérance en théiste. M. Hume a dit: Voilà ce que fait l'intolérance, et ce que fait le despotisme. Il a vu par toutes ses faces, l'objet que la passion ne m'a laissé voir que par un côté. Il a mesuré, calculé les erreurs des hommes, en être au-dessus de l'humanité. J'ai cent fois désiré et je désire encore voir l'Angleterre, soit pour elle-même, soit pour y converser avec lui, et cultiver son amitié, dont je ne me crois pas indigne. Mais ce projet devient de jour en jour moins praticable ; et le grand éloignement des lieux suffiroit seul pour le rendre tel, sur-tout à cause du tour qu'il faudroit faire, ne pouvant plus passer par la France.

Quoi, madame, moi qui ne puis plus, sans horreur, souffrir l'aspect d'une rue ; moi qui mourrai de tristesse, lorsque je cesserai de voir des prés, des buissons, des arbres devant ma fenêtre, irai-je maintenant habiter la ville de Londres ? Irai-je, à mon âge et dans mon état, chercher fortune à la cour, et me fourrer parmi la valetaille qui entoure les ministres ? Non, madame ; je puis être embarrassé des restes d'une vie plus longue que je n'ai compté ; mais ces restes, quoi qu'il arrive, ne seront point si mal employés. Je ne me suis que trop montré

pour mon repos ; je ne commencerai vraiment à jouir de moi, que quand on ne saura plus que j'existe : or, je ne vois pas dans cette maniere de penser, comment le séjour de l'Angleterre me seroit possible ; car si je n'en tire pas mes ressources, il m'en faudra bien plus là qu'ailleurs. Il est de plus très-douteux que j'y vécusse dans mon indépendance, aussi agréablement que vous le supposez. J'ai pris sur la nation Angloise, une liberté qu'elle ne pardonne à personne, et sur-tout aux étrangers, c'est d'en dire le mal ainsi que le bien ; et vous savez qu'il faut être buse pour aller vivre en Angleterre, mal voulu du peuple Anglois. Je ne doute pas que mon dernier livre ne m'y fasse détester, ne fût-ce qu'à cause de ma note sur le *Good natured people.* Vous m'obligerez, madame, si vous pouvez vous informer de ce qu'il en est, et m'en instruire.

Quant à l'édition générale de mes écrits, à faire à Londres, c'est une très-bonne idée, sur-tout si ce projet peut s'exécuter en mon absence. Cependant, comme l'impression coûte beaucoup en Angleterre, à moins que l'édition ne fût magnifique et ne se fît par souscription, elle seroit difficile à faire, et j'en tirerois peu de profit.

Le château de Schleyden étant moins

éloigné, seroit plus à ma portée; et l'avantage de vivre à bon marché, que je n'ai pas ici, seroit dans mon état, une grande raison de préférence : mais je ne connois pas assez M. et Mad. de la Mare, pour savoir s'il me convient de leur avoir cette obligation: c'est à vous, madame, et à Mad. la Maréchale, à me décider là-dessus. A l'égard de la situation, je ne connois aucun séjour triste et vilain avec de la verdure; mais s'il n'y a que des sables ou des rochers tout nus, n'en parlons pas. J'entends peu ce que c'est qu'aller par corvées; mais sur le seul mot, s'il n'y a pas d'autre moyen d'arriver au château, je n'irai jamais. Quant au troisieme asile, dont vous me parlez, madame, je suis très-reconnoissant de cette offre, mais très-déterminé à n'en pas profiter. Au reste, il y a du temps pour délibérer sur les autres, car je ne suis point maintenant en état de voyager; et quoique les hivers soient ici longs et rudes, je suis forcé d'y passer celui-ci à tout risque, ne présumant pas que le roi de Prusse, dont la réponse n'est point venue, me refuse, en l'état où je suis, l'asile qu'il a souvent accordé à des gens qui ne le méritoient guere.

Voilà, madame, quant à présent, ce que je puis vous dire sur les soins relatifs

à moi, dont vous voulez bien vous occuper. Soyez persuadée que mon sort tient bien moins à l'effet de ces mêmes soins, qu'à l'intérêt qui vous les inspire. La bonté que vous avez de vous souvenir de Mlle. le Vasseur, l'autorise à vous assurer de son profond respect. Il n'y a pas de jour qu'elle ne m'attendrisse en me parlant de vous et de vos bontés, madame. Je bénirois un malheur qui m'a si bien appris à vous connoître, s'il ne m'eût en même temps éloigné de vous.

---

# LETTRE

## *A M. Moultou.*

Motiers-Travers, 1.er sept. 1762.

J'AI reçu dans son temps, mon ami, votre lettre du 21 août. J'étois alarmé de n'avoir rien reçu l'ordinaire précédent, parce que l'ami avec qui vous aviez conféré, me marquoit que vous m'écriviez par ce même ordinaire : ce qui me faisoit craindre que votre lettre n'eût été interceptée. Il me paroît maintenant, qu'il n'en étoit rien. Cependant je persiste à croire que, si nous avions à nous marquer des choses impor-

tantes, il faudroit prendre quelques précautions.

J'ai eu le plaisir de passer vendredi dernier la journée avec M. le professeur Hess, lequel m'a appris bien des choses plus nouvelles pour moi que surprenantes; entre autres, l'histoire des deux lettres que vous a écrites le jongleur à mon sujet, et votre réponse. Je suis pénétré de reconnoissance de vous voir rendre de jour en jour plus estimable et plus respectable, un ami qui m'est si cher. Pour moi, je suis persuadé que le poëte et le jongleur méditent quelque profonde noirceur, pour l'exécution de laquelle votre vertu leur est incommode. Je comprends qu'ils travailleroient plus à leur aise, si je n'avois plus d'amis là-bas. Il me vient journellement de Geneve, des affluences d'espions qui font ici de moi, les perquisitions les plus exactes. Ils viennent ensuite se renommer à moi, de vous et de l'autre ami, avec une affectation qui m'avertit assez de me tenir sur la réserve. J'ai résolu de ne m'ouvrir qu'à ceux qui m'apporteront des lettres. Ainsi n'écoutez point ce que tous les autres vous diront de moi.

Il me pleut aussi journellement des lettres anonymes, dans lesquelles je reconnois presque par-tout, les fades plaisanteries

et le goût corrompu du poëte. On a soin de les faire beaucoup voyager, afin de me mieux dépayser, et de m'en rendre les ports plus onéreux. Il m'en est venu cette semaine une, dans laquelle on cherche, fort grossiérement à la vérité, à me rendre suspect l'homme de poids que vous me marquez avoir entrepris de me réfuter, et dont vous m'avez envoyé un passage qui commence par ce mot, *Testimonium.* J'ai déchiré cette lettre, dans un premier mouvement de mépris pour l'auteur; mais ensuite j'ai pris le parti d'en envoyer les pieces à M. Vernet. Il est clair qu'on cherche à me brouiller avec notre clergé: très-certainement on ne réussira pas de mon côté; mais il est bon qu'on soit averti de l'autre.

Je dois vous dire qu'ensuite d'une lettre que j'avois écrite à M. de Montmollin, pasteur de Motiers, j'ai été admis sans difficulté, et même avec empressement, à la sainte table dimanche dernier. sans qu'il ait même été question d'explication ni de rétractation. Si ma lettre ne vous parvient pas, et que vous en désiriez copie, vous n'avez qu'à parler.

Je crois qu'il n'est pas prudent que ni vous ni Roustan, veniez me voir cette année; car très-certainement il est impos-

sible que ce voyage demeure caché. Mais si je puis supporter ici la rigueur de l'hiver, et marcher encore l'année prochaine, mon projet est d'aller faire une tournée dans la Suisse, et sur-tout à Zurich. Cher ami, si vous pouviez vous arranger pour faire cette promenade avec moi, cela seroit charmant. Je verserois à loisir mon ame toute entiere dans la vôtre, et puis je mourrois sans regret.

Vous m'écrivez ces mots dans votre derniere lettre, *avec les notes que vous avez transcrit*. Il faut *transcrites*. C'est une faute que tout le monde fait à Geneve. Cherchez ou rappelez-vous les regles de la langue sur les participes déclinables et indéclinables. Il est bon d'y penser quand on imprime, sur-tout pour la premiere fois; car on y regarde en France: c'est, pour ainsi dire, la pierre de touche du grammairien. Pardon, cher ami; l'intérêt que vous prenez à ma gloire doit me rendre excusable, si ma tendre sollicitude pour la vôtre va quelquefois jusqu'à la puérilité.

Je ne vous parle point de la réponse du roi de Prusse. Je suppose que vous avez appris que S. M. consent qu'on ne me refuse pas le feu et l'eau.

---

# LETTRE

## *A M. PICTET.*

A Motiers, le 23 sept. 1762.

JE suis touché, monsieur, de votre lettre; les sentimens que vous m'y montrez, sont de ceux qui vont à mon cœur. Je sais d'ailleurs, que l'intérêt que vous avez pris à mon sort, vous en a fait sentir l'influence; et persuadé de la sincérité de cet intérêt, je ne balancerois pas à vous confier mes résolutions, si j'en avois pris quelqu'une. Mais, monsieur, il s'en faut bien que je ne mérite la bonne opinion que vous avez prise de ma philosophie: j'ai été très-ému du traitement si peu mérité qu'on m'a fait dans ma patrie; je le suis encore, et quoique jusqu'à présent, cette émotion ne m'ait pas empêché de faire ce que j'ai cru être de mon devoir, elle ne me permettroit pas, tant qu'elle dure, de prendre pour l'avenir un parti que je fusse assuré m'être uniquement dicté par la raison. D'ailleurs, monsieur, cette persécution, bien que plus couverte, n'est pas cessée. On s'est apperçu que les voies

publiques étoient trop odieuses ; on en emploie maintenant d'autres qui pourront avoir un effet plus sûr, sans attirer aux persécuteurs le blâme public ; et il faut attendre cet effet, avant de prendre une résolution que la rigueur de mon sort peut rendre superflue. Tout ce que je puis faire de plus sage dans ma situation présente, est de ne point écouter la passion, et de plier les voiles jusqu'à ce qu'exempt du trouble qui m'agite, je puisse mieux discerner et comparer les objets. Durant la tempête, je cede, sans mot dire, aux coups de la nécessité. Si quelque jour elle se calme, je tâcherai de reprendre le gouvernail. Au reste, je ne vous dissimulerai pas que le parti d'aller vivre dans la patrie, me paroît très-périlleux pour moi, sans être utile à personne. On a beau se dédire en public, on ne sauroit se dissimuler les outrages qu'on m'a faits; et je connois trop les hommes, pour ignorer que souvent l'offensé pardonne, mais que l'offenseur ne pardonne jamais. Ainsi aller vivre à Geneve, n'est autre chose que m'aller livrer à des malveillans puissans et habiles, qui ne manqueront ni de moyens ni de volonté de me nuire. Le mal qu'on m'a fait est un trop grand motif pour m'en vouloir toujours faire ; le seul bien après lequel je

soupire, est le repos. Peut-être ne le trouverai-je plus nulle part; mais sûrement je ne le trouverai jamais à Geneve, sur-tout tant que le poëte y régnera, et que le jongleur y sera son premier ministre.

Quant à ce que vous me dites du bien que pourroit opérer mon séjour dans la patrie, c'est un motif désormais trop élevé pour moi, et que même je ne crois pas fort solide; car, où le ressort public est usé, les abus sont sans remede. L'état et les mœurs ont péri chez nous; rien ne les peut faire renaître. Je crois qu'il nous reste quelques bons citoyens; mais leur génération s'éteint, et celle qui suit n'en fournira plus. Et puis, monsieur, vous me faites encore trop d'honneur en ceci. J'ai dit tout ce que j'avois à dire, je me tais pour jamais; ou si je suis enfin forcé de reprendre la plume, ce ne sera que pour ma propre defense, et à la derniere extrémité. Au surplus, ma carriere est finie; j'ai vécu: il ne me reste qu'à mourir en paix. Si je me retirois à Geneve, j'y voudrois être nul, n'embrasser aucun parti, ne me mêler de rien, rester ignoré du public s'il étoit possible, et passer le peu de jours que peut durer encore ma pauvre machine délabrée, entre quelques amis, dont il ne tiendroit qu'à vous d'augmenter

le nombre. Voilà, monsieur, mes sentimens les plus secrets, et mon cœur à découvert devant vous. Je souhaite qu'en cet état, il ne vous paroisse pas indigne de quelque affection. Vous avez tant de droits à mon estime, que je me tiendrois heureux d'en avoir à votre amitié.

---

# LETTRE

## *A M. MOULTOU.*

A Motiers-Travers, le 8 oct. 1762.

J'AI eu le plaisir, cher Moultou, d'avoir ici, durant huit jours, l'ami Roustan et ses deux amis ; et tout ce qu'ils m'ont dit de votre amitié pour moi, m'a plus touché que surpris. Ils ne m'ont pas beaucoup parlé des jongleurs, et tant mieux ; c'est grand dommage de perdre, à parler des malveillans, un temps consacré à l'amitié. Roustan m'a dit que vous n'aviez pas encore pu travailler beaucoup à votre ouvrage ; mais que vous profiteriez du loisir de la campagne, pour vous y metre tout de bon. Ne vous pressez point, cher ami, travaillez à loisir ; mais réfléchissez beaucoup, car vous avez fait une entreprise

aussi difficile que grande et honorable. Je persiste à croire qu'en l'exécutant comme je pense, et comme vous le pouvez faire, vous êtes un homme immortalisé et perdu. Pensez-y bien; vous y êtes à temps encore. Mais si vous persévérez dans votre projet, gardez mieux votre secret que vous n'avez fait. Il n'est plus temps de cacher absolument ce qui a transpiré; mais parlez-en avec négligence, comme d'une entreprise de longue haleine, et qui n'est pas prête à mettre à fin, ni près de là; et cependant allez votre train. Tout cela se peut faire sans altérer la vérité; et il n'est pas toujours défendu de la taire, quand c'est pour la mieux honorer.

M. Vernet m'a enfin répondu, et je suis tombé des nues à la lecture de sa lettre. Il ne me demande qu'une rétractation authentique, aussi publique, prétend-il, que l'a été la doctrine qu'il veut que je rétracte. Nous sommes loin de compte, assurément. Mon Dieu, que les ministres se conduisent étourdiment dans cette affaire! Le décret du parlement de Paris leur a fait à tous tourner la tête: ils avoient si beau jeu pour pousser toujours les prêtres en avant et se tirer de côté; mais ils veulent absolument faire cause commune avec eux. Qu'ils fassent donc; ils me mettent

fort à mon aise: *Tros Rutulusve fuat*, j'aurai moins à discerner où portent mes coups, et je vous réponds que tout rogues qu'ils sont, je suis fort trompé s'ils ne les sentent. Quand on veut s'ériger en juges du christianisme, il faut le connoître mieux que ne font ces messieurs, et je suis étonné qu'on ne se soit pas encore avisé de leur apprendre que leur tribunal n'est pas si suprême, qu'un chrétien n'en puisse appeler. Il me semble que je vois J. J. Rousseau élevant une statue à son pasteur Montmollin, sur la tête des autres ministres; et le vertueux Moultou couronnant cette statue de ses propres lauriers. Toutefois je n'ai point encore pris la plume; je veux même voir un peu mieux la suite de tout ceci, avant de la prendre. Peut-être l'effet de cet écrit m'en dispensera-t-il. Si la chaleur que l'indignation commence à me rendre, s'exhale sur le papier, je ne laisserai du moins rien paroître avant que d'en conférer avec vous.

J'avois encore je ne sais combien de choses à vous dire; mais voilà mes chers hôtes prêts à partir: ils ont une longue traite à faire, ils vont à pied; il ne faut pas les retenir. Adieu. Je vous embrasse tendrement.

# LETTRE

## *AU MÊME.*

A Motiers-Travers, le 21 oct. 1762.

J'AI eu l'ami Deluc, comme vous me l'aviez annoncé. Il m'est arrivé malade ; je l'ai soigné de mon mieux, et il est reparti bien rétabli. C'est un excellent ami, un homme plein de sens, de droiture et de vertu ; c'est le plus honnête et le plus ennuyeux des hommes. J'ai de l'amitié, de l'estime, et même du respect pour lui ; mais je redouterai toujours de le voir. Cependant je ne l'ai pas trouvé tout-à-fait si assommant qu'à Geneve ; en revanche il m'a laissé ses deux livres ; j'ai même eu la foiblesse de promettre de les lire, et de plus j'ai commencé. Bon Dieu, quelle tâche ! moi qui ne dors point ! J'ai de l'opium au moins pour deux ans. Il voudroit bien me rapprocher de vos messieurs, et moi aussi je le voudrois de tout mon cœur ; mais je vois clairement que ces gens-là, mal intentionnés comme ils sont, voudront me remettre sous la férule ; et s'ils n'ont pas tout-à-fait le front de demander des rétractations, de peur que je ne

ne les envoie promener, ils voudront des éclaircissemens qui cassent les vîtres, et qu'assurément je ne donnerai qu'autant que je le pourrai dans mes principes; car très-certainement ils ne me feront point dire ce que je ne pense pas. D'ailleurs, n'est-il pas plaisant que ce soit à moi de faire les frais de la réparation des affronts que j'ai reçus? On commence par brûler le livre, et l'on demande les éclaircissemens après. En un mot, ces messieurs, que je croyois raisonnables, sont cafards comme les autres, et comme eux soutiennent par la force, une doctrine qu'ils ne croient pas. Je prévois que tôt ou tard il faudra rompre; ce n'est pas la peine de renouer. Quand je vous verrai, nous causerons à fond de tout cela.

Vous avez très-bien vu l'état de la question sur le dernier chapitre du *Contrat social*, et la critique de Roustan porte à faux à cet égard; mais comme cela n'empêche pas d'ailleurs que son ouvrage ne soit bon, je n'ai pas dû l'engager à jeter au feu un écrit dans lequel il me réfute; et c'est pourtant ce qu'il auroit dû faire, si je lui avois fait voir combien il s'est trompé. Je trouve dans cet écrit un zele pour la liberté, qui me le fait aimer. Si les coups portés aux tyrans, doivent passer

par ma poitrine, qu'on la perce sans scrupule; je la livrerai volontiers.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de l'aimable dame qui daigne s'intéresser pour moi. Pour les lacets, l'usage en est consacré, et je n'en suis plus le maître. Il faut, pour en obtenir un, qu'elle ait la bonté de redevenir fille, de se remarier de nouveau, et de s'engager à nourrir de son lait, son premier enfant. Pour vous, vous avez des filles : je déposerai dans vos mains ceux qui leur sont destinés. Adieu, cher ami.

---

## LETTRE

### *AU ROI DE PRUSSE.*

A Motiers-Travers, le 30 oct. 1762.

SIRE,

VOUS êtes mon protecteur et mon bienfaiteur, et je porte un cœur fait pour la reconnoissance : je veux m'acquitter avec vous, si je puis.

Vous voulez me donner du pain : n'y a-t-il aucun de vos sujets qui en manque ?

Otez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit et me blesse. Elle n'a que trop bien fait son service, et le sceptre est abandonné. La carriere des rois de votre étoffe est grande, et vous êtes encore loin du terme. Cependant le temps presse, et il ne vous reste pas un moment à perdre pour y arriver. Sondez bien votre cœur, ô Fréderic ! Pourrez-vous vous résoudre à mourir sans avoir été le plus grand des hommes ?

Puissai-je voir Fréderic, le juste et le redouté, couvrir enfin ses états d'un peuple heureux, dont il soit le pere ! et Jean-Jacques Rousseau, l'ennemi des rois, ira mourir de joie aux pieds de son trône.

Que Votre Majesté, Sire, daigne agréer mon profond respect (1).

---

(1) *Note de l'éditeur.* Je donne ici cette lettre telle qu'elle se trouve dans un brouillon de l'auteur, par lui corrigé, et resté entre mes mains. Mais il faut aussi la donner telle qu'elle a paru dans l'édition de Geneve, d'après un autre brouillon, lequel passé de mes mains en celles de M. Moultou, n'y est plus rentré. La voici donc.

« SIRE,

Vous êtes mon protecteur et mon bienfaiteur, et je porte un cœur fait pour la reconnoissance; je viens m'acquitter avec vous, si je puis.

Vous voulez me donner du pain ; n'y a-t-il

# LETTRE

*A milord* MARÉCHAL, *en lui envoyant la lettre précédente.*

A Motiers, le 1.er nov. 1762.

JE sens bien, milord, le prix de votre lettre à Mad. de Boufflers, mais elle ne m'apprend rien de nouveau, et vos soins généreux ne peuvent désormais pas plus me surprendre, qu'ajouter à mes sentimens. Je crois n'avoir pas besoin de vous dire combien je suis touché des bienfaits du roi : mais pour vous faire mieux sentir l'effet de vos bontés et des siennes, je dois vous avouer que je ne l'aimois point au-

aucun de vos sujets qui en manque ? Otez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit et me blesse ; elle n'a que trop fait son devoir, et le sceptre est abandonné. La carriere est grande pour les rois de votre étoffe, et vous êtes encore loin du terme ; cependant le temps presse, et il ne vous reste pas un moment à perdre pour aller au bout.

Puissai-je voir Fréderic le juste et le redouté, couvrir ses états d'un peuple nombreux, dont il soit le pere ! et J. J. Rousseau, l'ennemi des rois, ira mourir aux pieds de son trône. »

paravant, ou plutôt on m'avoit trompé ; j'en haïssois un autre sous son nom. Vous m'avez fait un cœur tout nouveau, mais un cœur à l'épreuve, qui ne changera pas plus pour lui que pour vous.

J'ai de quoi vivre deux ou trois ans, et jamais je n'ai poussé si loin la prévoyance : mais fussai-je prêt à mourir de faim, j'aimerois mieux, dans l'état actuel de ce bon prince, et ne lui étant bon à rien, aller brouter l'herbe et ronger des racines, que d'accepter de lui un morceau de pain. Que ne puis je bien plutôt, à l'insu de lui-même et de tout le monde, aller jeter la pitte dans un trésor qui lui est nécessaire, et dont il sait si bien user? Je n'aurois rien fait de ma vie avec plus de plaisir. Laissons-lui faire une paix glorieuse, rétablir ses finances et revivifier ses états épuisés ; alors, si je vis encore et qu'il conserve pour moi les mêmes bontés, vous verrez si je crains ses bienfaits.

Voici, milord, une lettre que je vous prie de lui envoyer. Je sais quelle est sa confiance en vous, et j'espere que vous ne doutez pas de la mienne ; mais ce qui est convenable marche avant tout La lettre ne doit être vue que du roi seul, à moins qu'il ne le permette.

J'envoie à votre Excellence, un paquet dont je la supplie d'agréer le contenu. Ce sont des fruits de mon jardin. Ils ne sont pas si doux que les vôtres: aussi n'ont-ils été arrosés que de larmes

Milord, il n'y a pas de jours que mon cœur ne s'épanouisse en songeant à notre château en Espagne. Ah, que ne peut-il faire le quatrieme avec nous, ce digne homme que le ciel a condamné à payer si cher la gloire, et à ne connoître jamais le bonheur de la vie! Recevez tout mon respect.

---

## LETTRE

### *A M. MOULTOU.*

A Motiers, le 13 nov. 1762.

VOUS ne saurez jamais ce que votre silence m'a fait souffrir: mais votre lettre m'a rendu la vie; et l'assurance que vous me donnez, me tranquillise pour le reste de mes jours. Ainsi écrivez désormais à votre aise; votre silence ne m'alarmera plus. Mais, cher ami, pardonnez les inquiétudes d'un pauvre solitaire qui ne sait rien de ce qui se passe, dont tant de cruels souvenirs attristent l'imagination,

qui ne connoît dans la vie d'autre bonheur que l'amitié, et qui n'aima jamais personne autant que vous. *Felix se nescit amari*, dit le poëte; mais moi je dis, *fèlix nescit amare*. Des deux côtés, les circonstances qui ont serré notre attachement, l'ont mis à l'épreuve, et lui ont donné la solidité d'une amitié de vingt ans.

Je ne dirai pas un mot à M. de Montmollin pour la communication de la lettre dont vous me parlez. Il fera ce qu'il jugera convenable pour son avantage; pour moi, je ne veux pas faire un pas, ni dire un mot de plus dans toute cette affaire, et je laisserai vos gens se démener comme ils voudront, sans m'en mêler, ni répondre à leurs chicanes. Ils prétendent me traiter comme un enfant, à qui l'on commence par donner le fouet, et puis on lui fait demander pardon. Ce n'est pas tout-à-fait mon avis. Ce n'est pas moi qui veut donner des éclaircissemens; c'est le bon homme Deluc qui veut que j'en donne, et je suis très-fâché de ne pouvoir en cela lui complaire; car il m'a tout-à-fait gagné le cœur ce voyage, et j'ai été bien plus content de lui que je n'espérois. Puisqu'on n'a pas été content de ma lettre, on ne le seroit pas non plus de mes éclaircissemens: quoi qu'on fasse, je n'en

veux pas dire plus qu'il n'y en a ; et quand on me presseroit sur le reste, je craindrois que M. de Montmollin ne fût compromis : ainsi je ne dirai plus rien, c'est un parti pris.

Je trouve, en revenant sur tout ceci, que nous avons donné trop d'importance à cette affaire ; c'est un jeu de sots enfans, dont on se fâche un moment, mais dont on ne fait que rire si-tôt qu'on est de sang froid. Je veux, pour m'égayer, battre ces gens-là par leurs propres armes ; puisqu'ils aiment tant à chicaner, nous chicanerons, et je ferai en sorte que, voulant toujours attaquer, ils seront forcés de se tenir sur la défensive. Il est impossible, de cette maniere, que je me compromette, parce que je ne défendrai point mon ouvrage, je ne ferai qu'éplucher les leurs, et il est impossible qu'ils ne me donnent pas toutes les prises imaginables pour me moquer d'eux : car mes objections étant insolubles, ils ne les résoudront jamais, sans dire force bêtises, dont je me réjouis d'avance de tirer parti. Gardez-vous bien d'empêcher l'ouvrage de M. Vernes de paroître. Si je le prends en gaieté, comme j'espere, il me fera faire un peu de bon sang, dont j'ai grand besoin.

Vous voyez que ce projet ne rend

point votre travail inutile ; tant s'en faut. La besogne entre nous sera très-bien partagée ; vous aurez défendu l'honneur de votre ami, et moi j'aurai désarmé mes censeurs. Vous ferez mon apologie, et moi la critique de ceux qui m'auront attaqué. Vous aurez paré les coups qu'on me porte, et moi j'en aurai porté quelques-uns. Il faut que je sois devenu tout d'un coup fort malin, car je vous jure que les mains me démangent ; le genre polémique n'est que trop de mon goût ; j'y avois renoncé pourtant. Que n'ai-je seulement un peu de santé! Ceux qui me forcent à le reprendre, ne s'en trouveroient pas long-temps aussi bien qu'ils l'ont espéré.

Je ne me remets point l'écriture des deux lignes qui terminent votre lettre : mais si l'on croit que la lettre de M. de Montmollin à M. Sarrazin nous soit bonne à quelque chose, il faut la lui demander à lui-même ; car je ne veux pas faire cette démarche-là. Adieu, cher Moultou.

Je vous prie de rembourser à M. Mouchon le prix d'un atlas qu'il m'a envoyé, le port dudit atlas qu'il a affranchi, et les frais de mon extrait baptistaire, qu'il a pris la peine de m'envoyer aussi. Je vous dois déjà quelques ports de lettres ; ayez

la bonté de tenir une note de tout cela jusqu'au printemps.

J'oubliois de vous marquer que le roi de Prusse m'a fait faire, par milord Maréchal, des offres très-obligeantes, et d'une maniere dont je suis pénétré.

---

# LETTRE

## *AU MÊME.*

A Motiers-Travers, le 15 nov. 1762.

JE reçois à l'instant, cher ami, une lettre de M. Deluc, que je viens d'envoyer à M. de Montmollin, sans le solliciter de rien, mais le priant seulement de me faire dire ce qu'il a résolu de faire quant à la copie qu'on lui demande, afin que je m'arrange aussi de mon côté, en conséquence de ce qu'il aura fait. S'il prend le parti d'envoyer cette copie, moi de mon côté je lui écrirai en peu de lignes, la lettre d'éclaircissement que M. Deluc souhaite, laquelle pourtant ne dira rien de plus que la précédente, parce qu'il n'est pas possible de dire plus. S'il ne veut pas envoyer cette copie, moi de mon côté je ne dirai

plus rien; j'en resterai-là, et continuerai de vivre en bon chrétien réformé, comme j'ai fait jusqu'ici de tout mon pouvoir.

Le moment critique approche, où je saurai si Geneve m'est encore quelque chose. Si les Genevois se conduisent comme ils le doivent, je me reconnoîtrai toujours leur concitoyen, et les aimerai comme ci-devant. S'ils me manquent dans cette occasion, s'ils oublient quels affronts et quelles insultes ils ont à réparer envers moi, je ne cesserai point de les aimer; mais du reste, mon parti est pris.

Je ne puis répondre à M. Deluc cet ordinaire, parce que ma réponse dépend de celle de M. de Montmollin, qui m'a fait dire simplement qu'il viendroit me voir; car depuis plusieurs semaines, l'état où je suis ne me permet pas de sortir. Or, comme la poste part dans peu d'heures, il n'est pas vraisemblable que j'aie le temps d'écrire: ainsi je n'écrirai à M. Deluc que jeudi au soir. Je vous prie de le lui dire, afin qu'il ne soit pas inquiet de mon silence.

Il est certain que, quoi qu'il arrive, je ne demeurerai jamais à Geneve; cela est bien décidé. Cependant je vous avoue que les approches du moment qui décidera si je suis encore genevois, ou si je

ne le suis plus, me donnent une vive agitation de cœur. Je donnerois tout au monde pour être à la fin du mois prochain. Adieu, cher ami.

---

# LETTRE

## *AU MÊME.*

A Môtiers, le 25 nov. 1762.

JE m'étois attendu, cher ami, à ce qui vient de se passer; ainsi j'en suis peu ému. Peut-être n'a-t-il tenu qu'à moi que cela ne se passât autrement Mais une maxime dont je ne me départirai jamais, est de ne faire du mal à personne. Je suis charmé de ne m'en être pas départi en cette occasion; car je vous avoue que la tentation étoit vive. Savez-vous à quel jeu j'ai perdu M. Marcet? Il me paroît certain que je l'ai perdu. J'aurois cru pouvoir compter sur un ancien ami de mon pere. Je soupçonne que l'amitié de M. D. L. m'a ôté la sienne.

Je suis charmé que vous voyiez enfin que je n'en ai déjà que trop fait. Ces messieurs les Genevois le prennent en vérité sur un singulier ton. On diroit qu'il faut que j'aille encore demander pardon des affronts

affronts qu'on m'a faits. Et puis, quelle extravagante inquisition ? L'on n'en feroit pas tant chez les catholiques. En vérité, ces gens-là sont bien bêtement rogues. Comment ne voient-ils pas qu'il s'agit bien plus de leur intérêt que du mien ?

Le bon homme dispose de moi comme de ses vieux souliers ; il veut que j'aille courir à Geneve, dans une saison et dans un état où je ne puis sortir, je ne dis pas de Motiers, mais de ma chambre. Il n'y a pas de sens à cela. Je souhaite de tout mon cœur de revoir Geneve, et je me sens un cœur fait pour oublier leurs outrages ; mais on ne m'y verra sûrement jamais en homme qui demande grace, ou qui la reçoit.

Vous voulez m'envoyer votre ouvrage, supposant que je suis en état de le rendre meilleur. Il n'en est rien, cher ami ; je n'ai jamais pu corriger une seule phrase, ni pour moi, ni pour les autres. J'ai l'esprit primsautier, comme disoit Montagne ; passé cela, je ne suis rien. Dans un ouvrage fait, je ne vois que ce qu'il y a ; je ne vois rien de ce qu'on y peut mettre. Si je veux toucher à votre ouvrage, je me tourmenterai beaucoup, et je le gâterai infailliblement, ne fût-ce que parce qu'il s'agit de moi : on ne sait jamais parler de soi comme

il faut. Je vois que vous vous défiez de vous ; mais vous devriez vous fier un peu à moi, qui peux mieux que vous, vous mettre à votre taux. En ceci seulement, je jugerai mieux que vous. Faites de vous-même ; vous serez moins correct, mais plus un. Au reste, revenez plusieurs fois sur votre ouvrage avant que de le donner. Je crains seulement les fautes de langue ; mais si vous êtes bien attentif, elles ne vous échapperont pas. Je crains aussi un peu les boutades du feu de la jeunesse. Attachez-vous à ôter tout ce qui peut être exclamation ou déclamation. Simplifiez votre style, sur-tout dans les endroits où les choses ont de la chaleur. J'ai une lecture à vous conseiller avant que de revoir pour la derniere fois votre écrit : c'est celle des *Lettres Persanes*. Cette lecture est excellente à tout jeune homme qui écrit pour la premiere fois. Vous y trouverez pourtant quelques fautes de langue. En voici une dans la quarante-deuxieme lettre. *Tel que l'on devroit mépriser parce qu'il est un sot, ne l'est souvent que parce qu'il est un homme de robe.* La faute est de prendre pour le participe passif *méprisé* qui n'est pas dans la phrase, l'infinitif *mépriser* qui y est. Les Genevois sont encore fort sujets à faire cette faute-là. Toutefois, si

vous voulez absolument m'envoyer votre écrit, faites; je ne sais lequel de vous ou de moi me donnera le plus d'intérêt à sa lecture. Mais je vous répete que je ne vous-y *puis être* d'aucune utilité.

Je vous ai parlé des offres du roi de Prusse et de ma reconnoissance. Mais voudriez-vous que je les eusse acceptées ! Est-il nécessaire de vous dire ce que j'ai fait ? Ces choses-là devroient se deviner entre nous.

Je dois vous prévenir d'une chose. Vous avez dû voir beaucoup d'inégalité dans mes lettres; c'est qu'il y en a beaucoup dans mon humeur; et je ne la cache point à mes amis. Mais ma conduite ne se regle point sur mon humeur; elle a une regle plus constante; à mon âge, on ne change plus. Je serai ce que j'ai été. Je ne suis différent qu'en une chose; c'est que jusqu'ici j'ai eu des amis, mais à présent je sens que j'ai un ami.

Vous apprendrez avec plaisir qu'*Emile* a le plus grand succès en Angleterre. On en est à la seconde édition angloise. Il n'y a pas d'exemple à Londres d'un succès si rapide pour aucun livre étranger, et, *nota*, malgré le mal que j'y dis des Anglois.

# LETTRE

## *A milord* MARÉCHAL.

A Motiers, le 26 nov. 1762.

NON, milord, je ne suis ni en santé ni content; mais quand je reçois de vous quelque marque de bonté et de souvenir, je m'attendris, j'oublie mes peines; au surplus, j'ai le cœur abattu, et je tire bien moins de courage de ma philosophie que de votre vin d'Espagne.

Mad. la comtesse de Boufflers demeure rue Notre-Dame-de-Nazareth, proche le Temple; mais je ne comprends pas comment vous n'avez pas son adresse, puisqu'elle me marque que vous lui avez encore écrit pour l'engager à me faire accepter les offres du roi. De grace, milord, ne vous servez plus de médiateur avec moi, et daignez être bien persuadé, je vous supplie, que ce que vous n'obtiendrez pas directement, ne sera obtenu par nul autre. Mad. de Boufflers semble oublier dans cette occasion, le respect qu'on doit aux malheureux. Je lui réponds plus durement que je ne devrois peut-être, et je crains que cette affaire ne me brouille

avec elle, si même cela n'est déjà fait.

Je ne sais, milord, si vous songez encore à notre château en Espagne; mais je sens que cette idée, si elle ne s'exécute pas, fera le malheur de ma vie. Tout me déplaît, tout me gêne, tout m'importune; je n'ai plus de confiance et de liberté qu'avec vous; et séparé par d'insurmontables obstacles, du peu d'amis qui me restent, je ne puis vivre en paix que loin de toute autre société. C'est, j'espere, un avantage que j'aurai dans votre terre, n'étant connu là-bas de personne, et ne sachant pas la langue du pays. Mais je crains que le désir d'y venir vous-même, n'ait été plutôt une fantaisie qu'un vrai projet; et je suis mortifié aussi que vous n'ayez aucune réponse de M. Hume. Quoi qu'il en soit, si je ne puis vivre avec vous, je veux vivre seul. Mais il y a bien loin d'ici en Ecosse, et je suis bien peu en état d'entreprendre un si long trajet. Pour Colombier, il n'y faut pas penser; j'aimerois autant habiter une ville. C'est assez d'y faire de temps en temps des voyages, lorsque je saurai ne vous pas importuner.

J'attends pourtant avec impatience le retour de la belle saison, pour vous y aller voir, et décider avec vous quel parti je dois prendre, si j'ai encore long-temps à

traîner mes chagrins et mes maux : car cela commence à devenir long ; et n'ayant rien prévu de ce qui m'arrive, j'ai peine à savoir comment je dois m'en tirer. J'ai demandé à M. de Malesherbes la copie de quatre lettres que je lui écrivis l'hiver dernier, croyant avoir peu de temps encore à vivre, et n'imaginant pas que j'aurois tant à souffrir. Ces lettres contiennent la peinture exacte de mon caractere et la clef de toute ma conduite, autant que j'ai pu lire dans mon propre cœur. L'intérêt que vous daignez prendre à moi, me fait croire que vous ne serez pas fâché de les lire, et je les prendrai en allant à Colombier.

On m'écrit de Pétersbourg, que l'impératrice fait proposer à M. d'Alembert d'aller élever son fils. J'ai répondu là-dessus, que M. d'Alembert avoit de la philosophie, du savoir et beaucoup d'esprit : mais que s'il élevoit ce petit garçon, il n'en feroit ni un conquérant ni un sage ; qu'il en feroit un arlequin.

Je vous demande pardon, milord, de mon ton familier : je n'en saurois prendre un autre, quand mon cœur s'épanche ; et quand un homme a de l'étoffe en lui-même, je ne regarde plus à ses habits. Je n'adopte nulle formule, n'y voyant aucun

terme fixe pour s'arrêter sans être faux. J'en pourrois cependant adopter une auprès de vous, milord, sans courir ce risque; ce seroit celle du bon Ibrahim (1).

---

# LETTRE

*A Mad. la comtesse* DE BOUFFLERS.

A Montmorency, le 26 nov. 1762.

JE reçois à l'instant, madame, la lettre dont vous m'avez honoré le 10 de ce mois, sous le couvert de milord Maréchal, et je vous avoue qu'elle me surprend plus encore que la precédente. J'ai tant d'estime et de respect pour vous, que, dussiez-vous continuer à m'en écrire de semblables, elles me surprendroient toujours.

Je suis pénétré de reconnoissance et de respect pour le roi de Prusse; mais ses bienfaits, souvent répandus avec plus de générosité que de choix, ne sont pas une preuve bien sûre qu'on les mérite. Si je les acceptois, je croirois lui rendre autant d'honneur que j'en recevrois de lui; et je

(1) Ibrahim, esclave Turc de milord Maréchal, finissoit les lettres qu'il lui adressoit, par cette formule : *Je suis plus votre ami que jamais, Ibrahim.*

ne suis point persuadé que, par cette démarche, je fisse un si grand déplaisir à mes ennemis.

Je crois, madame, que si j'étois dans le besoin, et que j'eusse recours à vous, vous consulteriez plus votre cœur que votre fortune; mais ce que vous ne feriez pas à cet égard, peut-être devrois-je le faire. Comme je ne suis pas dans ce cas-là, et que jusqu'ici mes amis ne se sont point apperçus que j'y aie été, cette délibération me paroît, quant à présent, fort inutile. Il me semble que je n'ai jamais donné à personne occasion de prendre un si grand souci de mes besoins.

Vous persistez, dites-vous, à croire que ma lettre à M. de Montmollin étoit peu nécessaire. Je ne vois pas bien comment vous pouvez juger de cela. Je vous ai dit les raisons qui m'ont fait croire qu'elle l'étoit; vous auriez dû me dire celles qui vous font penser autrement.

Vous dites qu'elle a fait un mauvais effet; mais sur qui? Si c'est sur Mrs. d'Alembert et Voltaire, je m'en félicite. J'espere n'être jamais assez malheureux pour obtenir leur approbation.

Il étoit inutile que cette lettre courût, et je ne l'ai jamais montrée à personne. Vous dites l'avoir vue à Paris. Je sais qu'elle

a été falsifiée, et je vous l'ai dit ; cela n'emportoit pas la nécessité de vous la transcrire, puisque cette piece ayant fait ici son effet, n'importe au surplus, ni à vous, ni à moi, ni à personne. Cependant, puisqu'elle vous fait plaisir, la voilà telle que je l'ai écrite, et que je l'écrirois tout-à-l'heure, si c'étoit à recommencer.

J'ai toujours approuvé que mes amis me donnassent des avis, mais non pas des loix. Je veux bien qu'ils me conseillent, mais non pas qu'ils me gouvernent. Vous avez daigné, madame, remplir avec moi le soin de l'amitié, je vous en remercie. Vous vous en tenez là ; je vous en remercie encore : car je n'aimerois pas être obligé de marquer moi-même la borne de votre pouvoir sur moi.

Ne parlerons-nous jamais de vous, madame ? Il me semble pourtant que les droits et les devoirs de l'amitié devroient être réciproques. Verrez-vous toujours mes malheurs, et ne verrai-je jamais vos plaisirs, ou ceux des personnes qui vous approchent ? Vous n'avez pas besoin de mes conseils, je le sais ; mais j'aurois le plaisir de me réjouir de tout ce que vous faites de bien ; j'approuverois, je m'attendrirois, je m'égaierois de votre joie, et tous mes maux seroient oubliés.

Je n'ai jamais songé à vous demander, madame, si l'on avoit rendu à M. le prince de Conti la musique que j'avois copiée pour lui. Daignez agréer les humbles remercîmens et respects de Mlle. le Vasseur.

---

*Mlle. le Vasseur, partie en juillet 1762, par le carosse de Paris à Dijon, pour se rendre auprès de M. Rousseau, alors en Suisse, fut insultée par deux jeunes étourdis, que M. le curé d'Amberier ne parvint à contenir qu'en portant ses plaintes à l'un des commis du bureau. Sensible à ce service, l'obligée se fit connoître à son protecteur, et lui demanda avec instance, et son nom, et son adresse. C'est à cette occasion qu'ont été écrites les trois lettres qui suivent.*

---

# LETTRE

## *A M..... curé d'Amberier en Bugey.*

A Motiers-Travers, le 30 nov. 1762.

JE n'aurois pas tardé si long-temps, monsieur, à vous témoigner ma reconnoissance des soins et des bontés que vous n'avez cessé d'avoir pour ma gouvernante

durant son voyage de Paris à Besançon, si je n'avois egaré votre adresse, qu'elle me remit en arrivant, et en me rendant compte de toutes les obligations que nous avions elle et moi, à votre humanité et à votre charité. J'ai retrouvé cette adresse hier au soir, et je me hâte de remplir un devoir qui m'est cher, en vous faisant, d'un cœur vraiment touché, les remercîmens de cette pauvre fille et les miens. Je voudrois être en état de rendre ces remercîmens moins stériles, en vous marquant par quelque retour, que vous n'avez pas obligé un ingrat. Si jamais l'occasion s'en présente, je vous demande en grace, de ne pas oublier le citoyen de Geneve, et d'être persuadé qu'il vous est acquis. Recevez, monsieur, les respects de Mlle. le Vasseur, et ceux d'un homme qui vous honore.

---

# LETTRE.

### *AU MÊME.*

A Motiers-Travers, le 25 août 1763.

Vos bontés, monsieur, pour ma gouvernante et pour moi, sont sans cesse présentes à mon cœur et au sien. A force d'y

penser, nous voilà tentés d'en user encore, et peut-être d'en abuser. Il faut vous communiquer notre idée, afin que vous voyiez si elle ne vous sera point importune, et si vous voudrez bien porter l'humanité jusqu'à y acquiescer.

L'état de dépérissement où je suis ne peut durer ; et à moins d'un changement bien imprévu, je dois naturellement, avant la fin de l'hiver, trouver un repos que les hommes ne pourront plus troubler. Mon unique regret sera de laisser cette bonne et honnête fille, sans appui et sans amis, et de ne pouvoir pas même lui assurer la possession des guenilles que je puis laisser. Elle s'en tirera comme elle pourra : il ne faut pas lutter inutilement contre la nécessité. Mais comme elle est bonne catholique, elle ne veut pas rester dans un pays d'une autre religion que la sienne, quand son attachement pour moi ne l'y retiendra plus. Elle ne voudroit pas non plus retourner à Paris ; il y fait trop cher vivre, et la vie bruyante de ce pays-là n'est pas de son goût. Elle voudroit trouver dans quelque province reculée, où l'on vécût à bon compte, un petit asile, soit dans une communauté de filles, soit en prenant son petit ménage dans un village ou ailleurs, pourvu qu'elle y soit tranquille.

J'ai pensé, monsieur, au pays que vous habitez, lequel a, ce me semble, les avantages qu'elle cherche, et n'est pas bien éloigné d'ici. Voudriez-vous bien avoir la charité de lui accorder votre protection et vos conseils, devenir son patron, et lui tenir lieu de pere? Il me semble que je ne serois plus en peine d'elle, en la laissant sous votre garde; et il me semble aussi qu'un pareil soin n'est pas moins digne de votre bon cœur que de votre ministere. C'est, je vous assure, une bonne et honnête fille, qui me sert depuis vingt ans avec l'attachement d'une fille à son pere, plutôt que d'un domestique à son maître. Elle a des défauts, sans doute; c'est le sort de l'humanité: mais elle a des vertus rares, un cœur excellent, une honnêteté de mœurs, une fidélité et un désintéressement à toute épreuve. Voilà de quoi je réponds, après vingt ans d'expérience. D'ailleurs, elle n'est plus jeune, et ne veut d'établissement d'aucune espece. Je souhaite qu'elle passe ses jours dans une honnête indépendance, et qu'elle ne serve personne après moi. Elle n'a pas pour cela, de grandes ressources; mais elle saura se contenter de peu. Tout son revenu se borne à une pension viagere de trois cents francs, que lui a faite mon libraire. Le

peu d'argent que je pourrai lui laisser, servira pour son voyage et pour son petit emménagement. Voilà tout, monsieur : voyez si cela pourra suffire à cette pauvre fille, pour subsister dans le pays où vous êtes, et si par la connoissance que vous avez du local, vous voudrez bien lui en faciliter les moyens. Si vous consentez, je ferai ce qu'il faut, et je n'aurai plus de souci pour elle, si je puis me flatter qu'elle vivra sous vos yeux. Un mot de réponse, monsieur, je vous en supplie, afin que je prenne mes arrangemens. Je vous demande pardon du désordre de ma lettre ; mais je souffre beaucoup, et dans cet état, ma main ni ma tête ne sont pas aussi libres que je voudrois bien.

Je me flatte, monsieur, que cette lettre vous atteste mes sentimens pour vous : ainsi je n'y ajouterai rien davantage que les assurances de mon respect.

*P. S.* Je suis obligé de vous prévenir, monsieur, que par la Suisse, il faut affranchir jusqu'à Pontarlier. Quoique votre précédente lettre me soit parvenue, il seroit fort douteux si j'aurois ce bonheur une seconde fois. Je sens toute mon indiscrétion ; mais, ou je me trompe fort, ou vous ne regretterez pas de payer le plaisir de faire du bien.

# LETTRE

## AU MÊME.

A Motiers-Travers, le 15 déc. 1763.

Si je ne me faisois une peine de vous importuner trop souvent, monsieur, d'une correspondance dont vous seul faites tous les frais, je n'aurois pas tardé si long-temps à vous remercier de la réponse favorable que votre charité vous a fait faire à ma proposition, au sujet de Mlle. le Vasseur. Je ne prévois pas encore quand elle se trouvera dans le cas de profiter de vos bontés. J'ai été fort mal l'été dernier; mais l'automne m'a donné du relâche, au point de pouvoir faire dans le pays, quelques voyages pédestres, très-utiles à ma santé. Mais le retour de l'hiver a produit son effet ordinaire, en me remettant aussi bas que j'étois au printemps. Si je puis atteindre la belle saison, j'en espere le même soulagement qu'elle m'a souvent procuré. Mais, si dans la vie ordinaire on doit compter sur si peu de chose, la mienne est telle qu'on n'y peut compter sur rien. Dans cette position, j'ai instruit Mlle. le

Vasseur de toutes vos bontés, dont elle est pénétrée : je lui ai donné votre adresse, afin qu'elle vous écrive en cas d'accident. Tandis qu'elle seroit occupée à recueillir ici mes guenilles, vous pourriez concerter avec elle, le moyen de faire son voyage, avec le plus d'économie et le plus commodément. Je pense qu'elle pourroit prendre une voiture à Neuchatel pour Geneve, et que là, vous pourriez lui en envoyer une, qui la conduiroit mieux que celle qu'elle pourroit prendre à Geneve même. Quoi qu'il en soit, je suis tranquillisé par vous, sur le sort de cette pauvre fille. Je n'ai plus rien qui m'inquiete sur le mien, et je vous dois en grande partie, la paix dont je jouis dans mon triste état.

Bon jour, monsieur, je suis plein de vous et de vos bontés, et je voudrois être un jour à portée de voir et d'embrasser un aussi digne officier de morale. Vous savez que c'est ainsi que l'abbé de Saint-Pierre appeloit ses collégues les gens d'église. Agréez, monsieur, mes salutations et mon respect.

# LETTRE
## *A M. MOULTOU.*

A Motiers-Travers, le 19 déc. 1762.

MON cher ami, j'ai été assez mal, et je ne suis pas bien. Les effets d'une fievre causée par un grand rhume, se sont fait sentir sur la partie foible, et il semble que ma vessie veuille se boucher tout-à-fait. Je me leve pourtant, et je sors quand le temps le permet; mais je n'ai ni la tête libre, ni la machine en bon état. La rigueur de l'hiver peut causer tout cela; je suis persuadé qu'aux approches du temps doux, je serai mieux.

Je me détache tous les jours plus de Geneve; il faut être fou pour s'affecter des torts de gens qui se conduisent si mal. Je pourrai y aller, parce que vous y êtes; mais j'irai voir mon ami chez des étrangers. Du reste, ces messieurs me recevront comme il leur plaira. L'Europe a déjà prononcé entre eux et moi : que m'importe le reste ! Nous verrons, au surplus, ce qu'ils ont à me dire : pour moi, je n'ai rien à leur dire du tout.

Je vous envoie ce billet par le messager, plutôt que par la poste, afin que si vous avez quelque chose à m'envoyer, vous en ayez la commodité. Du reste, il importe de vous communiquer une réflexion que j'ai faite. Vous m'avez marqué ci-devant, que vous n'aimiez pas votre corps, et que votre intention étoit de le quitter un jour; nous causerons de cela quand nous nous verrons. Mais si cette résolution pouvoit transpirer chez quelqu'un de ces messieurs, peut-être ne chercheroient-ils qu'une occasion de vous prévenir; et il est bien difficile qu'ils ne trouvassent pas cette occasion dans l'écrit en question, s'ils l'y vouloient chercher. Tout est raison pour qui ne cherche que des prétextes. Pensez à cela. Il faut quitter, et non pas se faire renvoyer.

Je crois que milord Maréchal pourroit aller dans quelque temps à Geneve, voir milord Stanhope. S'il y va, allez le voir, et nommez-vous. C'est un homme froid, qui ne peut souffrir les complimens, et qui n'en fait à personne. Mais c'est un homme; et je crois que vous serez content de l'avoir vu. Du reste, ne parlez à personne de ce voyage. Il ne m'en a pas demandé le secret, mais il n'en a parlé qu'à moi; ce qui me fait croire, ou qu'il a changé de

sentiment, ou qu'il veut aller incognito.

Adieu, cher Moultou ; je compte les heures comme des siecles, jusqu'à la belle saison.

---

# LETTRE

## AU MÊME.

A Motiers, le 20 janvier 1763.

JE suis en souci, cher ami, de ce que vous m'avez marqué que ma lettre par le messager vous est arrivée mal cachetée. Je cachette cependant avec soin, toutes les lettres que je vous écris. Cela m'apprendra à ne plus me servir du messager. Mais ce n'est pas assez ; il faut vérifier le fait ; coupez le cachet de ma lettre, et me l'envoyez ; je verrai bien si l'on y a touché. Si on l'a fait, je crois que c'est ici, le messager ayant différé son départ de plusieurs jours, durant lesquels il avoit ma lettre, dont il aura pu parler, et que les curieux auront été tentés de lire. Quoi qu'il en soit, j'estime que dans le doute, si la lettre a été ouverte, vous ne devez point donner votre écrit, du moins quant à présent.

Comment avez-vous pu imaginer que si j'avois écrit des mémoires de ma vie, j'aurois choisi M. de Montmollin pour l'en faire dépositaire ? Soyez sûr que la reconnoissance que j'ai pour sa conduite envers moi, ne m'aveugle pas à ce point ; et quand je me choisirai un confesseur, ce ne sera sûrement pas un homme d'église : car je ne regarde pas mon cher Moultou comme tel. Il est certain que la vie de votre malheureux ami, que je regarde comme finie, est tout ce qui me reste à faire, et que l'histoire d'un homme qui aura le courage de se montrer *intus et in cute*, peut être de quelque instruction à ses semblables ; mais cette entreprise a des difficultés presque insurmontables : car malheureusement, n'ayant pas toujours vécu seul, je ne saurois me peindre sans peindre beaucoup d'autres gens ; et je n'ai pas le droit d'être aussi sincere pour eux que pour moi, du moins avec le public, et de leur vivant. Il y auroit peut-être des arrangemens à prendre pour cela, qui demanderoient le concours d'un homme sûr et d'un véritable ami ; ce n'est pas d'aujourd'hui que je médite sur cette entreprise, qui n'est pas si légere qu'elle peut vous paroître, et je ne vois qu'un moyen de l'exécuter, duquel je voudrois

raisonner avec vous. J'ai une chose à vous proposer. Dites-moi, cher Moultou, si je reprenois assez de force pour être sur pied cet été, pourriez-vous vous ménagner deux ou trois mois à me donner, pour les passer à peu près tête-à-tête? Je ne voudrois pour cela choisir, ni Motiers, ni Zuric, ni Geneve; mais un lieu auquel je pense, et où les importuns ne viendroient pas nous chercher, du moins de si-tôt. Nous y trouverions un hôte et un ami, et même des sociétés très-agréables, quand nous voudrions un peu quitter notre solitude. Pensez à cela, et dites-m'en votre avis. Il ne s'agit pas d'un long voyage. Plus je pense à ce projet, et plus je le trouve charmant. C'est mon dernier château en Espagne, dont l'exécution ne tient qu'à ma santé et à vos affaires. Pensez-y, et me répondez. Cher ami, que je vive encore deux mois, et je meurs content.

Vous me proposez d'aller près de Geneve chercher des secours à mes maux! Et quels secours donc? Je n'en connois point d'autres quand je souffre, que la patience et la tranquillité. Mes amis même alors me sont insupportables, parce qu'il faut que je me gêne pour ne les pas affliger. Me croyez-vous donc de ceux

qui méprisent la médecine quand ils se portent bien, et l'adorent quand ils sont malades ? Pour moi, quand je le suis, je me tiens coi, en attendant la mort ou la guérison. Si j'étois malade à Geneve, c'est ici que je viendrois chercher les secours qu'il me faut.

J'écris à Roustan, pour lui conseiller d'ajouter quelque autre écrit au sien, pour en faire une espece de volume, dont il sera plus aisé de tirer quelque parti que d'une petite brochure. Donnez-lui le même conseil. Si son ouvrage étoit de nature à pouvoir être imprimé à Paris, (on paie mieux les manuscrits là qu'en Hollande, où rien ne met à l'abri des contrefaçons) je pourrois le lui négocier bien plus aisément; mais cela n'est pas possible. Tandis qu'il travaillera, le temps du voyage de Rey viendra, et je lui parlerai. Je lui ai pourtant écrit; mais il ne m'a point encore répondu. Si Roustan veut s'en tenir à ce qu'il a fait, il y a un Grasset à Lausanne, qui peut-être pourroit s'en charger; cela seroit bien plus commode, et épargneroit des embarras et des frais. Il n'y a pas long-temps que Rey m'a refusé un excellent manuscrit au profit d'une pauvre veuve, et duquel milord Maréchal est dépositaire. Cela me fait

craindre qu'il n'en fasse autant de celui-ci.

Adieu ; je vous embrasse. Mon état est toujours le même ; mais cependant l'hiver tend à sa fin : nous verrons ce que pourra faire une saison moins rude.

Savez-vous qu'on entreprend à Paris une édition générale de mes écrits, avec la permission du gouvernement ? Que dites-vous de cela ? Savez-vous que l'imbécille Néaulme et l'infatigable Formey travaillent à mutiler mon *Emile*, auquel ils auront l'audace de laisser mon nom, après l'avoir rendu aussi plat qu'eux ?

---

# LETTRE

## *AU MÊME.*

A Motiers, le 17 février 1763.

JE me suis hâté de brûler votre lettre du 4, comme vous le désiriez ; je ferai plus, je tâcherai de l'oublier. Je ne sais ce qui vous est arrivé ; mais vous avez bien changé de langage. Il y a six mois que vous étiez indigné contre M. de Voltaire, de ce qu'il me supposoit capable du quart des bassesses que vous me conseillez maintenant. Vos conseils peuvent être bons, mais ils ne me conviennent pas. Je sais

bien qu'après avoir donné le fouet aux enfans, très-souvent à tort, on leur fait encore demander pardon; mais outre que cet usage m'a toujours paru extravagant, il ne va pas à ma barbe grise. Ce n'est point à l'offensé à demander pardon des outrages qu'il a reçus; je m'en tiens-là. Ce que j'ai à faire est de pardonner, et c'est ce que je fais de bon cœur, même sans qu'on me le demande. Mais que j'aille, à mon âge, solliciter comme un écolier, des certificats de consistoire, il me paroît singulier que vous l'ayez imaginé possible. Vos ministres et moi sommes loin de compte; ils ont cru, sur ma lettre à M. Montmollin, avoir trouvé une occasion favorable de me faire ramper sous eux. Ils auront tout le temps de se désabuser. Puisqu'ils se sont ôté mon estime, ils s'accommoderont, s'il leur plaît, de mon mépris. Je leur ai donné des témoignages publics de cette estime; j'ai eu tort, et voilà le seul tort qui me reste à réparer.

Mon cher, je suis dans ma religion, tolérant par principes, car je suis chrétien : je tolere tout, hors l'intolérance; mais toute inquisition m'est odieuse. Je regarde tous les inquisiteurs comme autant de satellites du diable. Par cette raison,

son, je ne voudrois pas plus vivre à Geneve qu'à Goa. Il n'y a que les athées qui puissent vivre en paix dans ce pays-là, parce que toutes les Professions de foi ne coûtent rien à qui n'en a dans le cœur aucune; et quelque peu que je sois attaché à la vie, je ne suis point curieux d'aller chercher le sort des Servet. Adieu donc, messieurs les brûleurs. Rousseau n'est pas votre homme; puisque vous ne voulez point de lui parce qu'il est tolérant, il ne veut point de vous par la raison contraire.

Je crois, mon cher Moultou, que si nous nous étions vus et expliqués, nous nous serions épargné bien des mal-entendus dans nos lettres. Vous ne pouvez pas vous mettre à ma place, ni voir les choses dans mon point de vue. Geneve reste toujours sous vos yeux, et s'éloigne des miens tous les jours davantage; j'ai pris mon parti.

J'ai peur que mon état, qui empire sans cesse, ne m'empêche d'exécuter notre projet: en ce cas, il faudra que vous me veniez voir; et à tout événement, ce seroit toujours un préliminaire qui me feroit grand plaisir. Adieu.

J'approuve très-fort que vous ne songiez point à publier ce que vous avez fait. Tout cela ne serviroit plus à rien, et vous ne feriez que vous compromettre.

# LETTRE

## *AU MÊME.*

A Motiers, le 26 février 1763.

JE n'ai point trouvé, cher Moultou, dans la lettre de M. Deluc, celle que vous me marquez lui avoir remise; je comprends que vous vous êtes ravisé. Je puis avoir mis de l'humeur dans la mienne, et j'ai eu tort : je trouve au contraire, beaucoup de raison dans la vôtre; mais j'y vois en même temps, un certain ton redressé, cent fois pire que l'humeur et les injures. J'aimerois mieux que vous eussiez déraisonné. Quand j'aurai tort, dites-moi mes vérités franchement et durement : mais ne vous redressez pas, je vous en conjure; car cela finiroit mal. Je vous aime tendrement, cher ami; et vous m'êtes d'autant plus précieux, que vous serez le dernier, et qu'après vous, je n'en aurai plus d'autres. Mais à mon âge, on a pris son pli; c'est au vôtre qu'on en prend un; il faut vous accommoder de moi, tel que je suis, ou me laisser là.

J'admire avec reconnoissance et respect, les infatigables soins du bon M. Deluc;

mais en vérité, je suis si excédé de toutes leurs tracasseries genevoises, que je ne puis plus les souffrir. Je ne leur dis rien, je ne leur demande rien, je ne veux rien avoir à faire avec eux. Je les ai laissé brûler, décréter, censurer tout à leur aise ; que me veulent-ils de plus ? Et ces imbécilles bourgeois, qui regardent tout cela du haut de leur gloire, comme si cela ne les intéressoit point, et au lieu de réclamer hautement contre la violation des lois, s'amusent à vouloir me faire dire mon catéchisme, et à se demander ce que je ferai, tandis qu'ils demeurent les bras croisés, que me veulent-ils ? Je ne saurois le comprendre. Je croyois que les Genevois étoient des hommes, et ce ne sont que des caillettes. Je sens que mon cœur s'intéresse encore un peu à eux, par le souvenir de mon bon pere, qui certainement valoit mieux qu'eux tous ; mais l'intérêt devient bien foible, quand l'estime ne le soutient plus. Dans l'état où je suis, ennuyé de tout, et sur-tout de la vie, le repos et la paix sont les seuls biens que je puisse goûter encore. Voulez-vous que j'y renonce, pour aller chercher des corrections, des leçons, des réprimandes et de nouveaux affronts, parmi des gens que je méprise ? Oh ! par ma foi, non.

J'avois barbouillé une espece de réponse à l'archevêque de Paris ; et malheureusement, dans un moment d'impatience, je l'envoyai à Rey. En y mieux pensant, je l'ai voulu retirer : il n'étoit plus temps ; il m'a marqué en réponse, qu'il avoit déjà commencé. J'en suis très-fâché. Il n'est pas permis de s'échauffer en parlant de soi ; et sur des chicanes de doctrine, on ne peut que vétiller. L'écrit est froid et plat. J'en prévois l'effet d'avance : mais la sottise est faite ; il est inutile de se tourmenter d'un mal sans remede. Bon jour.

---

## LETTRE

### *A M. DELUC.*

A Motiers, le 26 février 1763.

JE n'ai point, mon cher ami, de déclaration à faire à M. le premier syndic, parce qu'on a commencé par me juger sans me lire ni m'entendre, et qu'une déclaration après coup, ne sauroit faire que ce qui a été fait, n'ait pas été fait. C'est pourtant par-là qu'il faudroit commencer, pour remettre les choses dans le cas de la déclaration que vous demandez.

Je ne puis dire que je suis fâché d'avoir écrit, ce qu'il n'est pas vrai que je sois fâché d'avoir écrit; puisqu'au contraire, si ce que j'ai écrit et publié, étoit à écrire ou à publier, je l'écrirois aujourd'hui et le publierois demain.

Je pourrois dire tout au plus, que je suis fâché qu'on ait pu tirer de mes écrits, des prétextes pour me persécuter; mais jamais ce mot d'*animadversion du conseil* ne me conviendra. Il faut *iniquité et violation des lois*. Je ne sais nommer les choses que par leur nom.

Je ne puis ni ne veux rien dire, ni rien faire, en quelque maniere que ce soit, qui ait l'air de réparation ni d'excuses, parce qu'il est infame et ridicule que ce soit à l'offensé de faire satisfaction à l'offenseur.

Les éclaircissemens que vous me proposez, sont bons et bien tournés. Je les aurois pu donner, si l'on n'eût pas voulu m'y contraindre : mais je suis las de faire l'enfant, et indigné de voir des Genevois faire si sottement les inquisiteurs. Les éclaircissemens nécessaires sont tous dans mes écrits et dans ma conduite; je n'en ai plus d'autre à donner.

Vos Genevois, dites-vous, se demandent, *que fera Rousseau ?* Je trouve que ceux qui disent, *il ne fera rien*, parlent

très-sensément, puisqu'en effet il n'a rien à faire. Quant à ceux qui disent, *il se fera connoître*, j'ignore ce qu'ils attendent; mais je sais bien que si cela n'est pas fait, cela ne se fera jamais. Moi aussi je me demandois, *que feront les Genevois !* Je me répondois, *ils se feront connoître :* c'est aussi ce qu'ils ont fait.

Je suis surpris que mon ami Deluc puisse me conseiller de faire à Berne, des bassesses que je ne veux pas faire à Geneve. Je vous jure que les procédés des Bernois ne me touchent guere; ce sont ceux des Genevois, qui m'ont navré : s'ils veulent être les derniers à réparer leurs torts, je les en dispense.

Je ne suis nullement en état d'aller à Geneve; je n'en ai pas la moindre envie; et si jamais j'y vais (ce qui, vu le sort qui m'y attend, n'est à désirer ni pour mon repos, ni pour ma sûreté, ni pour l'honneur des Genevois), ce ne sera sûrement pas en suppliant.

J'ai été citoyen tant que j'ai cru avoir une patrie. Je me trompois, je suis désabusé. L'insulte qui m'a été faite, m'est commune, comme vous le dites fort bien, avec les loïs et la religion; les affronts qu'on partage avec elle, sont des triomphes. Cependant les membres de l'état

restent tranquilles spectateurs dans cette affaire, comme si elle ne les regardoit pas. A la bonne heure. Pour moi, je vous déclare que désormais elle me regarde encore moins. Si je m'obstinois à faire seul le Dom Quichotte, ce qui fut jusqu'ici le zele d'un patriote, deviendroit l'entêtement d'un fou. Personne ne sait mieux que les Genevois, si je leur suis bon à quelque chose. Pour moi, je sais par expérience, qu'ils ne me sont bons à rien.

Voilà vos livres, cher ami : je me suis efforcé de les lire ; mais je vous avoue que votre Ditton accable ma pauvre tête ; il me noie dans une mer de paroles, dont je ne puis me tirer. Tout ce qu'il me semble d'appercevoir, c'est qu'il tient en l'air une grosse massue, qu'il remue sans cesse d'un air fort terrible et menaçant ; et quand il vient à frapper, ce qu'il fait rarement, et pour cause, on sent que la massue n'est que de coton.

Bon jour, homme de bien ; je vous embrasse ; et, Genevois ou non, je serai toujours votre ami.

---

# LETTRE

## *A M. BEAU-CHATEAU.*

Motiers, 26 février 1763.

JE ne sais, mon cher Beau-Château, comment vous faites ; vous me louez et vous me plaisez. C'est sans doute que vos louanges parlent au cœur, et j'en porte un qui ne sait point résister à cela. Je me souviens qu'avant de prendre la plume, je disois à mes amis : Je ne voudrois savoir écrire que pour me faire aimer des bons, et haïr des méchans. Maintenant, je la pose avec la gloire d'avoir bien rempli mon objet. Combien de fois, entrant dans une assemblée, je me suis applaudi de voir étinceler la fureur dans les yeux des frippons, et l'œil de la bienveillance m'accueillir dans les gens de bien ! Non qu'il n'y ait beaucoup de ces derniers qui trouvent mes livres mal faits et qui ne sont pas de mon avis ; mais il n'y en a pas un qui ne m'aime à cause de mes livres. Voilà ma couronne, cher Beau-Château. Qu'elle me paroît belle ! Elle est parée sur ma tête, par les mains de la vertu. Puissé-je être digne de la porter !

Je n'ai fait ni ne ferai l'apologie de la Profession de foi du Vicaire ; j'espere, comme vous le dites, qu'elle n'en a pas besoin. Je laisse bourdonner à leur aise, les Comparets et autres insectes venimeux qui me vont picottant aux jambes. Leurs blessures sont si peu dangereuses, que je ne daigne pas même les écraser dessus. Mais quant aux gens en place, qui ont la bassesse de m'insulter, je puis avoir quelque chose à leur dire. Ils ont si grand besoin de leçons, et si peu d'hommes leur en osent donner, que je me crois spécialement appelé à cet honorable et périlleux emploi. Malheureusement, je n'ai plus de talens ; mais je me sens du courage encore.

Vous faites bien, cher Beau-Château, de m'aimer, vous et vos compagnons de voyage ; ce n'est qu'une dette que vous payez. Quand vous pourrez me revenir voir, soit ensemble, soit séparément, vous me ferez du bien ; et j'espere que plus nous nous verrons, plus nous nous aimerons. Je vous embrasse de tout mon cœur.

# LETTRE

## *A M.* ****

A Motiers, 1763.

IL est, dites-vous, très-cher ami, quatre cents citoyens et bourgeois qui ont paru mécontens de ce qui s'est passé. Il s'en est donc trouvé cinq ou six cents autres qui en ont été contens : que voulez-vous que j'aille faire parmi ces gens-là ?

Vous me proposez un voyage dans une saison où je ne puis pas même sortir de ma chambre ; c'est un arrangement que mon état rend impossible. Il y a vingt ans que je n'ai fait une lieue en hiver. Si jamais j'entreprends un voyage en pareille saison, ce ne sera sûrement pas pour aller à Geneve.

Vous me demandez le compliment que je ferois à M. le premier syndic. Je serois fort embarrassé de vous le dire. Je n'aurois assurément qu'un fort mauvais compliment à lui faire. Ce n'est pas la peine d'aller si loin pour cela.

Depuis quand est-ce à l'offensé de demander excuse ? Que l'on commence par me faire la satisfaction qui m'est due ;

je tâcherai d'y répondre convenablement.

Tous vos messieurs se tourmentent beaucoup de savoir pourquoi M. de Montmollin ne m'a pas excommunié. Je les trouve plaisans : et de quoi se mêlent-ils ? Je pense avoir autant de droit sur eux qu'ils en ont sur moi : cependant je ne vais point m'informer curieusement, s'ils disent bien leur catéchisme, et s'ils ont bien fait leurs pâques.

Que je sois, du moins quant à présent, orthodoxe, juif, païen, athée, que leur importe ? Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. La question est de savoir si les lois ont été violées, et si, quel que je sois, on m'a traité injustement : voilà ce qui leur importe, et sûrement beaucoup plus qu'à moi ; car par rapport à moi, la chose est faite : on ne me fera pas pis. Mais les conséquences les regardent. Tandis qu'ils traitent cette affaire du haut de leur grandeur, faut-il donc que j'en fasse pour eux tous les frais, et que je vienne, en suppliant, demander qu'on me pardonne les affronts que j'ai reçus ? Ce n'est pas mon avis. Que les choses en restent-là, puisque cela leur convient. On verra qui, dans la suite, s'en trouvera le plus mal, d'eux ou de moi.

Cher ami, je vous l'ai dit, et je vous le

répete de bon cœur : j'aime encore mes compatriotes. Je sens vivement, dans mes malheurs, l'atteinte qui a été portée à leurs droits et à leur liberté. Quoi qu'il arrive, je ne veux jamais demeurer à Geneve; cela est bien décidé. Mais s'ils avoient vu le tort que leur fait celui que j'ai reçu, et combien ils ont d'intérêt qu'il soit réparé, j'aurois agi de concert avec eux dans cette affaire, autant que mon honneur outragé l'eût permis. Alors, après avoir commencé par remettre les choses dans l'état où elles doivent être, s'ils ont tant d'envie de me régenter, ils m'auroient régenté tout leur soul. Mais comment ne voient-ils pas qu'avant cela, l'inquisition qu'ils veulent établir sur moi, est impertinente et ridicule ? S'ils sont assez foux pour exiger que je m'y prête, je ne suis pas assez sot pour m'y prêter. Ainsi je n'ai rien à dire à M. de Montmollin, attendu que ni M. de Montmollin, ni moi, n'avons pas plus de compte à leur rendre, que nous n'en avons à leur demander.

Les affronts qui m'ont été faits, ne peuvent être suffisamment réparés, que par une invitation honnête et formelle de retourner à Geneve. Si l'on peut se résoudre à une démarche si décente et si convenable, si due, il faudra qu'on soit bien

bien difficile, si l'on n'est pas content de la maniere dont j'y répondrai. Alors on pourra s'enquêter de ma foi, et je serai toujours prêt à en rendre compte. Sans cela, ne parlons plus de cette affaire; car nul autre expédient ne peut me convenir.

---

# LETTRE

*A M. PETITPIERRE, pasteur à Neuchatel.*

A Motiers . . . . . 1763.

JE n'ai point, monsieur, de satisfaction à faire au christianisme, parce que je ne l'ai point offensé; ainsi je n'ai que faire pour cela, du livre de M. Denise.

Toutes les preuves de la vérité de la religion chrétienne sont contenues dans la Bible. Ceux qui se mêlent d'écrire ces preuves, ne font que les tirer de là et les retourner à leur mode. Il vaut mieux méditer l'original et les en tirer soi-même, que de les chercher dans le fatras de ces auteurs. Ainsi, monsieur, je n'ai que faire encore pour cela, du livre de M. Denise.

Cependant, puisque vous m'assurez qu'il est bon, je veux bien le garder sur votre parole, pour le lire quand j'en aurai le loisir, à condition que vous aurez la

bonté de me faire dire ce que vous a coûté l'exemplaire que vous m'avez envoyé, et de trouver bon que j'en remette le prix à votre commissionnaire : faute de quoi, le livre lui sera rendu sous quinze jours, pour vous être renvoyé.

Je passe, monsieur, à la réponse à vos deux questions.

Le vrai christianisme n'est que la religion naturelle mieux expliquée, comme vous le dites vous-même, dans la lettre dont vous m'avez honoré. Par conséquent, professer la religion naturelle, n'est point se déclarer contre le christianisme.

Toutes les connoissances humaines ont leurs objections et leurs difficultés, souvent insolubles. Le christianisme a les siennes, que l'ami de la vérité, l'homme de bonne foi, le vrai chrétien ne doivent point dissimuler. Rien ne me scandalise davantage que de voir qu'au lieu de résoudre ces difficultés, on me reproche de les avoir dites.

Où prenez-vous, monsieur, que j'aie dit que mon motif à professer la religion chrétienne, est le pouvoir qu'ont les esprits de ma sorte, d'édifier et de scandaliser ? Cela n'est assurément pas dans ma lettre à M. de Montmollin, ni rien d'ap-

prochant ; et je n'ai jamais dit ni écrit pareille sottise.

Je n'aime ni n'estime les lettres anonymes, et je n'y réponds jamais ; mais j'ai cru, monsieur, vous devoir une exception, par respect pour votre âge et pour votre zele. Quant à la formule que vous avez voulu m'éviter, en ne vous signant pas, c'étoit un soin superflu ; car je n'écris rien que je ne veuille avouer hautement, et je n'emploie jamais de formule.

---

# LETTRE

## *A M. MOULTOU.*

A Motiers, le 21 mars 1763.

VOILA, cher Moultou, puisque vous le voulez, un exemplaire de ma lettre à M. de Beaumont. J'en ai remis deux autres au messager depuis plusieurs jours ; mais il differe son départ d'un jour à l'autre, et ne partira, je crois, que mercredi. J'aurai soin de vous en faire parvenir davantage. En attendant, ne mettez ces deux-là, qu'en des mains sûres, jusqu'à ce que l'ouvrage paroisse, de peur de contrefaction.

J'ai attendu, pour juger les Genevois, que je fusse de sang froid. Ils sont jugés. J'aurois déjà fait la démarche dont vous me parlez, si milord Maréchal ne m'avoit engagé à différer, et je vois que vous pensez comme lui. J'attendrai donc pour la faire, de voir l'effet de la lettre que je vous envoie : mais quand cet effet les rameneroit à leur devoir, j'en serois, je vous jure, très-médiocrement flatté. Ils sont si sots et si rogues, que le bien même ne m'intéresseroit désormais de leur part, guere plus que le mal. On ne tient plus guere aux gens qu'on méprise.

M. de Voltaire vous a paru m'aimer, parce qu'il sait que vous m'aimez ; soyez persuadé qu'avec les gens de son parti, il tient un autre langage. Cet habile comédien, *dolis instructus et arte pelasgâ*, sait changer de ton, selon les gens à qui il a à faire. Quoi qu'il en soit, si jamais il arrive qu'il revienne sincérement, j'ai déjà les bras ouverts : car de toutes les vertus chrétiennes, l'oubli des injures est, je vous jure, celle qui me coûte le moins. Point d'avances ; ce seroit une lâcheté : mais comptez que je serai toujours prêt à répondre aux siennes, d'une maniere dont il sera content. Partez de là, si jamais il vous en reparle. Je sais que vous ne

voulez pas me compromettre, et vous savez, je crois, que vous pouvez répondre de votre ami en toute chose honnête. Les manœuvres de M. de Voltaire, qui ont tant d'approbateurs à Geneve, ne sont pas vues du même œil à Paris. Elles y ont soulevé tout le monde et balancé le bon effet de la protection des Calas. Il est certain que ce qu'il peut faire de mieux pour sa gloire, est de se raccommoder avec moi.

Quand vous voudrez venir, il faudra nous concerter. Je dois aller voir milord Maréchal avant son départ pour Berlin ; vous pourriez ne pas me trouver. D'ailleurs, la saison n'est pas assez avancée pour le voyage de Zuric, ni même pour la promenade. Quand je vous aurai, je voudrois vous tenir un peu long-temps. J'aime mieux différer mon plaisir, et en jouir à mon aise. Doutez-vous que tout ce qui vous accompagnera ne soit bien reçu ?

---

# LETTRE

## A M. J. BURNAND (1).

A Motiers, le 21 mars 1763.

La réponse à votre objection, monsieur, est dans le livre même d'où vous la tirez. Lisez plus attentivement le texte et les notes ; vous trouverez cette objection résolue.

Vous voulez que j'ôte de mon livre ce qui est contre la religion ; mais il n'y a dans mon livre, rien qui soit contre la religion.

Je voudrois pouvoir vous complaire, en faisant le travail que vous me prescrivez. Monsieur, je suis infirme, épuisé ; je vieillis ; j'ai fait ma tâche, mal sans

(1) M. Burnand, à qui ces lettres sont adressées, avoit reproché à M. Rousseau la publication de la *Confession de foi du Vicaire Savoyard*, contre cette maxime expresse du vicaire lui-même :

« Tant qu'il reste quelque bonne croyance » parmi les hommes, il ne faut point troubler » les ames paisibles, ni alarmer la foi des » simples, par des difficultés qu'ils ne peu- » vent résoudre, et qui les inquiétent sans » les éclairer. »

doute, mais de mon mieux J'ai proposé mes idées à ceux qui conduisent les jeunes gens ; mais je ne sais pas écrire pour les jeunes gens.

Vous m'apprenez qu'il faut vous dire tout, ou que vous n'entendez rien. Cela me fait désespérer, monsieur, que vous m'entendiez jamais ; car je n'ai point, moi, le talent de parler aux gens à qui il faut tout dire.

Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

---

# LETTRE

## *AU MÊME.*

A Motiers, le 28 mars, 1763.

SOlution de l'objection de M. Burnand.

*Mais quand une fois tout est ébranlé, on doit conserver le tronc aux dépens des branches, etc.* (1).

*Voilà, je crois, ce que le bon vicaire pourroit dire à présent au public* (2).

---

(1) *Emile*, tom. III, page 157 de l'édition de Geneve 1782, et page 104, tome II, in-4°.

(2) Ibid. page 108, à la note; et tome II, in-4.°, page 71, à la note.

M. Burnand m'assure que tout le monde trouve qu'il y a dans mon livre beaucoup de choses contre la religion chrétienne. Je ne suis pas, sur ce point comme sur bien d'autres, de l'avis de tout le monde, et d'autant moins que parmi tout ce monde-là, je ne vois pas un chrétien.

Un homme qui cherche des explications pour compromettre celui qui les donne, est peu généreux; mais l'opprimé qui n'ose les donner est un lâche, et je n'ai pas peur de passer pour tel. Je ne crains point les explications; je crains les discours inutiles. Je crains sur-tout, les désœuvrés qui, ne sachant à quoi passer leur temps, veulent disposer du mien.

Je prie M. Burnand d'agréer mes salutations.

---

# LETTRE

## *AU MÊME.*

A Motiers, le 4 avril 1763.

JE suis très-content, monsieur, de votre derniere lettre, et je me fais un très-grand plaisir de vous le dire. Je vois avec regret

ue je vous avois mal jugé. Mais, de
;race, mettez-vous à ma place. Je reçois
'es milliers de lettres où, sous prétexte
le me demander des explications, on ne
:herche qu'à me tendre des piéges. Il me
faudroit de la santé, du loisir, et des
siecles, pour entrer dans tous les détails
qu'on demande; et pénétrant le motif secret de tout cela, je réponds avec franchise, avec dureté même, à l'intention plutôt qu'à l'écrit. Pour vous, monsieur, que mon âpreté n'a point révolté, vous pouvez compter de ma part sur toute l'estime que mérite votre procédé honnête, et sur une disposition à vous aimer, qui probablement aura son effet, si jamais nous nous connoissons davantage. En attendant, recevez, monsieur, je vous supplie, mes excuses et mes sinceres salutations.

---

# LETTRE

*A M. DE MONTMOLLIN, en lui envoyant ma lettre à M. de Beaumont.*

A Motiers, le 28 mars 1763.

VOICI, monsieur, un écrit devenu nécessaire. Quoique mes agresseurs y soient un peu mal menés, ils le seroient davantage, si je ne vous trouvois pas en quelque sorte, entre eux et moi. Comptez, monsieur, que si vous cessiez de leur servir de sauve-garde, ils ne s'en tireroient pas à si bon marché. Quoiqu'il en soit, j'espere que vous serez content de la classe à part, où j'ai tâché de vous mettre; et il ne tiendra qu'à vous de connoître, et dans cet écrit, et dans toute ma vie, qu'en usant avec moi de procédés honnêtes, vous n'avez pas obligé un ingrat.

# LETTRE

## A M. MOULTOU.

A Motiers-Travers, ce 2 avril 1763.

Ce n'étoit pas, cher ami, que je désapprouvasse l'envoi d'un exemplaire en France, que je ne vous ai pas répondu sur-le-champ ; mais l'ennui, les tracas, les souffrances, les importuns me rendent paresseux : l'exactitude est un travail qui passe ma force actuelle. Faites ce que vous voudrez ; votre envoi ne sera qu'inutile ; voilà tout. Vous n'avez que trois exemplaires ; j'attends d'en avoir davantage, pour vous en envoyer ; encore ne sais-je pas trop comment.

Vernet est un fourbe. Je n'approuve point qu'on lui fasse lire l'ouvrage ; encore moins qu'on le lui prête. Il ne veut le voir que pour le faire décrier par les petits vipereaux qu'il éleve à la brochette, et par lesquels il répand contre moi, son fade poison dans les Mercures de Neuchatel.

Vous devez comprendre qu'un carton est impossible, dès qu'une fois un ouvrage

est sorti de la boutique du libraire. Si vous voulez en faire un pour Geneve en particulier, soit ; j'y consens : mais je ne veux pas m'en mêler, et soyez persuadé que cela ne servira de rien. Quand on cherche des prétextes, on en trouve. Les Genevois m'ont trop fait de mal pour ne pas me haïr ; et moi, je les connois trop pour ne les pas mépriser. Je prévois mieux que vous, l'effet de la lettre. J'ai honte de porter encore ce même titre dont je m'honorois ci-devant ; dans six mois d'ici, je compte en être délivré.

Votre aventure avec la compagnie ne m'étonne point. Elle me confirme dans le jugement que j'ai porté de toute cette prêtraille. Je ne doute point qu'en effet, votre amitié pour moi n'ait produit votre exclusion : mais loin d'en être fâché, je vous en félicite. L'état d'homme d'église ne peut plus convenir à un homme de bien, ni à un croyant. Quittez-moi ce collet qui vous avilit : cultivez en paix les lettres, vos amis, la vertu : soyez libre, puisque vous pouvez l'être. Les marchands de religion n'en sauroient avoir. Mes malheurs m'ont instruit trop tard : qu'il vous instruisent à temps.

Je souffre beaucoup, cher ami ; je me suis remis à l'usage des sondes, pour

tâcher de me procurer un peu de relâche quand vous serez avec moi. Je me ménage ce temps comme le plus précieux de ma vie, ou du moins le plus doux qui me reste à passer. Ménagez-vous la liberté de venir quand je vous écrirai ; car malheureusement, je suis encore moins maître de mon temps que du vôtre.

J'ai toujours oublié de vous dire que j'ai à Yverdon, un cabriolet que je ne serois pas fâché de trouver à vendre. Pourroit-il vous servir, en attendant, dans nos petits pélerinages ? Pour moi, vous savez que je n'aime aller qu'à pied. Si vous avez des jambes, nous nous en servirons, mais à petits pas ; car je ne saurois aller vîte, ni faire de longues traites : mais je vais toujours. Nous causerons à notre aise : cela sera délicieux. Je vous embrasse.

Si vous amenez quelqu'un, tâchez au moins que nous puissions un peu nous voir seuls.

---

# LETTRE

## A M. DE LA PORTE.

A Motiers, le 4 avril 1763.

VOUS pouvez savoir, monsieur, que je n'ai jamais concouru ni consenti à aucun des recueils de mes écrits qu'on a publiés jusqu'ici; et par la maniere dont ils sont faits, on voit aisément que l'auteur ne s'en est pas mêlé. Ayant résolu d'en faire moi-même une édition générale, en prenant congé du public, je le vois avec peine inondé d'éditions détestables et réitérées, qui peut-être le rebuteront aussi de la mienne, avant qu'il soit en état d'en juger. En apprenant qu'on en préparoit encore une nouvelle où vous êtes, je ne pus m'empêcher d'en faire des plaintes; ces plaintes, trop durement interprétées, donnerent lieu à un avis de la gazette de Hollande, que je n'ai ni dicté ni approuvé, et dans lequel on suppose que le sieur Rey a seul le droit de faire cette édition générale : ce qui n'est pas. Quand il en a fait lui-même un recueil avec privilége, il l'a fait sans mon aveu; et au contraire, en

lui cédant mes manuscrits, je me suis expressément réservé le droit de recueillir le tout, et de le publier où et quand il me plairoit. Voilà, monsieur, la vérité.

Mais, puisque ces éditions furtives sont inévitables, et que vous voulez bien présider à celle-ci, je ne doute point, monsieur, que vos soins ne la mettent fort au-dessus des autres : dans cette opinion, je prends le parti de différer la mienne, et je me félicite que vous ayez fait assez de cas de mes rêveries, pour daigner vous en occuper. Malheureusement, le public toujours de mauvaise humeur contre moi, se plaindra que vous m'honorez à ses dépens. Il dira qu'un éditeur tel que vous, lui rend moins qu'il ne lui dérobe ; et quand vous pourriez lui plaire et l'éclairer par vos écrits, il regrettera le temps que vous prodiguez aux miens.

Je vous remercie, monsieur, d'avoir bien voulu m'envoyer la note des pieces qui devront entrer dans votre recueil ; vous êtes le premier éditeur de mes écrits, qui ait eu cette attention pour moi. Entre celles de ces pieces dont je ne suis pas l'auteur, j'y en trouve une qui ne doit être là d'aucune maniere : c'est le *Petit Prophete*. Je vous prie de le retrancher, si vous êtes à temps ; sinon, de vouloir bien déclarer

que cet ouvrage n'est point de moi, et que je n'y ai pas la moindre part.

Recevez, monsieur, je vous supplie, mon respect et mes salutations.

---

# LETTRE

## *A M. MOULTOU.*

A Motiers, ce samedi 16 avril 1763.

VOICI, cher Moultou, puisque vous le voulez, encore deux exemplaires de la Lettre; c'est tout ce qui me reste avec le mien. Je n'entends pas dire qu'il s'en soit répandu dans le public aucun autre que ceux que j'ai donnés, et je n'ai plus aucune nouvelle de Rey: ainsi il se pourroit très-bien, que quelqu'un fût venu à bout de supprimer l'édition. En ce cas, il importeroit de placer très-bien ces exemplaires, puisqu'ils seroient difficiles et peut-être impossibles à remplacer. Si vous trouviez à propos d'en donner un à M. le colonel Pictet, lequel m'a écrit des lettres très-honnêtes, vous me feriez grand plaisir.

Je comprends quel est l'endroit où M. Deluc croit se reconnoître. Il se trompe fort. Mon caractere n'est assurément pas de tympaniser mes amis; mais le bon

homme, avec toute sa sagesse, n'a pu éviter un piege dans lequel nous tombons tous : c'est de croire tout le monde sans cesse occupé de nous en bien ou en mal, tandis que souvent on n'y pense guere.

Quand vous viendrez, je vous montrerai dans des centaines de lettres, une rame des lourds sermons, dont je me suis plaint : et quels sermons, grand Dieu ! Il m'en coûte, depuis que je suis ici, dix louis en ports de lettres, pour des réprimandes, des injures et des bêtises ; et ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il n'y a pas un de ces sots-là, qui ne pense être le seul, et ne prétende m'occuper tout entier.

Il est certain que j'ai mieux prévu que vous, l'effet de la Lettre à M. de Beaumont. Tout ce que je puis faire de bien, ne fera jamais qu'aigrir la rage des Genevois. Elle est à un point inconcevable. Je suis persuadé qu'ils viendront à bout de m'en rendre enfin la victime. Mon seul crime est de les avoir trop aimés : mais ils ne me le pardonneront jamais. Soyez persuadé que je les vois mieux d'ici, que vous d'où vous êtes. Je ne vois qu'un seul moyen d'attiédir leur fureur ; cela presse. Envoyez-moi, je vous prie, le nom et l'adresse de M. le premier syndic.

Venez quand vous voudrez, je vous

attends. Mes malheurs à tous égards sont à leur dernier terme; mais seulement que je vous embrasse, et tout est oublié.

---

## LETTRE

### *A M. le maréchal* DE LUXEMBOURG.

Motiers-Travers, 23 avril 1763.

PArdonnez-moi, monsieur le Maréchal, une nouvelle importunité; il s'agit d'un doute qui me rend malheureux, et dont personne ne peut me tirer plus aisément ni plus sûrement que vous. Tout le monde ici me trouble de mille vaines alarmes, sur de prétendus projets contre ma liberté. J'ai pour voisin depuis quelque temps, un gentilhomme Hongrois, homme de mérite, dans l'entretien duquel je trouve des consolations. On vient de recevoir et de me montrer un avis que cet étranger est au service de France, et envoyé tout exprès pour m'attirer dans quelque piége. Cet avis à tout l'air d'une basse jalousie. Outre que je ne suis assurément pas un personnage assez important pour mériter tant de soins, je ne puis reconnoître l'esprit

françois, à tant de barbarie, ni soupçonner un honnête homme, sur des imputations en l'air. Cependant on se fait ici un plaisir malin de m'effrayer. A les en croire, je ne suis pas même en sûreté à la promenade, et je n'entends parler que de projets de m'enlever. Ces projets sont-ils réels ? Est-il vrai qu'on en veuille à ma personne ? Si cela est, l'exécution n'en sera pas difficile, et je suis prêt d'aller me rendre moi-même où l'on voudra ; aimant mille fois mieux passer le reste de mes jours dans les fers, que dans les agitations continuelles où je vis, et en défiance de tout le monde. Je ne demande ni faveur, ni grace, je ne demande pas même justice ; je ne veux qu'être éclairci sur les intentions du gouvernement. Ce n'est nullement pour me mettre à couvert, que je désire en être instruit, comme on le connoîtra par ma conduite ; et si l'on ne pense pas à moi, ce me sera un grand soulagement d'en être instruit. Un mot d'éclaircissement de vous, me rendra la vie. Je ne puis croire que ma priere soit indiscrette. Je n'entends pas pour cela, que vous me répondiez de rien. Marquez-moi simplement ce que vous pensez, et je suis content : le doute m'est cent fois pire que le mal. Si vous connoissiez de quelle angoisse

votre réponse, telle qu'elle soit, peut me tirer, je connois votre cœur, monsieur le Maréchal, et je suis bien sûr que vous ne tarderiez pas à la faire.

---

# LETTRE
## A M. MOULTOU.

A Motiers, le 7 mai 1763.

POUR Dieu, cher ami, ne laissez point courir cet impertinent bruit d'une résidence auprès des Cantons. Je parierois que c'est une invention de mes ennemis, pour me faire regarder comme un homme abandonné, quand on saura combien ce bruit est faux. Vous savez que je viens de perdre milord Maréchal, mon protecteur, mon ami, et le plus digne des hommes; mais vous ne pouvez savoir qu'elle perte je fais en lui. Pour me mettre en sûreté autant qu'il étoit possible, contre la mauvaise volonté des gens de ce pays, il m'envoya avant son départ, des Lettres de naturalité : c'est peut-être ce fait, augmenté et défiguré, qui a donné lieu au sot bruit dont vous me parlez Quoi qu'il soit, jugez si dans mon accablement j'ai besoin de vous. Venez; ne laissez pas plus

long-temps en presse, un cœur accoutumé à s'épancher, et qui n'a plus que vous. Marquez-moi à peu près le jour de votre arrivée, et venez tomber chez moi : vous y trouverez votre chambre prête.

Comme M. Pictet m'a toujours écrit sous le couvert d'autrui, je vous adresse pour lui cette lettre, dans le doute s'il n'y a point dans une correspondance directe, quelque inconvénient que je ne sais pas.

Ne vous tourmentez pas beaucoup de ce qui se fait à Geneve à mon égard; cela ne m'intéresse plus guere. Je consens à vous y accompagner, si vous voulez, mais comme je ferois dans une autre ville. Mon parti est pris, mes arrangemens sont faits. Nous en parlerons....

---

# LETTRE

## *A M. MARC CHAPUIS.*

A Motiers, le 12 mai 1763.

VOUS verrez, monsieur, je le présume, la lettre que j'écris à M. le premier syndic. Plaignez-moi, vous qui connoissez mon cœur, d'être forcé de faire une démarche qui le déchire. Mais après les affronts que j'ai reçus dans ma patrie, et

qui ne sont ni ne peuvent être réparés, m'en reconnoître encore membre, seroit consentir à mon déshonneur. Je ne vous ai point écrit, monsieur, durant mes disgraces : les malheureux doivent être discrets. Maintenant que tout ce qui peut m'arriver de bien et de mal est à peu près arrivé, je me livre tout entier aux sentimens qui me plaisent et me consolent; et soyez persuadé, monsieur, je vous supplie, que ceux qui m'attachent à vous, ne s'affoibliront jamais.

---

# LETTRE

## *A M. MOULTOU.*

A Motiers, le 4 juin 1763.

J'AI si peu de bons momens en ma vie, qu'à peine espérois-je d'en retrouver d'aussi doux que ceux que vous m'avez donnés. Grand merci, cher ami; si vous avez été content de moi, je l'ai été encore plus de vous. Cette simple vérité vaut bien vos éloges; aimons-nous assez l'un l'autre pour n'avoir plus à nous louer.

Vous me donnez pour Mlle. C...... une commission dont je m'acquitterai mal, précisément à cause de mon estime

pour elle. Le refroidissement de M. G..... me fait mal penser de lui. J'ai revu son livre ; il y court après l'esprit ; il s'y guinde. M. G..... n'est point mon homme ; je ne puis croire qu'il soit celui de Mlle. C...... Qui ne sent pas son prix, n'est pas digne d'elle ; mais qui l'a pu sentir, et s'en détache, est un homme à mépriser. Elle ne sait ce qu'elle veut ; cet homme la sert mieux que son propre cœur. J'aime cent fois mieux qu'il la laisse pauvre et libre au milieu de vous, que de l'emmener être malheureuse et riche en Angleterre. En vérité, je souhaite que M. G..... ne vienne pas. Je voudrois me déguiser, mais je ne saurois ; je voudrois bien faire, et je sens que je gâterai tout.

Je tombe des nues au jugement de M. de Monclar. Tous les hommes vulgaires, tous les petits littérateurs sont faits pour crier toujours au paradoxe, pour me reprocher d'être outré : mais lui que je croyois philosophe, et du moins logicien, quoi, c'est ainsi qu'il m'a lu, c'est ainsi qu'il me juge ! Il ne m'a donc pas entendu ? Si mes principes sont vrais, tout est vrai. S'ils sont faux, tout est faux. Car je n'ai tiré que des conséquences rigoureuses et nécessaires. Que veut-il

donc dire ? Je n'y comprends rien. Je suis assurément comblé, honoré de ses éloges, mais autant seulement que je peux l'être de ceux d'un homme de mérite qui ne m'entend pas. Du reste, usez de sa lettre comme il vous plaira ; elle ne peut que m'être honorable dans le public. Mais quoi qu'il dise, il sera toujours clair, entre vous et moi, qu'il ne m'entend point.

Je suis accablé de lettres de Genevé. Vous ne sauriez imaginer à la fois la bêtise et la hauteur de ces lettres. Il n'y en a pas une où l'auteur ne se porte pour mon juge, et ne me cite à son tribunal pour lui rendre compte de ma conduite. Un M. B . . . t, qui m'a envoyé toute sa procédure, prétend que je n'ai point reçu d'affront, et que le conseil avoit droit de flétrir mon livre, sans commencer par citer l'auteur. Il me dit, au sujet de mon livre brûlé par le bourreau, que l'honneur ne souffre point du fait d'*un tiers* : ce qui signifie (au moins si ce mot de *tiers* veut dire ici quelque chose) qu'un homme qui reçoit un soufflet d'un autre, ne doit point se tenir pour insulté. J'ai pourtant, parmi tout ce fatras, reçu une lettre qui m'a attendri jusqu'aux larmes : elle est anonyme, et par une simplicité

plicité qui m'a touché eucore, en me faisant rire, l'auteur a eu soin d'y renfermer le port.

Je souhaite de tout mon cœur que les choses soient laissées comme elles sont, et que je puisse jouir tranquillement du plaisir de voir mes amis à Geneve, sans affaires et sans tracas; je partirai si-tôt que j'aurai reçu de vos nouvelles. Je vous manderai le jour de notre arrivée, et je vous prierai de nous louer une chaise, pour partir le lendemain matin. Adieu, cher ami; mille respects à monsieur votre pere et à madame votre épouse : elle n'a point à se plaindre, j'espere, de votre séjour à Motiers. Si vous y avez acquis le corps d'*Emile*, vous n'y avez point perdu le cœur de Saint-Preux; et je suis bien sûr que vous aurez toujours l'un et l'autre pour elle.

Voici des lettres que j'ai reçues pour vous. Mille amitiés à M. LeSage. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je ne vous envoie point les estampes que vous me demandez, de crainte qu'elles ne se gâtent à la poste; j'espere vous les porter.

# LETTRE
## A. M. A. A.

A Motiers, le 5 juin 1763.

VOICI, monsieur, la petite réponse que vous demandez aux petites difficultés qui vous tourmentent dans ma lettre à M. de Beaumont (1).

1.° Le christianisme n'est que le judaïsme expliqué et accompli. Donc les apôtres ne transgressoient point les lois des Juifs, quand ils leur enseignoient l'Evangile : mais les Juifs les persécuterent parce qu'ils ne les entendoient pas, ou qu'ils feignoient de ne les pas entendre : ce n'est pas la seule fois que le cas est arrivé.

2.° J'ai distingué les cultes où la reli-

(1) Voici le passage objecté.
« Je crois qu'un homme de bien, dans quelque religion qu'il vive de bonne foi, peut être sauvé. Mais je ne crois pas pour cela, qu'on puisse légitimement introduire en un pays, des religions étrangeres, sans la permission du souverain ; car si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est desobéir aux lois ; et qui désobéit aux lois, désobéit à Dieu. »

gion essentielle se trouve, et ceux où elle ne se trouve pas. Les premiers sont bons, les autres mauvais; j'ai dit cela. On n'est obligé de se conformer à la religion particuliere de l'etat, et il n'est même permis de la suivre, que lorsque la religion essentielle s'y trouve; comme elle se trouve, par exemple, dans diverses communions chrétiennes, dans le mahométisme, dans le judaïsme. Mais dans le paganisme, c'étoit autre chose; comme très-évidemment la religion essentielle ne s'y trouvoit pas, il étoit permis aux apôtres de prêcher contre le paganisme, même parmi les païens, et même malgré eux.

3.° Quand tout cela ne seroit pas vrai, que s'ensuivroit-il? Bien qu'il ne soit pas permis aux membres de l'état d'attaquer de leur chef, la foi du pays, il ne s'ensuit point que cela ne soit pas permis à ceux à qui Dieu l'ordonne expressément. Le cathéchisme vous apprend que c'est le cas de la prédication de l'Evangile. Parlant humainement, j'ai dit le devoir commun des hommes; mais je n'ai point dit qu'ils ne dussent pas obéir, quand Dieu a parlé. Sa loi peut dispenser d'obéir aux lois humaines; c'est un principe de votre foi que je n'ai point combattu. Donc en

introduisant une religion étrangere, sans la permission du souverain, les apôtres n'étoient point coupables. Cette petite réponse est, je pense, à votre portée; et je pense qu'elle suffit.

Tranquillisez-vous donc, monsieur, je vous prie, et souvenez-vous qu'un bon chrétien, simple et ignorant, tel que vous m'assurez être, devroit se borner à servir Dieu dans la simplicité de son cœur, sans s'inquiéter si fort des sentimens d'autrui.

---

# LETTRE

## *A M. MOULTOU.*

A Motiers-Travers, ce lundi 27 juin 1763.

JE suis en peine de vous, mon cher Moultou; seriez-vous malade? Je le demande à tout le monde, et ne puis avoir de réponse. Vous qui étiez si exact à m'écrire dans les autres temps, comment vous taisez-vous dans la circonstance présente? Ce silence a quelque chose d'alarmant.

Je viens de recevoir une lettre de M. Marc Chapuis, dans laquelle il me parle ainsi: *Vous avez envoyé dans cette ville, copie de la lettre que vous m'avez fait l'hon-*

*neur de m'écrire le 26 mai dernier..... Cette copie, que je n'ai point vue, est tronquée, à ce que m'a assuré M. Moultou, qui m'est venu demander lecture de l'original.*

Cet étrange passage demande explication. Je l'attends de vous, mon cher Moultou, et ce n'est qu'après avoir reçu votre réponse, que je ferai la mienne à M. Chapuis. M. de Sautern vous fait mille amitiés; recevez les respects de Mlle. le Vasseur, et les embrassemens de votre ami.

---

## LETTRE

### *AU MÊME.*

A Motiers-Travers, ce 7 juillet 1763.

VOTRE avis est honnête et sage. J'y reconnois la voix d'un ami : je vous remercie et j'en profite. Mais avec aussi peu de crédit à Geneve, que puis-je faire pour m'y faire écouter, sur-tout dans une affaire qui n'est pas tellement la mienne, qu'elle ne soit aussi celle de tous? Renoncer, au moins pour ma part, à l'intérêt que j'y puis avoir, en déclarant nettement, comme je le fais aujourd'hui, qu'à quelque prix que ce soit, je n'accepterai jamais la restitution de ma bourgeoisie, et que je ne

rentrerai jamais dans Geneve. J'ai fait serment de l'un et de l'autre : ainsi me voilà lié sans retour ; et tout ce qu'on peut faire pour me rappeller, est par conséquent inutile et vain. J'écris de plus à Deluc une lettre très-forte, pour l'engager à se retirer ; j'en écris autant à mon cousin Rousseau. Voilà tout ce que je puis faire, et je le fais de très-bon cœur : rien de plus ne dépend de moi. L'interprétation qu'on donne à ma lettre à Chapuis, est aussi raisonnable que si lorsque j'ai dit *non*, l'on en concluoit que j'ai voulu dire *oui*. Voulez-vous que je me défende devant des fourbes, ou des stupides ? Je n'ai jamais rien su dire à ces gens-là, et je ne veux pas commencer. Ma conduite est, ce me semble, uniforme et claire ; pour l'interpréter, il ne faut que du bon sens et un cœur droit. Adieu, cher Moultou. J'aurois bien quelque chose à vous représenter sur ce que vous avez dit à Chapuis, que j'avois tronqué la copie de sa lettre ; car quoique cela ait été dit à bonne intention, il ne faut pas déshonorer ses amis pour les servir (1). Vous m'avouez à la

(1) Il ne m'avoit pas compris, et vit bien que je savois aussi bien que lui, cette maxime. (*Note de M. Moultou.*)

vérité, que cette copie n'est point tronquée; mais il croit lui qu'elle l'est; il le doit croire, puisque vous le lui avez dit, et il part de là, pour me croire et me dire un homme capable de falsification. Il ne me paroît pas avoir si grand tort, quoi qu'il se trompe.

Au reste, quoi que vous en puissiez dire, je ne lui écrirai point comme à mon ami, puisque je sais qu'il ne l'est pas. J'écris à M. de Gauffecourt. O ce respectable Abauzit! Je suis donc condamné à ne le revoir jamais! Ah! je me trompe; j'espere le revoir dans le séjour des justes! En attendant que cette commune patrie nous rassemble, adieu, mon ami.

Le pauvre baron est parti en me chargeant de mille choses pour vous. Je suis resté seul; et dans quel moment!

---

# LETTRE

## *A M. DELUC.*

A Motiers, 7 juillet 1763.

JE crains, mon cher ami, que votre zele patriotique n'aille un peu trop loin dans cette occasion, et que votre amour pour les lois n'expose à quelque atteinte la

plus importante de toutes, qui est le salut de l'état. J'apprends que vous et vos dignes concitoyens méditez de nouvelles représentations; et la certitude de leur inutilité me fait craindre qu'elles ne compromettent enfin vis-à-vis les uns des autres, ou la bourgeoisie, ou les magistrats. Je ne prétends pas me donner dans cette affaire, une importance qu'au surplus je ne tiendrois que de mes malheurs: je sais que vous avez à redresser des griefs qui, bien que relatifs à de simples particuliers, blessent la liberté publique. Mais, soit que je considere cette démarche relativement à moi, ou relativement au corps de la bourgeoisie, je la trouve également inutile et dangereuse; et j'ajoute même que la solidité de vos raisons tournera toute à votre commun préjudice, en ce qu'ayant mis en poudre les sophismes de sa réponse, vous forcerez le conseil à ne pouvoir plus répliquer que par un sec *il n'y a lieu*, et par conséquent de rentrer par le fait, en possession de son prétendu droit négatif, qui réduiroit à rien celui que vous avez de faire des représentations. Que si après cela vous vous obstinez à poursuivre le redressement des griefs (que très-certainement vous n'obtiendrez point), il ne vous

reste plus qu'une seule voie légitime, dont l'effet n'est rien moins qu'assuré, et qui, donnant atteinte à votre souveraineté, établiroit une planche très-dangereuse, et seroit un mal beaucoup pire que celui que vous voulez réparer.

Je sais qu'une famille intrigante et rusée, s'étayant d'un grand crédit au dehors, sappe à grands coups, les fondemens de la république, et que ses membres, jongleurs adroits et gens à deux envers, menent le peuple par l'hypocrisie, et les grands par l'irréligion. Mais vous et vos concitoyens devez considérer que c'est vous-mêmes qui l'avez établie; qu'il est trop tard pour tenter de l'abattre; et qu'en supposant même un succès qui n'est pas à présumer, vous pourriez vous nuire encore plus qu'à elle, et vous détruire en l'abaissant. Croyez-moi, mes amis, laissez-la faire; elle touche à son terme, et je prédis que sa propre ambition la perdra, sans que la bourgeoisie s'en mêle. Ainsi, par rapport à la république, ce que vous voulez faire n'est pas utile en ce moment; le succès est impossible ou seroit funeste, et tout reprendra son cours naturel avec le temps.

Par rapport à moi, vous connoissez ma maniere de penser; et M. d'Ivernois, à

qui j'ai ouvert mon cœur à son passage ici, vous dira, comme je vous l'ai écrit et à tous mes amis, que loin de désirer en cette circonstance, des représentations, j'aurois voulu qu'elles n'eussent point été faites, et que je désire encore plus qu'elles n'aient aucune suite. Il est certain, comme je l'ai écrit à M. Chapuis, qu'avant ma lettre à M. Favre, des représentations de quelques membres de la bourgeoisie suffisant pour marquer qu'elle improuvoit la procédure, et mettant par conséquent mon honneur à couvert, eussent empêché une démarche que je n'ai faite que par force, avec douleur, et quand je ne pouvois plus m'en dispenser sans consentir à mon déshonneur. Mais une fois faite et mon parti pris, cette démarche ne me laissant plus qu'un tendre souvenir de mes anciens compatriotes, et un désir sincere de les voir vivre en paix, toute démarche subséquente et relative à celle-là, m'a paru déplacée, inutile, et je ne l'ai ni désirée ni approuvée. J'avoue toutefois que vos représentations m'ont été honorables, en montrant que la procédure faite contre moi étoit contraire aux lois, et improuvée par la plus saine partie de l'état. Sous ce point de vue, quoique je n'aie point acquiescé à ces représentations, je ne puis

en être fâché. Mais tout ce que vous ferez de plus maintenant, n'est propre qu'à en détruire le bon effet, et à faire triompher mes ennemis et les vôtres, en criant que vous donnez à la vengeance, ce que vous ne donnez qu'au maintien des lois.

Je vous conjure donc, mon vertueux ami, par votre amour pour la patrie et pour la paix, de laisser tomber cette affaire, ou même d'en abandonner ouvertement la poursuite, au moins pour ce qui me regarde, afin que votre exemple entraîne ceux qui vous honorent de leur confiance, et que les griefs d'un particulier qui n'est plus rien à l'état, n'en troublent point le repos. Ne soyez en peine, ni du jugement qu'on portera de cette retraite, ni du préjudice qu'en pourroit souffrir la liberté. La réponse du conseil, quoique tournée avec toute l'adresse imaginable, prête le flanc de tant de côtés, et vous donne de si grandes prises, qu'il n'y a point d'homme un peu au fait, qui ne sente le motif de votre silence, et qui ne juge que vous vous taisez pour avoir trop à dire. Et quant à la lésion des lois, comme elle en deviendra d'autant plus grande qu'on en aura plus vivement poursuivi la réparation sans l'obtenir, il vaut mieux fermer les yeux, dans une occa-

sion où le manteau de l'hypocrisie couvre les attentats contre la liberté, que de fournir aux usurpateurs, le moyen de consommer au nom de Dieu, l'ouvrage de leur tyrannie.

Pour moi, mon cher ami, quelque disposé que je fusse à me prêter à tout ce qui pouvoit complaire à mes anciens concitoyens, et à reprendre avec joie un titre qui me fut si cher, s'il m'eût été restitué de leur gré, d'un commun accord et d'une maniere qui me l'eût pu rendre acceptable, vos démarches en cette occasion, et les maux qui peuvent en résulter, me forcent à changer de résolution sur ce point, et à en prendre une dont, quoiqu'il arrive, rien ne me fera départir. Je vous déclare donc, et j'en ai fait le serment, que de mes jours je ne remettrai le pied dans vos murs, et que, content de nourrir dans mon cœur les sentimens d'un vrai citoyen de Geneve, je n'en reprendrai jamais le titre. Ainsi toute démarche qui pourroit tendre à me le rendre, est inutile et vaine. Après avoir sacrifié mes droits les plus chers à l'honneur, je sacrifie aujourd'hui mes espérances à la paix. Il ne me reste plus rien à faire. Adieu.

LETTRE

# LETTRE

## *A M. DE GAUFFECOURT.*

A Motiers, le 7 juillet 1763.

J'APPRENDS, cher papa, que vous êtes à Geneve, et cela redouble mon regret de ne pouvoir passer dans cette ville, comme je comptois faire après toutes ces tracasseries, pour aller à Chambéri voir mes anciens amis. Forcé de renoncer à ma bourgeoisie, pour ne pas consentir à mon déshonneur, j'aurois passé comme un étranger ; et avec quel plaisir j'eusse oublié dans les bras du cher Gauffecourt, tous les maux qu'on rassemble sur ma tête ! Mais les démarches tardives et déplacées de la bourgeoisie, et l'étrange réponse du conseil, me forcent, de peur d'attiser le feu par ma présence, à m'abstenir d'un voyage que je voulois faire en paix. Après s'être tû quand il falloit parler, on parle quand il faut se taire, et que tout ce qu'on peut dire n'est plus bon à rien.

L'affection que j'aurai toujours pour ma patrie, me fait désirer sincérement que tout ceci, qui s'est fait contre mon gré,

n'ait aucune suite, et je l'ai écrit à mes amis. Mais ne m'ayant ni défendu dans mon malheur, ni consulté dans leur démarche, auront-ils plus d'égards à mes représentations, qu'ils n'en eurent à mes intérêts lorsqu'ils n'étoient que ceux des lois et les leurs? Dans le doute de mon crédit sur leur esprit, j'ai pris le dernier parti que je devois prendre, en leur déclarant que, quoi qu'il arrivât, et quoi qu'ils fissent, je ne reprendrois jamais le titre de leur citoyen, et ne rentrerois jamais dans leurs murs. C'est à quoi je suis aussi très-déterminé, et c'est le seul moyen qui me restoit d'assoupir toute cette affaire, autant du moins que mon intérêt y peut influer. Ce seroit, j'en conviens, me donner une importance bien ridicule, si on ne l'eût rendu nécessaire, et dont je ne saurois d'ailleurs être fort vain, puisque je ne la dois qu'à mes malheurs. Ainsi rien ne manque à mes sacrifices. Puissent-ils être aussi utiles que je les fais de bon cœur, quoique déchiré!

Ce qui m'afflige le plus dans cette résolution, est l'impossibilité où elle me met, d'embrasser jamais mes amis à Geneve, ni vous par conséquent, qui êtes le plus ancien de tous. Faut-il donc renoncer pour toujours à cet espoir? Cher papa, j'espere que votre santé raffermie ne vous rend

plus les bains d'Aix nécessaires; mais jadis, c'étoit pour vous un voyage de plaisir plus que de besoin. S'il pouvoit l'être encore, quelle consolation ce seroit pour moi, d'aller vous y voir! je crois que je mourrois de joie en vous serrant dans mes bras. Je traverserois le lac, le Chablais, le Faucigny, pour vous aller joindre. L'amitié me donneroit des forces, la peine ne me coûteroit rien.

On dit que les jongleurs ont acheté Marc Chapuis avec votre emploi. Je les trouve bien prodigues dans leurs emplettes. Il est vrai que celle-là se fait à vos dépens, et c'est tout ce qui m'en fâche. Assurément, si je n'ai pas une belle statue, ce ne sera pas la faute des jongleurs; ils se tourmentent furieusement, pour en élever le piédestal. Donnez-moi de vos nouvelles. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

## LETTRE

### *A M. Duclos.*

A Motiers, le 30 juillet 1763.

BIEN arrivé, mon cher philosophe. Je prévoyois votre jugement sur l'Angleterre. Pour des yeux comme les vôtres,

les hommes sont les mêmes par tout pays; les nuances qui les distinguent sont trop superficielles; le fond de l'étoffe domine toujours. Tout comparé, vous vous décidez pour votre pays; ce choix est naturel. Après y avoir passé les plus belles années de ma vie, j'en ferois de bon cœur autant. Je crois pourtant qu'en général, j'aimerois mieux que mon ami fût Anglois que François J'avois beaucoup d'amis en France; mes disgraces sont venues, et j'en ai conservé deux. En Angleterre, j'en aurois eu moins peut-être, mais je n'en aurois perdu aucun.

J'ai fait pour mon pays, ce que j'ai fait pour mes amis. J'ai tendrement aimé ma patrie, tant que j'ai cru en avoir une. A l'épreuve, j'ai trouvé que je me trompois. En me détachant d'une chimere, j'ai cessé d'être un homme à visions. Voilà tout. Vous voudriez que je fisse un manifeste; c'est supposer que j'en ai besoin. Cela me paroît bizarre, qu'il faille toujours me justifier de l'iniquité d'autrui, et que je sois toujours coupable, uniquement parce que je suis persécuté. Je ne vis point dans le monde; je n'y ai nulle correspondance; je ne sais rien de ce qui s'y dit. Mes ennemis y sont à leur aise; ils savent bien que leurs discours ne me parviennent pas. Me

voilà donc, comme à l'inquisition, forcé de me défendre, sans savoir de quoi je suis accusé.

En parlant de la renonciation à ma bourgeoisie, vous dites que beaucoup de citoyens ont réclamé en ma faveur; que j'avois donc des exceptions à faire. Entendons-nous, mon cher philosophe: les réclamations dont vous parlez, n'ayant été faites qu'après ma démarche, ne pouvoient pas me fournir un motif pour m'en abstenir. Cette démarche n'a point été précipitée; elle n'a été faite qu'après dix mois d'attente, durant lesquels personne n'a dit un mot en public, si ce n'est contre moi. Alors le consentement de tous étant présumé de leur silence, rester volontairement membre d'un état où j'avois été flétri, n'étoit-ce pas consentir moi-même à mon déshonneur? Et me restoit-il une voie plus honnête, plus juste, plus modérée de protester contre cette injure, que de me retirer paisiblement de la société où elle m'avoit été faite? Nos lois les plus précises ayant été de toutes manieres foulées aux pieds à mon égard, à quoi pouvois-je rester engagé de mon côté, lorsque les liens de la patrie n'étoient plus rien envers moi, que ceux de l'ignominie, de l'injustice et de la violence.

Cette retraite fit ouvrir les yeux à la bourgeoisie : elle sentit son tort, elle en eut honte ; et selon le retour ordinaire de l'amour-propre, pour s'en disculper, elle tâcha de me l'imputer. On m'écrivit des lettres de reproches. En réponse, j'exposai mes raisons : elles étoient sans réplique. On voulut trop tard réparer la faute, et revenir sur une chose faite. On n'avoit rien dit quand il falloit parler ; on parla quand il ne restoit qu'à se taire, et que tout ce qu'on pouvoit dire n'aboutissoit plus à rien. La bourgeoisie fit des représentations : le conseil les éluda par des réponses dont l'adresse ne put sauver le ridicule ; mais il y a long-temps qu'on s'est mis au-dessus des sifflets. La bourgeoisie voulut insister ; les esprits s'échauffoient, la mésintelligence alloit devenir brouillerie, et peut-être pis. Je vis alors qu'il me restoit quelque chose à faire. Mes amis savoient que, toujours attaché par le cœur à mon pays, je reprendrois avec joie le titre auquel j'avois été forcé de renoncer, lorsque d'un commun accord il me seroit convenablement rendu. Le désir de mon rétablissement paroissoit être le seul motif de leur démarche : il falloit leur ôter cette source de discorde. Pour leur faire abandonner la poursuite d'une affaire qui pou-

voit les mener trop loin, je leur ai donc déclaré que jamais, quoi qu'il arrivât, je ne rentrerois dans leurs murs; que jamais je ne reprendrois la qualité de leur concitoyen; et qu'ayant confirmé par serment cette résolution, je n'étois plus le maître d'en changer. Comme je n'ai voulu conserver aucune correspondance suivie à Geneve, j'ignore absolument ce qui s'y est passé depuis ce temps-là : mais voilà ce que j'ai fait. Après avoir sacrifié mes droits les plus chers à mon honneur outragé, j'ai sacrifié à la paix mes dernieres espérances. Tels sont mes torts dans cette affaire; je ne m'en connois point d'autres.

Vous voudriez, dites-vous, que je fisse voir à tout le monde comment, étant mal avec beaucoup de gens, je devrois être bien avec tous : mais je serois fort embarrassé moi-même de dire pourquoi je suis mal avec quelqu'un; car je défie qui que ce soit au monde, d'oser dire que je lui aie jamais fait ou voulu le moindre mal. Ceux qui me persécutent, ne me persécutent que pour le seul plaisir de nuire : ceux qui me haïssent, ne peuvent me haïr qu'à cause du mal qu'ils m'ont fait. Ils se complaisent dans leur ouvrage; ils ne me pardonneront jamais leur propre méchanceté. Or, qu'ils fassent donc tout à leur aise :

bientôt je pourrai les mettre au pis. Cependant ils auront beau m'accabler de maux ; il leur en reste un pour ma vengeance, que je leur défie de me faire éprouver : c'est le tourment de la haine, avec lequel je les tiens plus malheureux que moi. Voilà tout ce que je puis dire sur ce chapitre. Au reste, j'ai passé cinquante ans de ma vie sans apprendre à faire mon apologie ; il est trop tard pour commencer.

M. Cramer n'est point du conseil. Il est le libraire, même l'ami de M. de Voltaire, et l'on sait ce que sont les amis de Voltaire par rapport à moi ; du reste, je ne le connois point du tout. Je sais seulement qu'en général, tous les Genevois du grand air me haïssent, mais qu'ils savent se plier aux goûts de ceux qui leur parlent. Ils ont soin de ne pas perdre leurs coups en l'air ; ils ne les lâchent que quand ils portent.

Me voici au bout de mon papier et de mon bavardage, sans avoir pu vous parler de vous. Une réflexion bien simple, mon cher philosophe, et je finis. Je vous ai tendrement aimé dans les jours brillans de ma vie, et vous savez que l'adversité n'endurcit pas le cœur. Je vous embrasse.

# LETTRE

## AU MÊME.

A Motiers, le 1.er août 1763.

DEPUIS ma lettre écrite, ma situation physique a tellement empiré et s'est tellement déterminée, que mes douleurs sans relâche et sans ressource, me mettent absolument dans le cas de l'exception marquée par milord Edouard, en répondant à Saint-Preux : *Usque adeo ne mori miserum est ?* J'ignore encore quel parti je prendrai: si j'en prends un, ce sera le plus tard qu'il me sera possible; et ce sera sans impatience et sans désespoir, comme sans scrupule et sans crainte. Si mes fautes m'effraient, mon cœur me rassure. Je partirois avec défiance, si je connoissois un homme meilleur que moi; mais je les ai bien vus, je les ai bien éprouvés, et souvent à mes dépens. Si le bonheur inaltérable est fait pour quelqu'un de mon espece, je ne suis pas en peine de moi; je ne vois qu'une alternative, et elle me tranquillise : n'être rien, ou être bien.

Adieu, mon cher philosophe: quoi qu'il arrive, voici probablement la derniere fois

que je vous écrirai; car mes souffrances ne pouvant qu'augmenter incessamment, me délivreront d'elles, ou m'absorberont tout entier. Souvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous aima tendrement et sincérement, et n'oubliez pas que dans les derniers momens où sa tête et son cœur furent libres, il les occupa de vous.

*P. S.* Lorsque vous apprendrez que mon sort sera décidé, ce que je ne puis prévoir moi-même, priez de ma part M Duchesne de vouloir bien tenir à Mlle. le Vasseur, ce qu'il m'a promis pour moi. Elle, de son côté, lui enverra le papier qu'il m'a demandé. Quelle ame que celle de cette bonne fille! Quelle fidelité, quelle affection, quelle patience! Elle a fait toute ma consolation dans mes malheurs; elle me les a fait bénir. Et maintenant, pour le prix de vingt ans d'attachement et de soins, je la laisse seule et sans protection, dans un pays où elle en auroit si grand besoin! J'espere que tous ceux qui m'ont aimé, lui transporteront les sentimens qu'ils ont eus pour moi. Elle en est digne; c'est un cœur tout semblable au mien (1).

(1) Cette lettre, sans indication de l'année, paroît avoir été écrite le lendemain de celle du 30 juillet qu'on vient de lire, mais n'avoir pas été envoyée à son adresse. Celle qui suit, doit avoir été écrite dans le même temps.

# LETTRE

## *A M. MARTINET, chez lui.*

Vous ne m'aimez point, monsieur, je le sais : mais, moi, je vous estime ; je sais que vous êtes un homme juste et raisonnable : cela me suffit pour laisser, en toute confiance, Mlle. le Vasseur sous votre protection. Elle en est digne ; elle est connue et bien voulue de ce qu'il y a de plus grand en France ; tout le monde approuvera ce que vous aurez fait pour elle ; et milord Maréchal, en particulier, vous en saura gré. Voilà bien des raisons, monsieur, qui me rassurent contre l'effet d'un peu de froideur entre nous. Je vous fais remettre un testament qui peut n'avoir pas toutes les formalités requises ; mais s'il ne contient rien que de raisonnable et de juste, pourquoi le casseroit-on ? Je me fie bien encore à votre intégrité dans ce point. Adieu, monsieur ; je pars pour la patrie des ames justes. J'espere y trouver peu d'évêques et de gens d'église, mais beaucoup d'hommes comme vous et moi. Quand vous y viendrez à votre tour, vous arriverez en pays de connoissance. Adieu donc derechef, monsieur ; au revoir.

# LETTRE

## A M. MOULTOU.

Motiers, lundi 1.er août 1763.

JE vous remercie, mon cher Moultou, du livre de M. Vernes, que vous m'avez envoyé : l'état où je suis ne me permet pas de le lire, encore moins d'y répondre ; et quand je le pourrois, je ne le ferois assurément pas. Je ne réponds jamais qu'à des gens que j'estime.

Je suis persuadé que ce que M. Vernes me pardonne le moins, est d'avoir attaqué le livre d'Helvétius, quoique je l'aie fait avec toute la décence imaginable, en passant, sans le nommer ni même le désigner, si ce n'est en rendant honneur à son bon caractere. Dans les pages 71 et 72 de M. Vernes, qui me sont tombées sous les yeux, il me fait un grand crime d'avoir employé ce qu'il appelle le jargon de la métaphysique ; et il suppose que j'ai eu besoin de ce jargon, pour établir la religion naturelle, au lieu que je n'en ai eu besoin que pour attaquer le matérialisme. Le principe fondamental du livre *de l'Esprit*, est, que *juger est sentir* ; d'où il suit

clairement que tout n'est que corps. Ce principe étant établi par des raisonnemens métaphysiques, ne pouvoit être attaqué que par de semblables raisonnemens. C'est ce que M. Vernes ne me pardonne pas. La métaphysique ne l'édifie que dans le livre d'Helvétius ; elle le scandalise dans le mien.

Je n'approuve pourtant pas que le public voie l'article de ma lettre qui le regarde ; j'exige même que vous ne le montriez à personne, qu'à lui seul si vous voulez. Je n'eus jamais de penchant à la haine, et je crois qu'à ma place, l'homme du monde le plus haineux s'attiédiroit fort sur la vengeance. Mon ami, laissons tous ces gens-là triompher à leur aise ; ils ne me fermeront pas la patrie des ames justes, dans laquelle j'espere parvenir dans peu.

J'avoue que dans de certains momens, j'aurois grand besoin de quelque consolation. En proie à des douleurs sans relâche et sans ressource, je suis dans le cas de l'exception faite par milord Edouard, en répondant à Saint-Preux, où jamais homme au monde n'y fut. Toutefois je prends patience; mais il est bien cruel de n'avoir pas la main d'un ami pour me fermer les yeux ; moi à qui ce devoir a tant coûté, et qui l'ai rendu de si bon

cœur. Il est bien cruel de laisser ici, loin de son pays, cette pauvre fille sans amis, sans protection, et de ne pouvoir pas même lui assurer la possession de mes guenilles, pour prix de vingt ans de soins et d'attachement. Elle a des défauts, cher Moultou; mais c'est une belle ame. J'ai tort de me plaindre de manquer de consolations; je les trouve en elle; quand nous avons déploré mes malheurs ensemble, ils sont presque tous oubliés; cependant leur sentiment revient et s'aggrave par la continuité des maux du corps.

Je voulois écrire au cher Gauffecourt; je n'en ai pour aujourd'hui, ni le temps, ni la force; dites-lui, je vous prie, que j'ai un extrême regret de ne pouvoir l'accompagner, je le désirois trop, pour devoir l'espérer. Qu'il ne manque pas d'embrasser pour moi, M. de Conzié, comte des Charmettes, et de lui témoigner combien j'étois disposé à me rendre à son invitation; mais

Me anteit sæva necessitas,
Clavos trabales et cuneos manu
Gestans ahenâ.

Mlle. le Vasseur persiste à vous prier de lui renvoyer sa robe, si vous ne l'avez pas vendue. Bon jour.

# LETTRE

## *A M. D'IVERNOIS.*

A Motiers, le 22 août 1763.

RECEVEZ, monsieur, mes remercîmens des attentions dont vous continuez de m'honorer, et des peines que vous voulez bien prendre en ma faveur. Sans M. Deluc et sans vous, j'ignorerois absolument l'état des choses, ne conservant plus aucune relation dans Geneve, par laquelle j'en puisse être informé. Je vois, par ce que vous avez la bonté de me marquer, qu'après toutes ces démarches les choses resteront comme je l'avois prévu, dans le même état où elles étoient auparavant. Il peut arriver cependant, que tout cela rendra, du moins pour quelque temps, le conseil un peu moins violent dans ses entreprises; mais je suis trompé, si jamais il renonce à son système, et s'il ne vient à bout de l'exécuter à la fin. Voilà, monsieur, puisque vous le voulez, ce que je pense de l'issue de cette affaire, à laquelle je ne prends plus, quant à moi, d'autre intérêt que celui que mon tendre attachement pour la bourgeoisie de Geneve m'inspire,

et qui ne s'éteindra jamais dans mon cœur. Permettez, monsieur, que je vous adresse la lettre ci-jointe pour M. Deluc. Mlle. le Vasseur vous remercie de l'honneur que vous lui faites, et vous assure de son respect. Toute votre famille se porte bien, au respectable docteur près, qui décline de jour en jour. Il faut toute la force de son ame, pour lui faire supporter avec courage le poids de la vie. Quelle leçon pour moi, qui souffre moins et qui suis moins patient! Je vous embrasse, monsieur, et vous salue de tout mon cœur.

---

## LETTRE

*A M. le Prince L. E. DE WIRTEMBERG.*

A Motiers, le 17 oct. 1763.

J'ATTENDOIS, monsieur le Duc, pour répondre à la lettre dont m'a honoré V. A. S. le 4 octobre, d'avoir reçu celle où elle m'annonçoit des questions que j'aurois tâché de résoudre. L'objet du commerce, que vous daignez me proposer, m'a paru trop intéressant pour devoir y mêler rien de superflu; et je suis bien éloigné de croire que, hors cet objet si digne de tous

vos soins, mes lettres par elles-mêmes, puissent mériter votre attention.

Sur ce principe, j'ai cru, monsieur le Duc, que le respect le mieux entendu que je pouvois vous témoigner, étoit de m'en tenir exactement à l'exécution de vos ordres, de répondre à vos questions le plus précisément et le plus clairement qu'il me seroit possible, et d'en rester là, sans m'ingérer à mêler du verbiage ou des louanges aux devoirs que vous m'imposez. Je n'ai donc point répondu d'abord à votre précédente lettre, parceque vous ne me demandiez rien. Lorsque vous m'honorerez de vos ordres, vous serez content, sinon de mes efforts, au moins de mon zele. J'ai toujours cru qu'obéir et se taire, étoit la maniere la plus convenable de faire sa cour aux grands.

Je dois vous prévenir encore, qu'une certaine exactitude est désormais au-dessus de mes forces. Les maux qui m'accablent, les importuns qui m'excedent, m'ôtent la plus grande partie de mon temps; la nécessité de ma situation en absorbe une autre; enfin le découragement me rejette insensiblement dans toute l'indolence pour laquelle j'étois né. Je ne vous promets donc point de réponses ponctuelles; c'est un engagement qui passe mes forces, et

que je serois hors d'état de tenir. Mais je vous promets bien, et mon cœur m'atteste que cette promesse ne sera point vaine, de m'occuper beaucoup du respectable objet de vos lettres, d'y réfléchir, d'y méditer, et de ne vous répondre qu'après avoir fait tous mes efforts pour ne pas me tromper dans mes vues. Ainsi, lorsque je passerois trois mois sans vous écrire, ne présumez pas, je vous supplie, que ces trois mois soient perdus pour les soins que vous m'imposez. Ce que je ne dirai pas, ne sauroit nuire; mais je ne puis trop penser à ce que je dirai.

Si cet arrangement vous convient, j'attends vos ordres, et je m'en acquitterai de mon mieux. S'il ne vous convient pas, je déplorerai mon impuissance, et resterai pénétré toute ma vie, de n'avoir pû mieux répondre à la confiance dont vous aviez daigné m'honorer.

Au reste, la lecture du papier que vous m'avez envoyé, m'a mis dans une sécurité bien parfaite sur le sort de cet heureux enfant. Sous les yeux de M. Tissot, sous les vôtres, le plus difficile est déjà fait; et pour achever votre ouvrage, il suffit de n'y rien gâter.

Agréez, monsieur le Duc, je vous supplie, les assurances de mon profond respect.

# LETTRE

## *A M. REGNAULT, à Lyon,*

*Au sujet d'une offre d'argent dont il étoit chargé de la part d'un inconnu, qui, ayant appris que M. Rousseau relevoit d'une maladie dangereuse, avoit supposé que ce secours pouvoit lui être utile.*

A Motiers', le 21 oct. 1763.

J'IGNORE, monsieur, sur quoi fondé, l'inconnu dont vous me parlez se croit en droit de me faire des présens : ce que je sais, c'est que si jamais j'en accepte, il faudra que je commence par bien connoître celui qui croira mériter la préférence, et que je pense comme lui sur ce point.

Je suis fort sensible aux offres obligeantes que vous me faites. N'étant pas, quant à présent, dans le cas de m'en prévaloir, je vous en fais mes remercîmens, et vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

# LETTRE

## *A Mad.* DE LUZE WARNEY.

A Motiers, le 2 nov. 1763.

POUR me venger, madame, de vos présens, j'ai résolu de ne vous en remercier que quand ils seroient mangés; et graces aux hôtes qui me sont venus, la vengeance a été plus courte qu'elle n'eût dû l'être. Vous avez cru qu'ayant tant de droits sur moi, vous deviez avoir aussi celui de me faire des présens, même sans m'en prévenir; à la bonne heure: mais ces présens, que le messager qui les apporta, disoit tenir d'une autre main, m'ont coûté bien des tourmens avant de remonter à leur source, et je les ai un peu achetés, à force de recherches et de lettres. Je vous en remercie enfin, madame, et j'ai trouvé les raisins et les biscuits excellens; mais comme je crains encore plus la peine que je n'aime les bonnes choses, je vous supplie cependant, de ne pas m'envoyer souvent des cadeaux au même prix.

Agréez, madame, que je fasse mes salutations à M. de Luze, et que je vous assure de tout mon respect.

# LETTRE

## *A M. le Prince L. E. DE WIRTEMBERG.*

A Motiers, le 15 déc. 1763.

VOUS m'avez tiré, monsieur le Duc, d'une grande inquiétude, en m'apprenant la résolution où vous êtes, d'élever vous-même votre enfant. Je vous suggérois des moyens dont je sentois moi-même l'insuffisance ; graces au ciel, votre vertu les rend superflus. Si vous persévérez, je ne suis plus en peine du succès. Tout ira bien, par cela seul que vous y veillerez vous-même. Mais j'avoue que vous confondez fort toutes mes idées : j'étois bien éloigné de croire qu'il existât, dans ce siecle, un homme semblable à vous ; et quand j'aurois soupçonné son existence, j'aurois été bien éloigné de le chercher dans votre rang. Je n'ai pu lire sans émotion votre derniere lettre. Est-il donc vrai que j'ai pu contribuer aux vertueuses résolutions que vous avez prises ? J'ai besoin de le croire, pour mettre un contre-poids à mes afflictions. Avoir fait quelque bien sur la terre, est une consolation qui manquoit à mon cœur ; je vous félicite de me

l'avoir donnée, et je me glorifie de la recevoir de vous.

Vous voyez votre enfant précoce : je n'en suis pas étonné ; vous êtes pere. Il est vrai qu'un pere, que la philosophie a conservé tel, a bien d'autres yeux que le vulgaire. D'ailleurs, le témoignage de M. Tissot légalise le vôtre ; et puis vous citez des faits. De ces faits, il y en a que je conçois, d'autres non. Les enfans distinguent de bonne heure les odeurs comme différentes, comme foibles ou fortes, mais non pas comme bonnes ou mauvaises ; la sensation vient de la nature, la préférence ou l'aversion n'en vient pas. Cette observation, que j'ai faite en particulier sur l'odorat, n'est pas applicable aux autres sens : ainsi le jugement que la petite porte sur cet article, est déjà une chose acquise.

Elle a changé de voix pour témoigner ses désirs ; cela doit être. D'abord ses plaintes ne marquant que l'inquiétude du mal-aise, ressembloient à des pleurs. Maintenant l'expérience lui apprend qu'on l'écoute et qu'on la soulage. Sa plainte est donc devenue un langage ; au lieu de pleurer, elle parle à sa maniere.

De ce qu'elle voit avec le même plaisir, les nouveaux venus et les vieilles connoissances, vous en concluez qu'elle aura le

caractere aimant. Ne vous fiez pas trop à cette observation ; d'autres en tireroient peut-être un signe de coquetterie plutôt que de sensibilité. Pour moi, j'en tire un indice différent de tous les deux, et qui n'est pas de mauvais augure : c'est qu'elle aura du caractere ; car le signe le plus assuré d'un cœur foible, est l'empire que l'habitude a sur lui.

Si réellement votre enfant est précoce, il vous donnera beaucoup plus de peine ; mais il vous en dédommagera bien plus tôt : ainsi gardez cependant de vous prévenir au point de lui appliquer avant le temps, une méthode qui ne lui seroit pas convenable. Observez, examinez, vérifiez, et ne gâtez rien; dans le doute, il vaut toujours mieux attendre.

Au reste, quoi que vous fassiez, j'ai la plus grande confiance dans votre ouvrage, et je suis persuadé que tout ira bien. Quand vous vous tromperiez, ce que je ne présume pas, ce ne seroit jamais en chose grave, et les erreurs des peres nuisent toujours moins que la négligence des instituteurs. Il ne me reste qu'une seule inquiétude, c'est que vous n'ayez entrepris cette grande tâche, sans en prévoir toutes les difficultés, et qu'en s'offrant de jour en jour, elles ne vous rebutent. Dans une

premiere ferveur, rien ne coûte; mais un soin continuel accable à la fin, et les meilleures résolutions qui dépendent de la persévérance, sont rarement à l'épreuve du temps. Je vous supplie, monsieur le Duc, de me pardonner ma franchise; elle vient de l'admiration que vous m'inspirez. Votre entreprise est trop belle pour ne pas éprouver des obstacles; il vaut mieux vous y préparer d'avance, que d'en rencontrer d'imprévus.

Ce que vous me dites de la maniere dont vous voulez acquérir des amis, m'apprend combien vous méritez d'en faire; mais où seront les hommes dignes que vous soyez le leur?

Je supplie V. A. S. d'agréer mon profond respect.

---

# LETTRE

## *A M. D'IVERNOIS.*

A Motiers, le 17 déc. 1763.

JE reçois à l'instant, monsieur, une lettre de votre compagnon de voyage, par laquelle j'apprends qu'il l'a aussi bien fini que commencé, et qu'il s'est mieux trouvé de

de vos auspices que des miens. Je m'en réjouis de tout mon cœur, et je voudrois bien être à portée de me sentir de la même influence ; car j'en ai encore plus besoin que lui, et le remede ne me plairoit pas moins. Quant à votre querelle avec Mad. votre femme, vous m'avez bien l'air de me prendre pour arbitre honoraire, et de m'avoir déjà soufflé le raccommodement. Quoi qu'il en soit, je vais remplir mon office, en vous condamnant tous les deux : elle, pour réclamer après quatorze enfans, les droits de Sophie ; car en ce point, il vaut mieux jamais que tard : et vous, pour lui reprocher sa paresse en vrai paresseux vous-même, qui voudroit faire à la fois beaucoup d'ouvrage, pour n'y pas revenir si souvent.

Je vous salue, monsieur, et vous honore de tout mon cœur.

Mille amitiés et complimens de votre aimable cousine. M. son frere a enfin reçu son brevet, et je m'en réjouis de tout mon cœur.

---

# LETTRE

## *A M. . . . .*

A Motiers . . . déc. 1763.

LA vérité que j'aime, monsieur, n'est pas tant métaphysique que morale; jaime la vérité, parce que je hais le mensonge: je ne puis être inconséquent là-dessus que quand je serai de mauvaise foi. J'aimerois bien aussi la vérité métaphysique, si je croyois qu'elle fût à notre portée: mais je n'ai jamais vu qu'elle fût dans les livres; et désespérant de l'y trouver, je dédaigne leur instruction, persuadé que la vérité qui nous est utile, est plus près de nous, et qu'il ne faut pas pour l'acquérir, un si grand appareil de science. Votre ouvrage, monsieur, peut donner cette démonstration promise et manquée par tous les philosophes; mais je ne puis changer de principe sur des raisons que je ne connois pas. Cependant votre confiance m'en impose: vous promettez tant, et si hautement, je trouve d'ailleurs tant de justesse et de raison dans votre maniere d'écrire, que je serois surpris qu'il n'y en

eût pas dans votre philosophie, et je devrois peu l'être avec ma vue courte, que vous vissiez où je ne n'avois pas cru qu'on pût voir. Or, ce doute me donne de l'inquiétude, parce que la vérité que je connois, ou ce que je prends pour elle, est très-aimable; qu'il en résulte pour moi un état très-doux, et que je ne conçois pas comment j'en pourrois changer sans y perdre. Si mes sentimens étoient démontrés, je m'inquiéterois peu des vôtres; mais à parler sincérement, je suis allé jusqu'à la persuasion, sans aller jusqu'à la conviction. Je crois, mais je ne sais pas; je ne sais pas même si la science qui me manque, me sera bonne quand je l'aurai, et si peut-être alors il ne faudra point que je dise: *Alto quæsivit cælo lucem, ingemuitque repertà.*

Voilà, monsieur, la solution, ou du moins l'éclaircissement des inconséquences que vous m'avez reprocheés. Cependant il me paroît bizarre que pour vous avoir dit mon sentiment, quand vous me l'avez demandé, je sois réduit à faire mon apologie. Je n'ai pris la liberté de vous juger que pour vous complaire: je puis m'être trompé sans doute; mais se tromper n'est pas avoir tort.

Vous me demandez pourtant encore

un conseil sur un sujet très-grave, et je vais peut-être vous répondre encore tout de travers. Mais heureusement, ce conseil est de ceux que jamais auteur ne demande que quand il a déjà pris son parti.

Je remarquerai d'abord, que la supposition que votre ouvrage renferme la découverte de la vérité, ne vous est pas particuliere; et si cette raison vous engage à publier votre livre, elle doit de même engager tout philosophe à publier le sien.

J'ajouterai qu'il ne suffit pas de considérer le bien qu'un livre contient en lui-même, mais le mal auquel il peut donner lieu. Il faut songer qu'il trouvera peu de lecteurs judicieux, bien disposés, et beaucoup de mauvais cœurs, encore plus de mauvaises têtes. Il faut, avant de le publier, comparer le bien et le mal qu'il peut faire, et les usages avec les abus. Pesez bien votre livre sur cette regle, et tenez-vous en garde contre la partialité; c'est par celui de ces deux effets qui doit l'emporter sur l'autre, qu'il est bon ou mauvais à publier.

Je ne vous connois point, monsieur: j'ignore quel est votre sort, votre état, votre âge, et cela pourtant doit régler mon conseil par rapport à vous. Tout

ce que fait un jeune homme, a moins de conséquence, et tout se répare ou s'efface avec le temps. Mais si vous avez passé la maturité, ah! pensez-y cent fois avant de troubler la paix de votre vie; vous ne savez pas quelles angoisses vous vous préparez. Pendant quinze ans, j'ai ouï dire à M. de Fontenelle, que jamais livre n'avoit donné tant de plaisir que de chagrin à son auteur. C'étoit l'heureux Fontenelle qui disoit cela. Monsieur, dans la question sur laquelle vous me consultez, je ne puis vous parler que par mon exemple. Jusqu'à quarante ans je fus sage; à quarante ans je pris la plume, et je la pose avant cinquante, malgré quelques vains succès, maudissant tous les jours de ma vie, celui où mon sot orgueil me la fit prendre, où je vis mon bonheur, mon repos, ma santé s'en aller en fumée, sans espoir de les recouvrer jamais. Voilà l'homme à qui vous demandez conseil.

Je vous salue de tout mon cœur.

---

# LETTRE

## *A M.* . . . . . .

IL faut vous faire réponse, monsieur, puisque vous la voulez absolument, et que vous la demandez en termes si honnêtes. Il me semble pourtant qu'à votre place, je me serois moins obstiné à l'exiger. Je me serois dit: j'écris parce que j'ai du loisir, et que cela m'amuse; l'homme à qui je m'adresse, peut n'être pas dans le même cas, et nul n'est tenu à une correspondance qu'il n'a point acceptée: j'offre mon amitié à un homme que je ne connois point, et qui me connoît encore moins; je la lui offre sans autre titre auprès de lui, que les louanges que je lui donne, et que je me donne; sans savoir s'il n'a pas déjà plus d'amis qu'il n'en peut cultiver, sans savoir si mille autres ne lui font pas la même offre avec le même droit; comme si l'on pouvoit se lier ainsi de loin sans se connoître, et devenir insensiblement l'ami de toute la terre. L'idée d'écrire à un homme dont on lit les ouvrages, et dont on veut avoir une lettre à montrer, est-elle donc si singuliere qu'elle ne puisse

être venue qu'à moi seul ? et si elle étoit venue à beaucoup de gens, faudroit-il que cet homme passât sa vie à faire réponse à des foules d'amis inconnus, et qu'il négligeât pour eux ceux qu'il s'est choisis ? On dit qu'il s'est retiré dans une solitude; cela n'annonce pas un grand penchant à faire de nouvelles connoissances. On assure aussi qu'il n'a pour tout bien, que le fruit de son travail; cela ne laisse pas un grand loisir pour entretenir un commerce oiseux. Si par-dessus tout cela, peut-être il eût perdu la santé, s'il étoit tourmenté d'une maladie cruelle et douloureuse, qui le laissât à peine en état de vaquer aux soins indispensables, ce seroit une tyrannie bien injuste et bien cruelle, de vouloir qu'il passât sa vie à répondre à des foules de désœuvrés, qui, ne sachant que faire de leur temps, useroient très-prodiguement du sien. Laissons donc ce pauvre homme en repos dans sa retraite; n'augmentons pas le nombre des importuns qui la troublent chaque jour sans discrétion, sans retenue, et même sans humanité. Si ses écrits m'inspirent pour lui de la bienveillance, et que je veuille céder au penchant de la lui témoigner, je ne lui vendrai point cet honneur, en exigeant de lui des réponses; je lui donnerai sans

trouble et sans peine, le plaisir d'apprendre qu'il y a dans le monde d'honnêtes gens qui pensent bien de lui, et qui n'en exigent rien.

Voilà, monsieur, ce que je me serois dit, si j'avois été à votre place. Chacun a sa maniere de penser : je ne blâme point la vôtre, mais je crois la mienne plus équitable. Peut-être si je vous connoissois, me féliciterois-je beaucoup de votre amitié : mais content des amis que j'ai, je vous déclare que je n'en veux point faire de nouveaux; et quand je le voudrois, il ne seroit pas raisonnable que j'allasse choisir pour cela, des inconnus si loin de moi. Au reste, je ne doute ni de votre esprit, ni de votre mérite. Cependant le ton militaire et galant, dont vous parlez de conquérir mon cœur, seroit, je crois, plus de mise auprès des femmes qu'il ne le seroit avec moi.

---

## LETTRE

*A M. le Prince L. E. DE WIRTEMBERG.*

A Motiers, le 21 janv. 1764.

JE m'attendois bien, monsieur le Duc, que la maniere dont vous élevez votre enfant, ne passeroit pas sans critique et

sans opposition; et je vous avoue que je sais quelque gré au révérend docteur, de celle qu'il vous a faite; car ses objections étoient plus propres à vous réjouir qu'à vous ébranler; et moi j'ai profité de la gaieté qu'elles vous ont donnée. On ne peut rien de plus plaisant que l'exposé de ses raisons; et je crois qu'il seroit difficile qu'il en fût plus content que moi. Je crains pourtant qu'il ne les trouve pas tout-à-fait péremptoires; car s'il a pour lui les chardonnerets, les chenilles, les escargots, en revanche il a contre lui les vers, les limaçons, les grenouilles; et cela doit l'intriguer furieusement.

Je ne suis pas fort surpris non plus, des petits désagrémens qui peuvent réjaillir à cette occasion sur M. Tissot; je crains même que l'accord de nos principes sur ce point, n'ajoute au chagrin qu'on lui témoigne : l'influence d'un certain voisinage nourrit dans le canton de Berne une furieuse animosité contre moi, que les traitemens qu'on m'y a faits aigrissent encore. On oublie quelquefois les offenses qu'on a reçues, mais jamais celles qu'on a faites; et ces messieurs ne me pardonnent point le tort qu'ils ont avec moi. Tels sont les hommes. Ce qui me rassure pour M. Tissot, c'est qu'il leur est trop nécessaire,

pour qu'ils ne lui passent pas de mieux penser qu'eux ; c'est aux rêveurs purement spéculatifs, qu'il n'est pas permis de dire des vérités que rien ne rachete. Le bienfaiteur des hommes peut être vrai impunément : mais il n'en faut pas moins, je l'avoue ; et s'il étoit moins directement utile, il seroit bientôt persécuté.

Permettez que je supplie Votre Altesse Sérénissime, de vouloir bien lui remettre le barbouillage ci-joint, roulant sur une métaphysique assez ennuyeuse, et dont par cette raison je ne vous propose pas la lecture, ni même à M. Tissot; mais la bonté qu'il a eue de m'envoyer ses ouvrages, m'impose l'obligation de lui faire hommage des miens. J'ai même été deux fois l'été dernier, sur le point d'employer à lui aller rendre sa visite, un des pélerinages que mes bons intervalles m'ont permis ; mais quelque plaisir que ce devoir m'eût fait à remplir, je m'en suis abstenu, pour ne pas le compromettre ; et j'ai sacrifié mon désir à son repos.

Vous m'inspirez, pour M. et Mad. de Gollowkin, toute l'estime dont vous êtes pénétré pour eux ; mais flatté de l'approbation qu'ils donnent à mes maximes, je ne suis pas sans crainte que leur enfant ne soit peut-être un jour la victime de mes

erreurs. Par bonheur je dois, sur le portrait que vous m'en tracez, les supposer assez éclairés pour discerner le vrai, et ne pratiquer que ce qui est bien. Cependant il me reste toujours une frayeur fondée sur l'extrême difficulté d'une telle éducation : c'est qu'elle n'est bonne que dans son tout, qu'autant qu'on y persévere, et que s'ils viennent à se relâcher ou à changer de systême, tout ce qu'ils auront fait jusqu'alors, gâtera tout ce qu'ils voudront faire à l'avenir. Si l'on ne va jusqu'au bout, c'est un grand mal d'avoir commencé.

J'ai relu plusieurs fois votre lettre, et je ne l'ai point lue sans émotion. Les chagrins, les maux, les ans ont beau vieillir ma pauvre machine ; mon cœur sera jeune jusqu'à la fin, et je sens que vous lui rendez sa premiere chaleur. Oserois-je vous demander si nous ne nous sommes jamais vus ? N'est-ce point avec vous que j'ai eu l'honneur de causer un quart-d'heure, il y a huit ou dix ans, à Passy, chez M. de la Popliniere ? Je n'ai pas, comme vous voyez, oublié cet entretien ; mais j'avoue qu'il m'eût fait une autre impression, si j'avois prévu la correspondance que nous avons maintenant, et le sujet qui l'a fait naître.

Qu'ai-je fait pour mériter les bontés de

Mad. la Princesse? Rien n'est si commun que des barbouilleurs de papier : ce qui est si rare, c'est une femme de son rang, qui aime et remplit ses devoirs de mere ; et voilà ce qu'il faut admirer.

---

## LETTRE

*A Mad. la marquise* DE VERDELIN.

A Motiers, le 28 janv. 1764.

VOS regrets sont bien légitimes, madame ; ce que vous me marquez des derniers momens de M. de V...... prouve qu'il vous étoit sincérement attaché. Et combien ne devoit-il pas l'être ! Cependant, comme dans l'état où il étoit, il a plus gagné que vous n'avez perdu, les sentimens qu'il vous laisse, doivent être plus relatifs à lui qu'à vous. D'ailleurs, moi qui sais combien vous êtes bonne mere, et qu'en le perdant vous avez, pour ainsi dire, acquis vos enfans, tout ce que je puis faire en cette circonstance, par respect pour votre bon cœur et pour sa mémoire, est de ne pas vous féliciter.

Il est vrai, madame, que m'étant trouvé plus mal cet été, j'ai écrit à un curé qui avoit fait la route avec Mlle. le Vasseur, pour

pour la lui recommander, sachant qu'elle ne se soucioit pas de retourner à Paris, où elle ne manqueroit pas d'être tyrannisee et dévalisée de nouveau, par toute son avide famille. Sur les attentions qu'il avoit eues pour elle, sur les discours qu'il lui avoit tenus, j'avois pris la plus grande opinion de cet honnête homme, et je la lui recommandois, non pas pour lui être à charge, comme il paroît par ma lettre même, puisqu'elle a, par la pension de mon libraire, de quoi vivre en province avec économie; mais seulement pour diriger sa conduite et ses petites affaires, dans un pays qui lui est inconnu. Mais le bon-homme est parti de là, pour supposer que j'implorois ses charités pour elle, et pour faire courir ma lettre par tout Paris, au point de proposer à un libraire de l'imprimer. J'ai gagné par là, d'être instruit à temps, et de pouvoir prendre d'autres mesures. J'ai la plus grande confiance en vous, madame, et l'intérêt que vous daignez prendre à elle et à moi, fait la consolation de ma vie. Mais connoissant ses façons de penser, son état, ses inclinations, ce qui convient à son bonheur, je ne lui conseillerai jamais d'aller vivre à Paris, ni dans la maison d'autrui; bien convaincu par ma propre expérience, qu'on n'est jamais

libre que chez soi. Du reste, je compte si parfaitement sur votre souvenir, qu'en quelque lieu qu'elle vive, je ne doute point que vous n'ayez la bonté de la recommander, de la protéger, de vous intéresser à elle ; et j'avois si peu de doute là-dessus, que sans ce que vous m'en dites dans votre derniere lettre, je ne me serois pas même avisé de vous en parler.

Garderez-vous Soisi, madame, ou vivrez-vous toujours à Paris ? Lesquelles de vos filles prendrez-vous auprès de vous ? Resterez-vous à l'hôtel d'Aubeterre, ou prendrez-vous une maison à vous ? Le voyage de Saintonge, que vous méditez, sera, selon moi, bien inutile ; quelque tendresse qu'ait pour vous monsieur votre pere, à son âge, on n'aime guere à se déplacer. J'éprouve bien cette répugnance, moi que les infirmités ont déjà rendu si vieux. Je suis ici l'hiver au milieu des glaces, l'été en proie à mille importuns, très-chérement pour la vie; en toute saison ma demeure a ses incommodités. Cependant je ne puis me résoudre à me déplacer ; le moindre embarras m'effraie, et je crois que j'aurai moins de peine à déménager de mon corps que de ma maison. Bon jour, madame.

# LETTRE

## *A Mlle.* JULIE BONDELI.

A Motiers, 28 janvier 1764.

VOUS savez bien, mademoiselle, que les correspondans de votre ordre font toujours plaisir, et n'incommodent jamais : mais je ne suis pas assez injuste pour exiger de vous une exactitude dont je ne me sens pas capable; et la mise est si peu égale entre nous, que quand vous répondriez à dix de mes lettres par une des vôtres, vous seriez quitte avec moi tout au moins.

Je trouve M. Schulthess bien payé de son goût pour la vertu, par l'intérêt qu'il vous inspire ; et si ce goût dégénère en passion près de vous, ce pourroit bien être un peu la faute du maître. Quoi qu'il en soit, je lui veux trop de bien pour le tirer de votre direction, en le prenant sous la mienne ; et jamais, ni pour le bonheur, ni pour la vertu, il n'aura regret à sa jeunesse, s'il la consacre à recevoir vos instructions. Au reste si, comme vous le pensez, les passions sont la petite vérole de l'ame, heureux qui, pouvant la prendre encore, iroit s'inoculer à Kœnitz ! Le mal

d'une opération si douce, seroit le danger de n'en pas guérir. N'allez pas vous fâcher de mes douceurs, je vous prie ; je ne les prodigue pas à toutes les femmes ; et puis on peut être un peu vaine.

Je ne puis, mademoiselle, répondre à votre question sur les Lettres d'un citoyen de Geneve ; car cet ouvrage m'est parfaitement inconnu, et je ne sais que par vous, qu'il existe. Il est vrai qu'en général je suis peu curieux de ces sortes d'écrits ; et quand ils seroient aussi obligeans qu'ils sont insultans pour l'ordinaire, je n'irois pas plus à la chasse des éloges que des injures. Du reste, si-tôt qu'il est question de moi, tous les préjugés sont, qu'en effet l'ouvrage est une satyre : mais les préjugés sont-ils faits pour l'emporter sur vos jugemens ? D'ailleurs, je ne vois pas que ce livre soit annoncé dans la gazette de Berne ; grande preuve qu'il ne m'est pas injurieux.

Je n'ose vous parler de mon état ; il contristeroit votre bon cœur. Je vous dirai seulement, que je ne puis me procurer des nuits supportables, qu'en fendant du bois tout le jour, malgré ma foiblesse, pour me maintenir dans une transpiration continuelle, dont la moindre suspension me fait cruellement souffrir. Vous avez raison

toutefois, de prendre quelque intérêt à mon existence : malgré tous mes maux, elle m'est chere encore, par les sentimens d'estime et d'affection qui m'attachent au vrai mérite ; et voilà, mademoiselle, ce qui ne doit pas vous être indifférent.

Acceptez un barbouillage qui ne vaut pas la peine d'en parler, et dont je n'ose vous proposer la lecture, que sous les auspices de l'ami Platon.

---

# LETTRE

## *A M. Pictet.*

Motiers, le 1.er mars 1764.

JE suis flatté, monsieur, que sans un fréquent commerce de lettres, vous rendiez justice à mes sentimens pour vous. Ils seront aussi durables que l'estime sur laquelle ils sont fondés ; et j'espere que le retour dont vous m'honorez, ne sera pas moins à l'épreuve du temps et du silence. La seule chose changée entre nous, est l'espoir d'une connoissance personnelle. Cette attente, monsieur, m'étoit douce ; mais il y faut renoncer, si je ne puis la remplir que sur les terres de Geneve ou dans les

environs. Là-dessus, mon parti est pris pour la vie; et je puis vous assurer que vous êtes entré pour beaucoup dans ce qu'il m'en a coûté de le prendre. Du reste, je sens avec surprise, qu'il m'en coûtera moins de le tenir que je ne m'étois figuré. Je ne pense plus à mon ancienne patrie qu'avec indifférence; c'est même un aveu que je vous fais sans honte, sachant bien que nos sentimens ne dépendent pas de nous; et cette indifférence étoit peut-être le seul qui pouvoit rester pour elle, dans un cœur qui ne sut jamais haïr. Ce n'est pas que je me croie quitte envers elle; on ne l'est jamais qu'à la mort. J'ai le zele du devoir encore, mais j'ai perdu celui de l'attachement.

Mais où est-elle cette patrie? Existe-t-elle encore? Votre lettre décide cette question. Ce ne sont ni les murs, ni les hommes qui font la patrie; ce sont les lois, les mœurs, les coutumes, le gouvernement, la constitution, la maniere d'être qui résulte de tout cela. La patrie est dans les relations de l'etat à ses membres: quand ces relations changent ou s'anéantissent, la patrie s'évanouit. Ainsi, monsieur, pleurons la nôtre; elle a péri, et son simulacre qui reste encore, ne sert plus qu'à la déshonorer.

Je me mets, monsieur, à votre place, et je comprends combien le spectacle que vous avez sous les yeux, doit vous déchirer le cœur. Sans contredit, on souffre moins loin de son pays, que de le voir dans un état si déplorable ; mais les affections, quand la patrie n'est plus, se resserrent autour de la famille ; et un bon pere se console avec ses enfans, de ne plus vivre avec ses freres. Cela me fait comprendre que des intérêts si chers, malgré les objets qui nous affligent, ne vous permettront pas de vous dépayser. Cependant, s'il arrivoit que par voyage ou déplacement, vous vous éloignassiez de Geneve, il me seroit très-doux de vous embrasser ; car bien que nous n'ayons plus de commune patrie, j'augure des sentimens qui nous animent, que nous ne cesserons point d'être concitoyens ; et les liens de l'estime et de l'amitié demeurent toujours, quand même on a rompu tous les autres. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

---

# LETTRE

## *A Mad. de Luze.*

A Motiers, le 17 mars 1764.

Il est dit, madame, que j'aurai toujours besoin de votre indulgence, moi qui voudrois mériter toutes vos bontés. Si je pouvois changer une réponse en visite, vous n'auriez pas à vous plaindre de mon inexactitude, et vous me trouveriez peut-être aussi importun qu'à présent vous me trouvez négligent. Quand viendra ce tems précieux, où je pourrai aller au Biez réparer mes fautes, ou du moins en implorer le pardon? Ce ne sera point, madame, pour voir ma mince figure que je ferai ce voyage: j'aurai un motif d'empressement plus satisfaisant et plus raisonnable. Mais permettez-moi de me plaindre de ce qu'ayant bien voulu loger ma ressemblance, vous n'avez pas voulu me faire la faveur toute entiere, en permettant qu'elle vous vînt de moi. Vous savez que c'est une vanité qui n'est pas permise, d'oser offrir son portrait; mais vous avez craint peut-être que ce ne fût une trop grande faveur de le demander;

votre but étoit d'avoir une image, et non d'enorgueillir l'original. Aussi, pour me croire chez vous, il faut que j'y sois en personne; et il faut tout l'accueil obligeant que vous daignez m'y faire, pour ne pas me rendre jaloux de moi.

Permettez, madame, que je remercie ici Mad. de Faugnes de l'honneur de son souvenir, et que je l'assure de mon respect. Daignez agréer pour vous la même assurance, et présenter mes salutations à M. de Luze.

---

## LETTRE

### *A Mad.* ROGUIN *née Bouquet.*

A Motiers, le 31 mars 1764.

ASSURÉMENT, madame, vous serez une bonne mere; et avec le zele que vous me marquez pour les devoirs attachés à ce lien, c'eût été grand dommage que M. Roguin ne vous eût pas mis dans l'état de les remplir. Vous vous inquiétez déjà de votre enfant, du temps où vous pourrez commencer à le baigner dans l'eau froide, de la maniere de parvenir graduellement à lui couvrir la tête, et il n'est pas encore né. C'est là, madame, une sollicitude ma-

ternelle très-bien placée à certains égards, à d'autres, un peu précoce ; mais très-louable en tous sens, et qui mérite bien que j'y réponde de mon mieux.

En premier lieu, il importe fort peu que l'enfant soit dans un panier d'osier, ou dans autre chose. Qu'il soit couché un peu mollement, un peu de biais, et souvent au grand air. S'il est en liberté, il ne tardera pas d'acquérir la force nécessaire pour se donner l'attitude qui lui convient. Et d'ailleurs, il ne sera pas toujours couché ; puisqu'une aussi bonne nourrice que vous voulez l'être, daignera bien le tenir quelquefois sur ses bras.

Vous désirez le baigner de très-bonne heure dans l'eau froide. C'est très-bien fait, madame; mon avis est, que pour ne rien risquer, on commence dès le jour de sa naissance. Le quart du monde chrétien, c'est-à-dire, tous les Russes et la plupart des Grecs, baptisent les enfans nouveaux nés, en les plongeant trois fois de suite dans l'eau toute froide, et même glacée. Faites la même chose, madame; baptisez votre enfant par immersion deux fois le jour, et n'ayez pas peur des rhumes.

Vous songez de trop loin au temps de lui couvrir la tête; mais je n'en vois pas bien la nécessité. Cette nécessité ne vien-

dra sûrement jamais, si c'est un garçon. Si c'est une fille, vous pourrez y songer lors de sa premiere communion, et cela moins pour obéir à la raison qu'à Saint-Paul, qui veut que les femmes aient la tête couverte dans l'église. A la bonne heure donc, puisque Saint-Paul le veut comme cela. Mais le reste du temps, qu'elle soit toujours coëffée en cheveux jusqu'à l'âge de trente ans, qu'une pareille coëffure devient indécente et ridicule dans une femme. Comme un exemple dit plus sur tout ceci, que cent pages d'explication, je joins ici, madame, l'extrait d'un mémoire où vous pourrez voir en faits, les solutions de vos difficultés. Quoique les Sophies et les Emiles soient rares, comme vous dites fort bien, il s'en éleve pourtant quelques-uns en Europe, même en Suisse, et même à votre voisinage; et le succès promet déjà à leurs dignes peres et meres, le prix de la tendresse qui leur fait supporter les soins d'une éducation si pénible, et du courage qui leur fait braver les clabauderies des sots, des gens d'église, et les ricaneries encore plus sottes des beaux-esprits.

Si vous voulez, madame, faire par vous-même les observations nécessaires, prenez la peine d'aller près de Lausanne, voir M. le prince de Wirtemberg. C'est

sa fille unique, qu'il éleve de la maniere marquée dans le mémoire ; et s'il vous faut là dessus, des explications plus detaillées, vous pourrez consulter l'illustre M. Tissot. Prenez ses avis, madame : c'est le meilleur que je puisse vous donner. Agréez, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

---

# LETTRE

## *A M. le Prince L. E* DE WIRTEMBERG.

A Motiers, le 16 avril. 1764.

NE vous plaignez pas de vos disgraces, prince. Comme elles sont l'ouvrage de votre courage et de vos vertus, elles sont aussi l'instrument de votre gloire et de votre bonheur. Vaincre Fréderic eût été beaucoup sans doute ; mais vaincre dans son propre cœur, les préjugés et les passions qui subjuguent les conquérans comme les autres hommes, est plus encore ; dites la vérité : combien de batailles gagnées vous eussent donné dans l'opinion des hommes, ce que vous donne au fond de votre cœur, une heure de jouissance des plaisirs de l'amour conjugal et paternel ? Quand vos succès eussent fait aux hommes quelque vrai bien, ce qui

me paroît fort douteux ; car qu'importe aux peuples qui perde ou qui gagne ? vous auriez méconnu les vrais biens pour vous-même ; et séduit par les acclamations publiques, vous n'eussiez plus mis votre bonheur que dans les jugemens d'autrui. Vous avez appris à le trouver en vous, à en être le maître, et à en jouir malgré la reine et malgré les jaloux. Vous l'avez conquis, pour ainsi dire ; c'étoit la meilleure conquête à faire.

La fumée de la gloire est enivrante, dans mon métier comme dans le vôtre. J'ignore si cette fumée m'a porté à la tête, mais elle m'a souvent fait mal au cœur ; et il est bien difficile qu'au milieu des triomphes, un guerrier ne sente pas quelquefois la même atteinte ; car si les lauriers des héros sont plus brillans, la culture en est aussi plus pénible, plus dependante, et souvent on la leur fait payer bien cher.

La maniere de vivre isolé et sans prétention, que j'ai choisie et qui me rend à peu près nul sur la terre, m'a mis à portée d'observer et comparer toutes les conditions, depuis les paysans jusqu'aux grands. J'ai pu facilement écarter l'apparence ; car j'ai été par-tout admis dans le commerce et même dans la familiarité. Je me suis, pour ainsi dire, incorporé dans tous les états,

pour les bien étudier. J'ai vu leurs sentimens, leurs plaisirs, leurs désirs, leur maniere interne d'être. J'ai toujours vu que ceux qui savoient rendre leur situation, non la plus éclatante, mais la plus indépendante, étoient les plus près de toute la félicité permise à l'homme; que les sentimens libres qu'ils cultivoient, tels que l'amour, l'amitié, étoient tout autrement délicieux, que ceux qui naissent des relations forcées que donnent l'état et le rang; que les affections enfin, qui tenoient aux personnes et qui étoient du choix du cœur, étoient infiniment plus douces que celles qui tenoient aux choses et que déterminoit la fortune.

Sur ce principe, il m'a semblé, dès les premieres lettres dont vous m'avez honoré, et toutes les suivantes confirment ce jugement, que vous aviez fait le plus grand pas pour arriver au bonheur; que de prince et de général, se faire pere, mari, véritable homme, n'étoit point aller aux privations, mais aux jouissances; que vos présentes occupations marquoient l'état de votre ame, de la façon la moins équivoque; que votre respect pour le sublime Kliog, montroit combien vous en méritez vous-même; qu'enfin vous pouviez avoir des chagrins, parce que tout homme en

a; mais que si quelqu'un dans le monde, approchoit par sa situation et par ses sentimens, du vrai bonheur, ce devoit être vous; et que sur la disgrace qui vous avoit conduit à cet état simple et désirable, vous pouviez dire comme Thémistocle : nous périssions, si nous n'eussions péri. Voilà, prince, ma façon de penser sur votre situation présente et passée. Si je me trompe, ne me détrompez pas.

Une femme du Pays-de-Vaud, qui se prétend grosse, m'a écrit pour me demander des conseils sur l'éducation de son enfant. Sa lettre me paroît un persifflage perpétuel sur mes chimériques idées. J'ai pris la liberté de lui citer pour réponse, votre petite Sophie, et la maniere dont vous avez le courage de l'élever. J'espere n'avoir point commis en cela d'indiscrétion; si je l'avois fait, je vous prierois de me le dire, afin que je fusse plus retenu une autre fois.

Si vous approuviez que nos lettres finissent désormais sans formules et sans signature, il me semble que cela seroit plus commode. Quand les sentimens sont connus, quand l'écriture est connue, il ne reste à prendre sur cet article, que des soins qui me semblent superflus : en attendant que votre exemple m'autorise avec

vous à cet usage, agréez, monsieur le Duc, je vous supplie, les assurances de mon profond respect.

---

# LETTRE

*A M. le maréchal* DE LUXEMBOURG.

Motiers, le 21 avril 1764.

JE suis alarmé, monsieur le Maréchal, d'apprendre à l'instant, que vous n'êtes pas allé ce printemps à Montmorency. Je crains que la suite d'une indisposition qu'on m'avoit décrite comme légere, et dont je vous croyois rétabli, n'ait mis obstacle à ce voyage. Permettez que je vous supplie de me faire écrire un mot sur votre état présent Je sais qu'il faudroit toujours savoir se retirer avant que d'être importun, et qu'on y est obligé, du moins quand on sent qu'on l'est devenu. Mais, monsieur le Maréchal, comme les sentimens que vous daignâtes cultiver, ne peuvent sortir de mon cœur, je ne puis perdre non plus les inquiétudes qui en sont inséparables. Je serai discret désormais sur tout autre article; mais je ne puis me résoudre à l'être, quand je suis en peine de votre santé.

# LETTRE
## *A M. D'IVERNOIS.*

A Motiers, le 21 avril 1764.

JE me réjouis, monsieur, de vous savoir heureusement de retour de votre voyage ; et je me réjouirois bien aussi de celui que vous avez la bonté de me proposer ; si j'étois en état de l'accepter : mais c'est à quoi ma situation présente ne me permet pas de penser. D'ailleurs, je vous avouerai franchement, qu'il entre dans mes arrangemens, de ne dépendre que de ma volonté dans mes courses, de n'en faire par conséquent qu'avec gens qui n'ont point d'affaire, et qui n'ont une voiture ni devant ni derriere eux. Mais si je ne puis, monsieur, avoir le plaisir de vous suivre, j'attends du moins avec empressement, celui de vous embrasser ; ce seroit un bien de plus dans ma vie, d'en pouvoir jouir plus souvent.

Oserois je vous charger d'une petite commission ? M. Deluc l'aîné a eu la bonté de m'envoyer un barril de miel de Chamouni, comme je l'en avois prié. Je lui ai écrit là-dessus, sans recevoir de réponse.

Vous m'obligeriez beaucoup, monsieur, si vous vouliez bien solder avec lui cette petite affaire, en y ajoutant quelques affranchissemens de lettres que je lui dois aussi, et je vous rembourserois ici le tout à votre passage. Je vous connois trop obligeant, pour croire avoir là-dessus d'excuse à vous faire. Recevez les remercimens et respects de Mlle le Vasseur, et faites, je vous supplie, agréer les miens à Mad. d'Ivernois. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

---

## LETTRE

### *A Mad.* DE *VERDELIN.*

A Motiers, le 13 mai 1764.

QUOIQUE tout ce que vous m'écrivez, madame, me soit intéressant, l'article le plus important de votre derniere lettre en mérite une toute entiere, et fera l'unique sujet de celle-ci. Je parle des propositions qui vous ont fait hâter votre retraite à la campagne. La réponse négative que vous y avez fait, et le motif qui vous l'a inspirée, sont, comme tout ce que vous faites, marqués au coin de la sagesse et de la vertu; mais je vous

avoue, mon aimable voisine, que les jugemens que vous portez sur la conduite de la personne, me paroissent bien séveres; et je ne puis vous dissimuler que, sachant combien sincérement il vous étoit attaché, loin de voir dans son éloignement un signe de tiédeur, j'y ai bien plutôt vu les scrupules d'un cœur qui croit avoir à se défier de lui-même; et le genre de vie qu'il choisit à sa retraite, montre assez ce qui l'y a déterminé. Si un amant quitté pour la dévotion, ne doit pas se croire oublié, l'indice est bien plus fort dans les hommes; et comme cette ressource leur est moins naturelle, il faut qu'un besoin plus puissant les force d'y recourir. Ce qui m'a confirmé dans mon sentiment, c'est son empressement à revenir, du moment qu'il a cru pouvoir écouter son penchant sans crime; et cette démarche, dont votre délicatesse me paroît offensée, est à mes yeux une preuve de la sienne, qui doit lui mériter toute votre estime, de quelque maniere que vous envisagiez d'ailleurs son retour.

Ceci, madame, ne diminue absolument rien de la solidité de vos raisons, quant à vos devoirs envers vos enfans. Le parti que vous prenez est, sans contredit, le seul dont ils n'aient pas à se

plaindre, et le plus digne de vous; mais ne gâtez pas un acte de vertu si grand et si pénible, par un dépit déguisé, et par un sentiment injuste envers un homme aussi digne de votre estime par sa conduite, que vous-même êtes par la vôtre, digne de l'estime de tous les honnêtes gens. J'oserai dire plus : votre motif fondé sur vos devoirs de mere, est grand et pressant; mais il peut n'être que secondaire. Vous êtes trop jeune encore, vous avez un cœur trop tendre, et plein d'une inclination trop ancienne, pour n'être pas obligée à compter avec vous-même, dans ce que vous devez sur ce point à vos enfans. Pour bien remplir ses devoirs, il ne faut point s'en imposer d'insupportables : rien de ce qui est juste et honnête n'est illégitime, quelque chers que vous soient vos enfans, ce que vous leur devez sur cet article, n'est point ce que vous deviez à votre mari. Pesez donc les choses en bonne mere, mais en personne libre. Consultez si bien votre cœur que vous fassiez leur avantage, mais sans vous rendre malheureuse; car vous ne leur devez pas jusques-là. Après cela, si vous persistez dans vos refus, je vous en respecterai davantage; mais si vous cédez, je ne vous en estimerai pas moins.

Je n'ai pu refuser à mon zele, de vous exposer mes sentimens sur une matiere si importante, et dans le moment où vous êtes à temps de délibérer. M. de *** ne m'a écrit ni fait écrire; je n'ai de ses nouvelles, ni directement, ni indirectement; et quoique nos anciennes liaisons m'aient laissé de l'attachement pour lui, je n'ai eu nul égard à son intérêt, dans ce que je viens de vous dire. Mais moi, que vous laissâtes lire dans votre cœur, et qui en vis si bien la tendresse et l'honnêteté, moi, qui quelquefois vis couler vos larmes, je n'ai point oublié l'impression qu'elles m'ont faite, et je ne suis pas sans crainte sur celle qu'elles ont pu vous laisser. Mériterois-je l'amitié dont vous m'honorez, si je négligeois en ce moment les devoirs qu'elle impose?

---

## LETTRE

### A M. DE SAUTTERSHAIM.

A Motiers, le 20 mai 1764.

Mettez-vous à ma place, monsieur, et jugez-vous. Quand, trop facile à céder à vos avances, j'épanchois mon cœur

avec vous, vous me trompiez. Qui me répondra qu'aujourd'hui vous ne me trompez pas encore ? Inquiet de votre long silence, je me suis fait informer de vous à la cour de Vienne; votre nom n'y est connu de personne. Ici votre honneur est compromis; et depuis votre départ, une salope, appuyée de certaines gens, vous a chargé d'un enfant. Qu'êtes-vous allé faire à Paris ? Qu'y faites-vous maintenant, logé précisément dans la rue qui a le plus mauvais renom ? Que voulez-vous que je pense ? J'eus toujours du penchant à vous aimer ; mais je dois subordonner mes goûts à la raison, et je ne veux pas être dupe. Je vous plains; mais je ne puis vous rendre ma confiance, que je n'aie des preuves que vous ne me trompez plus.

Vous avez ici des effets dans deux malles, dont une est à moi. Disposez de ces effets, je vous prie; puisqu'ils vous doivent être utiles, et qu'ils m'embarrasseroient dans le transport des miens, si je quittois Motiers. Vous me paroissez être dans le besoin ; je ne suis pas non plus trop à mon aise. Cependant, si vos besoins sont pressans, et que les dix louis que vous n'acceptâtes pas l'année derniere, puissent y porter quelque remede, parlez-moi clairement. Si je connoissois

mieux votre état, je vous préviendrois ; mais je voudrois vous soulager, non vous offenser.

Vous êtes dans un âge où l'ame a déjà pris son pli, et où les retours à la vertu sont difficiles. Cependant les malheurs sont de grandes leçons ; puissiez-vous en profiter pour rentrer en vous-même ! Il est certain que vous étiez fait pour être un homme de mérite. Ce seroit grand dommage que vous trompassiez votre vocation. Quant à moi, je n'oublierai jamais l'attachement que j'eus pour vous ; et si j'achevois de vous en croire indigne, je m'en consolerois difficilement.

---

# LETTRE

## *A M.* DELEYRE.

Motiers, le 3 juin 1764.

J'AVOIS reçu toutes vos lettres, cher DeLeyre, et j'ai aussi reçu celle que m'a fait passer en dernier lieu M. Sabattier. Je ne crois pas vous avoir proposé d'établir entre nous une correspondance suivie ; non qu'elle ne me soit agréable, mais parce que ma paresse naturelle, mon état lan-

guissant, les lettres dont je suis accablé, les survenans dont ma maison ne désemplit point, m'empêcheroient de la suivre régulièrement. Mais, comme je vous aime et que je désire que vous m'aimiez, je recevrai toujours avec plaisir, les détails que vous voudrez me faire de la situation de votre ame et de vos affaires, des marques de votre confiance et de votre amitié. Je me ménagerai aussi par intervalles le plaisir de vous écrire; et quand j'aurai le temps d'épancher mon cœur avec vous, ce sera un soulagement pour moi. Voilà ce que je puis vous promettre; mais je ne vous promets point, dans mes réponses, une exactitude que je n'y sus jamais mettre. On n'a que trop de devoirs à remplir dans la vie, sans s'en imposer encore de nouveaux.

Vos deux dernieres lettres me fourniroient ample matiere à disserter, tant sur vos dispositions actuelles, que sur votre maniere d'envisager l'histoire grecque et romaine : comme si, commençant cette étude, vous y eussiez cherché d'autres êtres que des hommes, et que ce ne fût pas bien assez d'y en trouver de meilleurs dans leurs étoffes, que ne sont nos contemporains. Mais, mon cher, l'accablement où me jettent les maux du corps et de

l'ame,

l'ame, et tout récemment la perte de M. de Luxembourg, qui m'a porté le dernier coup, m'ôtent la force de penser et d'écrire. Vous le savez; j'avois pour amis, tout ce qu'il y avoit d'illustre parmi les gens de lettres; je les ai tous perdus pleins de vie; aucun, pas même Duclos, ne m'est resté dans mes disgraces. J'en fais un parmi les grands; c'est celui qui se trouve à l'épreuve, et la mort vient me l'ôter. Quel renversement d'idées! Sur quels nouveaux principes faut-il donc remonter ma raison? Je suis trop vieux pour supporter un tel bouleversement; je suis trop sensible pour philosopher uniquement sur mes pertes. Ma tête n'y est plus; je ne sens plus que mes douleurs; je ne vois plus qu'un chaos. Cher DeLeyre, j'ai trop vécu.

Avant de finir, reparlons de la maniere de lier notre correspondance, au moins telle que je puis l'entretenir. Puisque vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite directement, et que j'ai reçu la vôtre, nous ne sommes point fondés par notre expérience, à nous défier des postes d'Italie. La médiation de M. Sabattier, plus embarrassante, ne fait qu'augmenter la peine et la dépense, puisqu'il faut multiplier les enveloppes, lui écrire à lui-même, affranchir pour Turin comme pour Parme,

payer des ports plus forts encore. En tout, ma peine me coûte plus que mon argent. Ainsi je suis d'avis que nous revenions au plus simple, en nous écrivant directement. Si l'on ouvre nos lettres, que nous importe? Nous ne tramons pas des conspirations. Si nous trouvons qu'elles se perdent, il sera temps alors de prendre d'autres mesures. Quant à présent, contentons-nous de les numéroter, comme je fais celle-ci; ce sera le moyen de reconnoître si l'on en a intercepté quelqu'une. Je ne croyois vous écrire qu'un mot, et me voilà à ma troisieme page. La conséquence est facile à tirer. Mon respect, je vous prie, à Mad. DeLeyre, et mes salutations à M. l'abbé de Condillac. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

## LETTRE

*A Mad. la maréchale* DE LUXEMBOURG.

Motiers, le 6 juin 1764.

C'EST en vain que je lutte contre moi-même, pour vous épargner les importunités d'un malheureux. La douleur qui me déchire, ne connoît plus de discrétion.

Ce n'est pas à vous que je m'adresserois, madame la Maréchale, si je connoissois quelqu'un qui eût été plus cher au digne ami que j'ai perdu. Mais avec qui puis-je moins déplorer cette perte, qu'avec la personne du monde qui la sent le plus? Eh! comment ceux qu'il aima, peuvent-ils rester divisés? Leurs cœurs ne devroient-ils pas se réunir pour le pleurer? Si le vôtre ne vous dit plus rien pour moi, prenez du moins quelque intérêt à mes miseres, par celui que vous savez qu'il y prenoit.

Mais c'est trop me flatter, sans doute; il avoit cessé d'y en prendre, à votre exemple, il m'avoit oublié. Hélas! qu'ai-je fait? Quel est mon crime, si ce n'est de vous avoir trop aimés l'un et l'autre, et de m'être apprêté ainsi les regrets dont je suis consumé? Jusqu'au dernier instant, vous avez joui de sa plus tendre affection. La mort seule a pu vous l'ôter; mais moi, je vous ai perdus tous deux pleins de vie. Je suis plus à plaindre que vous.

---

# LETTRE

## *A LA MÊME.*

Motiers, le 17 juin 1764.

QUE mon état est affreux, et que votre lettre m'a soulagé ! Oui, madame la Maréchale, la certitude d'avoir été aimé de M le Maréchal, sans me consoler de sa perte, en adoucit l'amertume, et fait succéder à mon désespoir, des larmes précieuses et douces, dont je ne cesserai d'honorer sa mémoire tous les jours de ma vie. J'ose dire qu'il me la devoit, cette amitié sincere que vous m'assurez qu'il eut toujours pour moi ; car mon cœur n'eut jamais d'attachement plus vrai, plus vif, plus tendre, que celui qu'il m'avoit inspiré. C'est encore un de mes regrets, que les tristes bienséances m'aient souvent empêché de lui faire connoître jusqu'à quel point il m'étoit cher. J'en puis dire autant à votre égard, Mad. la Maréchale, et j'en ai pour preuve bien cruelle, les déchiremens que j'ai sentis, dans la persuasion d'être oublié de vous Mon dessein n'est point d'entrer en explication sur le passé. Vous dites m'avoir écrit la derniere : nous

sommes, là-dessus, bien loin de compte; mais vos bontés me sont si précieuses, que pourvu qu'elles me soient rendues, je me chargerai volontiers d'un tort que mon cœur n'eut jamais, et qu'il saura bien vous faire oublier. Je consens que vous ne m'accordiez rien qu'à titre de grace; mais si je n'ai point mérité votre amitié, songez, je vous supplie, que de votre propre aveu, M. le Maréchal m'accordoit la sienne. C'est en son nom, c'est au nom de sa mémoire qui nous est si cher à tous deux, que je réclame de votre part les sentimens qu'il eut pour moi, et que de mon côté, je voue à la personne qu'il aima le plus, tous ceux que j'avois pour lui. Il est impossible de dire davantage. Je ne demande ni de fréquentes lettres, ni des réponses exactes: mais quand vous sentirez que je dois être inquiet, (et quand on aime les gens, cela se devine) faites-moi dire un mot par M. de la Roche, et je suis content.

---

# LETTRE

## A M. DE SAUTTERSHAIM.

A Motiers, le 21 juin 1764.

JE suis honteux d'avoir tardé si long-temps, monsieur, à vous répondre. Je sais mieux que personne, quels priviléges d'attention méritent les infortunés ; mais à ce même titre, je mérite aussi quelque indulgence, et je ne différois que pour pouvoir vous dire quelque chose de positif sur les dix louis dont vous craignez de vous prévaloir, de peur de n'être pas en état de me les rendre. Mais soyez bien tranquille sur cet article, puisque ma plus constante maxime, quand je prête, ( ce qui, vu ma situation, m'arrive rarement ) est de ne compter jamais sur la restitution, et même de ne la pas exiger. Ce qui retarde, à cet égard, l'exécution de ma promesse, est un événement malheureux, qui ne me laisse pas disposer dans le moment, d'un argent qui m'appartient ; si-tôt que je le pourrai, je n'oublierai pas qu'une chose offerte est une chose due, quand il n'y a

que l'impuissance de rendre qui empêche d'accepter.

J'ai du penchant à croire que pour le présent, vous me parlez sincérement; mais à moins d'en être sûr, je ne puis continuer avec vous une correspondance qui, aux termes où nous avons été, ne pourroit qu'être desagréable à tous deux, sans une confiance réciproque. Malheureusement, ma santé est si mauvaise, mon état est si triste, et j'ai tant d'embarras plus pressans que je ne puis vaquer maintenant aux recherches nécessaires, pour vérifier votre histoire et votre conduite, ni demeurer avec vous en liaisons, que cette vérification ne soit faite : ce qui emporte de votre côté, la nécessité de disposer de ce que vous avez laissé chez moi, et que je souhaite de ne pas garder plus long-temps. Je voudrois donc, monsieur, vous faire acheter une autre malle à la place de la mienne, dont j'ai besoin, et que vous trouvassiez un autre dépositaire qui se chargeât de vos effets, ou que vous me marquassiez par quelle voie je dois vous les envoyer.

Mon dessein n'est pas d'entrer en discussion sur les explications de votre derniere lettre. Vous demandez, par exemple, si la servante de la maison-de-ville a des preuves que l'enfant qu'elle vous donne,

est de vous. Ordinairement, on ne prend pas des témoins dans ces sortes d'affaires : mais elle a fait ses déclarations juridiques et prêté serment au moment de l'accouchement, selon la forme prescrite en ce pays par la loi; et cela fait foi en justice et dans le public, par défaut d'opposition de votre part.

Quelles qu'aient été vos mœurs jusqu'ici, vous êtes à portée encore de rentrer en vous-même; et l'adversité, qui acheve de perdre ceux qui ont un penchant décidé au mal, peut, si vous en faites un bon usage, vous ramener au bien, pour lequel il m'a toujours paru que vous étiez né. L'épreuve est rude et pénible; mais quand le mal est grand, le remede y doit être proportionné. Adieu, monsieur. Je comprends que votre situation demanderoit de ma part autre chose que des discours : mais la mienne me tient enchaîné pour le présent. Prenez, s'il est possible, un peu de patience, et soyez persuadé qu'au moment que je pourrai disposer de la bagatelle en question, vous aurez de mes nouvelles. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

# LETTRE

## A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 6 juillet 1764.

J'APPRENDS, monsieur, avec grand plaisir, votre heureuse arrivee à Geneve, et je vous remercie de l'inquiétude que vous donne ma sciatique naissante. Des personnes à qui je suis attaché, et qui me marquent qu'elles me viennent voir, m'ôtent la liberté de partir pour Aix. Je vous prie de ne pas envoyer la flanelle, dont je vous remercie, mais dont il me seroit impossible de faire un usage assez suivi pour m'en ressentir. Les soins qui gênent et qui durent, m'importunent plus que les maux, et en toute chose j'aime mieux souffrir qu'agir.

La réponse du Conseil aux dernieres représentations, ne m'étonne point; mais ce qui m'étonne, c'est la persévérance des citoyens et bourgeois à faire des représentations.

La brochure que vous m'avez envoyée, me paroît d'un homme qui a trop d'étoffe dans la tête, pour n'en avoir pas un peu dans le cœur. Si jamais il prend part à quel-

que affaire, il fera poids dans le parti qu'il embrassera.

Celui à qui je me suis adressé pour les airs de mandoline, m'a marqué qu'il les feroit graver. Ainsi il ne me reste qu'à vous remercier pour cela, de la peine que vous avez bien voulu prendre.

Mlle le Vasseur vous remercie de l'honneur de votre souvenir, et vous assure de son respect. Je vous prie d'assurer du mien Mad. d'Ivernois. J'embrasse M. Deluc, et vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

Je reçois à l'instant la flanelle, et vous en remercie, en attendant le plaisir de vous voir.

---

# LETTRE

## *AU MÊME.*

A Yverdon, ce mercredi 1.er août 1764.

Le voyage, monsieur, qui doit me rapprocher de vous, est commencé : mais je ne sais quand il s'achevera, vu les pluies qui tombent actuellement, et qui rendent les chemins désagréables pour un piéton. Toutefois, supposant que la pluie cesse

et que le chemin se ressuie passablement d'ici à demain après dîné, je me propose d'aller coucher à Goumoins, après-demain à Morges, où j'attendrai peu-être un jour ou deux. Comme j'en crois les cabarets mauvais, et le séjour ennuyeux, je tâcherai de trouver un bateau pour traverser à Thonon, où je séjournerai quelques jours, attendant de vos nouvelles Je vous marque ma marche un peu en détail, afin que, si vous vouliez me joindre à Morges, vous puissiez savoir quand m'y trouver : mais encore une fois, ma maniere de voyager fait que tous mes arrangemens dépendent du temps. Je serai charmé de vous voir et nos amis, à condition que je ne serai point gêné dans ma maniere de vivre, et qu'on n'amenera point de femmes, quelque plaisir que j'eusse en tout autre temps de faire connoissance avec Mad. d'Ivernois. Je lui présente mon respect, et vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

---

# LETTRE

## AU MÊME.

A Motiers, le 20 août 1764.

EN arrivant ici avant-hier, monsieur, en médiocre état, je reçus avec des centaines de lettres, la vôtre pour m'en consoler, mais à laquelle l'importunité des autres m'empêche de répondre en détail aujourd'hui.

Je suis très-sensible à la grace que veut me faire M. Guyot; ce seroit en abuser, que de prendre toutes ses bougies au prix auquel il veut bien me les passer. D'ailleurs, il ne me paroît pas que celle que vous m'avez envoyée, soit exactement semblable aux miennes; il faudroit, pour en faire l'essai convenablement, et plus de loisir, et un plus grand nombre. A tout événement, si de ces cinq douzaines M. Guyot vouloit bien en céder deux, je pourrois, sur ces vingt-quatre bougies, faire cet hiver des essais qui me décideroient sur ce qui pourroit lui en rester au printemps; et si pour ce nombre il permet le choix, je les aimerois mieux grises

ou

ou noires, que rouges; et sur-tout des plus longues qu'il ait, puisque je suis obligé de mettre à toutes, des alonges qui m'incommodent beaucoup, mais qui sont nécessaires pour que la bougie pénetre jusqu'à l'obstacle.

Vous aurez la Nouvelle Héloïse; mais comme je suppose que vous n'êtes pas pressé, j'attendrai que les tracas me laissent respirer. Du reste, ne vous faites pas tant valoir pour m'avoir demandé cette bagatelle; votre intention se pénetre aisément. Les autres donnent pour recevoir; vous faites tout le contraire, et même vous abusez de ma facilité. Ne m'envoyez point de l'eau d'Auguste, parce qu'en vérité je n'en saurois que faire, ne la trouvant pas fort agréable et n'ayant pas grand'foi à ses vertus. Quant à la truite, l'assaisonnement et la main qui l'a préparée doivent rendre excellente une chose naturellement aussi bonne; mais mon état présent m'interdit l'usage de ces sortes de mets. Toutefois ce présent vient d'une part qui m'empêche de le refuser, et j'ai grand'peur que ma gourmandise ne m'empêche de m'en abstenir.

Je dois vous avertir, par rapport à l'eau d'Auguste, de ne plus vous servir d'une aiguille de cuivre, ou de vous abstenir

d'en boire ; car la liqueur doit dissoudre assez de cuivre pour rendre cette boisson pernicieuse ; et pour en faire même un poison. Ne négligez pas cet avis.

J'aurois cent choses à vous dire ; mais le temps me presse, il faut finir. Ce ne seroit pas sans vous faire tous les remercîmens que je vous dois, si des paroles y pouvoient suffire. Bien des respects à madame, je vous supplie ; mille choses à nos amis ; recevez les remercîmens et salutations de Mlle. le Vasseur, et d'un homme dont le cœur est plein de vous.

Je ne puis m'empêcher de vous réitérer que l'idée d'adresser *D* à *B*, est une chose excellente. C'est une mine d'or que cette idée, entre des mains qui sauront l'exploiter.

---

# LETTRE

## *A M. le prince* DE WIRTEMBERG.

A Motiers, le 3 sept. 1764.

J'APPRENDS avec plus de chagrin que de surprise, l'accident qui vous a forcé d'ôter à votre second enfant, sa nourrice naturelle. Ces refus de lait sont assez communs ; mais ils ne sont pas tous sur le

compte de la nature : les meres, pour l'ordinaire, y ont bonne part. Cependant en cette occasion, mes soupçons tombent plus sur le pere que sur la mere. Vous me parlez de ce joli sein, en époux jaloux de lui conserver toute sa fraîcheur, et qui, au pis-aller, aime mieux que le dégât qui peut s'y faire, soit de sa façon que de celle de l'enfant ; mais les voluptés conjugales sont passageres, et les plaisirs de l'amant ne font le bonheur ni du pere ni de l'époux.

Rien de plus intéressant que les détails des progrès de Sophie. Ces premiers actes d'autorité ont été très-bien vus et très-bien réprimés. Ce qu'il y a de plus difficile dans l'éducation, est de ne donner aux pleurs des enfans, ni plus ni moins d'attention qu'il n'est nécessaire. Il faut que l'enfant demande, et non qu'il commande ; il faut que la mere accorde souvent, mais qu'elle ne cede jamais. Je vois que Sophie sera très-rusée ; et tant mieux, pourvu qu'elle ne soit ni capricieuse, ni impérieuse. Mais je vois qu'elle aura grand besoin de la vigilance paternelle et maternelle, et de l'esprit de discernement que vous y joignez. Je sens, au plaisir et à l'inquiétude que me donnent toutes vos lettres, que le succès de l'éducation de cette chere enfant m'intéresse presque autant que vous.

# LETTRE

## A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 15 sept. 1764.

LA difficulté, monsieur, de trouver un logement qui me convienne, me force à demeurer ici cet hiver; ainsi vous m'y trouverez à votre passage. Je viens de recevoir avec votre lettre du 11, le mémoire que vous m'y annoncez; je n'ai point celui de *E* à *G*, et je n'ai aucune nouvelle de *C*: ce qui me confirme dans l'opinion où j'étois sur son sort.

Je suis charmé, mais non surpris, de ce que vous me marquez de la part de M. Abauzit. Cet homme vénérable est trop éclairé pour ne pas voir mes intentions, et trop vertueux pour ne les pas approuver.

Je savois le voyage de M. le duc de Randan. Deux carrossées d'officiers du régiment du Roi, qui l'ont accompagné, et qui me sont venus voir, m'en ont dit les détails. On leur avoit assuré à Geneve, que j'etois un loup-garou inabordable. Ils ne sont pas édifiés de ce qu'on leur a dit de moi dans ce pays-là.

J'aurai soin de mettre une marque distinctive aux papiers qui me viennent de vous; mais je vous avertis que si j'en dois faire usage, il faudra qu'ils me restent très-long-temps, aussi bien que tout ce qui est entre mes mains, et tout ce dont j'ai besoin encore. Nous en causerons quand j'aurai le plaisir de vous voir; moment que j'attends avec un véritable empressement. Mes respects à Mad. d'Ivernois, et mes salutations à nos amis. Je vous embrasse.

Je crois vous avoir marqué que j'avois ici la harangue de M Chouet.

---

# LETTRE

## *A M. DANIEL ROGUIN.*

A Motiers, le 22 sept. 1764.

JE suis vivement touché, très-cher papa, de la perte que nous venons de faire; car outre que nul événement dans votre famille ne m'est étranger, j'ai pour ma part à regretter toutes les bontés dont m'honoroit M. le banneret. La tranquillité de ses derniers momens nous montre bien que l'horreur qu'on y trouve est moins

dans la chose que dans la maniere de l'envisager. Une vie integre est, à tout événement, un grand moyen de paix dans ces momens-là ; et la sérénité avec laquelle vous philosophez sur cette matiere, vient autant de votre cœur que de votre raison. Cher papa, nous n'abrégerons pas, comme le défunt, notre carriere à force de vouloir la prolonger ; nous laisserons disposer de nous, à la nature et à son Auteur, sans troubler notre vie par l'effroi de la perdre. Quand les maux ou les ans auront mûri ce fruit éphemere, nous le laisserons tomber sans murmure ; et tout ce qu'il peut arriver de pis en toute supposition, est que nous cesserons alors, moi d'aimer le bien, vous d'en faire.

---

# LETTRE

## *A M. le Prince* DE *Wirtemberg*.

A Motiers, le 14 oct. 1764.

C'EST à regret, prince, que je me prévaux quelquefois des conditions que mon état et la nécessité plus que ma paresse, m'ont forcé de faire avec vous. Je vous écris rarement, mais j'ai toujours le cœur

plein de vous et de tout ce qui vous est cher. Votre constance à suivre le genre de vie, si sage et si simple, que vous avez choisi, me fait voir que vous avez tout ce qu'il faut pour l'aimer toujours ; et cela m'attache et m'intéresse à vous, comme si j'étois votre égal, ou plutôt comme si vous étiez le mien ; car ce n'est que dans les conditions privées, que l'on connoît l'amitié.

Le sujet des deux épitaphes que vous m'avez envoyées, est bien moral : la pensée en est fort belle ; mais avouez que les vers de l'une et de l'autre sont bien mauvais. Des vers plats sur une plate pensée, font du moins un tout assorti, au lieu qu'à mal dire une belle chose, on a le double tort de mal dire et de la gâter.

Il me vient une idée en écrivant ceci : ne seriez-vous point l'auteur d'une de ces deux pieces ? Cela seroit plaisant, et je le voudrois un peu. Que n'avez-vous fait quatre mauvais vers, afin que je pusse vous le dire, et que vous m'en aimassiez encore plus !

---

# LETTRE

## *A M. DE LATOUR.*

Motiers, le 14 oct. 1764.

OUI, monsieur, j'accepte encore mon second portrait. Vous savez que j'ai fait du premier, un usage aussi honorable à vous qu'à moi, et bien précieux à mon cœur. M. le maréchal de Luxembourg daigna l'accepter. Mad. la Maréchale a daigné le recueillir. Ce monument de votre amitié, de votre générosité, de vos rares talens, occupe une place digne de la main dont il est sorti. J'en destine au second, une plus humble, mais dont le même sentiment a fait choix. Il ne me quittera point, monsieur, cet admirable portrait, qui me rend en quelque façon l'original respectable. Il sera sous mes yeux chaque jour de ma vie. Il parlera sans cesse à mon cœur. Il sera transmis après moi dans ma famille; et ce qui me flatte le plus dans cette idée, est qu'on s'y souviendra toujours de notre amitié.

Je vous prie instamment de vouloir bien donner à M. LeNieps, vos direc-

tions pour l'emballage. Je tremble que cet ouvrage, que je me réjouis de faire admirer en Suisse, ne souffre quelque atteinte dans le transport.

---

## LETTRE

### A M. MARTEAU.

A Motiers, le 14 oct. 1764.

J'AI reçu, monsieur, au retour d'une tournée que j'ai faite dans nos montagnes, votre lettre du 4 août, et l'ouvrage que vous y avez joint. J'y ai trouvé des sentimens, de l'honnêteté, du goût ; et il m'a rappelé avec plaisir notre ancienne connoissance. Je ne voudrois pourtant pas qu'avec le talent que vous paroissez avoir, vous en bornassiez l'emploi à de pareilles bagatelles.

Ne songez pas, monsieur, à venir ici avec une femme et douze cents livres de rente viagere pour toute fortune. La liberté met ici tout le monde à son aise. Le commerce qu'on ne gêne point, y fleurit; on y a beaucoup d'argent et peu de denrées ; ce n'est pas le moyen d'y vivre à bon marché. Je vous conseille aussi de bien songer, avant de vous marier,

à ce que vous allez faire. Une rente viagere n'est pas une grande ressource pour une famille. Je remarque d'ailleurs, que tous les jeunes gens à marier trouvent des Sophies ; mais je n'entends plus parler de Sophies aussi-tôt qu'ils sont mariés.

Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

---

# LETTRE

## *A M. Laliaud.*

A Motiers, le 14 oct. 1764.

Voici, monsieur, celle des trois estampes que vous m'avez envoyées, qui, dans le nombre des gens que j'ai consultés, a eu la pluralité des voix. Plusieurs cependant préferent celle qui est en habit françois ; et l'on peut balancer avec raison, puisque l'une et l'autre ont été gravées sur le même portrait, peint par M. de Latour. Quant à l'estampe où le visage est de profil, elle n'a pas la moindre ressemblance ; il paroît que celui qui l'a faite, ne m'avoit jamais vu, et il s'est même trompé sur mon âge.

Je voudrois, monsieur, être digne de l'honneur que vous me faites. Mon por-

trait figure mal parmi ceux des grands philosophes dont vous me parlez ; mais j'ose croire qu'il n'est pas déplacé parmi ceux des amis de la justice et de la vérité. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

---

# LETTRE

## *A M. Moultou.*

A Motiers, le 15 oct. 1764.

VOICI la lettre que vous m'avez envoyée. Je suis peu surpris de ce qu'elle contient ; mais vous paroissiez avoir une si grande opinion de celui à qui vous vous adressiez, qu'il peut vous être bon d'avoir vu ce qu'il en étoit.

Vous songez à changer de pays : c'est fort bien fait, à mon avis ; mais il eût été mieux encore de commencer par changer de robe, puisque celle que vous portez ne peut plus que vous déshonorer. Je vous aimerai toujours, et je n'ai point cessé de vous estimer ; mais je veux que mes amis sentent ce qu'ils se doivent, et qu'ils fassent leur devoir pour eux-mêmes, aussi bien qu'ils le font pour moi. Adieu, cher Moultou ; je vous embrasse de tout mon cœur.

# LETTRE

## *A M. DeLeyre.*

A Motiers, le 17 oct. 1764.

J'AI le cœur surchargé de mes torts, cher DeLeyre; je comprends par votre lettre, qu'il m'est échappé, dans un moment d'humeur, des expressions désobligeantes, dont vous auriez raison d'être offensé s'il ne falloit pardonner beaucoup à mon tempérament et à ma situation. Je sens que je me suis mis en colere sans sujet, et dans une occasion où vous méritiez d'être désabusé, et non querellé. Si j'ai plus fait, et que je vous aie outragé, comme il semble par vos reproches, j'ai fait, dans un emportement ridicule, ce que dans nul autre temps je n'aurois fait avec personne, et bien moins encore avec vous. Je suis inexcusable, je l'avoue; mais je vous ai offensé sans le vouloir. Voyez moins l'action que l'intention, je vous en supplie. Il est permis aux autres hommes de n'être que justes; mais les amis doivent être clémens.

Je reviens de longues courses que j'ai

faites dans nos montagnes, et même jusqu'en Savoie, où je comptois aller prendre, à Aix, les bains pour une sciatique naissante qui, par son progrès, m'ôtoit le seul plaisir qui me reste dans la vie, savoir, la promenade. Il a fallu revenir, sans avoir été jusques-là. Je trouve, en rentrant chez moi, des tas de paquets et de lettres à faire tourner la tête. Il faut absolument répondre au tiers de tout cela, pour le moins. Quelle tâche! Pour surcroît, je commence à sentir cruellement les approches de l'hiver; souffrant, occupé, sur-tout ennuyé : jugez de ma situation! N'attendez donc de moi, jusqu'à ce qu'elle change, ni de fréquentes ni de longues lettres; mais soyez bien convaincu que je vous aime, que je suis fâché de vous avoir offensé, et que je ne puis être bien avec moi-même, jusqu'à ce que j'aie fait ma paix avec vous.

# LETTRE

*A M. FOULQUIER, au sujet du mémoire de M. de J...... sur les mariages des protestans.*

A Motiers, le 18 oct. 1764.

VOICI, monsieur, le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru fort bien fait; il dit assez, et ne dit rien de trop. Il y auroit seulement quelques petites fautes de langue à corriger, si l'on vouloit le donner au public. Mais ce n'est rien; l'ouvrage est bon, et ne sent point trop son théologien.

Il me paroît que depuis quelque temps, le gouvernement de France, éclairé par quelques bons écrits, se rapproche assez d'une tolérance tacite en faveur des protestans. Mais je pense aussi, que le moment de l'expulsion des Jésuites le force à plus de circonspection que dans un autre temps, de peur que ces peres et leurs amis ne se prévalent de cette indulgence, pour confondre leur cause avec celle de la religion. Cela étant, ce moment ne seroit pas le plus favorable pour agir à la cour; mais en attendant qu'il vînt, on

pourroit continuer d'instruire et d'intéresser le public par des écrits sages et modérés, forts de raisons d'état, claires et précises, et dépouillés de toutes ces aigres et puériles déclamations trop ordinaires aux gens d'église. Je crois même qu'on doit éviter d'irriter trop le clergé catholique; il faut dire les faits, sans les charger de réflexions offensantes Concevez, au contraire, un mémoire adressé aux évêques de France en termes décens et respectueux, et où, sur des principes qu'ils n'oseroient désavouer, on interpelleroit leur équité, leur charité, leur commisération, leur patriotisme, et même leur christianisme: ce mémoire, je le sais bien, ne changeroit pas leur volonté; mais il leur feroit honte de la montrer, et les empêcheroit peut-être de persécuter si ouvertement et si durement nos malheureux freres. Je puis me tromper; voilà ce que je pense. Pour moi, je n'écrirai point; cela ne m'est pas possible: mais par-tout où mes soins et mes conseils pourront être utiles aux opprimés, ils trouveront toujours en moi dans leur malheur, l'intérêt et le zele que dans les miens je n'ai trouvé chez personne.

---

# LETTRE

*A M. le comte* CHARLES DE ZINZENDORFF.

A Motiers, le 20 oct. 1764.

J'AVOIS résolu, monsieur, de vous écrire. Je suis fâché que vous m'ayez prévenu; mais je n'ai pu trouver jusqu'ici, le temps de chercher dans des tas de lettres, la matiere du mémoire dont vous vouliez bien vous charger. Tout ce que je me rapelle à ce sujet, est que l'homme en question s'appelle M. de Sauttershaim, fils d'un bourguemaître de Bude, et qu'il a été employé durant deux ans, dans une des chambres dont sont composés à Vienne, les différens conseils de la reine. C'est un homme d'environ trente ans, d'une bonne taille, ayant assez d'embonpoint pour son âge, brun, portant ses cheveux, d'un visage assez agréable, ne manquant pas d'esprit. Je ne sais de lui que des choses honnêtes, et qui ne sont point d'un aventurier.

J'étois bien sûr, monsieur, que lorsque vous auriez vu M. le prince de Wirtemberg, vous changeriez de sentiment sur son compte, et je suis bien sûr maintenant

que vous n'en changerez plus. Il y a long-temps qu'à force de m'inspirer du respect, il m'a fait oublier sa naissance ; ou si je m'en souviens quelquefois encore, c'est pour honorer tant plus sa vertu.

Les Corses, par leur valeur, ayant acquis l'indépendance, osent aspirer encore à la liberté. Pour l'établir, ils s'adressent au seul ami qu'ils lui connoissent. Puisse-t-il justifier l'honneur de leur choix!

Je recevrai toujours, monsieur, avec empressement, des témoignages de votre souvenir, et j'y répondrai de même. Ils ne peuvent que me rappeler la journée agréable que j'ai passée avec vous, et nourrir le désir d'en avoir encore de pareilles. Agréez, monsieur, mes salutations et mon respect.

Je suis bien aise que vous connoissiez M. Deluc. C'est un digne citoyen. Il a été l'utile défenseur de la liberté de sa patrie : maintenant il voudroit courir encore après cette liberté qui n'est plus ; il perd son temps.

---

# LETTRE
## *A Mad. P * *.*

A Motiers, le 24 oct. 1764.

J'AI reçu vos deux lettres, madame: c'est avouer tous mes torts: ils sont grands, mais involontaires; ils tiennent aux désagrémens de mon état. Tous les jours je voulois vous répondre, et tous les jours des réponses plus indispensables venoient renvoyer celle-là : car enfin avec la meilleure volonté du monde, on ne sauroit passer la vie à faire des réponses du matin jusqu'au soir. D'ailleurs je n'en connois point de meilleure aux sentimens obligeans dont vous m'honorez, que de tâcher d'en être digne, et de vous rendre ceux qui vous sont dus. Quant aux opinions sur lesquelles vous me marquez que nous ne sommes pas d'accord, qu'aurois-je à dire, moi qui ne dispute jamais avec personne, qui trouve très-bon que chacun ait ses idées, et qui ne veux pas plus qu'on se soumette aux miennes, que me soumettre à celles d'autrui ? Ce qui me sembloit utile et vrai, j'ai cru de mon devoir de le dire; mais je n'eus jamais la

manie de vouloir le faire adopter, et je réclame pour moi la liberté que je laisse à tout le monde. Nous sommes d'accord, madame, sur les devoirs des gens de bien; je n'en doute point. Gardons au reste, vous, vos sentimens, moi, les miens, et vivons en paix. Voilà mon avis. Je vous salue, madame, avec respect et de tout mon cœur.

---

# LETTRE

## *A Mad.* DE LUZE.

A Motiers, le 27 oct. 1764.

VOUS me faites, madame, vous et Mlle. Bondely, bien plus d'honneur que je n'en mérite. Il y a long-temps que mes maux et ma barbe grise m'avertissent que je n'ai plus le droit de braver la neige et les frimats, pour aller voir les dames. J'honore beaucoup Mlle. Bondely, et je fais grand cas de son éloquence; mais elle me persuadera difficilement que, parce qu'elle a toujours le printemps avec elle, l'hiver et ses glaces ne sont pas autour de moi. Loin de pouvoir en ce moment faire des visites, je ne suis pas même en état d'en recevoir. Me voilà comme une marmotte, terré

pour sept mois au moins. Si j'arrive au bout de ce temps, j'irai volontiers, madame, au milieu des fleurs et de la verdure, me réveiller auprès de vous: mais maintenant je m'engourdis avec la nature; jusqu'à ce qu'elle renaisse, je ne vis plus.

---

# LETTRE

## *A milord* MARÉCHAL.

A Motiers-Travers, le 29 oct. 1764.

JE voudrois, milord, pouvoir supposer que vous n'avez point reçu mes lettres, je serois beaucoup moins attristé; mais outre qu'il n'est pas possible qu'il ne vous en soit parvenu quelqu'une, si le cas pouvoit être, les bontés dont vous m'honoriez vous auroient à vous-même inspiré quelque inquiétude. Vous vous seriez informé de moi; vous m'auriez fait dire au moins quelques mots par quelqu'un. Mais point: mille gens en ce pays ont de vos nouvelles, et je suis le seul oublié. Cela m'apprend mon malheur; mais qui m'en apprendra la cause? Je cesse de la chercher, n'en trouvant aucune qui soit digne de vous.

Milord, les sentimens que je vous dois et que je vous ai voués, dureront toute ma vie ; je ne penserai jamais à vous sans attendrissement ; je vous regarderai toujours comme mon protecteur et mon pere. Mais comme je ne crains rien tant que d'être importun, et que je ne sais pas nourrir seul une correspondance, je cesserai de vous écrire, jusqu'à ce que vous m'ayez permis de continuer.

Daignez, milord, je vous supplie, agréer mon profond respect.

---

# LETTRE

## A M. DE MALESHERBES.

A Motiers-Travers, par Pontarlier, le 11 novembre 1764.

J'USE rarement, monsieur, de la permission que vous m'avez donné de vous écrire: mais les malheureux doivent être discrets. Mon cœur n'est pas plus changé que mon sort; et plongé dans un abyme de maux dont je ne sortirai de ma vie, j'ai beau sentir mes miseres, je sens toujours vos bontés.

En apprenant votre retraite, monsieur,

j'ai plaint les gens de lettres ; mais je vous ai felicité. En cessant d'être à leur tête par votre place, vous y serez toujours par vos talens ; par eux, vous embellissez votre ame et votre asile. Occupé des charmes de la littérature, vous n'ètes plus forcé d'en voir les calamités : vous philosophez plus à votre aise, et votre cœur a moins à souffrir. C'est un moyen d'émulation, selon moi, bien plus sûr, bien plus digne d'accueillir et distinguer le mérite à Malesherbes, que de le protéger à Paris.

Où est-il, où est-il, ce château de Malesherbes, que j'ai tant désiré de voir ? Les bois, les jardins auroient maintenant un attrait de plus pour moi, dans le nouveau goût qui me gagne. Je suis tenté d'essayer de la botanique ; non comme vous, monsieur, en grand, et comme une branche de l'histoire naturelle ; mais tout au plus en garçon apothicaire, pour savoir faire ma tisane et mes bouillons. C'est le véritable amusement d'un solitaire qui se promene et qui ne veut penser à rien. Il ne me vient jamais une idée vertueuse et utile, que je ne voie à côté de moi la potence ou l'échafaud : avec un Linnæus dans la poche, et du foin dans la tête, j'espere qu'on ne me pendra pas. Je m'attends à faire les progrès d'un éco-

lier à barbe grise : mais qu'importe ? Je ne veux pas savoir, mais étudier ; et cette étude, si conforme à ma vie ambulante, m'amusera beaucoup et me sera salutaire : on n'étudie pas toujours si utilement que cela.

Je viens, à la priere de mes anciens concitoyens, de faire imprimer en Hollande, une espece de réfutation des *Lettres de la Campagne ;* écrit que peut-être vous aurez vu. Le mien n'a trait absolument qu'à la procédure faite à Geneve contre moi, et à ses suites ; je n'y parle des François qu'avec éloge, de la médiation de la France qu'avec respect ; il n'y a pas un mot contre les catholiques ni leur clergé ; les rieurs y sont toujours pour lui contre nos ministres. Enfin cet ouvrage auroit pu s'imprimer à Paris avec privilége du roi, et le gouvernement auroit dû en être bien aise. M. de Sartine en a défendu l'entrée. J'en suis fâché, parce que cette défense me met hors d'état de faire passer sous vos yeux cet écrit dans sa nouveauté, n'osant, sans votre permission, vous le faire envoyer par la poste.

Agréez, monsieur, je vous supplie, mon profond respect.

On dit que la raison sur laquelle M. de Sartine à défendu l'entrée de mon ou-

vrage, est que j'ose m'y justifier contre l'accusation d'avoir rejeté les miracles. Ce M. de Sartine m'a bien l'air d'un homme qui ne seroit pas fâché de me faire pendre, uniquement pour avoir prouvé que je ne méritois pas d'être pendu. France, France! vous dédaignez trop dans votre gloire, les hommes qui vous aiment et qui savent écrire. Quelque méprisables qu'ils vous paroissent, ce seroit toujours plus sagement fait de ne pas les pousser à bout.

---

# LETTRE

*A M. le prince L. E. DE WIRTEMBERG.*

A Motiers, le 15 nov. 1764.

IL est certain que vos vers ne sont pas bons, et il est certain de plus, que si vous vous piquiez d'en faire de tels, ou même de vous y trop bien connoître, il faudroit vous dire comme un musicien disoit à Philippe de Macédoine, qui critiquoit ses airs de flûte: A Dieu ne plaise, Sire, que tu saches ces choses-là mieux que moi! Du reste, quand on ne croit pas faire de bons vers, il est toujours permis d'en faire, pourvu qu'on ne les estime que ce qu'ils valent,

valent, et qu'on ne les montre qu'à ses amis.

Il y a bien du temps que je n'ai des nouvelles de nos petites éleves, de leur digne précepteur, et de leur aimable gouvernante. De grace, une petite relation de l'état présent des choses. J'aime à suivre les progrès de ces chers enfans dans tout leur détail.

Il est vrai que les Corses m'ont fait proposer de travailler à leur dresser un plan de gouvernement. Si ce travail est au-dessus de mes forces, il n'est pas au dessus de mon zele. Du reste, c'est une entreprise à méditer long-temps, qui demande bien des préliminaires ; et avant d'y songer, il faut voir d'abord ce que la France veut faire de ces pauvres gens. En attendant, je crois que le général Paoli mérite l'estime et le respect de toute la terre, puisqu'étant le maître, il n'a pas craint de s'adresser à quelqu'un qu'il sait bien, la guerre exceptée, ne vouloir laisser personne au-dessus des lois. Je suis prêt à consacrer ma vie à leur service ; mais pour ne pas m'exposer à perdre mon temps, j'ai débuté par toucher l'endroit sensible. Nous verrons ce que cela produira.

# LETTRE

## A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 29 nov. 1764.

JE m'apperçois à l'instant, monsieur, d'un qui-pro-quo, que je viens de faire en prenant dans votre lettre le 6 décembre pour le 6 janvier. Cela me donne l'espoir de vous voir un mois plus tôt que je n'avois cru; et je prends le parti de vous l'écrire, de peur que vous n'imaginiez peut-être sur ma lettre d'aujourd'hui, que je voudrois renvoyer aux Rois, votre visite; de quoi je serois bien fâché. M. de Payraube sort d'ici, et m'a apporté votre lettre et vos nouveaux cadeaux. Nous avons pour le présent beaucoup de comptes à faire, et d'autres arrangemens à prendre pour l'avenir. D'aujourd'hui en huit donc, j'attends, monsieur, le plaisir de vous embrasser; et en attendant, je vous souhaite un bon voyage, et vous salue de tout mon cœur.

# LETTRE

## *A M.* DE *MONTPEROUX*, *résident de France à Geneve.*

A Motiers, le 9 déc. 1764.

L'ÉCRIT, monsieur, qui vous est présenté de ma part, contient mon apologie et celle de nombre d'honnêtes gens offensés dans leurs droits, par l'infraction des miens. La place que vous remplissez, monsieur, et vos anciennes bontés pour moi, m'engagent également à mettre sous vos yeux cet écrit. Il peut devenir une des pieces d'un procès, au jugement duquel vous présiderez peut-être. D'ailleurs, aussi zélé sujet que bon patriote, vous aimerez me voir célébrer dans ces lettres, le plus beau monument du regne de Louis XV, et rendre aux François, malgré mes malheurs, toute la justice qui leur est due.

Je vous supplie, monsieur, d'agréer mon respect.

# LETTRE

## A M. LALIAUD.

A Motiers, le 9 déc. 1764.

JE voudrois, monsieur, pour contenter votre obligeante fantaisie, pouvoir vous envoyer le profil que vous me demandez; mais je ne suis pas en lieu à trouver aisément quelqu'un qui le sache tracer. J'espérois me prévaloir pour cela, de la visite qu'un graveur hollandois qui va s'établir à Morat, avoit dessein de me faire; mais il vient de me marquer que des affaires indispensables ne lui en laissoient pas le temps. Si M. Liotard fait un tour jusqu'ici, comme il paroît le désirer, c'est une autre occasion dont je profiterai pour vous complaire, pour peu que l'état cruel où je suis m'en laisse le pouvoir. Si cette seconde occasion me manque, je n'en vois pas de prochaine qui puisse y suppléer. Au reste, je prends peu d'intérêt à ma figure, j'en prends peu même à mes livres; mais j'en prends beaucoup à l'estime des honnêtes gens, dont les cœurs ont lu dans le mien. C'est dans le vif amour du juste et du vrai,

c'est dans ces penchans bons et honnêtes, que je voudrois vous faire aimer ce qui est véritablement moi, et vous laisser de mon effigie intérieure un souvenir qui vous fût intéressant. Je vous salue, etc.

---

# LETTRE

## *A M. D'IVERNOIS.*

A Motiers, le 17 déc. 1764.

IL est bon, monsieur, que vous sachiez que depuis votre départ d'ici, je n'ai reçu aucune de vos lettres, ni nouvelles d'aucune espece par le canal de personne, quoique vous m'eussiez promis de m'annoncer votre heureuse arrivée à Geneve, et de m'écrire même auparavant. Vous pouvez concevoir mon inquiétude. Je sais bien que c'est l'ordinaire qu'on m'accable de lettres inutiles, et que tout se taise dans les momens essentiels ; je m'étois flatté cependant qu'il y auroit dans celui-ci quelque exception en ma faveur. Je me suis trompé. Il faut prendre patience, et se résoudre à attendre qu'il vous plaise de me donner des nouvelles de votre santé, que je souhaite être bonne, de tout mon cœur.

Mes respects à madame, je vous supplie.

# LETTRE

## *AU MÊME.*

A Motiers, le 29 déc. 1764.

J'AI reçu, monsieur, toutes les lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire, jusqu'à celle du 25 inclusivement. J'ai aussi reçu les estampes que vous avez eu la bonté de m'envoyer ; mais le messager de Geneve n'étant point encore de retour, je n'ai point reçu, par conséquent, les deux paquets que vous lui avez remis, et je n'ai pas non plus entendu parler encore du paquet que vous m'avez envoyé par le voiturier. Je prierai M. le trésorier de s'en faire informer à Neuchatel, puisqu'il y doit être de retour depuis plusieurs jours.

Les vacherins que vous m'envoyez, seront distribués en votre nom dans votre famille. La caisse de vin de Lavaux, que vous m'annoncez, ne sera reçue qu'en payant le prix ; sans quoi, elle restera chez M. d'Ivernois. Je croyois que vous feriez quelque attention à ce dont nous étions convenus ici ; puisque vous n'y voulez

pas avoir égard, ce sera désormais mon affaire; et je vous avoue que je commence à craindre que le train que vous avez pris, ne produise entre nous une rupture qui m'affligeroit beaucoup. Ce qu'il y a de parfaitement sûr, c'est que personne au monde ne sera bien reçu à vouloir me faire des présens par force; les vôtres, monsieur, sont si fréquens, et j'ose dire, si obstinés, que de la part de tout autre homme, en qui je reconnoîtrois moins de franchise, je croirois qu'ils cachent quelque vue secrete, qui ne se découvriroit qu'en temps et lieu.

Mon cher monsieur, vivons bons amis, je vous en supplie. Les soins que vous vous donnez pour mes petites commissions, me sont très-précieux. Si vous voulez que je croie qu'ils ne vous sont pas importuns, faites-moi des comptes si exacts, qu'il n'y soit pas même oublié le papier pour les paquets, ou la ficelle des emballages. A cette condition, j'accepte vos soins obligeans, et toute mon affection ne vous est pas moins acquise que ma reconnoissance vous est due. Mais de grace, ne rendez pas là-dessus une troisieme explication nécessaire; car elle seroit la derniere bien sûrement.

Je suis et serai même plusieurs années

hors d'état de m'occuper des objets relatifs à l'imprimé qu'une personne vous a remis pour me le prêter. Ainsi, s'il faut s'en servir promptement, je serai contraint de le renvoyer sans en faire usage ; mon intention étoit de rassembler des matériaux pour le temps éloigné de mes loisirs, si jamais il vient, de quoi je doute. Ainsi ne m'envoyez rien là-dessus, qui ne puisse rester entre mes mains, sans autre condition que de l'y retrouver quand on voudra.

Vous trouverez ci-jointe la copie de la lettre de remercîment que M. Cramer m'a écrite. Comment se peut-il qu'avec un cœur si aimant et si tendre, je ne trouve par-tout que haine et que malveillans ? Je ne puis là-dessus me vaincre ; l'idée d'un seul ennemi, quoiqu'injuste, me fait sécher de douleur. Genevois, Genevois, il faut que mon amitié pour vous me coûte à la fin la vie !

Obligez-moi, mon cher monsieur, en m'envoyant la note de l'argent que vous avez déboursé pour toutes mes commissions, et d'en tirer sur moi le montant par lettre de change, ou de me marquer par qui je dois vous le faire tenir. N'omettez pas ce qu'a fourni M. Deluc. Je vous embrasse de tout mon cœur.

# LETTRE

## *AU MÊME.*

A Motiers, le 31 déc. 1764.

JE recois, mon cher monsieur, votre lettre du 28 et les feuilles de la réponse; vous recevrez aussi bientôt la musique que vous demandez. J'ai reçu par ce même courrier, un imprimé intitulé : *Sentimens des Citoyens.* J'ai d'abord reconnu le style pastoral de M. Vernes, défenseur de la foi, de la vérité, de la vertu, et de la charité chrétienne. Les citoyens ne pouvoient choisir un plus digne organe pour déclarer au public leurs sentimens. Il est très à souhaiter que cette piece se répande en Europe ; elle achevera ce que le décret a commencé.

Tout ce qu'on me marque de M. le premier, est d'un magistrat bien sage. Si les autres l'étoient autant, tout seroit bientôt pacifié, et les choses rentreroient dans l'état douteux où peut-être il seroit à désirer qu'elles fussent encore. Mais fiez-vous aux sottises que l'animosité leur fera

faire : ils vont désormais travailler pour vous.

Les deux exemplaires que demande M***, sont sans doute pour travailler dessus : mais n'importe; je les lui enverrois avec grand plaisir, si j'en avois l'occasion, sur-tout s'il vouloit prendre le ton de M. Vernes. Si par hasard c'étoit en effet par goût pour l'ouvrage, M*** seroit un théologien bien étonnant : mais laissez les faire. La colere les transporte : comme ils vont prêter le flanc ! O monsieur ! si tous ces gens là, moins brutaux, moins rogues, s'étoient avisés de me prendre par des caresses, j'étois perdu ; je sens que jamais je n'aurois pu résister : mais par le côté qu'il m'ont pris, je suis à l'épreuve. Ils feront tant, qu'ils me rendront illustre et grand, au lieu que j'étois fait pour n'être jamais qu'un petit garçon. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

# LETTRE

## À M. MOULTOU.

A Motiers, le 7 janvier 1765.

IL étoit bien cruel, monsieur, que chacun de nous désirant si fort conserver l'amitié de l'autre, crut également l'avoir perdue. Je me souviens très-bien, moi, qui suis si peu exact à écrire, de vous avoir écrit le dernier. Votre silence obstiné me navra l'ame, et me fit croire que ceux qui vouloient vous détacher de moi, avoient réussi : cependant, même dans cette supposition, je plaignois votre foiblesse sans accuser votre cœur; et mes plaintes, peut-être indiscretes, prouvoient mieux que n'eût fait mon silence, l'amertume de ma douleur. Que pouvoit faire de plus un homme qui ne s'est jamais départi de ces deux maximes, et ne s'en veut jamais départir : l'une, de ne jamais rechercher personne; l'autre, de ne point courir après ceux qui s'en vont? Votre retraite m'a déchiré; si vous revenez sincérement, votre retour me rendra la vie. Malheureusement, je trouve dans votre lettre, plus d'éloges que de sentimens. Je n'ai que

faire de vos louanges, et je donnerois mon sang pour votre amitié.

Quant à mon dernier écrit, loin de l'avoir fait par animosité, je ne l'ai fait qu'avec la plus grande répugnance, et vivement sollicité : c'est un devoir que j'ai rempli sans m'y complaire ; mais je n'ai qu'un ton : tant pis pour ceux qui me forcent de le prendre, car je n'en changerai sûrement pas pour eux. Du reste, ne craignez rien de l'effet de mon livre ; il ne fera du mal qu'à moi. Je connois mieux que vous, la bourgeoisie de Geneve ; elle n'ira pas plus loin qu'il ne faut, je vous en réponds.

Hi motus animorum atque hæc certamina tanta
Pulveris exigui jactu compressa quiescent.

Moultou, je n'aime à vous voir, ni ministre, ni citoyen de Geneve. Dans l'état où sont les mœurs, les goûts, les esprits dans cette ville, vous n'êtes pas fait pour l'habiter. Si cette déclaration vous fâche encore, ne nous raccommodons pas; car je ne cesserai point de vous la faire. Le plus mauvais parti qu'un homme de votre portée puisse prendre, est celui de se partager. Il faut être tout-à-fait comme les autres, ou tout-à-fait comme soi. Pensez-y ; je vous embrasse.

Saluez de ma part votre vénérable pere.

LETTRE

# LETTRE

## *A M. D'IVERNOIS.*

A Motiers, le 7 janvier 1765.

J'AI reçu, monsieur, avec vos dernieres lettres, comprise celle du 5, la réponse aux *Lettres écrites de la campagne*. Cet ouvrage est excellent, et doit être en tout temps le manuel des citoyens. Voilà, monsieur, le ton respectueux, mais ferme et noble, qu'il faut toujours prendre, au lieu du ton craintif et rampant dont on n'osoit sortir autrefois : mais il ne faut jamais passer au-delà. Vos magistrats n'étant plus mes supérieurs, je puis vis-à-vis d'eux prendre un ton qu'il ne vous conviendroit pas d'imiter.

Je vous remercie derechef des soins sans nombre que vous avez bien voulu prendre pour mes petites commissions, mais qui sont grandes par la peine continuelle qu'elles vous donnent; car il semble à votre activité, que vous ne pouvez être occupé que de moi. Vos soins obligeans, monsieur, peuvent m'être aussi utiles que votre amitié me sera précieuse; et lorsque vous voudrez bien observer

nos conditions, une fois à mon aise de ce côté, bien sûr de vos bontés, je n'épargnerai point vos peines.

Je n'ai point encore donné le louis de votre part, à ma pauvre voisine; premièrement, parce que sa santé étant passable à présent, elle n'est pas absolument sous la condition que vous y avez mise; et en second lieu, parce que vous exigez de n'être pas nommé : condition que je ne puis admettre, parce que ce seroit faire présumer à ces bonnes gens, que cette libéralité vient de moi, et que je me cache par modestie : idée à laquelle il ne me convient pas de donner lieu.

Bien des remercîmens à M. Deluc fils, de sa bonne volonté. Je ne vous cacherai pas que l'optique me seroit fort agréable; mais premièrement je ne consentirai point que M. Deluc, déjà si chargé d'autres occupations, s'en donne la peine lui-même, et je crains que cette fantaisie ne coûte plus d'argent que je n'y en puis mettre pour le présent. Mais il m'a promis de me pourvoir d'un microscope; peut-être même en faudroit-il deux. Il en sait l'usage; il décidera. Je serois bien aise aussi d'avoir en couleurs bien pures, un peu d'outremer et de carmin, du vert de vessie, et de la gomme arabique.

Il est très à désirer que la fermentation causée par les derniers écrits n'ait rien de tumultueux. Si les Genevois sont sages, ils se réuniront, mais paisiblement ; ils ne se livreront à aucune impétuosité ; et ne feront aucune démarche brusque. Il est vrai que la longueur du temps est contre eux ; car on travaillera fortement à les désunir, et tôt ou tard on réussira. La combinaison des droits, des préjugés, des circonstances, exige dans les démarches autant de sagesse que de fermeté. Il est des momens qui ne reviennent plus, quand on les néglige ; mais il faut autant de pénétration pour les connoître, que d'adresse à les saisir. N'y auroit-il pas moyen de réveiller un peu le Deux-cent ? S'il ne voit pas ici son intérêt, ses membres ne sont que des cruches. Mais tenez-vous sûrs qu'on vous tendra des piéges, et craignez les faux freres. Profitez du zele apparent de M. Chais, mais ne vous y fiez pas ; je vous le répete. Ne comptez point non plus sur l'homme dont vous m'avez envoyé une réponse. S'il faut agir, que ce soit plus loin. Du reste, je commence à penser que si l'on se conduit bien, cette ressource hasardeuse ne sera pas nécessaire.

Vous voulez une inscription sur votre exemplaire. Mes bons Saint-Gervaisiens

en ont mis une qui se rapporte à l'ouvrage ; en voici une autre qui se rapporte à l'auteur : *Alto quæsivit cælo lucem, ingemuitque repertâ.*

Je suis fâché de vous donner du latin ; mais le françois ne vaut rien pour ce genre. Il est mou, il est mort ; il n'a pas plus de nerf que de vie.

Mille remercîmens, je vous prie, à Mad. d'Ivernois, pour la bonté qu'elle a eue de présider à l'achat pour Mlle. le Vasseur. Son goût se montre dans ses emplettes, comme son esprit dans ses lettres. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Voici une lettre pour M. Moultou. La sienne m'a fait le plus grand plaisir ; et mon cœur en avoit besoin.

Je m'apperçois que l'inscription ci-dessus est beaucoup trop longue pour l'usage que vous en voulez faire. En voici une de l'invention de M. Moultou, qui dit à-peu-près la même chose en moins de mots : *Luget et monet.*

J'oubliois de vous dire que le premier de ce mois, messieurs de Couvet me firent prier par une députation, de vouloir bien agréer la bourgeoisie de leur communauté ; ce que je fis avec reconnoissance : et le lendemain, un des gouverneurs avec le secrétaire m'apporterent des lettres con-

çues en termes très-obligeans et très-honorables, et dans le cartouche desquelles, dessiné en miniature, ils avoient eu l'attention de mettre ma devise. Je leur dis, car je ne veux rien vous taire, que je me tenois plus libre, sujet d'un roi juste, et plus honoré d'être membre d'une communauté où régnoient l'égalité et la concorde, que citoyen d'une république où les lois n'étoient qu'un mot, et la liberté qu'un leurre. Il est dit dans les lettres, que la délibération a été unanime aux suffrages de 125 voix.

Hier, l'abbaye de l'arquebuse de Couvet me fit offrir le même honneur, et je l'acceptai de même. Vous savez que je suis déjà de celle de Motiers. Je vous avoue que je suis plus flatté de ces marques de bienveillance, après un assez long séjour dans le pays, pour que ma conduite et mes mœurs y fussent connues, que si elles m'eussent été prodiguées d'abord en y arrivant.

---

# LETTRE

## A M. DE GAUFFECOURT.

A Motiers-Travers, le 12 janvier 1765.

JE suis bien aise, mon cher papa, que vous puissiez envisager dans la sérénité de votre paisible apathie, les agitations et les traverses de ma vie, et que vous ne laissiez pas de prendre aux soupirs qu'elles m'arrachent, un intérêt digne de notre ancienne amitié.

Je voudrois encore plus que vous, que le *moi* parût moins dans les Lettres écrites de la Montagne, mais sans le *moi*, ces lettres n'auroient point existé. Quand on fit expirer le malheureux Calas sur la roue, il lui étoit difficile d'oublier qu'il étoit là.

Vous doutez qu'on permette une réponse. Vous vous trompez ; ils répondront par des libelles diffamatoires. C'est ce que j'attends pour achever de les écraser. Que je suis heureux qu'on ne se soit pas avisé de me prendre par des caresses ! J'étois perdu ; je sens que je n'aurois jamais résisté. Graces au ciel, on ne m'a pas gâté de ce côté-là, et je me sens

inébranlable par celui qu'on a choisi. Ces gens-là feront tant qu'ils me rendront grand et illustre ; au lieu que naturellement je ne devois être qu'un petit garçon. Tout ceci n'est pas fini : vous verrez la suite, et vous sentirez, je l'espere, que les outrages et les libelles n'auront pas avili votre ami. Mes salutations, je vous prie, à M. de Quinsonas : les deux lignes qu'il a jointes à votre lettre, me sont précieuses ; son amitié me paroît désirable, et il seroit bien doux de la former par un médiateur tel que vous.

Je vous prie de faire dire à M. Bourgeois que je n'oublie point sa lettre, mais que j'attends pour y répondre d'avoir quelque chose de positif à lui marquer. Je suis fâché de ne pas savoir son adresse.

Bon jour, bon papa; parlez-moi de temps en temps de votre santé et de votre amitié. Je vous embrasse de tout mon cœur.

*P. S.* Il paroît à Geneve une espece de désir de se rapprocher de part et d'autre. Plût à Dieu que ce désir fût sincere d'un côté, et que j'eusse la joie de voir finir des divisions dont je suis la cause innocente ! Plût à Dieu que je pusse contribuer moi-même à cette bonne œuvre, par toutes les déférences et satisfactions que l'honneur peut me permettre ! je n'au-

rois rien fait de ma vie d'aussi bon cœur, et dès ce moment je me tairois pour jamais.

---

# LETTRE

## A M. DUCLOS.

A Motiers, le 13 janvier 1765.

J'Attendois, mon cher ami, pour vous remercier de votre présent, que j'eusse eu le plaisir de lire cette nouvelle édition, et de la comparer avec la précédente; mais la situation violente où me jette la fureur de mes ennemis, ne me laisse pas un moment de relâche; et il faut renvoyer les plaisirs à des momens plus heureux, s'il m'est encore permis d'en attendre. Votre portrait n'avoit pas besoin de la circonstance, pour me causer de l'émotion; mais il est vrai qu'elle en a été plus vive, par la comparaison de mes miseres présentes, avec le temps où j'avois le bonheur de vous voir tous les jours. Je voudrois bien que vous me fissiez l'amitié de m'en donner une seconde épreuve pour mon portefeuille. Les vrais amis sont trop rares, pour qu'en effet la planche ne restât pas long-temps neuve, si vous n'en donniez

qu'une épreuve à chacun des vôtres : mais j'ose ici dire au nom de tous, qu'ils sont bien dignes que vous l'usiez pour eux.

Quoique je sache que vous n'êtes point fait pour en perdre, je suis peu surpris que vous ayez à vous plaindre de ceux avec lesquels j'ai été forcé de rompre. Je sens que quiconque est un faux ami pour moi, n'en peut être un vrai pour personne.

Ils travaillent beaucoup à me faciliter l'entreprise d'écrire ma vie, que vous m'exhortez de reprendre. Il vient de paroître à Geneve un libelle effroyable, pour lequel la dame d'Epinay a fourni des mémoires à sa maniere, lesquels me mettent déjà fort à mon aise vis-à-vis d'elle et de ce qui l'entoure. Dieu me préserve toutefois de l'imiter, même en me défendant ! Mais sans révéler les secrets qu'elle m'a confiés, il m'en reste assez de ceux que je ne tiens pas d'elle, pour la faire connoître autant qu'il est nécessaire, en ce qui se rapporte à moi. Elle ne me croit pas si bien instruit ; mais puisqu'elle m'y force, elle apprendra quelque jour, combien j'ai été discret. Je vous avoue cependant que j'ai peine encore à vaincre ma répugnance, et je prendrai du moins des mesures pour que rien ne paroisse de mon vivant. Mais j'ai beaucoup

à dire, et je dirai tout; je n'omettrai pas une de mes fautes, pas même une de mes mauvaises pensées. Je me peindrai tel que je fus, tel que je suis; le mal offusquera presque toujours le bien; et malgré cela, j'ai peine à croire qu'aucun de mes lecteurs ose se dire, je suis meilleur que ne fut cet homme-là.

Cher ami, j'ai le cœur oppressé, j'ai les yeux gonflés de larmes. Jamais être humain n'éprouva tant de maux à la fois. Je me tais, je souffre, et j'étouffe. Que ne suis-je auprès de vous! Du moins je respirerois. Je vous embrasse.

---

## LETTRE

### *A M. D'IVERNOIS.*

A Motiers, le 17 janvier 1765.

VOTRE lettre, monsieur, du 9 de ce mois, ne m'est parvenue qu'hier, et très-certainement elle avoit été ouverte.

Il me semble que je ne serois pas de votre avis sur la question de porter ou de ne pas porter, au conseil-général, les griefs de la bourgeoisie; puisqu'en supposant de la part du petit-conseil, le refus de la

satisfaire sur ces griefs, il n'y a nul autre moyen de prouver qu'il y est obligé ; car enfin, de ce que des particuliers se plaignent, il ne s'ensuit pas qu'ils aient raison de se plaindre ; et de ce qu'ils disent que la loi a été violée, il ne s'ensuit pas que cela soit vrai, sur-tout quand le conseil n'en convient pas. Je vois ici deux parties, savoir, les représentans et le petit-conseil. Qui sera juge entre les deux ?

D'ailleurs, la grande affaire en cette occasion est, d'annuller le prétendu droit négatif dans sa partie qui n'est pas légitime ; et rien n'est plus important pour constater cette nullité, que l'appel au conseil-général. Le fait seul de cette assemblée donneroit aux représentans, gain de cause, quand même leurs griefs n'y seroient pas adoptés.

Je conviens que par la diminution du nombre, cette souveraine assemblée perdra peu-à-peu son autorité ; mais cet inconvénient, peut-être inévitable, est encore éloigné, et il est bien plus grand, en renonçant dès à présent, aux conseils-généraux. Il est certain que votre gouvernement tend rapidement à l'aristocratie héréditaire ; mais il ne s'ensuit pas qu'on doive abandonner dès à présent, un bon remede, et sur-tout s'il est unique, seu-

lement parce qu'on prévoit qu'il perdra sa force un jour. Mille incidens peuvent d'ailleurs retarder ce progrès encore ; mais si le petit conseil demeure seul juge de vos griefs, en tout état de cause vous êtes perdus.

La question me paroît bien établie dans ma huitieme Lettre. On se plaint que la loi est transgressée. Si le conseil convient de cette transgression et la répare, tout est dit, et vous n'avez rien à demander de plus. Mais s'il n'en convient pas, ou refuse de la réparer, que vous reste-t-il à demander pour l'y contraindre ? Un conseil-général.

L'idée de faire une déclaration sommaire des griefs, est excellente ; mais il faut éviter de la faire d'une maniere trop dure, qui mette le conseil trop au pied du mur. Demander que le jugement contre moi soit révoqué, c'est demander une chose insupportable pour eux, et aussi parfaitement inutile pour vous que pour moi. Il n'est pas même sûr que l'affirmative passât au conseil-général, et ce seroit m'exposer à un nouvel affront encore plus solennel. Mais demander si l'article 88 de l'ordonnance ecclésiastique ne s'applique pas aux auteurs des livres, ainsi qu'à ceux qui dogmatisent de vive

voie, c'est exiger une décision très-raisonnable, qui dans le droit aura la même force, en supposant l'affirmative, que si la procédure étoit annullée, mais qui sauve le conseil de l'affront de l'annuller ouvertement. Sauvez à vos magistrats des rétractations humiliantes, et prévenez les interprétations arbitraires pour l'avenir. Il y a cependant des points, sur lesquels on doit exiger les déclarations les plus expresses : tels sont les tribunaux sans syndics ; tels sont les emprisonnemens faits d'office, etc. Laissez-là, messieurs, le petit point d'honneur, allez au solide. Voilà mon avis.

J'ai reçu les couleurs et le microscope : Mille remercîmens, et à M. Deluc. N'oubliez pas, je vous supplie, de tenir une note exacte de tout. Dans celle que vous m'avez envoyée, vous avez oublié la flanelle. Je vous prie de réparer cette omission.

J'ai fait donner le louis à ma voisine. Digne homme, que les bénédictions du ciel sur vous et sur votre famille, augmentent de jour en jour une fortune dont vous faites un si noble usage !

Le messager doit partir la semaine prochaine. Je voudrois que vous attendissiez les occasions de vous servir de lui, plu-

tôt que d'importuner incessamment M. le trésorier, pour tant de petits articles qui ne pressent point du tout, et dont l'expédition lui donne encore plus d'incommodité, qu'à moi d'avantage.

Ne faites rien mettre dans la gazette. Le gazetier, vendu à mes ennemis, altéreroit infailliblement votre article, ou l'empoisonneroit dans quelque autre. D'ailleurs, à quoi bon ? Que ne suis-je oublié du genre humain ! Que ne puis-je, aux dépens de cette petite gloriole qui ne me flatta de ma vie, jouir du repos que j'idolâtre, de cette paix si chere à mon cœur, et qu'on ne goûte que dans l'obscurité ! O si je puis faire une fois mes derniers adieux au public !... Mais peut-être avant cet heureux moment, faut-il les faire à la vie. La volonté de Dieu soit faite. Je vous embrasse tendrement.

Je vous prie de vouloir bien donner cours à cette lettre pour Chambéri. Je ne puis faire la procuration que vous demandez, que dans la belle saison, voulant qu'elle soit légalisée à Yverdon ou à Neuchatel, par des raisons que je vous expliquerai, et qui n'ont aucun rapport à la chose.

# LETTRE

## A M. PICTET.

A Motiers, le 19 janvier 1765.

Vous auriez toujours, monsieur, des réponses bien promptes, si ma diligence à les faire, étoit proportionnée au plaisir que je reçois de vos lettres. Mais il me semble que par égard pour ma triste situation, vous m'avez promis sur cet article une indulgence dont assurément mon cœur n'a pas besoin, mais que les tracas des faux empressés et l'indolence de mon état me rendent chaque jour plus nécessaire. Rappelez-vous donc quelquefois, je vous supplie, les sentimens que je vous ai voués, et ne concluez rien de mon silence contre mes déclarations.

Vous aurez pu comprendre aisément, monsieur, à la lecture des *Lettres de la Montagne*, combien elles ont été écrites à contre-cœur. Je n'ai jamais rempli devoir avec plus de répugnance que celui qui m'imposoit cette tâche; mais enfin c'en étoit un, tant envers moi qu'envers ceux qui s'étoient compromis en prenant ma défense. J'aurois pu, j'en conviens, le

remplir sur un autre ton ; mais je n'en ai qu'un ; ceux qui ne l'aiment pas, ne devoient pas me forcer à le prendre. Puisqu'ils s'étudient à m'obliger de leur dire leur vérité, il faut bien user du droit qu'ils me donnent. Que je suis heureux qu'ils ne se soient pas avisés de me gâter par des caresses ! Je sens bien mon cœur : j'étois perdu, s'ils m'avoient pris de ce côté-là ; mais je me crois à l'épreuve, par celui qu'ils m'ont préféré.

Ce que j'ai dit à la page 189, est si simple, que vous ne pouvez m'en savoir aucun gré ; mais vous pouvez m'en savoir un peu de ce que je n'ai pas osé dire, et vous n'ignorez pas la raison qui m'a rendu discret.

Puisque vous avez cependant, monsieur, le courage d'avouer dans des circonstances, l'amitié dont vous m'honorez, je m'en honore trop moi-même pour ne pas vous prendre au mot. Jusqu'ici je n'ai point indiscrétement parlé de notre correspondance, et je n'ai laissé voir aucune de vos lettres. Mais par la permission que vous m'en donnez, j'ai montré la derniere. Par les talens qu'elle annonce, elle mérite à son auteur la célébrité : mais elle la lui mérite encore à meilleur titre, par les vertus qui s'y font sentir.

# LETTRE

## *A milord* MARÉCHAL.

A Motiers, le 26 janvier 1765.

J'ESPÉROIS, Milord, finir ici mes jours en paix ; je sens que cela n'est pas possible. Quoique je vive en toute sûreté dans ce pays, sous la protection du roi, je suis trop près de Geneve et de Berne, qui ne me laisseront point en repos. Vous savez à quel usage ils jugent à propos d'employer la religion. Ils en font un gros torchon de paille, enduit de boue, qu'ils me fourrent dans la bouche à toute force, pour me mettre en pieces tout à leur aise, sans que je puisse crier. Il faut donc fuir, malgré mes maux, malgré ma paresse ; il faut chercher quelqu'endroit paisible où je puisse respirer. Mais où aller ? Voilà, Milord, sur quoi je vous consulte.

Je ne vois que deux pays à choisir : l'Angleterre ou l'Italie. L'Angleterre seroit bien plus selon mon humeur ; mais elle est moins convenable à ma santé, et je ne sais pas la langue, grand inconvénient quand on s'y transplante seul. D'ailleurs il y fait si cher vivre, qu'un homme

qui manque de grandes ressources, n'y doit point aller, à moins qu'il ne veuille s'intriguer pour s'en procurer : chose que je ne ferai de ma vie ; cela est plus décidé que jamais.

Le climat de l'Italie me conviendroit fort, et mon état à tous egards, me le rend de beaucoup préférable ; mais j'ai besoin de protection pour qu'on m'y laisse tranquille. Il faudroit que quelqu'un des princes de ce pays-là m'accordât un asile dans quelqu'une de ses maisons, afin que le clergé ne pût me chercher querelle, si par hasard la fantaisie lui en prenoit : et cela ne me paroît ni bienséant à demander, ni facile à obtenir, quand on ne connoit personne. J'aimerois assez le séjour de Venise que je connois déjà ; mais quoique Jesus ait défendu la vengeance à ses apôtres, St. Marc ne se pique pas d'obéir sur ce point. J'ai pensé que si le roi ne dédaignoit pas de m'honorer de quelque apparente commission, ou de quelque titre sans fonctions comme sans appointemens, (et qui ne signifiât rien, que l'honneur que j'aurois d'être à lui) je pourrois sous cette sauve-garde, soit à Venise, soit ailleurs, jouir en sûreté du respect qu'on porte à tout ce qui lui appartient. Voyez, Milord, si dans cette occurrence, votre sollici-

tude patetnelle imagineroit quelque chose pour me préserver d'aller sous les plombs : ce qui seroit finir assez tristement une vie bien malheureuse. C'est une chose bien précieuse à mon cœur, que le repos, mais qui me seroit bien plus précieuse encore, si je la tenois de vous. Au reste, ceci n'est qu'une idée qui me vient, et qui peut-être est très-ridicule. Un mot de votre part me décidera sur ce qu'il en faut penser.

## LETTRE
### *A M. Balliere.*

A Motiers, le 28 janvier 1765.

DEUX envois de M. Duchesne, qui ont demeuré très-long-temps en route, m'ont apporté, monsieur, l'un votre lettre, et l'autre votre livre (1). Voilà ce qui m'a fait tarder si long-temps à vous remercier de l'une et de l'autre. Que ne donnerois-je pas pour avoir pu consulter votre ouvrage ou vos lumieres, il y a dix ou douze ans, lorsque je travaillois à rassembler les articles mal digérés que j'avois faits pour l'Encyclopédie ! Aujourd'hui, que cette

(1) Un exemplaire de la *Théorie de la musique*.

collection est achevée, et que tout ce qui s'y rapporte est entiérement effacé de mon esprit, il n'est plus temps de reprendre cette longue et ennuyeuse besogne, malgré les erreurs et les fautes dont elle fourmille. J'ai pourtant le plaisir de sentir quelquefois que j'étois, pour ainsi dire, à la piste de vos decouvertes, et qu'avec un peu plus d'étude et de méditation, j'aurois pu peut-être en atteindre quelques-unes. Car, par exemple, j'ai très-bien vu que l'expérience qui sert de principe à M. Rameau, n'est qu'une partie de celle des aliquotes, et que c'est de cette derniere, prise dans sa totalité, qu'il faut déduire le systême de notre harmonie : mais je n'ai eu du reste, que des demi-lueurs qui n'ont fait que m'égarer. Il est trop tard pour revenir maintenant sur mes pas, et il faut que mon ouvrage reste avec toutes ses fautes, ou qu'il soit refondu dans une seconde édition par une meilleure main. Plût à Dieu, monsieur, que cette main fût la vôtre ! Vous trouveriez peut-être assez de bonnes recherches toutes faites, pour vous épargner le travail du manœuvre, et vous laisser seulement celui de l'architecte et du théoricien.

Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations.

# LETTRE

## *A M. Séguier de Saint-Brisson.*

Motiers, janvier 1765.

J'AI reçu, monsieur, votre lettre du 27 décembre. J'ai aussi lu *Ariste* et *Philopenès*. Malgré le plaisir que m'ont fait l'un et l'autre, je ne me repens point du mal que je vous ai dit du premier; et ne doutez pas que je ne vous en eusse dit du second, si vous m'eussiez consulté. Mon cher Saint-Brisson, je ne vous dirai jamais assez, avec quelle douleur je vous vois entrer dans une carriere couverte de fleurs et semée d'abymes, où l'on ne peut éviter de se corrompre ou de se perdre, où l'on devient malheureux ou méchant, à mesure qu'on avance, et très-souvent l'un et l'autre avant d'arriver. Le métier d'auteur n'est bon que pour qui veut servir les passions des gens qui menent les autres; mais pour qui veut sincérement le bien de l'humanité, c'est un métier funeste. Aurez-vous plus de zele que moi, pour la justice, pour la vérité, pour tout ce qui est honnête et bon? Aurez-vous des sentimens plus désintéressés, une religion plus

douce, plus tolérante, plus pure, plus sensée? Aspirerez-vous à moins de choses? Suivrez-vous une route plus solitaire? Irez-vous sur le chemin de moins de gens? Choquerez-vous moins de rivaux et de concurrens? Eviterez-vous avec plus de soin, de croiser les intérêts de personne? Et toutefois, vous voyez: je ne sais comme il existe dans le monde, un seul honnête homme, à qui mon exemple ne fasse pas tomber la plume des mains. Faites du bien, mon cher Saint-Brisson, mais non pas des livres. Loin de corriger les méchans, ils ne font que les aigrir. Le meilleur livre fait très-peu de bien aux hommes et beaucoup de mal à son auteur. Je vous ai déjà vu aux champs pour une brochure qui n'étoit pas même fort mal-honnête: à quoi devez-vous vous attendre, si ces choses vous blessent déjà?

Comment pouvez-vous croire que je veuille passer en Corse, sachant que les troupes françoises y sont? Jugez-vous que je n'aie pas assez de mes malheurs, sans en aller chercher d'autres? Non, monsieur: dans l'accablement où je suis, j'ai besoin de reprendre haleine; j'ai besoin d'aller plus loin de Geneve, chercher quelques momens de repos; car on ne m'en laissera nulle part, un long sur la

terre ; je ne puis plus l'espérer que dans son sein. J'ignore encore de quel côté j'irai ; il ne m'en reste plus guere à choisir. Je voudrois, chemin faisant, me chercher quelque retraite fixe, pour m'y transplanter tout-à-fait, où l'on eût l'humanité de me recevoir et de me laisser mourir en paix. Mais où la trouver parmi les chrétiens ? La Turquie est trop loin d'ici.

Ne doutez pas, cher Saint-Brisson, qu'il ne me fût fort doux de vous avoir pour compagnon de voyage, pour consolateur, et pour garde-malade ; mais j'ai contre ce même voyage, de grandes objections par rapport à vous. Premièrement, ôtez-vous de l'esprit de me consulter sur rien, et de trouver dans mon entretien, la moindre ressource contre l'ennui. L'étourdissement où me jettent des agitations sans relâche, m'a rendu stupide ; ma tête est en léthargie, mon cœur même est mort. Je ne sens ni ne pense plus. Il me reste un seul plaisir dans la vie : j'aime encore à marcher ; mais en marchant, je ne rêve pas même : j'ai les sensations des objets qui me frappent, et rien de plus. Je voulois essayer d'un peu de botanique, pour m'amuser du moins à reconnoître en chemin quelques plantes : mais ma mémoire est

absolument éteinte ; elle ne peut pas même aller jusque là. Imaginez le plaisir de voyager avec un pareil automate.

Ce n'est pas tout : je sens le mauvais effet que ce voyage ici fera pour vous-même. Vous n'êtes deja pas trop bien auprès des dévots : voulez-vous achever de vous perdre ? Vos compatriotes même en général, ne vous pardonnent pas de me connoître : comment vous pardonneroient-ils de m'aimer ? Je suis très-fâché que vous m'ayez nommé à la tête de votre *Ariste*. Ne faites plus pareille sottise, ou je me brouille avec vous tout de bon.

Dites-moi sur-tout de quel œil vous croyez que votre famille verra ce voyage. Madame votre mere en frémira. Je frémis moi-même à penser au funeste effet qu'il peut produire auprès de vos proches ; et vous voulez que je vous laisse faire ! C'est vouloir que je sois le dernier des hommes. Non, monsieur ; obtenez l'agrément de madame votre mere, et venez. Je vous embrasse avec la plus grande joie ; mais sans cela, n'en parlons plus.

---

LETTRE

# LETTRE

## *A M. S.[l] Bourgeois.*

A Motiers, le 2 fév. 1765.

J'ai reçu, monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 janvier, l'écrit que vous avez pris la peine d'y joindre. Je vous remercie de l'une et de l'autre.

Vous m'assurez qu'un grand nombre de lecteurs me traitent d'homme plein d'orgueil, de présomption, d'arrogance; vous avez soin d'ajouter que ce sont-là leurs propres expressions. Voilà, monsieur, de fort vilains vices, dont je dois tâcher de me corriger. Mais sans doute ces messieurs, qui usent si libéralement de ces termes, sont eux-mêmes si remplis d'humilité, de douceur et de modestie, qu'il n'est pas aisé d'en avoir autant qu'eux.

Je vois, monsieur, que vous avez de la santé, du loisir, et du goût pour la dispute. Je vous en fais mon compliment; et pour moi, qui n'ai rien de tout cela, je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

# LETTRE

## A M. PAUL CHAPUIS.

A Motiers, le 2 fév. 1765.

J'AI lu, monsieur, avec grand plaisir, la lettre dont vous m'avez honoré le 18 janvier. J'y trouve tant de justesse, de sens, et une si honnête franchise, que j'ai regret de ne pouvoir vous suivre dans les détails où vous y êtes entré. Mais, de grace, mettez-vous à ma place; supposez-vous malade, accablé de chagrins, d'affaires, de lettres, de visites, excédé d'importuns de toute espece, qui, ne sachant que faire de leur temps, absorberoient impitoyablement le vôtre, et dont chacun voudroit vous occuper de lui seul et de ses idées. Dans cette position, monsieur, car c'est la mienne, il me faudroit dix têtes, vingt mains, quatre secrétaires, et des jours de quarante-huit heures pour répondre à tout; encore ne pourrois-je contenter personne, parce que souvent deux lignes d'objections demandent vingt pages de solutions.

Monsieur, j'ai dit ce que je savois, et peut-être ce que je ne savois pas : ce qu'il

y a de sûr, c'est que je n'en sais pas davantage ; ainsi je ne ferois plus que bavarder : il vaut mieux me taire. Je vois que la plupart de ceux qui m'écrivent, pensent comme moi sur quelques points, et différemment sur d'autres : tous les hommes en sont à peu-près là. Il ne faut point se tourmenter de ces différences inévitables, sur-tout quand on est d'accord sur l'essentiel, comme il me paroît que nous le sommes vous et moi.

Je trouve les chefs auxquels vous réduisez les éclaircissemens à demander au conseil, assez raisonnables. Il n'y a que le premier qu'il faut retrancher comme inutile; puisque ne voulant jamais rentrer dans Geneve, il m'est parfaitement égal que le jugement rendu contre moi soit ou ne soit pas redressé. Ceux qui pensent que l'intérêt ou la passion m'a fait agir dans cette affaire, lisent bien mal le fond de mon cœur. Ma conduite est une, et n'a jamais varié sur ce point ; si mes contemporains ne me rendent pas justice en ceci, je m'en console en me la rendant à moi-même, et je l'attends de la postérité.

Bon jour, monsieur ; vous croyez que j'ai fait avec vous en finissant ma lettre. Point du tout : ayant oublié votre adresse, il faut maintenant la retourner chercher

dans votre premiere lettre, perdue dans cinq cents autres, où il me faudra peut-être une demi journée pour la trouver. Ce qui acheve de m'étourdir, est que je manque d'ordre: mais le découragement et la paresse m'absorbent, m'anéantissent, et je suis trop vieux pour me corriger de rien. Je vous salue de tout mon cœur.

---

# LETTRE

## *A Mad.* GUYENET.

A Motiers, le 6 fév. 1765.

QUE j'apprenne à ma bonne amie mes bonnes nouvelles. Le 22 janvier on a brûlé mon livre à la Haye; on doit aujourd'hui le brûler à Geneve; on le brûlera, j'espere, encore ailleurs. Voilà, par le froid qu'il fait, des gens bien brûlans. Que de feux de joie brillent à mon honneur dans l'Europe! Qu'ont donc fait mes autres écrits, pour n'être pas aussi brûlés? et que n'en ai-je à faire brûler encore! Mais j'ai fini pour ma vie; il faut savoir mettre des bornes à son orgueil. Je n'en mets point à mon attachement pour vous; et vous voyez qu'au milieu de mes triomphes, je n'oublie pas mes amis. Augmen-

tez-en bientôt le nombre, chere Isabelle. J'en attends l'heureuse nouvelle avec la plus vive impatience. Il ne manque plus rien à ma gloire; mais il manque à mon bonheur, d'être grand-papa (1).

---

# LETTRE

## *A Mad.* DE CHENONCEAUX.

A Motiers, le 6 fév. 1765.

JE suis entraîné, madame, dans un torrent de malheurs, qui m'absorbe et m'ôte le temps de vous écrire. Je me soutiens cependant assez bien. Je n'ai plus de tête; mais mon cœur me reste encore.

Faites-moi l'amitié, madame, de faire tenir cette lettre à M. l'abbé de Mably, et de me faire passer sa réponse aussi-tôt qu'il se pourra. On fait circuler sous son nom dans Geneve, une lettre avec laquelle on acheve de me traîner par les boues, et toujours vers le bûcher. Je serois sûr que cette lettre n'est pas de lui, par cela seul qu'elle est lourdement écrite; j'en suis encore plus sûr, parce qu'elle est

---

(1) Mad. Guyenet appeloit M. Rousseau son papa.

basse et mal-honnête. Mais à Geneve, où l'on se connoît aussi mal en style qu'en procédés, le public s'y trompe. Je crois qu'il est bon qu'on le désabuse, autant pour l'honneur de M. l'abbé de Mably, que pour le mien.

---

# LETTRE

## A M. l'abbé DE MABLY.

A Motiers, le 6 fév. 1765.

VOICI, monsieur, une lettre qu'on vous attribue, et qui circule dans Geneve à la faveur de votre nom. Daignez me marquer, non ce que j'en dois croire, mais ce que j'en dois dire; car je n'en puis parler comme j'en pense, que quand vous m'y aurez autorisé.

Si mes malheurs ne vous ont point fait oublier nos anciennes liaisons et l'amitié dont vous m'honorâtes, conservez-là, monsieur, à un homme qui n'a point mérité de la perdre, et qui vous sera toujours attaché (1).

---

(1) A la suite de cette lettre, Rousseau a transcrit celle attribuée à l'abbé de Mably,

Elle est du 11 janvier 1765, et l'extrait lui en fut envoyé de Geneve le 4 février suivant, par un anonyme. Voici cet extrait.

« Une chose qui me fâche beaucoup, c'est » la lecture que je viens de faire des *Lettres* » *de la Montagne* ; et voilà toutes mes idées » bouleversées sur le compte de Rousseau. » Je le croyois honnête homme : je croyois » que sa morale étoit sérieuse, qu'elle étoit » dans son cœur, et non pas au bout de sa » plume. Il me fait prendre, malgré moi, » une autre façon de penser, et j'en suis af- » fligé. S'il s'étoit borné à prétendre que son » déisme est un bon christianisme, et qu'on » a eu tort de brûler son livre et de décréter » sa personne, on pourroit rire de ses sophis- » mes, de ses paralogismes et de ses para- » doxes, et on auroit dit qu'il est fâcheux » que l'homme le plus éloquent de son siecle » n'ait pas le sens commun. Mais cet homme » finit par être une espece de conjuré. Est-ce » Erostrate qui veut brûler le temple d'E- » phese ? Est-ce un Gracchus ? Je sais bien » que les trois dernieres lettres, dans les- » quelles Rousseau attaque votre gouverne- » ment, ne sont remplies que de déclama- » tions et de mauvais raisonnemens ; mais il » est à craindre que tout cela ne paroisse » très-juste, très-sage et très-raisonnable à » des têtes échauffées, et qui ne savent pas » juger et goûter leur bonheur. Je croirois » que votre gouvernement est aussi bon qu'il » peut l'être, eu égard à sa situation ; et dans » ce cas, c'est un crime que d'en troubler » l'harmonie. J'espere que cette affaire n'aura » aucune suite fâcheuse ; et l'excellente tête

» qui a fait les *Lettres de la Campagne*, a sans » doute tout ce qu'il faut pour entretenir » l'ordre au milieu de la fermentation, ouvrir » les yeux du peuple, et lui faire connoître » ses erreurs, ou plutôt celles de Rousseau. » Que voulez-vous! il n'est point de bonheur » parfait pour les hommes, ni de gouverne- » ment sans inconvénient. La liberté veut être » achetée; elle est exposée à des momens » d'agitation et d'inquiétude. Malgré cela, » elle vaut mieux que le despotisme. Je vous » demanderois pardon, madame, de vous » parler si gravement, si vous étiez Pari- » sienne; mais vous êtes Genevoise, et des » choses sérieuses vous plaisent plus que nos » colifichets. »

L'anonyme avoit accompagné cet envoi, du billet suivant :

« O toi, le plus vertueux et le plus modeste » de tous les hommes, sur-tout pour les » statues et les médailles, juge à présent » lequel les mérite le mieux, de celui-ci ou » de toi ! »

---

# LETTRE

## *A M. MOULTOU.*

A Motiers, le 7 février 1765.

CHER ami, comptons donc désormais l'un sur l'autre, et que notre confiance soit à l'épreuve de l'éloignement, du silence et de la froideur d'une lettre ; car quoiqu'on ait toujours le même cœur, on n'est pas

toujours de la même humeur. Votre état me touche vivement : qui doit mieux sentir vos peines, que moi qui vous aime ? et qui doit mieux compatir aux maux de votre pere, que moi qui en sens si souvent de pareils ? J'ai dans ce moment une attaque qui n'est pas légere. Jugez au milieu de tout le reste.

Oui, je vous désire hors de Geneve. Je doute que la plus pure vertu pût s'y conserver toujours telle, sur-tout parmi l'ordre de gens avec qui vous vivez. Jugez de leur parti par leurs manœuvres ; ils ont toutes celles du crime ; ils ne travaillent que sous terre, comme les taupes ; leurs procédés sont aussi noirs que leurs cœurs. J'ai reçu avant-hier une lettre anonyme, où l'on me faisoit d'un air de triomphe, l'extrait d'une prétendue lettre de l'abbé de Mably, que l'abbé de Mably n'a très-sûrement jamais écrite. Cette lettre est lourde et mal-adroite ; elle sent le terroir ; elle est mal-honnête et basse, à la maniere de ces messieurs. On y dit d'un ton de sixieme : *Est-ce Erostrate qui veut brûler le temple d'Ephese ! Est-ce un Gracchus !* etc. Cependant, au nom de l'abbé de Mably, voilà, j'en suis sûr, tout votre Deux-cent à genoux, et tous vos bourgeois pris pour dupes. Ils ne résistent

jamais à la fausse autorité des noms : on a beau les tromper tous les jours, ils ne voient jamais qu'on les trompe.

En faisant imprimer à Paris la lettre de M. Vernes, j'ai bien eu soin de relever par une note, l'endroit qu'il prétendoit vous regarder. Je n'ai pas besoin qu'on me dise ces choses là ; je les sens d'avance. Il m'a écrit une lettre honnête ; je lui ai répondu poliment. S'il désavoue la piece en termes convenables, et qu'il s'en tienne là, je ne répliquerai rien, car je suis las de querelles ; mais s'il s'avise de faire le mauvais, nous verrons. Il sera difficile de prouver juridiquement qu'il est auteur de la piece : cependant je me crois en état de pousser les indices si près de la preuve, que le public n'en doutera pas plus que moi. Vous êtes très à portée de m'aider dans ces recherches, et cela bien secrétement. Cependant, si les perquisitions sur ce point sont difficiles, il n'en est pas de même de celles sur les propos qu'il tenoit publiquement et sans mesure, lorsque l'ouvrage parut : là-dessus, il vous est très-aisé d'avoir des faits, des discours articulés, avec les circonstances des lieux, des temps, des personnes. Faites ces recherches avec soin, je vous en prie ; ou si vous partez, chargez de ce soin quelqu'un de vos amis

où des miens ; quelqu'un sur qui vous puissiez compter, et qu'il n'est pas même nécessaire que je connoisse, puisqu'il peut m'envoyer sans signer les faits qu'il aura ramassés : mais il faudroit se servir d'une voie sûre, ou garder un double de ce qu'on m'envoie, pour me le renvoyer au besoin par duplicata. Ces recherches peuvent m'être très-importantes. J'espere cependant qu'elles seront superflues ; car, encore un coup, je suis bien résolu de n'en faire usage qu'à la derniere extrémité, et s'il me pousse contre le mur. Autrement, je resterai en repos, cela est sûr.

Ecrivez-moi avant votre départ. J'espere que vous m'écrirez aussi de Montpellier, et que vous m'y donnerez votre adresse, et des nouvelles de votre digne pere. Vous savez qu'on vient de brûler mon livre à la Haye ; c'est le ministre Chais et l'inquisiteur Voltaire, qui ont arrangé cela ; Rey me le marque. Il ajoute que dans le pays, tout le monde est d'un étonnement sans égal, de cette belle expédition : pour moi, ces choses-là ne m'étonnent plus, mais elles me font toujours rire. Je parierois ma tête, qu'hier votre Deux-cent en a fait autant.

Si vous pouvez m'envoyer un exemplaire du libelle, de l'impression de Ge-

neve, vous me ferez plaisir. Je n'ai plus le mien, l'ayant envoyé à Paris.

En ce moment, ce qu'on m'écrit de Vernes, me fait douter si peut-être l'ouvrage ne seroit point d'un autre, qui auroit pris toutes ses mesures pour le lui faire attribuer. Que ne donnerois-je point pour savoir la vérité !

Je sais des gens qui auroient grand besoin d'une plume, et je sais un homme bien digne de la leur fournir. Il le pourroit sans se compromettre ; et puisqu'il aime la vertu, jamais il n'en auroit fait un plus bel acte.

---

# LETTRE

## *A M. LeNieps.*

A Motiers, le 8 février 1765.

JE commençois à être inquiet de vous, cher ami ; votre lettre vient bien à propos me tirer de peine. La violente crise où je suis, me force à ne vous parler dans celle-ci que de moi. Vous aurez vu qu'on a brûlé le 22, mon livre à la Haye. Rey me marque que le ministre Chais s'est donné beaucoup de mouvemens, et que l'inquisiteur Voltaire a écrit beaucoup

coup de lettres pour cette affaire. Je pense qu'avant-hier le Deux-cent en a fait autant à Geneve; du moins tout étoit préparé pour cela. Toutes ces brûleries sont si bêtes, qu'elles ne font plus que me faire rire. Je vous envoie ci-joint, copie d'une lettre (1) que j'écrivis avant-hier là-dessus, à une jeune femme qui m'appelle son papa. Si la lettre vous paroît bonne, vous pouvez la faire courir, pourvu que les copies soient exactes.

Prévoyant les chagrins sans nombre que m'attireroit mon dernier ouvrage, je ne le fis qu'avec répugnance, malgré moi, et vivement sollicité. Le voilà fait, publié, brûlé. Je m'en tiens là. Non-seulement je ne veux plus me mêler des affaires de Geneve, ni même en entendre parler; mais pour le coup, je quitte tout-à-fait la plume, et soyez assuré que rien au monde ne me la fera reprendre. Si l'on m'eût laissé faire, il y a long-temps que j'aurois pris ce parti; mais il est pris si bien, que, quoi qu'il arrive, rien ne m'y fera renoncer. Je ne demande au ciel que quelqu'intervalle de paix jusqu'à ma derniere heure, et tous mes malheurs seront

(1) Voyez celle du 6 février, à Mad. Guyenet, page 280.

oubliés ; mais dût-on me poursuivre jusqu'au tombeau, je cesse de me défendre. Je ferai comme les enfans et les ivrognes, qui se laissent tomber tout bonnement quand on les pousse, et ne se font aucun mal ; au lieu qu'un homme qui veut se roidir, n'en tombe pas moins, et se casse une jambe, ou un bras, par-dessus le marché.

On répand donc que c'est l'inquisiteur qui m'a écrit au nom des Corses, et que j'ai donné dans un piége si subtil. Ce qui me paroît ici tout-à-fait bon, est que l'inquisiteur trouve plaisant de se faire passer pour faussaire, pourvu qu'il me fasse passer pour dupe. Supposons que ma stupidité fût telle, que, sans autre information, j'eusse pris cette prétendue lettre pour argent comptant ; est-il concevable qu'une pareille négociation se fût bornée à cette unique lettre, sans instructions, sans éclaircissemens, sans mémoires, sans précis d'aucune espece ! Ou bien, M. de Voltaire aura-t-il pris la peine de fabriquer aussi tout cela ? Je veux que sa profonde érudition ait pu tromper, sur ce point, mon ignorance : tout cela n'a pu se faire au moins, sans avoir de ma part quelque réponse, ne fût-ce que pour savoir si j'acceptois la

proposition. Il ne pouvoit même avoir que cette réponse en vue, pour attester ma crédulité : ainsi son premier soin a dû être de se la faire écrire. Qu'il la montre, et tout sera dit.

Voyez comment ces pauvres gens accordent leurs flûtes. Au premier bruit d'une lettre que j'avois reçue, on y mit aussi-tôt pour emplâtre, que Mrs. Helvétius et Diderot en avoient reçu de pareilles. Que sont maintenant devenues ces lettres ? M. de Voltaire a-t-il aussi voulu se moquer d'eux ? Je ris toujours de vos Parisiens, de ces esprits si subtils, de ces jolis faiseurs d'épigrammes, que leur Voltaire mene incessamment avec des contes de vieilles, qu'on ne feroit pas croire aux enfans. J'ose dire que ce Voltaire lui-même, avec tout son esprit, n'est qu'une bête, un méchant très-mal-adroit. Il me poursuit, il m'écrase, il me persécute, et peut-être me fera-t-il périr à la fin : grande merveille, avec cent mille livres de rentes, tant d'amis puissans à la cour, et tant de si basses cajoleries, contre un pauvre homme dans mon état ! J'ose dire que si Voltaire, dans une situation pareille à la mienne, osoit m'attaquer, et que je daignasse employer contre lui ses propres armes, il seroit bien-

tôt terrassé. Vous allez juger de la finesse de ses piéges, par un fait qui peut-être a donné lieu au bruit qu'il a répandu, comme s'il eût été sûr d'avance du succès d'une ruse si bien conduite.

Un chevalier de Malte, qui a beaucoup bavardé dans Geneve, et dit venir d'Italie, est venu me voir, il y a quinze jours, de la part du général Paoli, faisant beaucoup l'empressé des commissions dont il se disoit chargé près de moi, mais me disant au fond très-peu de chose, et m'étalant d'un air important, d'assez chétives paperasses fort pochetées. A chaque piece qu'il me montroit, il étoit tout étonné de me voir tirer d'un tiroir la même piece, et la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifioit d'autant plus, qu'ayant fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvois avoir eues en Corse, il n'a pu là-dessus m'arracher un seul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres, et qu'il n'a voulu ni se nommer, ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des visites qu'il vouloit continuer de me faire. Il n'a pas laissé de passer encore ici dix ou douze jours, sans me revenir voir.

Tout cela peut être une chose fort simple; peut-être ayant quelque envie de

me voir; n'a-t-il cherché qu'un prétexte pour s'introduire; et peut-être est-ce un galant homme, très-bien intentionné, et qui n'a d'autre tort dans ce fait, que d'avoir fait un peu trop l'empressé pour rien. Mais comme tant de malheurs doivent m'avoir appris à me tenir sur mes gardes, vous m'avouerez que, si c'est un piége, il n'est pas fin.

M. Vernes m'a écrit une lettre honnête pour désavouer avec horreur le libelle. Je lui ai répondu très-honnêtement, et je me suis obligé de contribuer, autant qu'il m'est possible, à répandre son désaveu, dans le doute que quelqu'un plus méchant que lui, ne se cache sous son manteau.

---

# LETTRE

## A M. DeLeyre.

A Motiers, le 11 février 1765.

Je répondis, cher DeLeyre, à votre lettre (N.° 4.) par un gentilhomme Ecossois, nommé M. Boswell, qui, devant s'arrêter à Turin, n'arrivera peut-être pas à Parme aussi-tôt que cette lettre. Mais une bévue

que j'ai faite, est d'avoir mis ma lettre ouverte dans celle que je lui écrivis en la lui adressant à Geneve. Il m'en a remercié, comme d'une marque de confiance. Il se trompe ; ce n'est qu'une marque d'étourderie. J'espere, au reste, que le mal ne sera pas grand ; car quoique je ne me souvienne pas de ce que contenoit ma lettre, je suis sûr de n'avoir aucun secret qui craigne les yeux d'un tiers.

Vous ne sauriez avoir d'idée de l'orage qu'excite contre moi, la publication des *Lettres écrites de la Montagne*. C'est une défense que je devois à mes anciens concitoyens, et que je me devois à moi-même ; mais comme j'aime encore mieux mon repos que ma justification, ce sera mon dernier écrit, quoi qu'il arrive. Si je puis faire le recueil général que je projette, je finirai par-là ; et graces au ciel, le public n'entendra plus parler de moi. Si M. Boswell étoit parti d'ici huit jours plus tard, je lui aurois remis pour vous un exemplaire de ce dernier écrit, qui au reste n'intéresse que Geneve et les Genevois ; mais je ne le reçus qu'après son départ.

Une amie de M. l'abbé de Condillac et de moi, me marqua de Paris, sa maladie et sa guérison dans la même lettre ; ce qui me sauva l'inquiétude d'apprendre la pre-

miere nouvelle avant l'autre. Je vois cependant, en reprenant votre lettre, que vous m'aviez marqué cette premiere nouvelle, mais dans le postscriptum, si séparé du reste, et en si petit caractere, qu'il m'avoit échappé dans une fort grande lettre, que je ne pus lire que très à la hâte, dans la circonstance où je la reçus. La même amie me marque qu'il doit retourner en France l'année prochaine, et que peut-être aurai-je le plaisir de le voir. Ainsi soit-il !

Je savois déjà par les bruits publics, ce que je savois des triomphes du jongleur Turretin, dans votre cour. La pierre renchérira, s'il faut un buste à chaque inoculateur de la petite-vérole ; et je trouve que l'abbé de Condillac méritoit mieux ce buste pour l'avoir gagnée, que lui pour l'avir guérie.

Donnez-moi de vos nouvelles, cher DeLeyre, et de celles de Mad. DeLeyre. Vous m'apprenez à connoître cette digne femme, et à vous aimer autant de votre attachement pour elle, que je vous en blâmois avant votre mariage, quand je ne la connoissois pas. C'est une réparation dont elle doit être contente, que celle que la vertu arrache à la vérité. Je vous embrasse.

# LETTRE

## A M. DASTIER.

A Motiers, le 17 février 1765.

LES malheureux jours que je passe au milieu des tempêtes, m'empêchent, monsieur, d'entretenir avec vous une correspondance aussi fréquente qu'il seroit à désirer pour mon instruction et pour ma consolation. Les bruits publics auront peut-être porté jusqu'à vous, l'idée des nouvelles persécutions que m'attire l'ouvrage auquel vous avez daigné vous intéresser. J'ai cherché tous les moyens de vous en faire parvenir un exemplaire ; mais il m'en est venu si peu de Hollande, si lentement, avec tant d'embarras, j'en suis si peu le maître, et les occasions pour aller jusqu'à vous sont si rares, qu'apprenant qu'on a imprimé à Lyon cet ouvrage, je ne doute point qu'il ne vous parvienne beaucoup plus tôt par cette voie, qu'il ne m'est possible de vous le faire parvenir d'ici Ainsi ma destinée est d'être en tout, prévenu par vos bontés, sans pouvoir remplir envers vous aucun des devoirs qu'elles m'imposent. Acceptez le tribut

des malheureux et des foibles : la reconnoissance et l'intention.

Les éclaircissemens que vous avez bien voulu me donner sur les affaires de Corse, m'ont absolument fait abandonner le projet d'aller dans ce pays-là ; d'autant plus que, n'en recevant plus de nouvelles, je dois juger par les empressemens suspects de quelques inconnus, que je suis circonvenu par des piéges, dont je veux tâcher de me garantir. Cependant on m'a fait parvenir quelques pieces dont je puis tirer parti, du moins pour mon amusement, dans la ferme résolution où je suis de me tenir en repos pour le reste de ma vie, et de ne plus occuper le public de moi. Dans cette position, monsieur, je souhaiterois fort que vous voulussiez bien, dans vos plus grands loisirs, continuer à me communiquer vos observations et vos idées, et m'indiquer les sources où je pourrois puiser les instructions relatives à cet objet. Ne pensez-vous pas que M. de Curzai doit avoir là-dessus de fort bons mémoires, et que s'il vouloit les communiquer à un homme zélé, mais discret, ils ne pourroient que lui faire honneur, sans le compromettre, puisque rien ne resteroit écrit de ma part là-dessus, que de son aveu, et qu'il ne seroit nommé qu'autant

qu'il consentiroit à l'être ? Si vous approuvez cette idée, ne pourriez-vous point m'aider à découvrir où est M. de Curzai, me procurer exactement son adresse, et me mettre même en correspondance avec lui ?

Me voici bientôt à la fin d'un hiver passé un peu moins cruellement que le précédent quant au corps, mais beaucoup plus quant à l'ame. J'ignore encore ce que je deviendrai cet été. Je suis ici trop voisin de Geneve, pour y pouvoir jamais jouir d'un vrai repos. Je suis bien tenté d'aller chercher du côté de l'Italie, quelque asile où le climat et l'inquisition soient plus doux qu'ici. D'ailleurs, mille désœuvrés me menacent de toutes parts de leurs importunes visites, auxquelles je voudrois bien échapper. Que ne suis-je plus à portée, monsieur, de recevoir la vôtre, et que j'en aurois besoin ! Mais en vérité, l'on ne fait point un si long trajet par partie de plaisir ; et moi, dans ma vie orageuse, je ne suis pas assez maître de l'avenir, pour pouvoir faire un plan fixe, sur l'exécution duquel je puisse compter. Un de ceux qui me rient le plus, est d'aller passer quelques semaines avec un gentilhomme Savoyard de mes très-anciens amis, dans une de ses terres. Seroit-il

impossible d'exécuter de là, l'ancien projet d'un rendez-vous à la grande Chartreuse ? Si cette idée vous plaisoit, je sens qu'elle auroit la préférence. Je n'ai point écrit à Mad. de la Tour du Pin. Le nombre et la force de mes tracas absorbent tous mes bons desseins. Si vous lui écrivez, qu'elle apprenne au moins mes remords, je vous en supplie. Si ma faute m'attiroit sa disgrace, je ne m'en consolerois pas.

Vous ne me parlez point, monsieur, du petit compte de l'huile et du café. Il n'est pas permis d'être aussi peu soigneux pour les comptes, quand on l'est si fort pour les commissions. Je vous salue, monsieur, et vous embrasse avec le plus véritable attachement.

---

## LETTRE

### *A M. Moultou.*

A Motiers, le 18 février 1765.

CE qui arrive ne me surprend point ; je l'ai toujours prévu, et j'ai toujours dit qu'en pareil cas, il falloit s'en tenir là. Au lieu de faire tout ce qu'on peut, il suffit de faire tout ce qu'on doit ; et cela est fait. On ne sauroit aller plus loin, sans expo-

ser la patrie et le repos public : ce que le sage ne doit jamais. Quand il n'y a plus de liberté commune, il reste une ressource : c'est de cultiver la liberté particuliere, c'est-à-dire, la vertu. L'homme vertueux est toujours libre ; car en faisant toujours son devoir, il ne fait jamais que ce qu'il veut. Si la bourgeoisie de Geneve savoit remonter ses principes, épurer ses goûts, prendre des mœurs plus séveres, en livrant ces messieurs à l'avilissement des leurs, elle leur deviendroit encore si respectable, qu'avec leur morgue apparente, ils trembleroient devant elle ; et comme les jongleurs de toute espece et leurs amis ne vivront pas toujours, tel changement de circonstances étrangeres pourroit les mettre à portée de faire examiner enfin par la justice, ce que la seule force décide aujourd'hui.

Je vous prie de vouloir bien saluer Mrs. Deluc de ma part, et leur dire que je ne puis leur écrire. Comme cela n'est plus nécessaire ni utile, il n'est pas raisonnable de l'exiger. On ne doit pas m'envier le repos que je demande, et je crois l'avoir assez payé.

Tâchez de m'envoyer avant notre départ, ce dont vous m'avez parlé ; non pour en faire à présent aucun usage, mais

pour prendre d'avance tous les arrangemens nécessaires pour en faire usage un jour. J'aurois même autre chose, et d'un genre plus agréable, à vous proposer; mais nous en parlerons à loisir. Je vous embrasse.

---

# LETTRE

## *A M. le prince* DE *WIRTEMBERG.*

A Motiers, le 18 février 1765.

A l'arrivée de M. de Schlieben et de Maltzan, je les reçus pour vous, prince; ensuite je les gardai pour eux-mêmes, et j'achetai une journée agréable à leurs dépens. J'en ai si rarement de telles, qu'il est bien naturel que j'en profite; et sur les sentimens d'humanité que je leur connois, ils doivent être bien aises de me l'avoir donnée.

Ils sont attachés au vertueux prince Henri, par des sentimens qui les honorent: pleins de tout ce qu'ils venoient de voir auprès de vous, ils ont versé dans mon cœur attristé, un baume de vie et de consolation. Leurs discours y portoient un peu de ce feu qui brille encore dans de grandes ames; et j'ai presque oublié

mes miseres, en songeant de qui j'avois l'honneur d'être aimé.

En tout autre temps, je ne craindrois pas une brouillerie avec la princesse, pour me ménager l'avantage d'un raccommodement; mais en vérité, je suis aujourd'hui si maussade, que n'ayant point mérité la querelle, à peine osai-je espérer le pardon. Dites-lui toutefois, je vous supplie, que l'amour paternel n'est pas exclusif, comme l'amour conjugal; qu'un cœur de pere, sans se partager, se multiplie, et qu'ordinairement les cadets n'ont pas la plus mauvaise part. Mon Isabelle est l'aînée et devoit être la seule: mais sa sœur est bien ingrate, d'oser me traiter de volage, elle qui d'abord m'a forcé de l'être, et qui me force à présent de ne l'être plus.

Si j'ai fait quelques vers dans ma jeunesse, comme ils ne valoient pas mieux que les vôtres, j'ai pris pour moi le conseil que je vous ai donné. *Les Benjamites*, ou *le Lévite d'Ephraïm*, est une espece de petit poëme en prose, de sept à huit pages, qui n'a de mérite que d'avoir été fait pour me distraire quand je partis de Paris, et qui n'est digne en aucune maniere, de paroître aux yeux du héros qui daigne en parler.

# LETTRE

## A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 22 février 1765.

Où êtes-vous, monsieur, que faites-vous, comment vous portez-vous ? Votre absence et votre long silence me tiennent en peine. C'est votre tour d'être paresseux, à la bonne heure ; pourvu que je sache que vous vous portez bien, et que Mad. d'Ivernois, que je supplie d'agréer mon respect, veuille bien m'en faire informer par un bulletin de deux lignes.

Le tour qu'ont pris vos affaires, messieurs, et les miennes ; la persuasion que la vérité ni la justice n'ont plus aucune autorité parmi les hommes ; l'ardent désir de me ménager quelques momens de repos sur la fin de ma triste carriere, m'ont fait prendre l'irrévocable résolution de renoncer désormais à tout commerce avec le public, à toute correspondance hors de la plus absolue nécessité, sur-tout à Geneve, et de me ménager quelques douleurs de moins, en ignorant tout ce qui se passe, et à quoi je ne peux plus rien. Les bontés dont vous m'avez comblé, et l'avantage

que j'ai de vous voir deux fois l'année, me feront pourtant faire pour vous, si vous l'agréez, une exception, au moyen de laquelle j'aurai le plaisir d'avoir aussi de temps en temps, des nouvelles de nos amis, auxquels je ne cesserai assurément point de m'intéresser.

Votre aimable parente, la jeune Mad. Guyenet, après une couche assez heureuse, est si mal depuis deux jours, qu'il est à craindre que je ne la perde. Je dis *moi;* car sûrement de tout ce qui l'entoure, rien ne lui est plus véritablement attaché que moi : et je le suis moins à cause de son esprit, qui me paroît pourtant d'autant plus agréable qu'elle est moins pressée de le montrer, qu'à cause de son bon cœur et de sa vertu ; qualités rares dans tous les pays du monde, et bien plus rares encore dans celui-ci.

Pour moi, mon cher monsieur, je ne vous dis rien de ma situation particuliere : vous pouvez l'imaginer. Cependant depuis ma résolution, je me sens l'ame beaucoup plus calme. Comme je m'attends à tout de la part des hommes, et qu'ils m'ont déjà fait à peu près du pis qu'ils pouvoient, je tâcherai de ne plus m'affliger que des maux réels ; c'est-à-dire, de ceux que ma volonté peut faire,

ou de ceux que mon corps peut souffrir. Ces derniers me retiennent actuellement dans des entraves que je tiens de votre charité, mais qui ne laissent pas d'être fort pénibles. J'attends avec empressement de vos nouvelles, et vous embrasse, mon cher monsieur, de tout mon cœur.

---

## LETTRE

### *A Mad. la générale* SANDOZ.

A Motiers, le lundi 25 février 1765.

L'ADMIRATION me tue, et sur-tout de votre part. Ah, madame! un peu d'amitié, et parmi tant d'affronts, je serai le plus glorieux des êtres. Votre patrie (1) est injuste, sans doute; mais avec le mal, elle a produit le remede. Peut-elle me faire quelque injustice que votre estime ne puisse réparer? La lettre que vous m'avez envoyée est d'un homme d'église : c'est tout dire, et peut-être trop; car il paroît assez modéré. Mais, vu le traitement que je viens d'essuyer à l'instigation de ses confreres, j'attendois des

---

(1) La Hollande.

réparations, et il en exige; vous voyez que nous sommes loin de compte. Conservez-moi vos bontés, madame; elles me seront toujours précieuses, et j'aspire au bonheur d'être à portée de les cultiver.

---

# LETTRE

## *A Mad.* D'IVERNOIS.

A Motiers, le 25 mars 1765.

JE suis comblé de vos bontés, madame, et confus de mes torts. Ils sont tous dans ma situation, je vous assure; aucun n'est dans mes sentimens. Vous avez trop bien deviné, madame, le sort de notre aimable et infortunée amie. M. Tissot m'a fait l'amitié de venir la voir; sous sa direction, elle est déjà beaucoup mieux. Je ne doute point qu'il n'acheve de rétablir son corps et sa tête; mais je crains que son cœur ne soit plus long-temps malade, et que l'amitié même ne puisse pas grand'chose sur un mal auquel la médecine ne peut rien.

Pourquoi, madame, n'avez-vous pas ouvert ma lettre pour monsieur votre mari? J'y avois compté; une médiatrice telle que vous ne peut que rendre notre

commerce encore plus agréable. Dites-lui, je vous supplie, mille choses pour moi, que je n'ai pas le temps de lui dire. J'ai le temps seulement de l'aimer de tout mon cœur, et j'emploie bien ce temps-là. Pour l'employer mieux encore, je voudrois que vous daignassiez en usurper une partie. Il faut finir, madame. Mille salutations et respects.

---

# LETTRE

## *A M. LALIAUD.*

A Motiers, le 7 avril 1765.

PUISQUE vous le voulez absolument, monsieur, voici deux mauvaises esquisses que j'ai fait faire, faute de mieux, par une maniere de peintre qui a passé par Neuchatel. La grande est un profil à la silhouette, où j'ai fait ajouter quelques traits en crayon, pour mieux déterminer la position des traits; l'autre est un profil tiré à la vue. On ne trouve pas beaucoup de ressemblance à l'un ni à l'autre: j'en suis fâché, mais je n'ai pu faire mieux; je crois même que vous me sauriez quelque gré de cette petite

attention, si vous connoissiez la situation où j'étois, quand je me suis ménagé le moment de vous complaire.

Il y a un portrait de moi, très-ressemblant, dans l'appartement de Mad. la maréchale de Luxembourg. Si M. Le-Moine prenoit la peine de s'y transporter, et de demander de ma part M. de la Roche, je ne doute pas qu'il n'eût la complaisance de le lui montrer.

Je ne vous connois, monsieur, que par vos lettres, mais elles respirent la droiture et l'honnêteté; elles me donnent la plus grande opinion de votre ame; l'estime que vous m'y témoignez me flatte, et je suis bien aise que vous sachiez qu'elle fait une des consolations de ma vie.

---

# LETTRE

## A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 22 avril 1765.

J'AI reçu, monsieur, tous vos envois, et ma sensibilité à votre amitié augmente de jour en jour: mais j'ai une grace à vous demander; c'est de ne me plus

parler des affaires de Geneve, et de ne plus m'envoyer aucune piece qui s'y rapporte. Pourquoi veut-on absolument, par de si tristes images, me faire finir dans l'affliction, le reste des malheureux jours que la nature m'a comptés, et m'ôter un repos dont j'ai si grand besoin, et que j'ai si chérement acheté? Quelque plaisir que me fasse votre correspondance, si vous continuez d'y faire entrer des objets dont je ne puis ni ne veux plus m'occuper, vous me forcerez d'y renoncer.

Parmi ce que m'a apporté le neveu de M. Vieusseux, il y avoit une lettre de Venise, où celui qui l'écrit a eu l'étourderie de ne pas marquer son adresse. Si vous savez par quelle voie est venue cette lettre, informez-vous, de grace, si je ne pourrois pas me servir de la même voie pour faire parvenir ma réponse.

Je vous remercie du vin de Lunel: mais, mon cher monsieur, nous sommes convenus, ce me semble, que vous ne m'enverriez plus rien de ce qui ne vous coûte rien. Vous me paroissez n'avoir pas pour cette convention, la même mémoire qui vous sert si bien dans mes commissions.

Je ne peux rien vous dire du chevalier de Malthe; il est encore à Neucha-

tel. Il m'a apporté une lettre de M. de Paoli, qui n'est certainement pas supposée. Cependant la conduite de cet homme-là est en tout si extraordinaire, que je ne puis prendre sur moi de m'y fier; et je lui ai remis pour M. Paoli, une réponse qui ne signifie rien, et qui le renvoie à notre correspondance ordinaire, laquelle n'est pas connue du chevalier. Tout ceci, je vous prie, entre nous.

Mon état empire au lieu de s'adoucir. Il me vient du monde des quatre coins de l'Europe. Je prends le parti de laisser à la poste, les lettres que je ne connois pas, ne pouvant plus y suffire. Selon toute apparence, je ne pourrai guere jouir, à ce voyage, du plaisir de vous voir tranquillement. Il faut espérer qu'une autre fois, je serai plus heureux.

La lieutenante est à Neuchatel. Je ne veux lui faire votre commission que de bouche. Je crains qu'elle ne pût vous aller voir seule, et que la compagnie qu'elle seroit forcée de se donner, ne fût pas trop du goût de Mad. d'Ivernois, à qui je présente mon respect. J'embrasse tendrement son cher mari.

Bien des salutations aux amies et bonnes connoissances.

# LETTRE

## *AU MÊME.*

A Motiers, le 30 mai 1765.

JE suis très-inquiet de vous, monsieur. Suivant ce que vous m'aviez marqué, j'ai suspendu mes courses et mes affaires, pour revenir vous attendre ici dès le 20; cependant ni moi ni personne n'avons entendu parler de vous. Je crains que vous ne soyez malade; faites-moi du moins écrire deux mots, par charité.

Il m'est impossible de vous attendre plus long-temps que deux ou trois jours encore; mais je ne serai jamais assez éloigné d'ici, pour que, lorsque vous y viendrez, nous ne puissions pas nous joindre. On vous dira chez moi où je serai; et selon vos arrangemens de route, vous viendrez, ou l'on m'enverra chercher.

Voici, monsieur, deux lettres pour Genes, auxquelles je vous prie de donner cours, en faisant affranchir, s'il est nécessaire. J'attends de vos nouvelles avec la plus grande impatience, et vous embrasse de tout mon cœur.

# LETTRE

## A M. KLUPFFEL.

Motiers, mai 1765.

Ce n'est pas, mon cher ami, faute d'empressement à vous répondre, que j'ai différé si long-temps ; mais les tracas dans lesquels je me suis trouvé, et un voyage que j'ai fait à l'autre extrémité du pays, m'ont fait renvoyer ce plaisir à un moment plus tranquille. Si j'avois fait le voyage de Berlin, j'aurois pensé que je passois près d'un ancien ami, et je me serois détourné pour aller vous embrasser. Un autre motif encore m'eût attiré dans votre ville ; c'eut été le désir d'être présenté par vous, à Mad. la duchesse de Saxe-Gotha, et de voir de près cette grande princesse, qui, fût-elle personne privée, feroit admirer son esprit et son mérite. La reconnoissance m'auroit fait même un devoir d'accomplir ce projet, après la maniere obligeante dont il a plu à S. A. S. d'écrire sur mon compte à milord Maréchal ; et au risque de lui faire dire, n'étoit-ce que cela ? J'aurois justifié, par mon obéissance à ses ordres, mon empressement

pressement à lui faire ma cour. Mais, mon cher ami, ma situation à tous égards, ne me permet plus d'entreprendre de grands voyages ; et un homme qui, huit mois de l'année, ne peut sortir de sa chambre, n'est guere en état de faire des voyages de deux cents lieues. Toutes les bontés dont milord Maréchal m'honore, tous les sentimens qui m'attachent à cet homme respectable, me font désirer bien vivement de finir mes jours près de lui : mais il sait que c'est un désir qu'il m'est impossible de satisfaire ; et il ne me reste, pour nourrir cette espérance, que celle de le revoir quelque jour en ce pays. Je voudrois, mon cher ami, pouvoir nourrir par rapport à vous, la même espérance ; ce seroit une grande consolation pour moi, de vous embrasser encore une fois en ma vie, et de retrouver en vous l'ami tendre et vrai, près duquel j'ai passé de si douces heures et que je n'ai jamais cessé de regretter. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

# LETTRE

## A M. D'IVERNOIS.

A Motiers, le 20 juillet 1765.

J'ARRIVE il y a trois jours; je reçois vos lettres, vos envois, M. Chapuis, etc. Mille remercîmens. Je vous renvoie les deux lettres. J'ai bien les bilboquets; mais je ne puis m'en servir, parce qu'outre que les cordons sont trop courts, je n'en ai point pour changer, et qu'ils s'usent très-promptement.

Je vous remercie aussi du livre de M. Claparede. Comme mes plantes et mon bilboquet me laissent peu de temps à perdre, je n'ai lu ni ne lirai ce livre, que je crois fort beau. Mais ne m'envoyez plus de tous ces beaux livres; car je vous avoue qu'ils m'ennuient à la mort, et que je n'aime pas à m'ennuyer.

Mille salutations à M. Deluc, et à sa famille. Je le remercie du soin qu'il veut bien donner à l'optique. Je n'ai point d'estampes. Je le prie d'en faire aussi l'emplette, et de les choisir belles et bien enluminées; car je n'aurai pas le temps de les enluminer. Une douzaine me suffira

quant à présent. Je souhaite que l'illusion soit parfaite, ou rien.

Mlle. le Vasseur a reçu votre envoi, dont elle vous fait ses remercîmens, et moi mes reproches. Vous êtes un donneur insupportable. Il n'y a pas moyen de vivre avec vous.

J'ai passé huit ou dix jours charmans dans l'île de Saint-Pierre, mais toujours obsédé d'importuns. J'excepte de ce nombre, M. de Graffenried, bailli de Nidau, qui est venu dîner avec moi. C'est un homme plein d'esprit et de reconnoissances, titré, très-opulent, et qui malgré cela, me paroît penser très-bien, et dire tout haut ce qu'il pense

Je reçois à l'instant vos lettres et envois des 16 et 17. Je suis surchargé, accablé, écrasé de visites, de lettres, et d'affaires, malade par-dessus le marché; et vous voulez que j'aille à Morges, m'aboucher avec M. Vernes ! Il n'y a ni possibilité ni raison à cela. Laissez-lui faire ses perquisitions; qu'il prouve, et il sera content de moi. Mais en attendant, je ne veux nul commerce avec lui. Vous verrez à votre premier voyage, ce que j'ai fait; vous jugerez de mes preuves, et de celles qui peuvent les détruire. En attendant, je n'ai rien publié, je ne publierai rien, sans nou-

veau sujet de parler. Je pardonne de tout mon cœur à M. Vernes, même en le supposant coupable. Je suis fâché de lui avoir nui ; je ne veux plus lui nuire, à moins que je n'y sois forcé. Je donnerois tout au monde pour le croire innocent, afin qu'il connût mon cœur, et qu'il vît comment je répare mes torts. Mais avant de le déclarer innocent, il faut que je le croie; et je crois si décidément le contraire, que je n'imagine pas même comment il pourra me dépersuader. Qu'il prouve, et je suis à ses pieds. Mais pour Dieu, s'il est coupable, conseillez-lui de se taire. C'est pour lui le meilleur parti. Je vous embrasse.

Notre archiprêtre fait imprimer à Yverdon une réponse que le magistrat de Neuchatel a refusé la permission d'imprimer, à cause des personnalités. Je suis bien aise que toute la terre connoisse la frénésie du personnage. Vous savez que le colonel Pury a été fait conseiller d'état. Si notre homme ne sent pas celui-là, il faut qu'il soit ladre comme un vieux porc.

Ma lettre a, par oubli, retardé d'un ordinaire. Tout bien pensé, j'abandonne l'optique pour la botanique; et si notre ami étoit à portée de me faire faire les petits outils nécessaires pour la dissection des fleurs, je serois sûr que son intelli-

gence suppléeroit avantageusement à celle des ouvriers. Ces outils consistent en trois ou quatre microscopes de différens foyers, de petites pinces délicates et minces pour tenir les fleurs, de ciseaux très-fins, canifs et lancettes pour les découper. Je serois bien aise d'avoir le tout à double, excepté les microscopes, parce qu'il y a ici quelqu'un qui a le même goût que moi, et qui a été mal servi.

---

# LETTRE

## *AU MÊME.*

A Motiers, le 1.er août 1765.

SI vous n'êtes point ennuyé, monsieur, de mériter des remercîmens, moi je suis ennuyé d'en faire : ainsi n'en parlons plus. Je suis en vérité fort embarrassé de l'emploi du présent de Mlle. votre fille. La bonté qu'elle a eue de s'occuper de moi, mérite que je m'en fasse honneur, et je n'ose. Je suis à la fois vain et sot ; c'est trop, il faudroit choisir. Je crois que je prendrai le parti de tourner la chose en plaisanterie, et de dire qu'une jeune demoiselle m'enchaîne par les poignets.

Je suis indigné de l'insultante lettre du ministre. Il vous croit le cœur assez bas pour penser comme lui. Il est inutile que je vous envoie ce que je lui écrirois à votre place. Vous ne vous en serviriez pas. Suivez vos propres mouvemens; vous trouverez assez ce qu'il faut lui dire, et vous le lui direz moins durement que moi.

M. Deluc est en vérité trop complaisant, de se prêter ainsi à toutes mes fantaisies : mais je vous avoue qu'il ne sauroit me faire plus de plaisir, que de vouloir bien s'occuper de mes petits instrumens. Je raffole de la botanique : cela ne fait qu'empirer tous les jours. Je n'ai plus que du foin dans la tête ; je vais devenir plante moi-même un de ces matins, et je prends déjà racine à Motiers, en dépit de l'archiprêtre, qui continue d'ameuter la canaille pour m'en chasser.

J'ai grande envie de voir M. de Conzié ; mais je ne compte pas pouvoir aller à sa terre pour cette année. J'ai regret aux plaisirs dont cela me prive ; mais il faut céder à la nécessité.

Les lettres de l'archiprêtre sont, à ce qu'on dit, imprimées : je ne sais pourquoi elles ne paroissent pas. Il est étonnant que vous ayez cru que je lui ferois l'honneur

de lui répondre. Serez-vous toujours la dupe de ces bruits là ?

Mes respects à Mad. d'Ivernois. Recevez ceux de Mlle. le Vasseur, et les salutations de celui qui vous aime.

---

# LETTRE

## *A Mlle. D'IVERNOIS, à Geneve.*

* A Motiers, le 1.er août 1765.

VOUS me remerciez, mademoiselle, du présent que vous me faites, et moi je devrois vous le reprocher : car si je vous fais aimer le travail, vous me faites aimer le luxe ; c'est rendre le mal pour le bien. Je puis, il est vrai, vous remercier d'un autre miracle aussi grand et plus utile; c'est de me rendre exact à répondre, et de me donner du plaisir à l'être. J'en aurai toujours, mademoiselle, à vous témoigner ma reconnoissance, et à mériter votre amitié.

Mes respects, je vous en prie, à la très-bonne maman.

---

# LETTRE
## A M. MOULTOU.

A Motiers, le 15 août 1765.

J'AI tort, cher Moultou, de ne vous avoir pas accusé sur-le-champ la réception de l'argent et de l'étoffe. Je n'ai que mon état pour excuse ; mais cette excuse n'est que trop bonne, malheureusement. Cet état est toujours le même; et ma seule consolation est, qu'il ne peut plus guere changer en pis. Il n'y a plus aucune apparence au voyage d'Ecosse. C'étoit là que j'aurois voulu vivre ; mais tout pays est bon pour mourir, excepté toutefois celui-ci, quand on laisse quelque chose après soi.

Je crois que vous avez bien fait de vous détacher de Vernes. Les gens faux sont plus dangereux amis qu'ennemis. D'ailleurs, c'est une petite perte ; je lui ai toujours trouvé peu d'esprit, avec beaucoup de prétentions : mais je l'aimois, le croyant bon homme. Jugez comment j'en dois penser, aujourd'hui que je sais qu'il n'est qu'un méchant sot. Cher ami, ne me parlez plus de lui, je vous prie ; ne joignons pas aux sentimens douloureux,

des idées déplaisantes : la paix de l'ame est le seul bien qui reste à ma portée, et le plus précieux dont je puisse jouir; je m'y tiens. J'espere qu'à ma derniere heure, le Scrutateur de cœurs ne trouvera dans le mien que la justice et l'amitié.

Puisque vous n'avez pas voulu déduire ni me marquer le prix de la laine, comme je vous en avois prié, j'exige au moins que vous ne vous mêliez plus des autres commissions de Mlle. le Vasseur, qui me charge de vous présenter ses remercîmens et ses respects. Pour moi, dans l'état où je suis, à moins qu'il ne change, il ne me faut plus d'autres provisions que celles qu'on peut emporter avec soi. Bon jour, mon ami; je vous embrasse.

---

## LETTRE

### *A M. d'Ivernois.*

A Motiers, le 15 août 1765.

J'ai reçu tous vos envois, monsieur, et je vous remercie des commissions; elles sont fort bien, et je vous prie aussi d'en faire mes remercîmens à M. Deluc. A l'égard des abricots, par respect pour

Mad. d'Ivernois, je veux bien ne pas les renvoyer; mais j'ai là-dessus, deux choses à vous dire, et je vous les dis pour la derniere fois. L'une, qu'à faire aux gens des cadeaux malgré eux, et à les servir à notre mode et non pas à la leur, je vois plus de vanité que d'amitié. L'autre, que je suis très-déterminé à secouer toute espece de joug qu'on peut vouloir m'imposer malgré moi, quel qu'il puisse être; que, quand cela ne peut se faire qu'en rompant, je romps; et que quand une fois j'ai rompu, je ne renoue jamais: c'est pour la vie. Votre amitié, monsieur, m'est trop précieuse, pour que je vous pardonnasse jamais de m'y avoir fait renoncer.

Les cadeaux sont un petit commerce d'amitié fort agréable, quand ils sont réciproques. Mais ce commerce demande de part et d'autres, de la peine et des soins; et la peine et les soins sont le fléau de ma vie: j'aime mieux un quart d'heure d'oisiveté que toutes les confitures de la terre. Voulez-vous me faire des présens qui soient pour mon cœur, d'un prix inestimable? Procurez-moi des loisirs, sauvez-moi des visites, fournissez-moi des moyens de n'écrire à personne. Alors je vous devrai le bonheur de ma vie, et je

reconnoîtrai les soins du véritable ami. Autrement, non.

M. Marcuard est venu lui cinq ou sixieme : j'étois malade ; je n'ai pu le voir ni lui ni sa compagnie. Je suis bien aise de savoir que les visites que vous me forcez de faire, m'en attirent. Maintenant que je suis averti, si j'y suis repris, ce sera ma faute.

Votre M. de Fourniere, qui part de Bordeaux pour me venir voir, ne s'embarrasse pas si cela me convient ou non. Comme il fait tous ses petits arrangemens sans moi, il ne trouvera pas mauvais, je pense, que je prenne les miens sans lui.

Quant à M. Liotard, son voyage ayant un but déterminé, qui se rapporte plus à moi qu'à lui, il mérite une exception, et il l'aura. Les grands talens exigent des égards. Je ne réponds pas qu'il me trouve en état de me laisser peindre ; mais je réponds qu'il aura lieu d'être content de la réception que je lui ferai. Au reste, avertissez-le que pour être sûr de me trouver, et de me trouver libre, il ne doit pas venir avant le 4 ou le 5 de septembre.

Je suis étonné du front qu'a eu le sieur Durey de se présenter chez vous, sachant

que vous m'honorez de votre amitié. Je ne sais s'il a fait ce qu'il vous a dit; mais je suis bien sûr qu'il ne vous a pas dit tout ce qu'il a fait. C'est le dernier des misérables.

J'ai vu depuis quelque temps beaucoup d'Anglois; mais M. Wilkes n'a pas paru, que je sache. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

# LETTRE

## *AU MÊME.*

A Motiers, le 25 août 1765.

ENGAGEZ, monsieur, je vous en prie, M. Liotard, non-seulement à venir seul, à moins qu'il ne lui soit extrêmement agréable de venir avec M. Wilkes; mais à différer son départ jusqu'au mois d'octobre : car en vérité, l'on ne me laisse plus respirer. Il m'est absolument nécessaire de reprendre haleine; et lorsqu'une compagnie que j'attends à la fin du mois, sera repartie, je serai forcé de partir moi-même pour quelque temps, pour éviter quelques-unes des bandes qui me tombent, non plus

plus par deux ou trois, comme autrefois, mais par sept ou huit à la fois.

Vous avez eu bien tort d'imaginer que je voulusse cesser de vous écrire, puisque l'exception est faite pour vous depuis long-temps. Il est vrai que je voudrois que cela ne devînt une tâche onéreuse, nî pour vous, ni pour moi. Ecrivons à notre aise, et quand nous en aurons la commodité. Mais si vous voulez m'asservir réguliérement à vous écrire tous les huit ou quinze jours, je vous déclare une fois pour toutes, que cela ne m'est pas possible; et quand vous vous plaindrez de m'avoir écrit tant de lettres sans réponse, vous voudrez bien vous tenir pour dit une fois pour toutes : *pourquoi m'en écrivez-vous tant !*

Tout en vous querellant, j'abuse de votre complaisance. Voici une réponse pour Venise : vous m'avez dit que vous pourriez la faire tenir ; ainsi je vous l'envoie, sans savoir l'adresse. Ceux qui ont remis la lettre à laquelle celle-ci répond, y suppléeront. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

# LETTRE

## *AU MÊME.*

A Neuchatel, ce lundi 10 sept. 1765.

LES bruits publics vous apprendront, monsieur, ce qui s'est passé, et comment le pasteur de Motiers s'est fait ouvertement capitaine de coupe-jarrets. Votre amitié pour moi m'engage à me presser de vous tranquilliser sur mon compte. Graces au ciel, je suis en sûreté, et hors de Motiers, où je compte ne retourner de ma vie : mais malheureusement, ma gouvernante et mon bagage y sont encore; mais j'espere que le gouvernement donnera des ordres qui contiendront ces enragés et leur digne chef. En attendant que vous soyez mieux instruit de tout, je vous conseille de ne pas vous fier à ce que vous écriront vos parens; et je suis forcé de vous déclarer qu'ils ont pris dans cette occasion un parti qui les déshonore. Aimez-moi toujours; je vous aime de tout mon cœur, et je vous embrasse.

Adressez tout simplement vos lettres à M. du Peyrou à Neuchatel; et pour éviter les enveloppes, mettez simplement une croix au dessus de l'adresse : il saura ce que cela veut dire.

# LETTRE

## A M. DE LUZE.

A Strasbourg, le 4 nov. 1765.

J'ARRIVE, monsieur, du plus détestable voyage à tous égards, que j'aie fait de ma vie J'arrive, excédé, rendu; mais enfin j'arrive, et graces à vous, dans une maison où je puis me remettre et reprendre haleine à mon aise : car je ne puis songer à reprendre de long-temps ma route; et si j'en ai encore une pareille à celle que je viens de faire, il me sera totalement impossible de la soutenir. Je ne me prévaux point si-tôt de votre lettre pour M. Zollicoffre; car j'aime fort le plaisir de prince, de garder l'incognito le plus long-temps qu'on peut. Que ne puis-je le garder le reste de ma vie! Je serois encore un heureux mortel. Je ne sais au reste, comment m'accueilliront les François; mais s'ils font tant que de me chasser, ils ne choisiront pas le temps que je suis malade, et s'y prendront moins brutalement que les Bernois. Je suis d'une lassitude à ne pouvoir tenir la plume. Le cocher veut repartir dès aujourd'hui; je n'écris donc point

t 2

à M. du Peyrou. Veuillez suppléer à ce que je ne puis faire; je lui écrirai dans la semaine infailliblement. Il faut que je lui parle de vos attentions et de vos bontés, mieux que je ne peux faire à vous-même. Ma maniere d'en remercier, est d'en profiter ; et sur ce pied, l'on ne peut être mieux remercié que vous l'êtes : mais il est juste que je lui parle de l'effet qu'a produit sa recommandation. Bon jour, monsieur, bonne foire et bon voyage. J'espere avoir le plaisir de vous embrasser encore ici.

---

## LETTRE

### A M. D'IVERNOIS.

A Strasbourg, le 21 nov. 1765.

NE soyez point en peine de moi, monsieur; graces au ciel, je ne suis plus en Suisse; je le sens tous les jours à l'accueil dont on m'honore ici ; mais ma santé est dans un délabrement facile à imaginer. Mes papiers et mes livres sont restés dans un désordre épouvantable ; la malle que vous savez, a été remise à M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers ; vos pa-

piers sont restés parmi les miens ; n'en soyez point en peine ; ils se retrouveront, mais il faut du temps. Vous pouvez m'écrire ici*, ou à l'adresse de M. du Peyrou à Neuchatel. Vous pouvez aussi, et même je vous en prie, tirer sur moi à vue, pour l'argent que je vous dois, et dont j'ignore la somme. Je ne vous dis rien de vos parens; mais malgré ce que vous m'avez fait dire par M. Desarts, je compte et compterai toujours sur votre amitié, comme vous pouvez toujours compter sur la mienne. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

## LETTRE

### *A M. DE LUZE.*

A Strasbourg, le 27 nov. 1765.

JE me réjouis, monsieur, de votre heureuse arrivée à Paris, et je suis sensible aux bons soins dont vous vous êtes occupé pour moi dès l'instant même ; c'est une suite de vos bontés pour moi, qui ne m'étonne plus, mais qui me touche toujours. J'ai différé d'un jour à vous répondre, pour vous envoyer la copie que vous demandez, et que vous trouverez ci-jointe :

vous pouvez la lire à qui il vous plaira ; mais je vous prie de ne la pas laisser transcrire. Il est superflu de prendre de nouvelles informations sur la sûreté de mon passage à Paris ; j'ai là-dessus les meilleures assurances ; mais j'ignore encore si je serai dans le cas de m'en prévaloir, vu la saison, vu mon état, qui ne me permet pas à présent de me mettre en route. Si-tôt que je serai déterminé de maniere ou d'autre, je vous le manderai. Je vous prie de me maintenir dans les bons souvenirs de Mad. de Faugnes, et de lui dire que l'empressement de la revoir, ainsi que M. de Faugnes, et d'entretenir chez eux une connoissance qui s'est faite chez vous, entre pour beaucoup dans le désir que j'ai de passer par Paris. J'ajoute de grand cœur, et j'espere que vous n'en doutez pas, que ma tentation d'aller en Angleterre s'augmente extrêmement, par l'agrément de vous y suivre, et de voyager avec vous. Voilà, quant à présent, tout ce que je puis dire sur cet article : je ne tarderai pas à vous parler plus positivement ; mais jusqu'à présent, cet arrangement est très-douteux. Recevez mes plus tendres salutations ; je vous embrasse, monsieur, de tout mon cœur.

Prêt à fermer ma lettre, je reçois la

vôtre sans date, qui contient les éclaircissemens que vous avez eu la bonté de prendre avec Guy : ce qui me détermine absolument à vous aller joindre, aussi-tôt que je serai en état de soutenir le voyage. Faites-moi entrer dans vos arrangemens pour celui de Londres : je me réjouis beaucoup de le faire avec vous. Je ne joins pas ici ma lettre à M. de Graffenried, sur ce que vous me marquez qu'elle court Paris. Je marquerai à M. Guy le temps précis de mon départ ; ainsi vous en pourrez être informé par lui. Qu'il ne m'envoie personne ; je trouverai ici ce qu'il me faut. Rey m'a envoyé son commis, pour m'emmener en Hollande ; il s'en retournera comme il est venu.

---

# LETTRE

## *A M. d'Ivernois.*

A Strasbourg, le 2 déc. 1765.

Vous ne doutez pas, monsieur, du plaisir avec lequel j'ai reçu vos deux lettres et celle de M. Deluc. On s'attache à ce qu'on aime, à proportion des maux qu'il nous coûte. Jugez par-là si mon

cœur est toujours au milieu de vous. Je suis arrivé dans cette ville, malade et rendu de fatigue. Je m'y repose avec le plaisir qu'on a de se retrouver parmi des humains, en sortant du milieu des bêtes féroces. J'ose dire que depuis le commandant de la province jusqu'au dernier bourgeois de Strasbourg, tout le monde désireroit de me voir passer ici mes jours : mais telle n'est pas ma vocation. Hors d'état de soutenir la route de Berlin, je prends le parti de passer en Angleterre. Je m'arrêterai quinze jours ou trois semaines à Paris, et vous pouvez m'y donner de vos nouvelles, chez la veuve Duchesne, libraire rue Saint-Jacques.

Je vous remercie de la bonté que vous avez eue de songer à mes commissions. J'ai d'autres prunes à digérer; ainsi disposez des vôtres. Quant aux bilboquets et aux mouchoirs, je voudrois bien que vous puissiez me les envoyer à Paris : ils me feroient grand plaisir; mais à cause que les mouchoirs sont neufs, j'ai peur que cela ne soit difficile. Je suis maintenant très en état d'acquitter votre petit mémoire sans m'incommoder. Il n'en sera pas de même, lorsqu'après les frais d'un voyage long et coûteux, j'en serai à ceux de mon premier établissement en Angle-

terre. Ainsi je voudrois bien que vous voulussiez tirer sur moi à Paris à vue, le montant du mémoire en question. Si vous voulez absolument remettre cette affaire au temps où je serai plus tranquille, je vous prie au moins de me marquer à combien tous vos déboursés se montent, et permettre que je vous en fasse mon billet. Considérez, mon bon ami, que vous avez une nombreuse famille, à qui vous devez compte de l'emploi de votre temps, et que le partage de votre fortune, quelque grande qu'elle puisse être, vous oblige à n'en rien laisser dissiper, pour laisser tous vos enfans dans une aisance honnête. Moi, de mon côté, je serai inquiet sur cette petite dette, tant qu'elle ne sera pas ou payée ou réglée. Au reste, quoique cette violente expulsion me dérange, après un peu d'embarras, je me retrouverai du pain et le nécessaire pour le reste de mes jours, par des arrangemens dont je dois vous avoir parlé; et quant à présent, rien ne me manque: j'ai tout l'argent qu'il me faut pour mon voyage, et au-delà; et avec un peu d'économie, je compte me retrouver bientôt au courant comme auparavant. J'ai cru vous devoir ces détails, pour tranquilliser votre honnête cœur sur le compte d'un homme que

vous aimez. Vous sentez que, dans le désordre et la précipitation d'un départ brusque, je n'ai pu emmener Mlle. le Vasseur, errer avec moi dans cette saison, jusqu'à ce que j'eusse un gîte. Je l'ai laissée à l'île Saint-Pierre, où elle est très-bien, et avec de très-honnêtes gens. Je pense à la faire venir ce printemps en Angleterre, par le bateau qui part d'Yverdon tous les ans. Bon jour, monsieur; mille tendres salutations à votre chere famille, et à tous nos amis. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

# LETTRE

## *A M.* DE *LUZE.*

A Paris, le 16 déc. 1765.

J'ARRIVE chez Mad. Duchesne, plein du désir de vous voir, de vous embrasser, et de concerter avec vous le prompt voyage de Londres, s'il y a moyen. Je suis ici dans la plus parfaite sûreté; j'en ai en poche, l'assurance la plus précise (1). Cependant, pour éviter d'être accablé, je

---

(1) Il avoit un passe-port du ministre, bon pour trois mois.

veux y rester le moins qu'il me sera possible, et garder le plus parfait incognito, s'il se peut. Ainsi ne me décelez, je vous prie, à qui que ce soit. Je voudrois vous aller voir; mais pour ne pas promener mon bonnet dans les rues (2), je désire que vous puissiez venir vous-même, le plus tôt qu'il se pourra. Je vous embrasse, monsieur, de tout mon cœur.

---

# LETTRE
## *A M. D'IVERNOIS.*

A Paris, le 20 déc. 1765

VOTRE lettre, mon bon ami, m'alarme plus qu'elle ne m'instruit. Vous me parlez de milord Maréchal, pour avoir la protection du roi; mais de quel roi entendez-vous parler? Je puis me faire fort de celle du roi de Prusse; mais de quoi vous serviroit-elle auprès de la médiation? Et s'il est question du roi de France, quel crédit milord Maréchal a-t-il à sa cour? Employer cette voie, seroit vouloir tout gâter.

Mon bon ami, laissez faire vos amis, et soyez tranquille. Je vous donne ma parole, que si la médiation a lieu, les misé-

(1) Il portoit encore l'habillement arménien

rables qui vous menacent ne vous feront aucun mal par cette voie-là. Voilà sur quoi vous pouvez compter. Cependant ne négligez pas l'occasion de voir M. le résident, pour parer aux préventions qu'on peut lui donner contre vous. Du reste, je vous le répete, soyez tranquille. La médiation ne vous fera aucun mal.

Je déloge dans deux heures, pour aller occuper au Temple l'appartement qui m'y est destiné. Vous pourrez m'écrire *à l'hôtel de Saint-Simon, au Temple, à Paris*. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

---

# LETTRE

## *A M. DE LUZE.*

Ce dimanche matin 22 déc. 1765.

L'AFFLICTION, monsieur, où la perte d'un pere tendrement aimé, plonge en ce moment Mad. de Verdelin, ne me permet pas de me livrer à des amusémens, tandis qu'elle est dans les larmes. Ainsi nous n'aurons point de musique aujourd'hui. Je serai cependant chez moi ce soir comme à l'ordinaire; et s'il entre dans vos arrangemens d'y passer, ce changement ne m'ôtera pas le plaisir de vous y voir. Mille salutations.

# LETTRE

## *AU MÊME.*

Ce jeudi 26 déc. 1765.

JE ne saurois, monsieur, durer plus long-temps sur ce théâtre public. Pourriez-vous, par charité, accélérer un peu votre départ? M. Hume consent à partir le jeudi 2 à midi, pour aller coucher à Senlis. Si vous pouvez vous prêter à cet arrangement, vous me ferez le plus grand plaisir. Nous n'aurons pas la berline à quatre; ainsi vous prendrez votre chaise de poste, M. Hume la sienne, et nous changerons de temps en temps. Voyez, de grace, si tout cela vous convient, et si vous voulez m'envoyer quelque chose à mettre dans ma malle. Mille tendres salutations.

# LETTRE

## *A M. D'IVERNOIS.*

A Chiswick, le 23 fév. 1766.

JE reçois, monsieur, votre lettre du premier de ce mois. Je sens la douleur qu'a dû vous causer la perte de Mad. votre mere, et l'amitié me la fait partager. C'est le cours de la nature, que les parens meurent avant leurs enfans, et que les enfans de ceux-ci restent pour les consoler. Vous avez dans votre famille et dans vos amis, de quoi ne vous laisser sentir d'une telle perte, que ce que votre bon naturel ne lui peut refuser.

Vous n'avez pas dû penser que je voulusse être redevable à M. de Voltaire, de mon rétablissement. Qu'il vous serve utilement, et qu'il continue au surplus, ses plaisanteries sur mon compte; elles ne me feront pas plus de chagrin que de mal. J'aurois pu m'honorer de son amitié, s'il en eût été capable; je n'aurois jamais voulu de sa protection. Jugez si j'en veux, après ce qui s'est passé. Son apologie est pitoyable; il ne me croit pas si bien instruit. Par-

lez-lui toujours de ma part, en termes honnêtes ; n'acceptez ni ne refusez rien. Le moins d'explications que vous aurez avec lui sur mon compte, sera le mieux, à moins que vous n'apperceviez clairement qu'il revient de bonne foi : mais il a tous les torts ; il faut qu'il fasse toutes les avances, et voilà ce qu'il ne fera jamais. Il veut pardonner et protéger : nous sommes fort loin de compte.

Je ne connois point M. de Guerchi, ambassadeur de France en cette cour ; et quand je le connoîtrois, je doute que sa recommandation ni celle d'un autre fût de quelque poids dans vos affaires. Votre sort est décidé à Versailles. M. de Beauteville ne fera qu'exécuter l'arrêt prononcé. Toutefois je tente de lui écrire, quoique je sois très-peu connu de lui. Je voudrois qu'il vous connût, et qu'il vous aimât, ce qui est à-peu-près la même chose. Une lettre sert au moins à faire connoissance ; vous pourrez donc lui rendre la mienne, après l'avoir cachetée, si vous le jugez à propos. Je vous l'envoie à Bordeaux, pour plus de sûreté ; mais sur-tout n'en parlez ni ne la montrez à personne. Je vous en ferai peut-être passer à Geneve un double par duplicata, pour plus de sûreté.

Je vous suis obligé de votre lettre de crédit. Je serai peut-être dans le cas d'en faire usage. Selon mes arrangemens avec M. du Peyrou, il a écrit à son banquier de me donner l'argent que je lui demanderois. Je lui ai demandé vingt-cinq louis; il ne m'a fait aucune réponse. Je ne suis pas d'humeur de demander deux fois. Ainsi, quand j'aurai découvert l'adresse de Mrs. Lucadou et Drake, que vous ne m'avez pas donnée, je les prierai peut-être de m'avancer cette somme, et j'en ferai le reçu de maniere qu'il vous serve d'assignation pour être remboursée par M. du Peyrou.

J'aurois à vous consulter sur autre chose. J'ai chez Mad. Boy de la Tour, trois mille livres de France, et Mlle. le Vasseur quatre cents. L'augmentation de dépense que le séjour d'Angleterre va m'occasionner, me fait désirer de placer ces sommes en rente viagere sur la tête de Mlle. le Vasseur. Le petit revenu de cet argent doubleroit de cette maniere, et ne seroit pas perdu pour cette pauvre fille à ma mort. Il se fait, à ce qu'on dit, un emprunt en France; croyez-vous que je pourrois placer là mon argent sans risque? Y serois-je à temps? Pourriez-vous vous charger de cette affaire? A qui fau-

droit-il que je remisse le billet pour retirer cet argent, et cela pourroit-il se faire convenablement, sans en avoir prévenu Mad. Boy de la Tour? Voyez. Dans l'éloignement où je vais être de Londres, les correspondances seront longues et difficiles. C'est pour cela que je voudrois en partant, emporter assez d'argent pour avoir le temps de m'arranger. D'ailleurs, j'écrirai peu; j'attendrai des occasions pour éviter d'immenses ports de lettres, et je ne recevrai point de lettres par la poste. J'aurai soin de donner une adresse à M. Casenove, avant de partir; ce que je compte faire dans quinze jours au plus tard. Bon voyage, heureux retour. Je vous embrasse.

Je suppose que vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite de Londres, il y a environ trois semaines ou un mois.

Il me vient une pensée. Une histoire de la médiation pourroit devenir un ouvrage intéressant. Recueillez, s'il se peut, des pieces, des anecdotes, des faits, sans faire semblant de rien. Je regrette plusieurs pieces qui étoient dans la malle, et qui seroient nécessaires. Ceci n'est qu'un projet qui, j'espere, ne s'exécutera jamais, au moins de ma part. Toutefois, de ma part ou d'une autre, un bon recueil de maté-

riaux auroit tôt ou tard son emploi. En faisant un peu causer Voltaire, l'on en pourroit tirer d'excellentes choses. Je vous conseille de le voir quelquefois; mais sur-tout ne me compromettez pas.

Je ne comprends pas ce que j'ai pu vous envoyer à la place de cette lettre que je vous écrivois, en vous envoyant celle pour M. de Beauteville. Je me hâte de réparer cette étourderie. Voici votre lettre. Vous pourrez juger si ce que j'ai pu vous envoyer à la place, demande de m'être renvoyé. Pour moi, je n'en sais rien.

---

# LETTRE

*A M. le chevalier* DE BEAUTEVILLE.

A Chiswick, le 23 fév. 1766.

MONSIEUR. C'est au nom, cher à votre cœur, de feu M. le maréchal de Luxembourg, que j'ose rappeler à votre souvenir un homme à qui l'honneur de son amitié valut celui d'être connu de vous. Dans la noble fonction que va remplir V. E. vous entendrez quelquefois parler de cet infortuné. Vous connoîtrez ses malheurs dans leur source, et vous jugerez s'ils étoient mérités. Toutefois, quelque con-

fiance qu'il ait en vos sentimens integres et généreux, il n'a rien à demander pour lui-même; il sait endurer des torts qui ne seront point réparés : mais il ose, monsieur, présenter à Votre Excellence, un homme de bien, son ami, et digne de l'être de tous les honnêtes gens. Vous voudrez connoître la vérité, et prêter à ses défenseurs, une oreille impartiale. M. d'Ivernois est en état de vous la dire, et par lui-même, et par ses amis, tous estimables par leurs mœurs, par leurs vertus, et par leur bon sens. Ce ne sont point des hommes brillans, intrigans, versés dans l'art de séduire; mais ce sont de dignes citoyens, distingués autant par une conduite sage et mesurée, que par leur attachement à la constitution et aux lois. Daignez, monsieur, leur accorder un accueil favorable, et les écouter avec bonté. Ils vous exposeront leurs raisons et leurs droits avec toute la candeur et la simplicité de leur caractere; et je m'assure que vous trouverez en eux mon excuse, pour la liberté que je prends de vous les présenter.

Je supplie Votre Excellence, d'agréer mon profond respect.

# LETTRE

## AU ROI DE PRUSSE.

A Wootton, le 30 mars 1766.

SIRE,

JE dois au malheur qui me poursuit, deux biens qui m'en consolent, la bienveillance de milord Maréchal, et la protection de Votre Majesté. Forcé de vivre loin de l'état où je fus inscrit parmi vos peuples, je garde l'amour des devoirs que que j'y ai contractés. Permettez, Sire, que vos bontés me suivent avec ma reconnoissance, et que j'aie toujours l'honneur d'être votre protégé, comme je serai toujours votre plus fidelle sujet.

---

# LETTRE

## *A M. le chevalier D'EON.*

A Wootton, le 31 mars 1766.

J'ÉTOIS, monsieur, à la veille de mon départ pour cette province, lorsque je reçus le paquet que vous m'avez adressé;

et ne l'ayant ouvert qu'ici, je n'ai pu lire plus tôt la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je n'ai même encore pu que parcourir rapidement vos mémoires. C'en est assez pour confirmer l'opinion que j'avois des rares talens de l'auteur, mais non pas pour juger du fond de la querelle entre vous et M. de Guerchi. J'avoue pourtant, monsieur, que dans le principe, je crois voir le tort de votre côté; et il ne me paroît pas juste que, comme ministre, vous vouliez en votre nom et à ses frais, faire la même depense qu'il eût faite lui-même. Mais sur la lecture de vos mémoires, je trouve dans la suite de cette affaire, des torts beaucoup plus graves du côté de M. de Guerchi; et la violence de ses poursuites n'aura, je pense, aucun de ses propres amis pour approbateur. Tout ce que prouve l'avantage qu'il a sur vous à cet égard, est qu'il est le plus fort, et que vous êtes le plus foible. Cela met contre lui tout le préjugé de l'injustice; car le pouvoir et l'impunité rendent les forts audacieux: le bou droit seul est l'arme des foibles, et cette arme leur creve ordinairement dans les mains. J'ai éprouvé tout cela, comme vous, monsieur; et ma vie est un tissu de preuves en faits, que la justice a toujours

tort contre la puissance. Mon sort est tel que j'ai dû l'attendre de ce principe. J'en suis accablé sans en être surpris; je sais que tel est l'ordre, pas moral, mais naturel des choses. Qu'un prêtre huguenot me fasse lapider par la canaille; qu'un conseil, ou qu'un parlement me décrete; qu'un sénat m'outrage de gaieté de cœur, qu'il me chasse barbarement, au cœur de l'hiver, moi malade, sans ombre de plainte, de justice, ni de raison; j'en souffre sans doute: mais je ne m'en fâche pas plus que de voir détacher un rocher sur ma tête, au moment que je passe au-dessous de lui. Monsieur, les vices des hommes sont en grande partie l'ouvrage de leur situation. L'injustice marche avec le pouvoir: nous qui sommes victimes et persécutés, si nous étions à la place de ceux qui nous poursuivent, nous serions peut-être tyrans et persécuteurs comme eux. Cette reflexion, si humiliante pour l'humanité, n'ôte pas le poids des disgrâces, mais elle en ôte l'indignation qui les rend accablantes. On supporte son sort avec plus de patience, quand on le sent attaché à notre constitution.

Je ne puis qu'applaudir, monsieur, à l'article qui termine votre lettre. Il est convenable que vous soyez aussi content de votre religion que je le suis de la

mienne, et que nous restions chacun dans la nôtre en sincérité de cœur. La vôtre est fondée sur la soumission, et vous vous soumettez. La mienne est fondée sur la discussion, et je raisonne. Tout cela est fort bien pour gens qui ne veulent être ni prosélytes, ni missionnaires, comme je pense que nous ne voulons l'être ni vous ni moi. Si mon principe me paroît le plus vrai, le vôtre me paroît le plus commode; et un grand avantage que vous avez, est que votre clergé s'y tient bien : au lieu que le nôtre, composé de petits barbouillons, à qui l'arrogance a tourné la tête, ne sait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il dit; et n'ôte l'infaillibilité à l'église, qu'afin de l'usurper chacun pour soi. Monsieur, j'ai éprouvé, comme vous, des tracasseries d'ambassadeurs : que Dieu vous préserve de celles des prêtres! Je finis par ce vœu salutaire, en vous saluant très-humblement, monsieur, et de tout mon cœur.

---

# LETTRE

## *A M. D'IVERNOIS.*

A Wootton, le 31 mars 1766.

JE vous écrivis avant-hier, mon ami, et je reçus le même soir votre lettre du 15. Elle avoit été ouverte et recachetée. Elle me vint par M. Hume, très-lié avec le fils de Tronchin le jongleur, et demeurant dans la même maison; très-lié encore à Paris avec mes plus dangereux ennemis, et auquel, s'il n'est pas un fourbe, j'aurai intérieurement bien des réparations à faire. Je lui dois de la reconnoissance pour tous les soins qu'il a pris de moi, dans un pays dont j'ignore la langue. Il s'occupe beaucoup de mes petits intérêts; mais ma réputation n'y gagne pas, et je ne sais comment il arrive que les papiers publics, qui parloient beaucoup de moi, et toujours avec honneur, avant notre arrivée, depuis qu'il est à Londres, n'en parlent plus, ou n'en parlent que désavantageusement. Toutes mes affaires, toutes mes lettres passent par ses mains; celles que j'écris n'arrivent point; celles que je reçois ont été

été ouvertes. Plusieurs autres faits me rendent tout suspect de sa part, jusqu'à son zele. Je ne puis voir encore quelles sont ses intentions : mais je ne puis m'empêcher de les croire sinistres ; et je suis fort trompé, si toutes nos lettres ne sont éventées par les jongleurs, qui tacheront infailliblement d'en tirer parti contre nous. En attendant que je sache mieux sur quoi compter, voyez de cacheter plus soigneusement vos lettres, et je verrai, de mon côté, de m'ouvrir avec vos correspondans une communication directe, sans passer par ce dangereux entrepôt.

Puisqu'un associé vous étoit nécessaire, je crois que vous avez bien fait de choisir M. Deluc. Il joint la probité avec les lumieres et l'activité dans le travail : trouvant tout cela dans votre association, et l'y portant vous-même, il aura bien du malheur, si vous n'avez lieu tous deux d'en être contens. J'y gagnerai beaucoup moi-même, si elle vous procure du loisir pour me venir voir. J'imagine que si vous préveniez de ce dessein M. du Peyrou, il ne seroit pas impossible que vous fissiez le voyage ensemble, en l'avançant ou retardant, selon qu'il conviendroit à tous deux. J'ai grand besoin d'épancher mon cœur, et de consulter de vrais amis sur

ma situation. Je croyois être à la fin de mes malheurs, et ils ne font que de commencer. Livré sans ressource à de faux amis, j'ai grand besoin d'en trouver de vrais, qui me consolent et qui me conseillent. Lorsque vous voudrez partir, avertissez-m'en d'avance, et mandez-moi si vous passerez par Paris : j'ai des commissions pour ce pays-là, que des amis seuls peuvent faire. Je ne saurois, quant à présent, vous envoyer de procuration, n'ayant point ici aux environs de notaire, sur-tout qui parle françois, et étant bien éloigné de savoir assez d'anglois, pour dire des choses aussi compliquées Comme l'affaire ne presse pas, elle s'arrangera entre nous, lors de votre voyage. En attendant, veillez à vos affaires particulieres et publiques. Songez bien plus aux intérêts de l'état qu'aux miens. Que votre constitution se rétablisse, s'il est possible : oubliez tout autre objet, pour ne songer qu'à celui-là ; et du reste, pourvoyez-vous de tout ce qui peut rendre votre voyage utile, autant qu'il peut l'être à tous égards

Vous m'obligerez de communiquer à M. du Peyrou cette lettre, du moins le commencement. Je suis très en peine pour établir de lui à moi une corres-

pondance prompte et sûre. Je ne connois que vous en qui je me fie, et qui soyez posté pour cela; mais un expédient aussi indiscret ne se propose guere, et ne peut avoir que la nécessité pour excuse. Au reste, nous sommes sûrs les uns des autres; renonçons à de fréquentes lettres, que l'éloignement expose à trop de frais et de risques. N'écrivons que quand la nécessité le requiert. Examinons bien le cachet avant de l'ouvrir, l'état des lettres, leurs dates, les mains par où elles passent. Si on les intercepte encore, il est impossible qu'avec ces précautions, ces abus durent long-temps. Je ne serois pas étonné que celle-ci fût encore ouverte et même supprimée, parce que la poste étant loin d'ici, il faut nécessairement un intermédiaire entre elle et moi : mais avec le temps, je parviendrai à désorienter les curieux; et quant à présent, ils n'en apprendront pas plus qu'ils n'en savent. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

# LETTRE

## *A milord* STRAFFORT.

A Wootton, le 3 avril 1766.

LES témoignages de votre souvenir, milord, et de vos bontés pour moi, me feront toujours autant de plaisir que d'honneur. J'ai regret de n'avoir pu profiter à Chiswick, de la derniere promenade que vous y avez faite. J'espere réparer bientôt cette perte en ce pays. Je voudrois être plus jeune et mieux portant : j'irois vous rendre quelquefois mes devoirs en Yorcshire; mais quinze lieues sont beaucoup, pour un piéton presque sexagénaire ; car dès que je suis une fois en place, je ne voyage plus pour mon plaisir, autrement qu'à pied. Toutefois je ne renonce pas à cette entreprise, et vous pouvez vous attendre à voir quelque jour, un pauvre garçon herboriste, aller vous demander l'hospitalité. Pour vous, milord, qui avez des chevaux et des équipages, si vous faites quelque pélerinage équestre dans ce canton, et quelque station dans la maison que j'habite, outre l'honneur qu'en recevra le maître du logis,

vous ferez une œuvre pie en faveur d'un exilé de la terre-ferme, prisonnier, mais bien volontaire, dans le pays de la liberté. Agréez, milord, je vous en supplie, mes salutations et mon respect.

---

# LETTRE

## *A Mad. la comtesse* DE BOUFFLERS.

A Wootton, le 9 avril 1766.

C'EST à regret, madame, que je vais affliger votre bon cœur; mais il faut absolument que vous connoissiez ce David Hume, à qui vous m'avez livré, comptant me procurer un sort tranquille. Depuis notre arrivée en Angleterre, où je ne connois personne que lui, quelqu'un qui est très au fait et fait toutes mes affaires, travaille en secret, mais sans relâche, à m'y déshonorer, et réussit avec un succès qui m'étonne. Tout ce qui vient de m'arriver en Suisse, a été déguisé; mon dernier voyage de Paris, et l'accueil que j'y ai reçu, ont été falsifiés. On a fait entendre que j'étois généralement méprisé et décrié en France, pour ma mauvaise conduite, et que c'est pour cela principalement que je n'osois m'y montrer. On a mis dans les papiers publics, que

sans la protection de M. Hume. je n'aurois osé dernierement traverser la France, pour m'embarquer à Calais; mais qu'il m'avoit obtenu le passe-port dont je m'étois servi On a traduit et imprimé comme authentique, la fausse lettre du roi de Prusse, fabriquée par d'Alembert, et répandue à Paris par leur ami commun Walpole. On a pris à tâche de me présenter à Londres avec Mlle. le Vasseur, dans tous les jours qui pouvoient jeter sur moi du ridicule. On a fait supprimer chez un libraire, une édition et traduction qui s'alloit faire, des lettres de M. du Peyrou. Dans moins de six semaines, tous les papiers publics, qui d'abord ne parloient de moi qu'avec honneur, ont changé de langage, et n'en ont plus parlé qu'avec mépris.

La cour et le public ont de même rapidement changé sur mon compte; et les gens sur-tout, avec qui M. Hume a le plus de liaison, sont ceux qui se distinguent par le mépris le plus marqué, affectant pour l'amour de lui, de vouloir me faire la charité plutôt qu'honnêteté sans le moindre témoignage d'affection ni d'estime, et comme persuadés qu'il n'y a que des services d'argent qui soient à l'usage d'un homme comme moi. Durant le voyage, il m'avoit parlé du jongleur Tron-

chin, comme d'un homme qui avoit fait près de lui des avances traîtresses, et dont il étoit fondé à se défier. Il se trouve cependant qu'il loge à Londres avec le fils dudit jongleur, vit avec lui dans la plus grande intimité, et vient de le placer auprès de M. Mitchel, ministre à Berlin, où ce jeune homme va, sans doute chargé d'instructions qui me regardent. J'ai eu le malheur de loger deux jours chez M. Hume, dans cette même maison, venant de la campagne à Londres. Je ne puis vous exprimer à quel point la haine et le dédain se sont manifestés contre moi, dans les hôtesses et les servantes, et de quel accueil infame on y a régalé Mlle. le Vasseur. Enfin, je suis presqu'assuré de reconnoître, au ton haineux et méprisant, tous les gens avec qui M. Hume vient d'avoir des conférences; et je l'ai vu cent fois, même en ma presence, tenir indirectement les propos qui pouvoient le plus indisposer contre moi, ceux à qui il parloit. Deviner quel est son but, c'est ce qui m'est difficile; d'autant plus qu'étant à sa discrétion, et dans un pays dont j'ignore la langue, toutes mes lettres ont passé jusqu'ici par ses mains; qu'il a toujours été très-avide de les voir et de les avoir; que de celles que j'ai écrites, peu sont par-

venues ; que presque toutes celles que j'ai reçues avoient été ouvertes, et celles d'où j'aurois pu tirer quelque éclairsissement, probablement supprimées. Je ne dois pas oublier deux petites remarques. L'une, que le premier soir depuis notre départ de Paris, étant couchés tous trois dans la même chambre, j'entendis au milieu de la nuit, David Hume s'écrier plusieurs fois à pleine voix : *je tiens J. J. Rousseau ;* ce que je ne pus alors interpréter que favorablement : cependant il y avoit dans le ton, je ne sais quoi d'effrayant et de sinistre, que je n'oublierai jamais. La seconde remarque vient d'une espece d'épanchement que j'eus avec lui, après une autre occasion de lettre que je vais vous dire. J'avois écrit le soir sur sa table, à Mad. de Chenonceaux. Il étoit très-inquiet de savoir ce que j'écrivois, et ne pouvoit presque s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer ; il la demande avidement, disant qu'il l'enverra le lendemain par la poste : il faut bien la donner ; elle reste sur sa table. Lord Newnham arrive ; David sort un moment, je ne sais pourquoi. Je reprends ma lettre, en disant que j'aurai le temps de l'envoyer le lendemain. Milord Newnham s'offre de l'envoyer par le paquet

de l'ambassadeur de France. J'accepte ; David rentre, tandis que lord Newnham fait son enveloppe ; il tire son cachet ; David offre le sien avec tant d'empressement, qu'il faut s'en servir par préférence : on sonne, lord Newnham donne la lettre au domestique, pour l'envoyer sur-le-champ chez l'ambassadeur. Je me dis en moi-même : je suis sûr que David va suivre le domestique. Il n'y manqua pas, et je parierois tout au monde que ma lettre n'a pas été rendue, ou qu'elle avoit été décachetée.

A souper, il fixoit alternativement sur Mlle. le Vasseur et sur moi, des regards qui m'effrayerent, et qu'un honnête homme n'est guere assez malheureux pour avoir reçus de la nature. Quand elle fut montée pour s'aller coucher dans le chenil qu'on lui avoit destiné, nous restâmes quelque temps sans rien dire ; il me fixa de nouveau du même air ; je voulus essayer de le fixer à mon tour, il me fut impossible de soutenir son affreux regard. Je sentis mon ame se troubler ; j'étois dans une émotion horrible ; enfin, le remords de mal juger d'un si grand homme, sur des apparences, prévalut. Je me précipitai dans ses bras, tout en larmes, en m'écriant : Non, David Hume

n'est pas un traître, cela n'est pas possible ; et s'il n'étoit pas le meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir. A cela, mon homme, au lieu de s'attendrir avec moi, ou de se mettre en colere, au lieu de me demander des explications, reste tranquille, répond à mes transports par quelques caresses froides, en me frappant de petits coups sur le dos, et s'écriant plusieurs fois : Mon cher monsieur, quoi donc, mon cher monsieur ! J'avoue que cette maniere de recevoir mon épanchement, me frappa plus que tout le reste. Je partis le lendemain pour cette province, où j'ai rassemblé de nouveaux faits, réfléchi, combiné et conclu en attendant que je meure.

J'ai toutes mes facultés dans un bouleversement qui ne me permet pas de vous parler d'autre chose. Madame, ne vous rebutez pas par mes miseres, et daignez m'aimer encore, quoique le plus malheureux des hommes.

J'ai vu le docteur Gatti en grande liaison avec notre homme ; et deux seules entrevues m'ont appris certainement que, quoi que vous en puissiez dire, le docteur Gatti ne m'aime pas. Je dois vous avertir aussi, que la boîte que vous m'avez envoyée par lui, avoit été ouverte,

et qu'on y avoit mis un autre cachet que le vôtre. Il y a presque de quoi rire, à penser combien mes curieux ont été punis.

---

# LETTRE

## *A MM. Becket et de Hondt.*

A Wootton, le 9 avril 1766.

J'ÉTOIS surpris, messieurs, de ne point voir paroître la traduction et l'impression des lettres de M. du Peyrou, que je vous ai remises, et dont vous me paroissiez si empressés : mais en lisant dans les papiers publics, une prétendue lettre du roi de Prusse, à moi adressée, j'ai d'abord compris pourquoi celles de M. du Peyrou ne paroissent point. A la bonne heure, messieurs : puisque le public veut être trompé, qu'on le trompe ; j'y prends, quant à moi, fort peu d'intérêt, et j'espere que les noires vapeurs qu'on excite à Londres, ne troubleront pas la sérénité de l'air que je respire ici. Mais il me paroît que, ne faisant aucun usage de cet exemplaire, vous auriez dû songer à me le rendre, avant que je vous en fisse souvenir. Ayez la bonté, messieurs, je vous prie, de faire

remettre cet exemplaire à mon adresse, chez M. Davenport, demeurant proche du lord Egremont, en Piccadilly. Je vous fais, messieurs, mes très-humbles salutations.

---

# LETTRE

## A M. F. H. ROUSSEAU.

A Wootton, le 10 avril 1766.

JE me reprocherois, mon cher cousin, de tarder plus long-temps à vous remercier des visites et amitiés que vous m'avez faites pendant mon séjour à Londres et au voisinage. Je n'ai point oublié vos offres obligeantes, et je m'en prévaudrai dans l'occasion avec confiance, sûr de trouver toujours en vous un bon parent, comme vous le trouverez toujours en moi. Je n'ai pas oublié non plus, que j'avois compté parler de vos vues à un certain homme, au sujet du voyage d'Italie. Sur la conduite extraordinaire et peu nette de cet homme, il m'est d'abord venu des soupçons, et ensuite des lumieres qui m'ont empêché de lui parler, et qui, je crois, vous en empêcheront de même, quand vous saurez que cet homme, à l'abri d'une amitié

amitié traîtresse, a formé avec deux ou trois complices, l'honnête projet de déshonorer votre parent; qu'il est en train d'exécuter ce projet, si on le laisse faire. Ce qui me frappe le plus en cette occasion, c'est la légéreté, et j'ose dire, l'étourderie avec laquelle les Anglois, sur la foi de deux ou trois fourbes, dont la conduite double et traîtresse devroit les saisir d'horreur, jugent du caractere et des mœurs d'un étranger qu'ils ne connoissent point, et qu'ils savent être estimé, honoré et respecté dans les lieux où il a passé sa vie. Voilà ce singulier abrégé de mon histoire, où l'on me donne entr'autres, pour fils d'un musicien, courant Londres comme une piece authentique. Voilà qu'on imprime effrontément dans leurs feuilles, que M. Hume a été mon protecteur en France, et que c'est lui qui m'a obtenu le passe-port avec lequel j'ai passé derniérement à Paris. Voilà cette prétendue lettre du roi de Prusse, imprimée dans leurs feuilles; et les voilà eux, ne doutant pas que cette lettre, chef-d'œuvre de galimatias et d'impertinence, n'ait réellement été écrite par ce prince, sans que pas un seul s'avise de penser qu'il seroit pourtant bon de m'entendre, et de savoir ce que j'ai à dire à tout cela. En vérité, de si mauvais

juges de la réputation ne méritent pas qu'un homme sensé se mette fort en peine de celle qu'il peut avoir parmi eux. Ainsi je les laisse dire, en attendant que le moment vienne de les faire rougir. Quoi qu'il en soit, s'il y a des lâches et des traîtres dans ce pays, il y a aussi des gens d'honneur et d'une probité sûre, auxquels un honnête homme peut sans honte avoir obligation. C'est à eux que je veux parler de vous, si l'occasion s'en présente, et vous pouvez compter que je ne la laisserai pas échapper. Adieu, mon cher cousin; portez-vous bien, et soyez toujours gai. Pour moi, je n'ai pas trop de quoi l'être; mais j'espere que les noires vapeurs de Londres ne troubleront pas la sérénité de l'air que je respire ici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

## LETTRE

### *A M. HUME.*

Avril 1766.

J'APPRENDS, monsieur, avec quelque surprise, de quelle maniere on me traite à Londres, dans un public plus léger que

je n'aurois cru. Il me semble qu'il vaudroit beaucoup mieux refuser aux infortunés tout asile, que de les accueillir pour les insulter ; et je vous avoue que l'hospitalité vendue au prix du déshonneur, me paroît trop chere. Je trouve aussi que pour juger un homme qu'on ne connoît point, il faudroit s'en rapporter à ceux qui le connoissent ; et il me paroît bizarre qu'emportant de tous les pays où j'ai vécu, l'estime et la considération des honnêtes gens et du public, l'Angleterre où j'arrive, soit le seul où l'on me la refuse. C'est en même temps ce qui me console ; l'accueil que je viens de recevoir à Paris, où j'ai passé ma vie, me dédommage de tout ce qu'on dit à Londres. Comme les Anglois, un peu légers à juger, ne sont pourtant pas injustes, si jamais je vis en Angleterre aussi longtemps qu'en France, j'espere à la fin n'y pas être moins estimé. Je sais que tout ce qui se passe à mon égard n'est point naturel, qu'une nation toute entiere ne change pas immédiatement du blanc au noir sans cause, et que cette cause secrete est d'autant plus dangereuse qu'on s'en défie moins ; c'est cela même qui devroit ouvrir les yeux du public sur ceux qui le menent ; mais ils se cachent avec trop

d'adresse, pour qu'il s'avise de les chercher où ils sont. Un jour il en saura davantage, et il rougira de sa légéreté. Pour vous, monsieur, vous avez trop de sens, et vous êtes trop équitable, pour être compté parmi ces juges plus séveres que judicieux. Vous m'avez honoré de votre estime : je ne mériterai jamais de la perdre ; et comme vous avez toute la mienne, j'y joins la confiance que vous méritez.

---

## LETTRE

### *A M. DE MALESHERBES.*

A Wootton, le 10 mai 1766.

CE n'est pas d'aujourd'hui, monsieur, que j'aime à vous ouvrir mon cœur, et que vous le permettez. La confiance que vous m'avez inspirée, m'a déjà fait sentir près de vous, que l'affliction même a quelquefois ses douceurs ; mais ce prix de l'épanchement me devient bien plus sensible, depuis que mes maux, portés à leur comble, ne me laissent plus dans la vie d'autre espoir que des consolations ; et depuis qu'à mon dernier voyage à Paris, j'ai si bien achevé de vous con-

noître. Oui, monsieur, avouer un tort, le déclarer, est un effort de justice assez rare; mais s'accuser au malheureux qu'on a perdu, quoiqu'innocemment, et ne l'en aimer que davantage, est un acte de force qui n'appartenoit qu'à vous. Votre ame honore l'humanité, et la rétablit dans mon estime. Je savois qu'il y avoit encore de l'amitié parmi les hommes; mais sans vous, j'ignorerois qu'il y eût de la vertu.

Laissez-moi donc vous décrire mon état une seconde fois en ma vie. Que mon sort a changé, depuis mon séjour de Montmorency! Vous m'avez cru malheureux alors, et vous vous trompiez; si vous me croyez heureux maintenant, vous vous trompez davantage. Vous allez connoître un genre de malheurs, digne de couronner tous les autres, et qu'en vérité je n'aurois pas cru fait pour moi.

Je vivois en Suisse, en homme doux et paisible, fuyant le monde, ne me mêlant de rien, ne disputant jamais, ne parlant pas même de mes opinions. On m'en chasse par des persécutions, sans sujet, sans motif, sans prétexte, les plus violentes, les moins méritées qu'il soit possible d'imaginer, et qu'on a la bar-

barie de me reprocher encore, comme si je me les étois attirées par vanité. Languissant, malade, affligé, je m'acheminois à l'entrée de l'hiver vers Berlin. A Strasbourg, je reçois de M. Hume les invitations les plus tendres de me livrer à sa conduite, et de le suivre en Angleterre, où il se charge de me procurer une retraite agréable et tranquille. J'avois eu déjà le projet de m'y retirer; milord Maréchal me l'avoit toujours conseillé. M. le duc d'Aumont avoit, à la priere de Mad. de Verdelin, demandé et obtenu pour moi un passe-port. J'en fais usage; je pars le cœur plein du bon David, je cours à Paris me jeter entre ses bras. M. le prince de Conti m'honore d'un accueil plus convenable à sa générosité qu'à ma situation, et auquel je me prête par devoir, mais avec répugnance, prévoyant combien mes ennemis m'en feroient payer cher l'éclat.

Ce fut un spectacle bien doux pour moi, que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume, que cette bonne œuvre produisit dans tout Paris : il devoit en être touché comme moi; je doute qu'il le fût de la même maniere. Quoi qu'il en soit, voilà de ces complimens à la fran-

çoise, que j'aime, et que les autres nations ne savent guere imiter.

Mais ce qui me fit une peine extrême, fut de voir que M. le prince de Conti m'accabloit, en sa présence, de si grandes bontés, qu'elles auroient pu passer pour railleuses, si j'eusse été moins à plaindre, ou que le prince eût été moins généreux. Toutes les attentions étoient pour moi; M. Hume étoit oublié en quelque sorte, ou invité à y concourir. Il étoit clair que cette préférence d'humanité, dont j'étois l'objet, en montroit pour lui une beaucoup plus flatteuse; c'étoit lui dire: *mon ami Hume, aidez-moi à marquer de la commisération à cet infortuné.* Mais son cœur jaloux fut trop bête pour sentir cette distinction-là.

Nous partons. Il étoit si occupé de moi, qu'il en parloit, même durant son sommeil; vous saurez ci-après ce qu'il dit à la premiere couchée. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté, et d'y être amené par cet homme illustre, je lui sautai au cou, je l'embrassai étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers et de pleurs. Ce n'est pas la seule fois, ni la plus remarquable, où il ait pu voir en moi les saisissemens d'un cœur

pénétré. Je ne sais pas trop ce qu'il fait de ces souvenirs, s'ils lui viennent; mais j'ai dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres. Dans les deux Chambres, à la Cour même, on s'empresse à me marquer de la bienveillance et de l'estime. M. Hume me présente de très-bonne grace à tout le monde; et il étoit naturel de lui attribuer, comme je faisois, la meilleure partie de ce bon accueil. L'affluence me fait trouver le séjour de la ville incommode: aussi-tôt les maisons de campagne se présentent en foule; on m'en offre à choisir dans toutes les provinces. M. Hume se charge des propositions; il me les fait, il me conduit même à deux ou trois campagnes voisines; j'hésite longtemps sur le choix; je me détermine enfin pour cette province. Aussi-tôt M. Hume arrange tout; les embarras s'applanissent; je pars; j'arrive dans une habitation commode, agréable et solitaire: le maître prévoit tout, rien ne me manque; je suis tranquille, indépendant. Voilà le moment si désiré, où tous mes maux doivent finir; non, c'est là qu'ils commencent, plus cruels que je ne les avois encore éprouvés.

Peut-être n'ignorez-vous pas, monsieur,

qu'avant mon arrivée en Angleterre, elle étoit un des pays de l'Europe où j'avois le plus de réputation; j'oserois presque dire, de considération. Les papiers publics étoient pleins de mes éloges, et il n'y avoit qu'un cri d'indignation contre mes persécuteurs. Ce ton se soutint à mon arrivée; les papiers l'annoncerent en triomphe; l'Angleterre s'honoroit d'être mon refuge, et elle en glorifioit avec justice, ses lois et son gouvernement. Tout-à-coup, et sans aucune cause assignable, ce ton change; mais si fort et si vîte, que dans tous les caprices du public, on n'en vit jamais un plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain magasin, aussi plein d'inepties que de mensonges, et où l'auteur, bien instruit, me donnoit pour fils de musicien. Dès ce moment, tout part avec un accord d'insultes et d'outrages, qui tient du prodige: des foules de livres et d'écrits m'attaquent personnellement, sans ménagement, sans discrétion; et nulle feuille n'oseroit paroître, si elle ne contenoit quelque mal-honnêteté contre moi. Trop accoutumé aux injures du public, pour m'en affecter encore, je ne laissois pas d'être surpris de ce changement si brusque, de ce concert si parfaitement una-

nime, que pas un de ceux qui m'avoient tant loué, ne dît un seul mot pour ma défense. Je trouvois bizarre que précisément après le retour de M. Hume, qui a tant d'influence ici sur les gens de lettres, et de si grandes liaisons avec eux, sa présence eût produit un effet si contraire à celui que j'en pouvois attendre; que pas un de ses amis ne se fût montré le mien; et l''on voyoit bien que les gens qui me traitoient si mal, n'étoient pas ses ennemis, puisqu'en faisant sonner haut sa qualité de ministre, ils disoient que je n'avois traversé la France que sous sa protection; qu'il m'avoit obtenu un passe-port de la cour de France: et peu s'en falloit qu'ils n'ajoutassent que j'avois fait le voyage à ses frais. Une autre chose m'étonnoit davantage. Tous m'avoient également caressé à mon arrivée; mais à mesure qne notre séjour se prolongeoit, je voyois de la façon la plus sensible, changer avec moi les manieres de ses amis. Toujours, je l'avoue, ils ont pris les mêmes soins en ma faveur; mais loin de me marquer la même estime, ils accompagnoient leurs services de l'air dédaigneux le plus choquant; on eût dit qu'ils ne cherchoient à m'obliger, que pour avoir droit de me marquer du

mépris. Malheureusement ils s'étoient emparés de moi. Que faire, livré à leur merci dans un pays dont je ne savois pas la langue ? Baisser la tête, et ne pas voir les affronts. Si quelques Anglois ont continué à me marquer de l'estime, ce sont uniquement ceux avec qui M. Hume n'a aucune liaison.

Les flagorneries m'ont toujours été suspectes. Il m'en a fait des plus basses et de toutes les façons ; mais je n'ai jamais trouvé dans son langage rien qui sentît la vraie amitié. On eût dit même, qu'en voulant me faire des patrons, il cherchoit à m'ôter leur bienveillance ; il vouloit plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé ; et cent fois j'ai été surpris du tour révoltant qu'il donnoit à ma conduite, près des gens qui pouvoient s'en offenser. Un exemple éclaircira ceci. M. Penneck du Musæum, ami de milord Maréchal, et pasteur d'une paroisse où l'on vouloit m'établir, vient me voir. M. Hume, moi présent, lui fait mes excuses de ne l'avoir pas prévenu. *Le docteur Maty*, lui dit-il, *nous avoit invités pour jeudi au Musæum, où M. Rousseau devoit vous voir; mais il préféra d'aller avec Mad. Garrick à la comédie : on ne peut pas faire tant de choses en un jour.*

On répand à Paris une fausse lettre du roi de Prusse, qui depuis a été traduite et imprimée ici. J'apprends avec étonnement, que c'est un M. Walpole, ami de M. Hume, qui fait courir cette lettre; je lui demande si cela est vrai. Au lieu de me répondre, il me demande froidement de qui je le tiens; et quelques jours après, il veut que je confie à ce même M. Walpole, des papiers qui m'intéressent, et que je cherche à faire venir en sûreté. Je vois cette prétendue lettre du roi de Prusse, et j'y reconnois à l'instant le style de M. d'Alembert, autre ami de M. Hume, et mon ennemi d'autant plus dangereux, qu'il a soin de cacher sa haine. J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, est non-seulement un ami de M. Hume, mais qu'il loge avec lui; et quand M. Hume voit que je sais cela, il m'en fait la confidence, m'assurant que le fils ne ressemble pas au pere. J'ai logé deux ou trois nuits avec ma gouvernante dans cette même maison, chez M. Hume; et à l'accueil que nous ont fait ses hôtesses, qui sont ses amies, j'ai jugé de la façon dont lui, ou cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son pere, leur avoit parlé d'elle et de moi.

Tous ces faits combinés, et d'autres

semblables que j'observe, me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas, plusieurs de celles que je reçois ont été ouvertes, et toutes ont passé par les mains de M. Hume : si quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir je vois encore chez lui une manœuvre de lettre dont je suis frappé. Voici ce que c'est que cette manœuvre; car il peut importer de la détailler. Je vous l'ai dit, monsieur; dans un fait, je veux tout dire. Après soupé, gardant tous deux le silence au coin de son feu, je m'apperçois qu'il me regarde fixement; ce qui lui arrive souvent, et d'une maniere assez remarquable. Pour cette fois, son regard ardent et prolongé devint presque inquiétant. J'essaie de le fixer à mon tour; mais en arrêtant mes yeux sur les siens, je sens un frémissement inexplicable, et je suis bientôt forcé de les baisser. La physionomie et le ton du bon David sont d'un bon homme, mais il faut que, pour me fixer dans nos tête-à-tête, ce bon homme ait trouvé d'autres yeux que les siens.

L'impression de ce regard me reste; mon trouble augmente jusqu'au saisissement. Bientôt un violent remords me

gagne ; je m'indigne de moi-même. Enfin, dans un transport que je me rappelle encore avec délices, je me jette à son cou, je le serre étroitement, je l'inonde de mes larmes ; je m'écrie : *Non, non, David Hume n'est pas un traître; s'il n'étoit le meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir.* David Hume me rend mes embrassemens, et tout en me frappant de petits coups sur le dos, me répete plusieurs fois d'un ton tranquille : *Quoi ! mon cher monsieur! Eh ! mon cher monsieur! Quoi donc, mon cher monsieur ?* Il ne me dit rien de plus ; je sens que mon cœur se resserre; notre explication finit là ; nous allons nous coucher, et le lendemain je pars pour la province.

Je reviens maintenant à ce que j'entendis à Roye, la premiere nuit qui suivit notre départ. Nous étions couchés dans la même chambre, et plusieurs fois au milieu de la nuit, je l'entendis s'écrier avec une véhémence extrême : *je tiens J. J. Rousseau*. Je pris ces mots dans un sens favorable, qu'assurément le ton n'indiquoit pas ; c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée, et qui n'a nul rapport à celui qu'il a pendant le jour, et qui correspond très-bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il

dit ces mots, je sentis un tressaillement d'effroi, dont je n'étois pas le maître; mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre, et rire de ma terreur. Dès le lendemain, tout fut si parfaitement oublié, que je n'y ai pas même pensé durant tout mon séjour à Londres et au voisinage. Je ne m'en suis souvenu que depuis mon arrivée ici, en repassant toutes les observations que j'ai faites, et dont le nombre augmente de jour en jour; mais à présent, je suis trop sûr de ne plus l'oublier. Cet homme, que mon mauvais destin semble avoir forgé tout exprès pour moi, n'est pas dans la sphere ordinaire de l'humanité, et vous avez assurément plus que personne, le droit de trouver son caractere incroyable : mon dessein n'est pas aussi, que vous le jugiez sur mon rapport, mais seulement que vous jugiez de ma situation.

Seul dans un pays qui m'est inconnu, parmi des peuples peu doux, dont je ne sais pas la langue, et qu'on excite à me haïr, sans appui, sans ami, sans moyen de parer les atteintes qu'on me porte, je pourrois par cela seul sembler fort à plaindre. Je vous proteste cependant, que ce n'est ni aux désagrémens que j'essuie, ni aux dangers que je peux courir, que je

suis sensible : j'ai même si bien pris mon parti sur ma réputation, que je ne songe plus à la défendre Je l'abandonne, sans peine, au moins durant ma vie, à mes infatigables ennemis. Mais de penser qu'un homme, avec qui je n'eus jamais aucun démêlé, un homme de mérite, estimable par ses talens, estimé par son caractere, me tend les bras dans ma détresse, et m'étouffe quand je m'y suis jeté, voilà, monsieur, une idée qui m'atterre. Voltaire, d'Alembert, Tronchin n'ont jamais un instant affecté mon ame ; mais quand je vivrois mille ans, je sens que jusqu'à ma derniere heure, jamais David Hume ne cessera de m'être présent.

Cependant j'endure mes maux avec assez de patience, et je me félicite surtout de ce que mon naturel n'en est point aigri : cela me les rend moins insupportables. J'ai repris mes promenades solitaires ; mais au lieu d'y rêver, j'herborise ; c'est une distraction dont je sens le besoin : malheureusement, elle ne m'est pas ici d'une grande ressource ; nous avons peu de beaux jours ; j'ai de mauvais yeux, un mauvais microscope ; je suis trop ignorant pour herboriser sans livres, et je n'en ai point encore ici. D'ailleurs, mes nuits sont cruelles, mon corps souf-

fre encore plus que mon cœur; la perte totale du sommeil me livre aux plus tristes idées; l'air du pays joint à tout cela sa sombre influence, et je commence à sentir fréquemment que j'ai trop vécu. Le pis est, que je crains la mort encore; non-seulement pour elle-même, non-seulement pour n'avoir pas un de mes amis qui puisse adoucir mes dernieres heures, mais sur-tout pour l'abandon total où je laisserois ici la compagne de mes miseres, livrée à la barbarie, ou qui pis est, à l'insultante pitié de ceux dont les soins ne sont qu'un raffinement de cruauté pour faire endurer l'opprobre en silence. Je ne sais pas en vérité quelles ressources la philosophie offre à un homme dans mon état. Pour moi, je n'en vois que deux qui soient à mon usage, l'espérance et la résignation.

Le plaisir, monsieur, que j'ai de vous écrire, est si parfaitement indépendant de l'attente d'une réponse, que je ne vous envoie pour cela aucune adresse, bien sûr que vous ne vous servirez pas de celle de M. Hume, avec qui j'ai rompu toute communication. Vos sentimens me sont connus, il ne m'en faut pas davantage; j'aurai l'équivalent de cent lettres, dans l'assurance où je suis que vous pen-

sez à moi quelquefois avec intérêt. Je prends le parti de supprimer désormais tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité; de ne plus lire ni journaux ni nouvelles publiques, et de passer dans l'ignorance de ce qui se dit et se fait dans le monde, les jours tranquilles qu'on voudra me laisser.

Je fais, monsieur, les vœux les plus vrais et les plus tendres pour votre félicité.

---

# LETTRE

*A Madame la marquise* DE CRÉQUI.

A Wootton, mai 1766.

BIEN loin de vous oublier, madame, je fais un de mes plaisirs dans cette retraite, de me rappeler les heureux temps de ma vie. Ils ont été rares et courts, mais leur souvenir les multiplie; c'est le passé qui me rend le présent supportable, et j'ai trop besoin de vous pour vous oublier. Je ne vous écrirai pas pourtant, madame, et je renonce à tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité. Il est temps de chercher le repos, et je

sens que je n'en puis avoir, qu'en renonçant à toute correspondance hors du lieu que j'habite. Je prends donc mon parti, trop tard sans doute, mais assez tôt pour jouir des jours tranquilles qu'on voudra bien me laisser. Adieu, madame; l'amitié dont vous m'avez honoré me sera toujours présente et chere: daignez aussi vous en souvenir quelquefois.

---

# LETTRE

## *A M. De Luze.*

A Wootton, le 16 mai 1766.

Quoique ma longue lettre à Mad. de Luze soit, monsieur, à votre intention comme à la sienne, je ne puis m'empêcher d'y joindre un mot pour vous remercier, et des soins que vous avez bien voulu prendre pour réparer la banqueroute que j'avois faite à Strasbourg, sans en rien savoir, et de votre obligeante lettre du 10 avril. J'ai senti, à l'extrême plaisir que m'a fait sa lecture, combien je vous suis attaché et combien tous vos bons procédés pour moi, ont jeté de ressentiment dans mon ame. Comptez,

monsieur, que je vous aimerai toute ma vie, et qu'un des regrets qui me suivent en Angleterre, est d'y vivre éloigné de vous. J'ai formé dans votre pays, des attachemens qui me le rendront toujours cher; et le désir de m'y revoir un jour, que vous voulez bien me témoigner, n'est pas moins dans mon cœur que dans le vôtre : mais comment espérer qu'il s'accomplisse ? Si j'avois fait quelque faute qui m'eût attiré la haine de vos compatriotes, si je m'étois mal conduit en quelque chose, si j'avois quelque torts à me reprocher, j'espérerois, en le réparant, parvenir à la leur faire oublier et à obtenir leur bienveillance : mais qu'ai-je fait pour la perdre, en quoi me suis-je mal conduit, à qui ai-je manqué dans la moindre chose, à qui ai-je pu rendre service que je ne l'aie pas fait ? Et vous voyez comme ils m'ont traité. Mettez-vous à ma place, et dites-moi s'il est possible de vivre parmi des gens qui veulent assommer un homme sans grief, sans motif, sans plainte contre sa personne, et uniquement parce qu'il est malheureux. Je sens qu'il seroit à désirer pour l'honneur de ces messieurs, que je retournasse finir mes jours au milieu d'eux ; je sens que je le désirerois moi-même : mais je sens

aussi que ce seroit une haute folie, à laquelle la prudence ne me permet pas de songer. Ce qui me reste à espérer en tout ceci, est de conserver les amis que j'ai eu le bonheur d'y faire, et d'être toujours aimé d'eux, quoiqu'absent. Si quelque chose pouvoit me dédommager de leur commerce, ce seroit celui du galant homme dont j'habite la maison, et qui n'épargne rien pour m'en rendre le séjour agréable. Tous les gentilshommes des environs, tous les ministres des paroisses voisines ont la bonté de me marquer des empressemens qui me touchent, en ce qu'ils me montrent la disposition générale du pays. Le peuple même, malgré mon équipage, oublie en ma faveur sa dureté ordinaire envers les étrangers; Mad. de Luze vous dira comment est le pays; enfin j'y trouverois de quoi n'en regretter aucun autre, si j'étois plus près du soleil et de mes amis. Bon jour, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur.

*FIN du Tome sixieme.*

# TABLE
## DES LETTRES
Contenues dans ce volume.

FIN de la Table du Tome VI.





